LE MONDE DES LIVRES
■ Les fantômes de Soupault
■ « Le Monde des poches »




# Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16233 – 7 F

VENDREDI 4 AVRIL 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## François Mitterrand était le commanditaire des écoutes pratiquées par la cellule de l'Elysée

### Les archives de M. Prouteau dévoilent les activités d'un « cabinet noir » au sommet de l'Etat

*« VU »* : cette mention manuscrite, apposée par François Mitterrand sur plusieurs des notes saisies parmi les archives de l'ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau, atteste de l'implication personnelle de l'ancien président de la République. Instituée comme un véritable « cabinet noir » dans l'enceinte même de l'Elysée, de 1982 à 1988, la fameuse cellule écoutait, espionnait, consignait les informations touchant à la vie politique, professionnelle ou privée de ses *« cibles »*, dans le souci de *« renseigner »* le chef de l'État.

Nommé préfet en 1985, publiquement décrit par M. Mitterrand comme un *« homme extraordinaire »*, *« prototype de ce que notre armée peut produire »*, M. Prouteau écrivait au président de nombreuses notes, désormais saisies par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat. Dans son édition du 3 avril, l'hebdomadaire *L'Express* en cite certains extraits. *Le Monde* publie d'autres éléments, eux aussi tirés des archives saisies le 19 février, dans un box de garage à Plaisir (Yvelines).




Dans une note rédigée à l'approche de la première cohabitation, M. Prouteau demandait à François Mitterrand, dans l'intérêt de sa *« sécurité au sens large »* de lui garantir une *« autonomie de fonctionnement [...] vis-à-vis de certains ministères »* et déplore les obstructions de Matignon aux demandes d'écoutes émanant de la cellule.

Le 16 mars 1993, au lendemain de la révélation de l'affaire des écoutes, et deux semaines avant la seconde cohabitation, M. Prouteau écrivait à Pierre Bérégovoy, encore premier ministre, une lettre-plaidoyer : *« A aucun moment*, peut-on lire, *ni moi ni mes hommes n'avons procédé à des investigations qui ne nous avaient pas été demandées. »*

M. Prouteau est mis en examen depuis décembre 1994 pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »*.

*Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 16*

## Le Comptoir des entrepreneurs devrait coûter 12 milliards aux contribuables

**AU MOMENT** où la charge pour l'Etat du sauvetage du Crédit lyonnais provoque une polémique, une autre opération, menée pour éviter la faillite d'un établissement sous tutelle publique, le Comptoir des entrepreneurs, s'avère très coûteuse. Deux montages financiers successifs (défaisances) pour isoler et céder les créances douteuses de cette institution spécialisée dans le financement immobilier, portant l'une sur 9 milliards et l'autre sur 7 milliards de francs, ont été mis en place. La première société de défaisance devrait enregistrer des pertes équivalentes à la valeur comptable des actifs transférés (9 milliards) et la seconde rencontre de graves difficultés de gestion. Ce sauvetage pourrait coûter, au total, 12 milliards de francs aux contribuables.

*Lire page 19*

## ■ Internes : début de dialogue

Les discussions, dans la nuit de mercredi à jeudi, entre une délégation des internes en grève et le secrétaire d'Etat à la santé se sont achevées sur un constat d'*« ouverture »*. p. 7

## ■ Nouveau premier ministre au Zaïre

Le président Mobutu Sese Seko a avalisé, mercredi 2 avril, la désignation d'Etienne Tshisekedi, l'un des principaux opposants, à la tête du gouvernement zaïrois. p. 2

## ■ La majorité en ordre de bataille

La quasi-totalité des candidats du RPR et de l'UDF aux élections législatives sont d'ores et déjà désignés. Certains en concluent que ce scrutin pourrait être anticipé. p. 6

## ■ Emploi et temps de travail

Le frémissement de la croissance ne suffit pas à créer des emplois. p. 16
et les points de vue de Michel Rocard et Lionel Stoléru p. 15

## ■ L'UDF, « grande cause » de M. Léotard




L'ancien ministre joue son avenir politique sur le renouveau de la formation qu'il dirige. p. 14

## ■ La guerre des viandes

L'Europe estime insuffisantes les mesures sanitaires américaines sur le contrôle de la viande. p. 5

## ■ Le FIS absent des urnes en Algérie

Les islamistes algériens boycotteront les législatives du 5 juin. p. 3

## ■ Informatique et libertés

Un projet de loi prévoit que des données fiscales personnelles pourraient être communiquées aux organismes sociaux. p. 32

## ■ Football : victoire sans gloire

L'équipe de France de football a battu la Suède (1-0), mercredi 2 avril, grâce à un pénalty imaginaire. p. 23

## *Le maire de Bogota veut « apprendre à boire » aux lycéens colombiens*

**BOGOTA**
*de notre correspondante*

Les lycéens de Bogota pourraient bientôt avoir dans leur emploi du temps un cours, pratique et théorique, *« pour apprendre à boire avec responsabilité »*. La proposition en a été lancée par Antanas Mockus, philosophe, mathématicien et maire de la capitale colombienne. Elle suscite, comme toutes ses propositions, un débat animé dans la cité, notamment sur le bien-fondé d'organiser des cours pratiques – une fois par mois la classe se réunirait au café, sous la houlette d'un professeur – pour mieux étudier les effets de la boisson. *« Il s'agit de mieux comprendre les effets biophysiques et psychologiques de l'alcool, les structures culturelles qui régulent son usage dans différents contextes et ambiances »*, a expliqué Antanas Mockus. Sa proposition devrait être officielle prochainement, après que seront levés les obstacles juridiques qui interdisent de vendre de l'alcool aux mineurs.

Le ministère de la santé, le Conseil national des stupéfiants et toutes les administrations concernées doivent encore étudier la question. Dans un premier temps, le département d'éducation de la mairie de Bogota invitera les proviseurs des établissements, publics ou privés, à suivre volontairement cette initiative. Les cours, non obligatoires, seraient optionnels, suivis par les élèves de première et de terminale dans le cadre plus général du programme de « comportement et santé » qui existe dans tous les lycées.

La proposition semble à première vue farfelue, mais le premier magistrat de la capitale colombienne l'a faite dans le cadre de ses campagnes destinées à diminuer la violence dans une ville où le taux des meurtres se situe parmi les plus élevés du monde (52 homicides pour 100 000 habitants au premier semestre 1996). Elle est aussi fidèle aux principes du maire selon lesquels l'agressivité et la violence dont Bogota s'est fait une spécialité sont, en grande partie, dues à une mauvaise éducation et à l'alcool. Selon une étude de l'Institut médico-légal de Bogota, 56,6 % des victimes de mort violente en 1995 avaient de l'alcool dans le sang. Et 80 % des rixes mortelles commencent par une bagarre dans la rue ou dans un bar, sous l'effet de l'alcool. Ces résultats ont conduit le maire, depuis déjà plus d'un an, à interdire la vente d'alcool dans les lieux publics à partir de 1 heure du matin, entraînant la fermeture de nombreux établissements nocturnes. Pour justifier cette interdiction au parfum de prohibition, il affirme qu'une vie sauvée vaut bien la suppression de tous les plaisirs du monde. Mais il s'appuie aussi sur une étude du ministère de la santé qui montre que les Colombiens, en moyenne, commencent à boire à l'âge de quinze ans et demi.

En attendant le début de ces cours initiatiques, tous les médias se sont fait l'écho du débat. Les spécialistes s'interrogent : l'alcoolisme est-il un mal culturel ou génétique ? Les plus conservateurs affirment qu'inciter les élèves à boire avec leurs professeurs les entraînera, à coup sûr, vers de sombres beuveries. Au Canada, pourtant, l'expérience est menée avec un certain succès éducatif, et avec le soutien... des fabricants d'alcool.

*Anne Proenza*

## Le marché de l'art sous l'Occupation

**LE CENTRE POMPIDOU** expose trente-neuf œuvres volées ou achetées par les Allemands sous l'Occupation, période où le marché de l'art français, actif et prospère, fut fondé pour partie sur le pillage de collections appartenant à des familles juives. Parmi elles, une aquarelle de Foujita dont les propriétaires ont disparu en déportation, un paysage de Gleizes dérobé chez un collectionneur réfugié à Londres, ou encore une composition de Torrès-Garcia au parcours mystérieux. Tandis que le ministre de la culture annonce un catalogue exhaustif de ces œuvres, le ministère du budget contrarie la quête par les généalogistes d'éventuels héritiers.

*Lire page 26*

## M. Nétanyahou, l'homme qui fait ce qu'il dit

**UNE FOIS ENCORE,** Benyamin Nétanyahou a prévenu. *« Les Palestiniens ont compris qu'ils doivent réduire leurs revendications. Je pense qu'ils s'attendaient à obtenir un Etat indépendant avec la moitié de Jérusalem pour capitale et qu'ils se rendent maintenant compte que cela n'aura pas lieu. »* Ce n'était pas *off*, en privé ou dans quelque conclave secret du Likoud, son parti ; ce fut dit haut et fort devant le Parlement israélien, en début de semaine. Et pour ceux qui n'auraient pas entendu il le répète dans la prochaine livraison de l'hebdomadaire américain *Newsweek* : *« Ce qui se passe aujourd'hui, c'est un réaménagement* [comprendre : à la baisse] *de ce que les Palestiniens peuvent espérer. »*

Le chef de la droite nationaliste israélienne poursuit une logique simple, facile à décrypter, méthodiquement mise en œuvre depuis janvier. A l'époque, après avoir longuement tergiversé, M. Nétanyahou s'était résolu à ordonner un retrait partiel de l'armée israélienne de la dernière grande ville de Cisjordanie qu'elle occupait encore, Hébron. Il s'agissait du minimum de concession territoriale auquel il ne pouvait échapper, sauf à renier la parole donnée par Israël et à se brouiller d'emblée avec la nouvelle administration Clinton. Il fallait montrer que le nouveau gouvernement, en dépit des procès qu'on lui avait fait ici et là, s'en tenait strictement aux accords d'Oslo. Ces accords que le Likoud abhorre, mais qui ont mis la paix sur les rails.

Mais ce geste accompli à la fureur d'une partie de la coalition de droite et d'extrême droite, chichement majoritaire à la Knesset, paraît n'avoir été destiné qu'à faire diversion. Dès le dernier blindé de Tsahal éloigné de la cité des Prophètes, Benyamin Nétanyahou, le vrai, l'homme de conviction, regagne son camp : celui qui se refuse absolument au principe « la paix contre les territoires » inscrit entre chaque ligne des accords d'Oslo, le camp de ceux qui entendent briser la dynamique du retrait israélien de Cisjordanie réenclenchée avec le départ d'Hébron.

*Alain Frachon*

*Lire la suite page 16 et nos informations page 4*



## Télé publique, publicité privée



JEAN-MARIE CAVADA

**ALORS QUE** la direction de France Télévision examine les conditions de réalisation d'un faux journal télévisé à usage publicitaire, une autre émission de France 3 est sujet à polémique. Utilisée à des fins commerciales, « La Marche du siècle » de Jean-Marie Cavada illustre les rapports ambigus que la télévision de service public entretient avec les sociétés de production privées.

*Lire page 29*


| | | | |
|---|---|---|---|
| International | 2 | Aujourd'hui | 23 |
| France | 6 | Jeux | 25 |
| Société | 10 | Météorologie | 25 |
| Régions | 13 | Culture | 26 |
| Horizons | 14 | Communication | 29 |
| Carnet | 18 | Abonnements | 30 |
| Entreprises | 19 | Radio-Télévision | 30 |
| Finances/marchés | 21 | Kiosque | 31 |


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 404 - 7,00 F

**ZAÏRE** Avant les négociations qui doivent s'ouvrir à la fin de la semaine en Afrique du Sud, le président Mobutu Sese Seko a avalisé, mercredi 2 avril, la désignation au poste de premier ministre d'Etienne Tshisekedi, l'un de ses plus farouches opposants. M. Tshisekedi, soixante-six ans, qui dès le début de la rébellion prônait le dialogue, a aussitôt annoncé qu'il allait envoyer une délégation à Goma, la *« capitale »* des rebelles. ● LE MOUVEMENT de Laurent-Désiré Kabila, qui l'avait mis en garde, a rejeté cette nomination. Un porte-parole de la rébellion a déclaré que si M. Tshisekedi *« veut conduire un navire en perdition, il faut qu'il apprenne à nager »*. ● SIGNE de la grande misère du Zaïre, les enfants condamnés à la rue. Pour mieux les abandonner, leurs familles, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins, les accusent de sorcellerie.

# M. Mobutu a nommé premier ministre un de ses plus farouches opposants

## Etienne Tshisekedi a aussitôt annoncé qu'avant les négociations en Afrique du Sud, il allait entamer des discussions avec les rebelles. Mais ceux-ci ont rejeté sa nomination. Ils l'avaient prévenu qu'ils le considéreraient comme un ennemi s'il acceptait le poste

**KINSHASA**
*de notre envoyé spécial*

La classe politique zaïroise a doté, mercredi 2 avril, le pays d'un nouveau premier ministre : Etienne Tshisekedi wa Mulumba, le chef de file de l'opposition radicale au régime du président Mobutu Sese Seko, a fini par faire l'unanimité au terme d'une semaine de débats souvent houleux.

L'acte constitutionnel, le texte régissant la vie du pays pendant la période de transition vers la démocratie, prévoit en effet que le premier ministre doit être choisi dans une famille politique autre què celle du chef de l'Etat, qu'il doit être accepté par la mouvance présidentielle, puis par le président de la République, avant d'être investi dans ses fonctions au cours d'une cérémonie au Parlement.

Dès l'annonce officielle de sa nomination dans des bulletins d'information diffusés par la radio et la télévision mercredi soir, M. Tshisekedi a indiqué qu'il allait dépêcher une délégation à Goma, le fief des rebelles dans le Kivu (est du pays), pour consulter l'Alliance des forces démocratiques de libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, avant de former un gouvernement d'union nationale. Cette délégation de l'UDPS sera conduite par Justine-Kasavubu, la fille de l'ancien chef de l'Etat (1960-1965).

L'accueil risque de n'être pas aussi chaleureux que le pense M. Tshisekedi. Les rebelles l'ont prévenu de longue date, lui demandant de ne pas accepter le poste de premier ministre de Mobutu, sous peine d'être considéré comme un ennemi. Mais, sûr de son bon droit, Etienne Tshisekedi est persuadé que M. Kabila entendra raison et rejoindra les schémas démocratiques de transition dessinés il y a cinq ans lors de la Conférence nationale souveraine (CNS)… comme s'il ne s'était rien passé depuis septembre 1996. Comme si M. Kabila n'avait pas conquis militairement près d'un quart du pays.

### ALLIANCES CONTRE NATURE

Le Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) avait destitué le prédécesseur de monsieur Tshisekedi, Léon Kengo wa Dondo, il y a une dizaine de jours, votant une sorte de motion qui violait aussi bien la Constitution intérimaire que le règlement intérieur du Parlement. M. Kengo, constatant qu'il ne bénéficiait plus d'aucun soutien, démissionnait le 24 mars. Il soulignait au passage que le président Mobutu n'avait pas voulu demander au HCR-PT de revoir sa copie. Le lendemain, le chef de l'Etat prenait acte de la démission du premier ministre et demandait à la classe politique de lui trouver un successeur.

Une tâche particulièrement difficile dans un pays gangrené par la corruption, le vol des deniers et des biens de l'Etat, et les trafics en tout genre. Partant du principe que plus le poste est élevé, plus il confère de privilèges, les places sont chères. Les candidats à la primature étaient donc légion. Chaque courant de l'Union sacrée de l'opposition radicale et alliés (Usoral) poussait son favori. Le premier ministre ne pouvant être choisi dans la majorité présidentielle, des alliances contre nature entre les courants de l'opposition et les diverses tendances des Forces politiques du conclave (FPC, mouvance présidentielle) sont apparues au grand jour.

Le Mouvement populaire de la révolution (MPR), l'ancien parti d'Etat du président Mobutu, a eu les yeux de Chimène pour la branche de l'Union des démocrates pour le progrès social (UDPS) dirigée par Etienne Tshisekedi. Les FPC ont flirté avec le courant de l'UDPS dirigé par Frédéric Kibassa Maliba, également président de l'Usoral. MM. Tshisekedi et Kibassa Maliba sont devenus de véritables ennemis politiques depuis le congrès de l'UDPS, en août 1994. Mais par calcul – ou par nécessité – après une semaine d'atermoiements, de magouilles et de manipulations grossières, l'Usoral, finalement réunie mardi 1er avril au Palais du peuple, le siège du HCR-PT, a sorti de son chapeau le nom d'Etienne Tshisekedi. Les branches divergentes de l'UDPS et les partis membres de l'Usoral ont joué la sagesse en l'absence du principal intéressé, resté chez lui à Limete, un quartier résidentiel de Kinshasa.

### « LE SPHINX DE LIMETE »

Il restait au président Mobutu à signer l'ordonnance de nomination de M. Tshisekedi pour que celui-ci devienne premier ministre. Une tâche dont le chef de l'Etat s'est acquitté mercredi après-midi après avoir reçu « le sphinx de Limete », comme la presse de l'opposition appelle M. Tshisekedi, dans sa résidence du camp militaire Colonel-Tshatschi. Le chef de file de l'opposition radicale a hésité avant d'accepter cette nomination. C'est la troisième fois qu'il accède à ce poste. En 1991, sous la pression des pays occidentaux, il est nommé premier commissaire d'Etat (premier ministre) par M. Mobutu, qui le limoge douze jours plus tard : M. Tshisekedi a refusé de voir en lui le garant de la Constitution. Elu premier ministre de la transition par la Conférence nationale souveraine (CNS) en août 1992, il est de nouveau démis de son poste en décembre par le président Mobutu. Une révocation qu'il n'a jamais acceptée.

Il considère ses successeurs comme des imposteurs et continue, depuis son éviction, à réunir un gouvernement parallèle tous les jeudis, sous une paillote érigée dans la cour de sa modeste résidence de Limete.

Il répète à ses visiteurs qu'il est le seul premier ministre légitime. Après la démission de M. Kengo, il avait fait savoir qu'il refuserait d'être nommé au poste de premier ministre, mais accepterait d'être restauré dans les fonctions que lui avait confiées la CNS. M. Tshisekedi est un homme carré, têtu, dont le manque de souplesse politique désespère ses propres partisans. Mais il incarne encore, pour les Zaïrois, l'opposition au régime du maréchal Mobutu qu'il a publiquement traité, à plusieurs reprises, de « *monstre humain* ». Il jouit d'une réelle légitimité populaire.

*Frédéric Fritscher*

## *Une coopération française « très ciblée »*

**Interrogé sur les relations entre Paris et Kinshasa, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, a précisé, dans un entretien accordé au *Figaro* et publié le 2 avril, que la reprise de l'aide française au Zaïre, en 1994, a été *« très ciblée »*. Elle avait été interrompue en 1991 à la suite de graves émeutes, alors que le président Mobutu semblait freiner le mouvement de démocratisation amorcé un an auparavant. Les Etats-Unis et la Belgique avaient également gelé leurs relations avec Kinshasa. M. Godfrain affirme que le *« redémarrage »* de la coopération française a été effectué *« en parallèle avec celle de la communauté internationale »* et que cette coopération a été *« strictement limitée à la société civile zaïroise »*. Il ajoute que l'envoi d'un chef de mission de coopération, en 1995, a eu lieu *« simultanément à la nomination d'un ambassadeur américain »*. Il souligne enfin que la *« coopération institutionnelle »* est réduite à deux *« opérations au caractère social avéré »* : la réhabilitation d'un hôpital et celle de la bibliothèque universitaire à Kinshasa.**

## *M. Léotard : un « triple échec » de la France*

**Le président de l'UDF, François Léotard, dénonce un *« triple échec »* de la France au Zaïre, déclarant notamment : *« Notre pays a donné l'impression de soutenir jusqu'au bout un régime largement discrédité. »* Dans un point de vue publié mardi 1er avril par *Le Figaro*, il explique : *« (Echec) tactique, parce que l'intégrité du Zaïre a été violée (…) pour la plus grande satisfaction (…) des Américains et des pays de l'Afrique anglophone (…) » ; « moral, parce que (…) notre pays a donné l'impression de soutenir jusqu'au bout un régime largement discrédité » ; « géopolitique enfin, parce que ce pays est, par sa position, un élément essentiel de la présence française sur le continent. »* Par la voix du député Richard Cazenave (Isère), le RPR a répliqué, s'interrogeant sur le point de savoir si *« notre pays doit déposer les présidents qui n'ont pas l'heur de plaire aux mutins »*. *« La vérité,* dit-il dans un communiqué, *réside dans le fait que, depuis 1993, la France a pour ligne de conduite d'appuyer les processus démocratiques et de ne jamais se substituer aux décisions qui doivent être prises par les Africains eux-mêmes (…). »***

# Qui veut jeter son enfant à la rue l'accuse de sorcellerie

**REPORTAGE**

Dans la capitale, ils sont dix mille enfants, comme Serge, à vivre dans la rue

**KINSHASA**
*de notre envoyé spécial*

Dégustations de Beaujolais nouveau, réveillons de fin d'année ou fêtes pascales, les deux grands hôtels de Kinshasa rivalisent d'ingéniosité pour séduire leur clientèle étrangère et la bourgeoisie kinoise. Les enfants européens, pour cause de grande tension et risques sérieux de dérapages, sont en vacances forcées sur le Vieux Continent. Pâques est donc un peu triste, cette année. Seuls des petits Zaïrois endimanchés cherchent leurs oeufs en chocolat dans les salons et jardins de l'Intercontinental. D'autres goûtent le « buffet pascal » du Memling, où un serveur déguisé en lapin jaune, bondissant de table en table, distribue des oeufs, tandis que l'orchestre attaque une rumba syncopée.

Passé le hall climatisé, sur le trottoir de l'hôtel, Serge guette sa proie. Surveillant du coin de l'oeil les gardes d'une compagnie privée de sécurité, il quémande : *« Papa, donne cinquante mille zaïres pour du pain. Papa, si tu donnes deux cent cinquante mille, je peux acheter des babouches. J'ai les pieds coupés de marcher sans chaussures. »* Le gamin et ses copains traînent dans le quartier, en plein cœur de Kinshasa. Ils vivent là. Trois pâtés de maisons, quatre ou cinq rues : leur territoire n'est pas très étendu, mais l'endroit est stratégique. Serge a l'oeil. Il observe les Blancs de l'hôtel et, quand il tend la main, c'est à coup sûr une pièce. Ils sont dix mille comme lui à vivre dans la rue. Trois mille cinq cents d'entre eux dorment le soir à la maison ; trois mille cinq cents autres vivent nuit et jour dans la rue, mais restent en contact avec leur famille ; quelque trois mille enfants sont en rupture totale avec leur milieu familial. *« La rue est leur chez-eux, la rue est leur seule famille »*, explique le Père Frank Roelants, un missionnaire belge arrivé au Zaïre en décembre 1960, directeur de l'Œuvre de reclassement et de protection des enfants de la rue (Orper).

### LE « BERGER HONORÉ »

Serge a douze ans. Ses parents sont partis pour l'Angola, l'abandonnant. Il prétend avoir de la famille dans une banlieue lointaine, mais il ne quitte pas le macadam du centre-ville. Il a longtemps dormi dans une station-service. Il préfère maintenant passer ses nuits sur le carreau d'une entrée d'immeuble, face au Memling. *« C'est plus sûr,* dit-il, *il y a les gardiens de l'hôtel. »* La bouille ronde, il porte avec fierté ses « claquettes » neuves à huit francs la paire. Le gosse n'est pas loquace.

Il s'est *« tapé »* l'internat du « Berger Honoré », un homme à plusieurs visages. Confit dans la religion, prêcheur invétéré, Honoré N'gbanda Nzambo est aussi le conseiller spécial du président Mobutu, chargé des questions de sécurité. C'est un fidèle parmi les fidèles. Cent quatre-vingt-douze enfants sont devenus *« des frères et sœurs »* de la communauté Amor Dei, animée par le pasteur Honoré. Ils passent leurs journées en prières et leurs soirées en veillées religieuses. *« J'étais prisonnier, là-dedans, j'ai préféré m'enfuir »*, confie Serge.

Le centre Gérard-Giezeman de l'Orper est noyé dans le quartier populaire de Kasavubu. Une quarantaine de jeunes de dix-sept à vingt ans vivent là. Tous sont scolarisés. *« Ils ont été retirés du circuit de la rue,* explique Simon Kinanga, l'administrateur du lieu. *Nous en avons cent soixante-cinq en rupture de famille, répartis en cinq centres, dont un réservé aux filles de quatre à dix-huit ans. »* En milieu ouvert, l'Orper est en contact suivi avec plus de huit cents jeunes. L'Œuvre a deux bureaux d'« écoute » dans des quartiers populeux. Deux points d'eau où les enfants peuvent se reposer, se laver et exposer leurs problèmes.

Les éducateurs de l'Orper organisent aussi des réunions hebdomadaires dans la rue. *« Nous recensons leurs problèmes et nous les aidons à trouver des solutions,* raconte le Père Frank. *Ces gosses subissent la vie, il faut les soutenir, les inviter à prendre leur destin en main en leur facilitant l'existence. En quatre ou cinq ans, on obtient de bons résultats. L'an dernier, sept cent quarante de ces jeunes ont défilé pour le 1er mai, il fallait voir comme ils étaient fiers. »* Simon Kinanga et le Père Frank, quand il s'agit de réussite, aiment citer le cas de Dieudonné Ndosimao, de la première promotion de l'Œuvre, qui a décroché un brevet de maçon, en 1986, avant d'être engagé dans une entreprise de construction où il est rapidement devenu contremaître puis chef de chantier. En 1993, il a créé sa propre société, embauchant à son tour huit anciens de l'Orper. *« Il s'est même marié à l'église »*, note Simon Kinanga.

Dieudonné Mualawala est directeur du centre Pekabo, antenne spécialisée dans l'accueil des jeunes de la rue de l'association zaïroise Aide à l'enfance défavorisée (AED). Il cite l'exemple d'un de ces jeunes devenu footballeur professionnel dans une équipe du championnat belge, après avoir été sélectionné par l'équipe nationale du Zaïre, les populaires Léopards. Par discrétion, il tait son nom. Cette étoile montante du football international a tout juste vingt ans, un père médecin, un avenir en or et un passé de galère. Il est l'un de ces nombreux enfants-sorciers jetés à la rue par leurs parents. Une pratique inconnue ailleurs en Afrique, continent de l'enfant-roi.

### URBANISATION ET PAUPÉRISATION

Au Zaïre, seuls les Lubas du Kasaï ont cette tradition de rejeter sur leurs bambins la responsabilité des maux qui les accablent et de les abandonner pour toujours. Les gamins doivent alors quitter leur quartier, leur ville, voire leur région, pour survivre. Le phénomène s'étend. Quelques enfants-sorciers viennent du Bas-Zaïre, du Bandundu, de l'Equateur et du Shaba. L'urbanisation et la paupérisation de la population sont des facteurs aggravants. La solidarité se dilue en ville, où les familles miséreuses ne peuvent plus nourrir leurs rejetons. Alors, pour s'en séparer, on invoque la sorcellerie. Ni les voisins ni les autres membres de la famille ne peuvent alors critiquer une décision relevant de la sagesse. En Afrique, on ne vit pas avec les sorciers. On les craint, on les fuit, on les brûle.

Le feuillage du médamier étend son ombre protectrice sur la cour du centre Pekabo, à Barumdu, quartier populaire de Kinshasa. Un grand escogriffe au torse musculeux suspend son linge aux branches les plus basses. Il vient régulièrement prendre une douche et faire sa lessive. *« Il avait six ou sept ans quand il est venu nous voir pour la première fois, en 1986 ; c'est un boxeur maintenant »*, dit Dieudonné, en tapant amicalement sur l'épaule du colosse. *« Celui-là est le fils d'un journaliste de* La Voix du Zaïre, *la radio nationale »*, ajoute-t-il, en désignant un adolescent au corps couvert de cicatrices boursouflées, stigmates d'anciennes brûlures.

Kajols a douze ans. Son père et sa mère sont partis pour l'Angola. Ils ne sont jamais revenus. *« J'ai habité avec mon grand frère. Mais il est chômeur, il n'y a rien à manger à la maison. Je suis parti m'installer dans la rue à Kingasani, près de l'aéroport »*, explique Kajols. Il a été à l'école ; il sait lire et écrire. Voir les avions atterrir et décoller toute la journée lui a donné de l'ambition : il veut devenir pilote ! Pour l'instant, il lave les assiettes des gargotes du marché et récupère un peu de nourriture. Au centre Pekabo, vivent aussi deux frères. L'un, âgé de seize ans, est cordonnier-maroquinier – *« il n'a pas son pareil pour fabriquer des chaussures en python »*, dit Dieudonné –, l'autre, onze ans, est cireur au marché. A la mort d'un père polygame, ils ont été recueillis par un grand frère, issu d'un autre mariage. Professeur de l'enseignement secondaire, il les a jetés à la rue en 1991, les accusant de sorcellerie.

A Pekabo, tous ne sont pas « sorciers » ou poussés à la rue par la misère. Il y a des fils de ministres, d'industriels, des enfants de couples divorcés, rejetés par les beaux-parents. Mais tous vivent d'expédients, de chapardages et de petits boulots. La rue, elle, les accepte. Ils se protègent les uns les autres, recréant une solidarité que le monde des adultes leur refuse.

*Frédéric Fritscher*

# Le FIS boycottera les élections législatives du 5 juin en Algérie

## Les responsables du parti islamique dissous dénoncent « un complot électoral »

**A l'inverse des principales formations politiques algériennes, le Front islamique du salut (FIS), dissous en mars 1992, a annoncé, mercredi 2 avril à Bruxelles, qu'il boycotterait les élections législatives algériennes prévues pour juin. L'ex-FIS plaide pour *« une solution négociée »* avec le pouvoir pour *« ramener la paix »*.**

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Au mois de novembre 1996, les principales formations de l'opposition algérienne (le Front islamique du salut, le Front des forces socialistes, le Parti des travailleurs ainsi que les « réformateurs » du Front de libération nationale, l'ex-parti unique) avaient organisé à Bruxelles une conférence de presse commune pour dénoncer le caractère *« liberticide »* du projet de Constitution proposé au référendum par le régime du président Liamine Zeroual.

Mercredi 3 avril, toujours à Bruxelles, Abdelkrim Ould Adda, porte-parole de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, est venu – seul – à la rencontre des journalistes, pour annoncer que son parti boycotterait les élections législatives prévues pour le 5 juin 1997 et qui doivent doter l'Algérie d'une assemblée élue après l'annulation, en janvier 1992, d'un scrutin remporté haut la main par le FIS. *« Le Front islamique du salut se trouve contraint au refus des élections préparées par le pouvoir militaire »*, a déclaré M. Ould Adda.

Le FIS estime qu'*« aucune des conditions objectives nécessaires à la tenue d'un scrutin libre et honnête »* ne sont réunies dans un contexte marqué, selon lui, par *« une dégradation jamais atteinte de la situation sécuritaire »* et la mainmise du pouvoir sur les médias. De son côté, le président Zeroual a promis que les élections se dérouleraient dans *« la transparence, la sérénité et la régularité »*.

Aux yeux des responsables du FIS à l'étranger, ce scrutin est *« un complot électoral »* fomenté par les *« putschistes »* (les militaires qui ont interrompu le processus électoral en décembre 1991). C'est donc un appel sans équivoque au boycottage des urnes qu'ils ont lancé, même si la formation islamiste comprend ceux qui participeront au vote *« par contrainte ou* [parce qu'ils ont subi] *des pressions concernant la sécurité et les moyens d'existence »*.

PAS DE CANDIDAT « INDÉPENDANT »

Le FIS, interdit en Algérie, ne présentera pas non plus de candidats « indépendants » sur les listes des autres formations de l'opposition qui, à l'image du FFS d'Hocine Aït-Ahmed, ont décidé – après bien des hésitations – de participer à ce scrutin. M. Ould Adda a cependant affirmé que le FIS restait attaché au *« contrat national »* signé à Rome en janvier 1995 avec les autres formations de l'opposition et que *« l'alliance stratégique avec ces partis »* n'était pas remise en cause par leur attitude différente à l'égard de ces élections.

Absent de la consultation, le FIS ne fera pas obstacle par la force au déroulement du scrutin par l'intermédiaire de son « bras armé », l'Armée islamique du salut (AIS) dont les effectifs, évalués à plusieurs milliers d'hommes, sont concentrés dans l'est et l'ouest du pays. Abdelkim Ould Adda a par avance rejeté la responsabilité de toutes les violences qui pourraient se produire durant la campagne électorale sur le Groupe islamique armé (GIA) et sur les forces de sécurité. *« L'AIS est une force militaire disciplinée qui reconnaît le primat de l'instance politique. Le GIA est composé de criminels et d'agents infiltrés de la sécurité militaire »*, a affirmé M. Ould Adda.

Le FIS avait, d'autre part, l'intention d'organiser, le 12 avril à Bruxelles, une « marche pour la paix » ; elle a été ajournée *sine die*. Certaines personnalités politiques belges, comme le sénateur socialiste Anne-Marie Lizin, s'étaient émues qu'on laisse défiler dans les rues de la capitale belge les soutiens de ceux *« qui égorgent les civils au sabre »*. Les négociations se poursuivent à ce sujet entre les responsables du FIS et François-Xavier de Donnéa, bourgmestre de Bruxelles, responsable de l'ordre public sur le parcours de la manifestation.

En fait, une sorte de *modus vivendi* semble s'être établi entre les autorités belges et les représentants du FIS en exil en Europe : une certaine liberté d'expression leur est accordée en échange d'une discrétion dans les manifestations publiques. L'opinion publique belge s'est émue ces dernières semaines de la découverte d'un stock d'armes apparemment destinées au GIA au domicile d'un armurier de Mons, à proximité de la frontière française.

*Luc Rosenzweig*

## *Le procès d'un chef présumé du GIA en Europe est reporté en raison d'une grève des avocats*

**Le procès de Djamel Lounici, trente-cinq ans, considéré comme l'un des responsables de l'approvisionnement en armes des maquis en Algérie, a été reporté au 16 mai en raison d'une grève des avocats du barreau de Naples. Présenté comme le coordonnateur des réseaux du Groupe islamique armé (GIA) en Europe, M. Lounici devait comparaître à partir de mercredi 2 avril devant le tribunal correctionnel de Naples pour trafic et usage de faux papiers et association de malfaiteurs.**

**Emprisonné en Italie depuis près de deux ans et en attente d'extradition vers la France, l'islamiste algérien, condamné à mort dans son pays, a été arrêté par la police italienne sur la base d'un mandat d'arrêt international lancé par Paris. Le procès de Naples pourrait durer *« plusieurs mois »*, estime-t-on de source judiciaire. Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière a interrogé Djamel Lounici dans sa prison de Naples, en décembre, une semaine après l'attentat à la station du RER Port-Royal à Paris, le 3 décembre 1996, qui a fait quatre morts. – *(AFP.)***

# Le Cambodge demeure apathique après l'attentat sanglant de Phnom Penh

## Un climat délétère s'installe dans le pays quatre ans après la mise en œuvre de l'accord de paix sous l'égide des Nations unies

**PHNOM PENH**
*de notre envoyé spécial*

Alors que les premiers corps de victimes étaient incinérés, dans l'émotion et la dignité, mercredi 2 avril, au Wat Langka de Phnom Penh, aucune manifestation n'était annoncée pour protester contre l'attentat du 30 mars dans la capitale du Cambodge (*Le Monde* du 1er avril). Les familles des victimes pleurent leurs morts, dont le nombre demeure entre quinze et vingt, et les condamnations pleuvent, à l'étranger comme sur place. Toutefois, soit par crainte, soit par résignation, le Cambodge demeure apparemment apathique face au plus grave acte de violence commis depuis les élections organisées par l'ONU en mai 1993.

Thomas Hammaberg, représentant des Nations unies pour les droits de l'homme au Cambodge, a exprimé mardi de *« sérieuses inquiétudes »* sur la *« possibilité d'une enquête professionnelle »* par la commission gouvernementale chargée de rechercher les auteurs de l'attentat qui a failli coûter la vie à Sam Rainsy, président du PNK (Parti de la nation khmère) et adversaire le plus déterminé du PPC (Parti du peuple cambodgien), qui partage le pouvoir avec le Funcinpec royaliste.

Un témoin, cité par le PNK, a affirmé qu'un lanceur de grenade se serait enfui en traversant le Wat Botom, une pagode proche du lieu de l'attentat – seul accès ouvert à un petit quartier réservé à des personnalités du PPC. Les poursuivants, a-t-il dit, se sont heurtés à des soldats en armes qui leur ont ordonné de faire demi-tour. Mais ce premier indice a déjà été rejeté par le PPC.

A l'exception de Sam Rainsy, qui qualifie le PPC de *« fantoche du Vietnam »*, peu de gens souhaitent un bras de fer avec un mouvement qui conserve le contrôle d'une bonne partie de l'armée et de l'administration. Après avoir dénoncé la *« barbarie »* de l'attentat, le prince Norodom Ranariddh, président du Funcinpec royaliste et premier premier ministre d'un gouvernement dont Hun Sen (PPC) est le deuxième premier ministre, a déclaré mardi que les Cambodgiens perdront *« confiance dans leur gouvernement »* si le nécessaire n'est pas fait pour retrouver les meurtriers. *« Croyons-nous pouvoir tenir en 1998 des élections que l'on pourrait qualifier de démocratiques »* dans une telle atmosphère ?

Cependant, la première conséquence de l'attentat sera de mettre probablement un terme à toute manifestation publique autorisée de l'opposition. Ces derniers mois, Sam Rainsy en avait organisé une quinzaine. Alors que le PPC réclame une enquête sur les responsabilités des organisateurs de la manifestation du PNK, il serait étonnant que la police fournisse de nouvelles autorisations, hors campagne électorale légale, à un parti affaibli. Des réunions entre le Funcinpec et le PNK, qui ont formé en février un Front uni national (FUN), ne paraissent avoir abouti, pour l'instant, à aucun résultat concret. Il ne semble pas être question de remettre en cause la coalition gouvernementale entre le Funcinpec et le PPC.

Ce dernier ne donne pas l'impression de se désunir. En outre, les canaux avec le roi, en convalescence à Pékin, et d'autres acteurs de la vie politique ne sont pas coupés, en dépit d'une controverse sur le rôle des princes, que Hun Sen a menacé d'interdire de politique, ce qui ne semble pas acquis. Le PPC exige une application stricte d'une Constitution qui lui est favorable. Il veut conforter la légitimité internationale que lui donne la monarchie par la tenue d'élections prévues d'ici à fin 1998. Certes, il fait des concessions à ses partenaires-adversaires, mais rarement sur l'essentiel. En tout cas, si le Cambodge n'est pas sorti d'un système autoritaire, un gouvernement dominé par une diaspora n'y a pas vu le jour et ne semble pas près de le voir.

*Jean-Claude Pomonti*

## *Un Français assassiné au cœur de la capitale*

**Eric Ambroise, un restaurateur français établi à Phnom Penh, a été assassiné, mercredi 2 avril, dans la capitale cambodgienne. Originaire d'Avignon, M. Ambroise était le patron du Cactus, un restaurant fréquenté par la communauté française de Phnom Penh. Il a été tué de trois balles dans la tête, au moment où il approchait de sa voiture garée près d'un autre restaurant. Selon une source policière, ce meurtre ressemble à *« un contrat »*. Il pourrait être lié au sanglant attentat qui vient d'endeuiller la capitale et dont M. Ambroise a été un témoin. *« Il est possible qu'il ait vu quelque chose »*, a indiqué un enquêteur, ajoutant qu'au moins une personne blessée lors de l'attentat le fut par balle. Selon les amis du restaurateur à qui il s'était confié, M. Ambroise avait vu, après l'attentat, deux policiers poursuivre deux personnes en leur tirant dessus.**

# *Hongkong entre gouaille et dérision, à la veille de la rétrocession*

**HONGKONG**
*de notre envoyé spécial*

Ce fut toujours, ici, le royaume du gadget. La rétrocession en cours, rendant la Chine propriétaire du territoire, semble décupler l'imagination sur le mode ironique. En plein centre de Hongkong, peut-être l'endroit le plus crucialement situé, le quai d'embarquement du Star Ferry qui relie l'île Victoria à la péninsule continentale de Kowloon, une grande affiche nargue à sa manière les prochains propriétaires des lieux. On y voit, dans un style réminiscent du réalisme socialiste, sur fond évidemment rouge, un « prolétaire » en casque de chantier, peut-être un mineur, armé d'un téléphone mobile, souriant à l'avenir sous un slogan publicitaire qui affirme que *« les véritables révolutions »* partent toujours *« des profondeurs »*. Il s'agit d'une réclame pour une nouvelle compagnie de téléphonie, logiquement baptisée New T&T.

Depuis longtemps, Hongkong vit ainsi dans une certaine atmosphère de gouaille, savoureux contrepoint à l'univers politique empesé qui va en prendre prochainement possession. Ici, on rigole et on en fait de l'argent. Cela va des boîtes de nuit les plus « branchées » – le 1997, par exemple – aux gadgets et souvenirs politiquement incorrects – T-shirts évoquant la rétrocession sur tous les tons, du rayonnant au sarcastique tant envers Pékin qu'envers Londres... A l'aéroport, des petits malins ont mis en vente une boîte de conserve d'« air colonial », estampillée d'une étiquette rétro où s'étale en anglais la garantie absolue : *« Contenu : 100 % de pompeux »*.

« UN PAYS, AUCUN SYSTÈME »

Au fur et à mesure que se rapproche l'échéance du 1er juillet, on en arrive évidemment à frotter le nerf le plus sensible : le fameux principe *« un pays, deux systèmes »* voulu par Deng Xiaoping. *« Un pays, un système à deux livres »*, annoncent les auteurs anglo-saxons de deux opuscules voulant fournir au visiteur les rudiments de survie dans les deux langues locales opérationnelles, le cantonais et le mandarin.

Politiquement, les pessimistes prédisent *« Un pays, un système »* : il est difficile d'envisager que Pékin laisse durablement les choses en l'état. C'est une réponse à des impertinents du continent – où l'humour s'affirme lui aussi à la faveur de l'assouplissement – pour qui la Chine, entrée *de facto* dans le post-communisme sans idéologie de substitution, se dirige vers *« un pays, aucun système »*.

La marchandise, elle, s'en moque dans la plus complète irrévérence. Une réédition du *Petit Livre rouge* de Mao, imprimée à San Francisco, se vend environ quatre-vingts fois plus cher qu'autrefois sur le continent, quand l'ouvrage en question était la bible obligée et unique de près d'un milliard d'hommes. Il n'y a pas si longtemps qu'une styliste hongkongaise faisait beaucoup d'argent avec des vêtements imprimés du portrait d'un Mao Zedong affublé de couettes.

Des tentatives d'insolence commerciale de ce type sur le continent ont souvent abouti à des remontrances sérieuses pour leurs auteurs. Un pays, deux systèmes ? A Hongkong, la formule se vérifiera à l'usage. Un pays deux mentalités, à coup sûr. La politique et la marchande. Pour le moment en tout cas.

*Francis Deron*

# La Chine s'intéresse à l'avion français Rafale

**A QUELQUES JOURS** du voyage officiel, du 5 au 10 avril, à Pékin et à Shanghaï, du ministre français de la défense, Charles Millon, la revue spécialisée britannique *Flight International* écrit que la Chine étudie la possibilité d'acheter des avions de combat Rafale, équipés de réacteurs M 88. Des discussions ont eu lieu récemment encore avec Dassault-Aviation et avec la Snecma française, selon le correspondant de cet hebdomadaire, qui fait état du séjour d'experts chinois en France et français à Pékin.

Les deux groupes aéronautiques en question, depuis Paris, ne font aucun commentaire, trop impliqués qu'ils sont présentement avec Taïpeh. Au ministère français de la défense, on avance que la France est engagée en matière d'armement avec Taïwan, notamment pour la vente de soixante Mirage 2000-5, dont une dizaine sont en voie de livraison, et que des négociations sur ce sujet ne sont pas à l'ordre du jour avec Pékin. D'autres secteurs de coopération, dit-on au cabinet de M. Millon, peuvent être esquissés à l'occasion de la visite, en mai, de Jacques Chirac.

*Flight International* croit néanmoins savoir que, dans cette affaire, la Chine est davantage intéressée par la technologie du réacteur M 88 de la Snecma française que par le Rafale lui-même. L'armée de l'air chinoise a en projet le développement de plusieurs avions de combat, le F-10 et le FC-1 notamment. Le premier de ces appareils est un programme auquel les Israéliens apportent leur contribution, tandis que le second pourrait être propulsé par des réacteurs russes.

CONCURRENCER LA RUSSIE

La Chine produit par ailleurs des Soukhoï Su-27 sous licence de la Russie. Des sources à Pékin citées par *Flight International* font état de la volonté des Chinois de trouver, à travers le M 88 de la Snecma française, une option qui leur permettrait de concurrencer la technologie russe et de disposer à terme d'un moyen indépendant de fournitures stratégiques qui les ferait s'émanciper.

A ce jour, la France a commandé ferme treize Rafale de série, livrables à partir de 1999, pour les besoins de son armée de l'air et ceux de son aéronautique navale. Elle se prépare à conclure, avant l'été, un contrat portant sur l'achat groupé de quarante-huit autres exemplaires, moyennant l'assurance des industriels de diminuer leur coût de 10 %.

*Jacques Isnard*

## Les Etats-Unis étudient l'hypothèse d'un sommet pour le Proche-Orient

**WASHINGTON.** Invités par de nombreux pays à relancer les négociations israélo-palestiniennes stoppées par la décision israélienne de construire une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, les Etats-Unis ont indiqué, mercredi 2 avril, par la voix du porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, qu'ils examinent *« un certain nombre d'idées »*, dont celle d'un sommet à trois auquel participeraient Bill Clinton, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat. Alors qu'un jet de cocktail molotov a blessé treize soldats israéliens, mercredi en Cisjordanie, l'administration américaine a été la cible de James Baker, ancien secrétaire d'Etat, qui s'est déclaré *« déçu par le fait que mon gouvernement soit capable de mettre son veto à des résolutions du Conseil de sécurité* [de l'ONU] *après s'être levé pour dire qu'il était opposé aux activités »* de colonisation. S'*« il n'y a pas d'excuses pour les bombes* [de terroristes palestiniens], *il n'y a pas d'excuses non plus pour les bulldozers »* utilisés pour la construction de la colonie de Har Homa, a ajouté M. Baker. Enfin, plusieurs personnalités françaises, parmi lesquelles Rony Brauman, Yves Lacoste, Edgar Morin, Paul Thibaud et Pierre Vidal-Naquet, ont signé une pétition contre le projet de Har Homa.

## Le président du Parlement chinois veut renforcer l'état de droit

**PARIS.** Qiao Shi, président du Parlement chinois et numéro trois du régime de Pékin, affirme dans un entretien accordé au *Figaro* du jeudi 3 avril sa volonté de renforcer l'état de droit en Chine. *« Il faut,* dit-il, *institutionnaliser la démocratie »*. M. Qiao se prononce ainsi pour la nécessité de *« définir exactement le statut de l'armée dans les structures de l'Etat »* et précise que le président de la commission militaire centrale de l'Etat – commission dont l'actuel président est Jiang Zemin – est responsable devant le président de l'Assemblée populaire nationale. Ces propos – largement diffusés à Pékin avant même leur publication par *Le Figaro* – avaient fait la « une » mardi 1er avril de la presse hongkongaise qui y a vu un défi lancé par M. Qiao à Jiang Zemin, le successeur de Deng Xiaoping.

## Suicide de l'ancien correspondant à Washington de l'agence officielle chinoise Xinhua

**PÉKIN.** Un journaliste chinois, chef du bureau de Washington de l'agence officielle Chine nouvelle (Xinhua) jusqu'au mois de mars, s'est suicidé en fin de semaine dernière dans son appartement de Pékin, révèle jeudi 3 avril le *New York Times*. Selon le quotidien américain, qui cite sous le couvert de l'anonymat certains de ses collègues, Wei Guoqiang avait été rappelé dans la capitale chinoise après la découverte, à Washington, de son projet de demander l'asile politique aux Etats-Unis. Depuis son retour, M. Wei était tenu au secret dans son appartement mais il aurait profité d'un moment d'inattention de la personne chargée de sa surveillance pour se pendre dans la salle de bains. Ces informations ont été formellement démenties par l'agence Chine nouvelle. – *(AFP.)*

## Accord franco-italo-britannique sur la frégate « Horizon »

**PARIS.** Après d'âpres discussions (*Le Monde* des 14 et 26 mars), la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont réduit leurs divergences et sont parvenus, mercredi 2 avril, à Paris, à un accord sur la définition, c'est-à-dire les performances, du système d'armes de leur future frégate anti-aérienne commune, baptisée « Horizon ». C'est finalement l'option britannique qui l'a emporté, à savoir la capacité du système Paams (principal anti-air missile system), dérivé du missile franco-italien Aster, à couvrir une vaste zone maritime ou un convoi de navires, et pas seulement à protéger une escadre autour d'un porte-avions comme Paris et Rome le concevaient. Les trois pays ont précisé aux industriels concernés (British aerospace, GEC, Siemens Plessey, Aerospatiale, Thomson-CSF et Alenia) que le projet a *« un coût plafond »* qu'il leur faudra respecter.

### DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : une centaine d'islamistes armés** ont été tués dans une offensive engagée par les forces de sécurité depuis samedi en Kabylie (100 kilomètres à l'est d'Alger), indique jeudi 3 avril le quotidien *El Watan*. Le journal précise que l'opération se poursuivait toujours jeudi et qu'elle a permis notamment de découvrir et de détruire un *« hôpital de campagne »* et la destruction d'un *« important laboratoire de fabrication de bombes »*. Les forces de sécurité ont engagé des troupes héliportées pour venir à bout du *« maquis le plus impénétrable du pays »*, situé dans la forêt de Sidi Ali Bounab, entre Tizi Ouzou, Dra Ben Khedda et donnant sur les villes voisines de Dra El-Mizan et Bouira, précise encore *El Watan*. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le journaliste et éditeur** Zal Zadeh, directeur du magazine *Meïar* (Critère) publié à Téhéran, a été retrouvé mort dans une rue de la capitale, quelques jours après avoir été porté disparu début mars, affirme le Comité iranien contre la répression et le terrorisme d'Etat, dans un communiqué publié mercredi 2 avril à Paris. D'après le médecin légiste, son corps était criblé de coups de couteaux, indique le Comité, selon lequel l'épouse du journaliste a été menacée par les agents des renseignements du régime iranien pour la dissuader de divulguer la nouvelle de sa disparition.

■ **HONGRIE : la France livrera** à la Hongrie, pour 100 millions de dollars (environ 560 millions de francs), de missiles sol-air Mistral à courte portée. Ce missile est conçu par le groupe Matra. La Hongrie est le vingt et unième pays client du Mistral sous toutes ses formes, l'engin pouvant être monté sur des blindés, des batteries fixes ou des navires.



# Paris souhaite que la République tchèque intègre le plus rapidement possible l'OTAN et l'UE

## Jacques Chirac l'a réaffirmé à Prague au président Vaclav Havel

**Le président français achève, jeudi 3 avril à Prague, une visite d'Etat de deux jours en République tchèque, placée sous le signe d'*« un resserrement des liens »* entre Paris et Prague et de la volonté d'accorder aux Tchèques une *« place éminente »* dans la future architecture européenne. Depuis septembre 1996, Jacques Chirac s'est rendu tout à tour en Pologne, en Hongrie et en Roumanie.**

**PRAGUE**
*de notre envoyée spéciale*

C'est à un pays déjà presque membre de l'Union européenne et pas seulement candidat à l'entrée que Jacques Chirac est venu rendre visite à Prague. Il l'a souligné dans l'entretien qu'il a eu, mercredi 2 avril au Château, avec le président Havel comme dans le discours qu'il prononçait, jeudi matin, devant les deux chambres réunies du Parlement tchèque. Si l'Union européenne respecte le calendrier qu'elle s'est fixé à elle-même en achevant sa réforme en juin – et Jacques Chirac le croit –, elle entamera dès janvier 1998 des négociations avec la République tchèque en vue d'une adhésion qu'il souhaite voir réalisée en l'an 2000.

Le long purgatoire que François Mitterrand avait eu l'imprudence d'annoncer aux pays d'Europe centrale s'émancipant du communisme n'aurait ainsi duré qu'une dizaine d'années, et en disant, jeudi au Parlement, son admiration pour la rapidité et l'ampleur des progrès accomplis par la République tchèque, M. Chirac voulait sans doute effacer le souvenir de la sombre prédiction de son prédécesseur. Rendant hommage à l'œuvre personnelle de Vaclav Havel, fondateur, il y a vingt ans, du mouvement de la Charte 77, le président de la République a souligné le profond ancrage de ce pays dans la démocratie. Mais aussi l'impressionnante mutation de son économie : *« L'économie tchèque est désormais en mesure d'adopter les règles de l'Union européenne et les disciplines qu'elle impose »*, a-t-il dit. Jacques Chirac a pris soin aussi de réaffirmer qu'il approuve sans réserve la perspective de l'entrée prochaine de la République tchèque dans l'OTAN, avec la première vague des pays candidats.

**UN PARTENAIRE SCEPTIQUE**

Toute ambiguïté est donc levée quant au souhait de la France de voir Prague intégrer aussi vite que possible ces deux structures occidentales. Cela fait disparaître le motif majeur du malaise qui bridait les relations entre les deux pays sous le précédent septennat. Cela étant, le dialogue entre *« partenaires »* européens, que Jacques Chirac a voulu inaugurer avant l'heure avec les dirigeants tchèques, reste un dialogue difficile. La République tchèque, de son côté, n'est pas, en effet, dépourvue d'ambiguïté : ce partenaire nouveau de la famille européenne est d'une certaine manière un partenaire sceptique vis-à-vis de l'Europe, ou du moins à l'égard de la vision qu'on en défend à Paris.

Pour les Tchèques, la priorité des priorités est l'entrée dans l'OTAN. Vaclav Havel s'est efforcé, mercredi, d'expliquer à son homologue français que cette importance attachée aux questions de sécurité est un sentiment profond partagé par l'ensemble de la société tchèque, et pas seulement une option atlantiste de ses dirigeants. Jacques Chirac a essayé, jeudi, au Parlement, de trouver les mots pour enrayer ce profond scepticisme tchèque. Au nom de l'Europe, il a fait amende honorable pour les accords de Munich, en 1938 : *« Pour toute une génération, la mienne, cette démission honteuse de la démocratie est considérée comme la plus grande erreur. »* Il a exprimé sa compassion pour les drames que connut ensuite la Tchécoslovaquie : celui de 1948, *« le coup de force qui la soumet pour plus de quarante ans à une nouvelle oppression et l'interdit d'Europe »*, et celui de 1968, *« le Printemps de Prague implacablement brisé »*.

Il est peu probable cependant que des mots suffisent dans un pays ayant connu de tels traumatismes historiques et qui a aujourd'hui tendance à se tourner d'abord vers ceux qu'il perçoit comme la garantie la plus fiable, à savoir les Etats-Unis. Vaclav Havel a fait valoir, mercredi, que l'entrée prochaine dans l'OTAN, en donnant à son pays un plus fort sentiment d'appartenance à l'Europe occidentale, faciliterait selon lui sa préparation à l'entrée de l'Union européenne. Il a en outre évoqué la nécessité d'une coopération avec la Russie, y compris sur les questions de sécurité, en des termes qui ne sont pas très éloignés du discours officiel de la France (ni d'ailleurs maintenant de celui des Etats-Unis). Enfin, il a pris soin d'exprimer son soutien à la position de Jacques Chirac sur l'un des points qui lui tiennent à cœur au sujet de l'élargissement de l'OTAN : le fait d'inclure la Roumanie dans la première vague des nouveaux adhérents.

Il reste que Prague est encore très loin de devenir un allié de la France dans l'affirmation d'une identité européenne de défense. Le premier ministre, Vaclav Klaus, en particulier, est considéré à Paris comme un eurosceptique à la britannique, partisan du libre marché européen mais assez peu soucieux d'intégration politique. Dans l'entretien qu'il devait avoir avec lui ce jeudi, M. Chirac s'apprêtait à plaider pour sa vision plus exigeante de l'Europe auprès d'un partenaire déjà indocile.

*Claire Tréan*

# L'accord Russie-Biélorussie, un enjeu énergétique et militaire

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

Les présidents Boris Eltsine et Alexandre Loukachenko *« ont voulu faire peur à l'OTAN, mais ils ont surtout effrayé les Russes »*, a souligné le quotidien *Moskovskii Komsomolets* après la signature au Kremlin de l'accord créant une *« Union »* russo-biélorusse (*Le Monde* du 3 avril). Précédé d'une campagne médiatique qui a obligé le Kremlin à réviser sa portée à la baisse, l'accord, pour l'instant symbolique, est commenté sous deux aspects en Russie.

Ses partisans soulignent son intérêt géopolitique comme riposte à l'élargissement de l'OTAN ; ses adversaires déplorent ses conséquences pour Moscou en termes d'image, ou, s'il devait être suivi d'effets, en termes financiers. Ceci intervient au moment où le directeur du FMI, Michel Camdessus, est à Moscou pour annoncer le maintien de son soutien à une Russie en crise financière. Dans tous les cas, la saga médiatique qui a précédé la signature a montré que le nouveau gouvernement russe, qui se targuait d'être une « équipe unie », reste celui de deux camps, ce qui permet au président de manœuvrer librement.

*« Il aurait été plus honnête d'avouer qu'il s'agit, avant tout, d'un accord politico-militaire qui pourrait devenir économique »*, a avoué pour sa part Alexandre Chokhine, un proche du pouvoir. Selon lui, l'accord permettra à Moscou de profiter de la révision du traité CFE sur les armes conventionnelles en Europe, pour déployer de nouveaux chars en Biélorussie ; et de menacer d'y réinstaller ses systèmes nucléaires au cas où l'OTAN persisterait dans son refus de s'engager formellement à ne jamais déployer les siens en Pologne.

**« DÉVALUER L'UKRAINE »**

Un des promoteurs de l'accord côté russe, le conseiller présidentiel Sergueï Karaganov, renchérit : *« L'OTAN sait qu'elle fait une chose pas très jolie à l'égard de la Russie, ce qui offre à celle-ci une opportunité »*, déclare-t-il, estimant que l'Occident ne va guère protester contre cet élargissement russe vers l'ouest. Il faut en profiter maintenant, ajoute-t-il, *« car l'an prochain, il sera trop tard : les tendances à la désintégration au sein de la CEI sont trop fortes »*. Il estime que la Russie n'a pas les moyens d'« acheter » une intégration de l'Ukraine (50 millions d'habitants), alors qu'en intégrant la Biélorussie (10 millions), elle *« dévalue l'Ukraine aux yeux de l'Occident »*.

En effet, explique-t-on au Kremlin, le gazoduc en construction en Biélorussie, qui pourrait doubler les exportations russes vers l'Europe, rendra celles-ci invulnérables au « chantage » qu'exerce l'Ukraine, seule voie de transit actuelle de ce gaz. A condition que Minsk soit mise en situation de ne jamais pouvoir faire de même. C'est pourquoi le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, protecteur de Gazprom, a poussé à la signature d'un accord contraignant avec la Biélorussie, sans en informer, dit-on, ses nouveaux adjoints libéraux M. Tchoubaïs et M. Nemtsov. Ces derniers ont alors alerté leurs amis dans les médias qui ont dénoncé le danger de voir le *« dictateur »* Loukachenko, redoutable populiste, être un jour élu président d'un futur Etat russo-biélorusse réunifié par les communistes et autres nationalistes pan-laves auxquels ne manque qu'un leader charismatique. L'hypothèse a fait sourire M. Karaganov, qui a demandé à son interlocuteur, Evgueni Kisselev, présentateur vedette de la chaîne NTV, comment *« vous et nous, qui avons gagné les élections en Russie et réussi à neutraliser Alexandre Lebed, pourrions craindre un Loukachenko ? »*.

En attendant, Boris Eltsine a fait en sorte que la montagne accouche d'une souris : l'accord, qui préserve *« pour l'instant la souveraineté des deux Etats »*, a-t-il dit, sera discuté publiquement et corrigé avant d'être envoyé pour ratification aux Parlements, le 15 mai.

*Sophie Shihab*

### *Le premier ministre russe révèle son patrimoine*

**Suite à notre article sur le patrimoine du premier ministre russe (*Le Monde* du 29 mars), à la demande de la Douma, le porte-parole du gouvernement, M. Chabdourassoulov a précisé, mercredi 2 avril, que Viktor Tchernomyrdine percevait un salaire mensuel de 4,04 millions de roubles (quelque 4 000 francs). En 1996, il a acquitté *« 9,9 millions de roubles* (moins de 10 000 francs) *au titre de l'impôt sur le revenu »* et ne possède *« ni palais, ni datcha, ni actions de Gazprom »*. Dans notre article du 29 mars, nous avons toutefois malencontreusement attribué à John Deutch, ancien directeur de la CIA et à Louis Freeh, directeur du FBI, une affirmation selon laquelle la fortune de M. Tchernomyrdine était passée, en quatre ans, de 28 millions à 5 milliards de dollars. Ces propos ont bien été tenus à l'occasion des auditions de M. Deutch et M. Freeh devant la Chambre des représentants, le 30 avril 1996, mais ils émanaient de Henry Hyde, représentant de l'Illinois, sous forme de question à John Deutch qui avait répondu : *« Je souhaiterais aborder ce point ailleurs »*.**

# L'envoi d'une force multinationale en Albanie divise la classe politique italienne

**ROME**
*correspondance*

La majorité gouvernementale italienne a volé en éclats, mercredi 2 avril, à propos de l'envoi de la force multinationale en Albanie, dont Rome assurera le commandement. Romano Prodi se retrouve soutenu par la droite, et lâché par l'extrême gauche. Au cours d'une visite éclair et fort spectaculaire dans la matinée à Girokastër (sud de l'Albanie), le président du conseil avait pourtant pu faire le point, mercredi, avec son homologue, Bashkim Fino, qui considère toujours que la mission internationale est indispensable et urgente.

La question de l'opportunité de la présence de soldats italiens dans le sud de l'Albanie avait été soulevée après la catastrophe de vendredi 28 mars, qui avait entraîné la disparition de 87 réfugiés albanais à la suite du naufrage d'un bateau heurté par une corvette de la marine italienne. Le président du conseil a été rassuré à ce sujet : aucune menace ne pèse sur l'Italie pour ce qui s'est passé. Le comité des insurgés de Vlora, ville d'où était parti le bateau, a même invité le chef du gouvernement à leur rendre visite, et celui-ci a accepté.

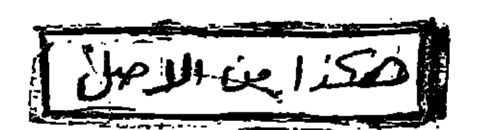
**« RENONCER À LA MISSION »**

En ouvrant le débat devant le Parlement sur la participation italienne à la mission internationale, le président du conseil a lancé un appel à toutes les forces politiques afin qu'elles le soutiennent, car, a-t-il estimé, *« il s'agit d'une mission à risques, et difficile »*, dont le but est de *« rendre au peuple albanais sa confiance dans l'avenir »*. Les néocommunistes, qui font pourtant partie de la majorité de centre gauche, ne l'entendent pas ainsi. Selon Fausto Bertinotti, le secrétaire de Refondation communiste, il faut, en l'absence de conditions favorables, *« renoncer à la mission »*. Les Verts ont aussi émis des réserves, alors que les centristes demandent une réunion pour vérifier l'état de l'alliance. Massimo d'Alema, le chef du PDS (principale formation de la majorité), a quant à lui estimé que *« l'Italie ne pouvait pas faire marche arrière »*. A chacun, à l'intérieur de la majorité, d'assumer ses propres responsabilités.

La défection des néocommunistes sur une question de cette importance risque de compromettre l'équilibre déjà fragile de la coalition. D'autant plus que l'opposition de droite a offert son soutien à la mission, tout en critiquant le gouvernement sur la gestion de la crise albanaise. Silvio Berlusconi, qui avait rendu visite le jour de Pâques aux rescapés du naufrage et s'était montré très ému devant les caméras, a ainsi demandé la démission du ministre de la défense. Rome et Tirana ont d'autre part signé, mercredi, un protocole instituant un dispositif de surveillance maritime s'étendant jusqu'à proximité des ports albanais. Désormais, les unités italiennes auront, à bord, des officiers de liaison albanais, et pourront intervenir au moment même du départ des bateaux de réfugiés.

Mais les polémiques continuent. Selon Vittorio Foa, l'une des personnalités les plus représentatives de la gauche, celle-ci a montré toutes ses limites en ne réagissant pas à ce dramatique événement et en abandonnant à la droite, dans la crise albanaise, le terrain qui est pourtant le sien : celui de la solidarité internationale.

*Salvatore Aloïse*



338
315 +

# Le conflit sur les viandes et les volailles alourdit le contentieux entre les Etats-Unis et l'Europe

## Les Quinze estiment insuffisantes les mesures sanitaires américaines

**La nouvelle guerre transatlantique qui vient d'éclater sur les viandes et les volailles sanctionne l'échec des négociations menées pour parvenir à des accords d'équivalence sur les normes sanitaires dans les abattoirs. Pour Bruxelles, il s'agit d'une affaire de santé publique. Ce conflit marque un épisode supplémentaire dans le conflit permanent opposant les Etats-Unis à l'UE sur la politique agricole commune.**

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Embargo européen sur les importations de volailles américaines, représailles américaines sur les exportations communautaires de produits à base de porc, principalement les jambons danois : le dernier litige transatlantique, qui alourdit un contentieux déjà chargé, marque l'échec de négociations engagées depuis plusieurs mois entre Washington et Bruxelles pour l'adoption d'accords d'équivalences vétérinaires.

Le principe de ces accords d'équivalence avait été retenu lors de la conclusion de l'Uruguay Round, pour éviter que les différences de normes sanitaires ne constituent un obstacle au commerce. Il s'agit de faciliter les échanges, tout en restant attentif à la défense des intérêts des consommateurs. Le blocage actuel est dû au rejet par les Américains des normes – considérées comme trop strictes – appliquées par l'Europe à la production de volaille.

**SANTÉ PUBLIQUE OU COMMERCE**

Les Etats-Unis ont en la matière une approche toute différente de celle appliquée en Europe, où de sévères règles d'hygiène doivent être respectées à chaque étape du processus de production. Outre-Atlantique, on se contente d'une décontamination par bains chlorés à la fin de la chaîne de production. *« D'après nos scientifiques, un tel système n'est pas tout à fait étanche et, par ailleurs, nous nous posons des questions sur la sécurité d'utilisation du produit utilisé pour la décontamination »*, a expliqué Gerry Kiely, le porte-parole de Franz Fischler, le commissaire européen chargé des affaires agricoles.

Les abattoirs américains pourraient adapter leurs équipements au normes de l'UE. Mais, compte tenu de leur faible volume d'exportation vers l'Europe, d'une valeur d'environ 45 millions de dollars par an, ils rechignent à consentir cet effort. *« Les services de la Commission ont fait récemment une inspection aux Etats-Unis, aucun des abattoirs contrôlés ne respectait nos normes. »* Conformément au mandat que lui avaient confié, non d'ailleurs sans réticence, les ministres de l'agriculture des Quinze lors de leur session de mars, la Commission a proposé d'accorder un délai aux industriels américains – six mois, au maximum – pour qu'ils mettent leurs installations à niveau. Washington a refusé.

Après l'annonce des représailles américaines, on n'excluait pas, mercredi 2 avril à Bruxelles, la possibilité de trouver encore un compromis, en espérant que les Américains accepteraient finalement de bouger. *« Nous ne voyons pas comment accepter un tel système* [la méthode américaine de décontamination] *qui comporte pour le consommateur des risques tout à fait injustifiés »*, a fait valoir, lors de la réunion de la Commission, M. Fischler. Klaus van der Pas, le porte-parole du collège, a mis ensuite les points sur les « i » : *« Nous avons assisté récemment en Europe à une levée de boucliers sur des dossiers concernant les consommateurs et nous prenons cela très au sérieux. »* La « crise de la vache folle » laisse des traces...

**DEVANT L'OMC**

La Commission souligne qu'il s'agit là, dans son esprit, d'une affaire de santé publique, et non d'un dossier commercial traditionnel. Les Américains s'emploient à accréditer l'idée inverse. Leur situation n'est pas forcément idéale. *« Dans ces négociations d'accords d'équivalence sanitaire, d'autres pays ont eu des difficultés avec les Etats-Unis ; pour plusieurs clients des Américains, il sera difficile d'ignorer la position qui est prise par l'Europe »*, ont fait valoir les porte-parole de la Commission. Autrement dit, il n'est pas exclu que les Russes, qui achètent pour 2 milliards de dollars de volaille par an aux Etats-Unis, les pays du Moyen-Orient, la Chine, récusent à leur tour les normes américaines et suspendent leurs importations...

Faute d'une solution de compromis, les Américains pourraient être tentés de porter l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). A l'initiative de Washington, plusieurs litiges concernant les échanges de produits agro-alimentaires y font l'objet d'un arbitrage (*« panel »*), conformément à la procédure de règlement des différents de l'OMC. Contrairement à ce qui se passait avec le GATT, l'organisation à laquelle l'OMC a succédé en 1995, les conclusions de ces « panels » lient les pays concernés, avec cependant la possibilité d'interjeter appel.

C'est dire l'importance des procédures en cours : les Américains contestent tout à la fois l'embargo de l'Union européenne sur les importations de viande élevée aux hormones, le régime préférentiel dont bénéficient les producteurs de bananes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) signataires de la Convention de Lomé, ainsi que le mode de calcul des prélèvements appliqués à l'importation de céréales dans l'Union. Celle-ci, de son côté, a soumis à l'avis de l'OMC la loi Helms-Burton qui prévoit la possibilité pour des tribunaux américains de frapper de sanctions des entreprises de pays tiers (notamment européennes) ayant *« trafiqué »* avec Cuba.

***Philippe Lemaître***

# Un rapport européen accable l'industrie américaine du poulet

**UN DOCUMENT** confidentiel de la Commission européenne, que *Le Monde* a pu se procurer, constitue une pièce nouvelle et de taille dans le conflit commercial qui oppose aujourd'hui l'Europe aux Etats-Unis. Il s'agit du rapport de la mission diligentée par la Commission européenne chargée d'inspecter les conditions d'élevage, d'abattage et de préparation des volailles destinées à la consommation humaine et à l'exportation. Ce document, daté du 28 février, est signé des docteurs Riemer Niederberger (Commission européenne), Thomas (services vétérinaires britanniques) et Baronio (services vétérinaires italiens). Ses conclusions, qualifiées à Bruxelles de *« catastrophiques »*, inquiètent dans le même temps les responsables français en charge de la sécurité sanitaire alimentaire des produits d'origine animale.

Les auteurs du rapport précisent, en introduction, les obstacles qu'ils ont rencontrés pour mener à bien leur action, les autorités américaines et le lobby de l'industrie de la volaille ne leur facilitant nullement la tâche. Les autorités américaines ont en outre insisté pour que cette mission ne soit pas considérée comme une *« inspection »*, mais comme une entreprise chargée de relever des éléments factuels. Elle visait notamment à détailler les procédures mises en œuvre dans les abattoirs et les ateliers de découpe de la filière américaine de la volaille. Cette industrie n'est pas soumise aux mêmes réglementations sanitaires que celles qui, depuis près de trente ans, sont en vigueur chez les Quinze. Pour autant, les Etats-Unis sont autorisés à exporter cette viande vers l'Europe.

**MANQUEMENTS AUX RÈGLES D'HYGIÈNE**

Le tableau dressé soulève d'importantes questions. Les auteurs notent tout d'abord que le sytème d'identification de ces établissements est entaché d'importantes irrégularités prouvant que certains d'entre eux ne sont jamais inspectés par les services de contrôle fédéraux.

A la différence de ce qu'imposent les directives européennes, l'eau utilisée sur les sites américains – pour le nettoyage des bâtiments et des matériels, mais aussi pour le lavage des carcasses et de la viande – n'est pas potable. Elle est en outre additionnée de chlore et *« recyclée »*. Le rapport détaille une longue liste de pratiques en contradiction absolue avec les règles d'hygiène, tenant aux températures beaucoup trop élevées des bains dans lesquelles les cadavres des volailles sont plongés ou aux températures, trop élevées encore, des containers de transport des produits de découpe. Aucun examen médical particulier (le dépistage de la tuberculose notamment) n'est pratiqué chez le personnel en contact avec ces produits.

L'un des chapitres du rapport les plus choquants, aux yeux des spécialistes européens, est celui consacré aux *« bien-être animal »*. Les auteurs expliquent que les cages servant aux transports des poulets sont très souvent brisées, les animaux étant fréquemment retrouvés morts. *« Dans certains abattoirs, 90 % des oiseaux ont encore des réflexes oculaires et 10 % des mouvements respiratoires après avoir été anesthésiés »*, peut-on lire dans le rapport. *« En d'autre termes, et contrairement à ce qui est depuis longtemps recommandé, pour la qualité de la viande notamment, on n'a pas véritablement anesthésié, par courant électrique, ces animaux avant de les saigner »*, commente un expert français.

Au vu des irrégularités qu'ils ont pu constater et des risques sanitaires, les auteurs demandent qu'un certain nombre de ces établissements soient retirés de la liste de ceux autorisés à exporter vers l'Union européenne. Il préconisent la même mesure pour ceux qui ont refusé l'inspection. Ils mettent enfin en garde contre les conséquences que pourrait avoir vis-à-vis de l'industrie américaine de la viande rouge une politique qui verrait Bruxelles se satisfaire de la situation prévalant aujourd'hui dans l'industrie américaine de la volaille.

***Jean-Yves Nau***





# Les producteurs espagnols d'huile d'olive en colère contre Bruxelles

**MADRID**
*de notre correspondante*

Des industriels aux producteurs en passant par les travailleurs, c'est tout le secteur de l'huile d'olive espagnol, unanime, qui fait bloc contre la proposition de Bruxelles de revoir le système des aides communautaires qui lui sont destinées. Le commissaire européen à l'agriculture, l'Autrichien Franz Fischler, qui vient d'effectuer une visite en Espagne, s'est vu vigoureusement exposer le point de vue du gouvernement espagnol, tant par le ministre concerné, Loyola de Palacio, que par le roi Juan Carlos en personne.

Certes, dans un pays comme l'Espagne, qui déclare 215 millions d'oliviers sur 2 millions d'hectares, une production annuelle moyenne de 550 000 tonnes d'huile, et qui tient la corde de la production européenne devant la Grèce, l'Italie, le Portugal et la France, tout changement mal proportionné peut avoir des conséquences dramatiques. Surtout dans les deux principales régions productrices, l'Andalousie et l'Estrémadure, où le taux de chômage est supérieur à 20 % et où subsistent, de façon plus que précaire, des centaines de milliers de journaliers. L'Espagne s'estime gravement lésée dans le nouveau projet de calcul des aides de Bruxelles. D'abord parce que, pour simplifier un dossier évidemment très complexe, Bruxelles propose d'offrir une aide unique, qui sera proportionnée non plus au taux de production, mais au nombre d'oliviers effectivement plantés.

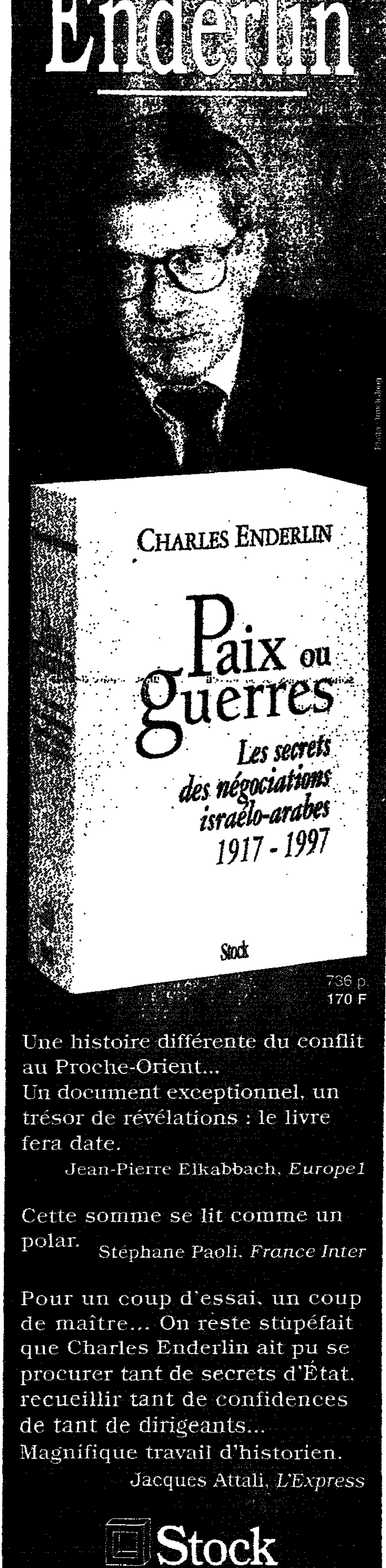
**PAYER L'ARBRE OU LA RÉCOLTE**

Son montant, affecté « par arbre », serait calculé sur une période de référence donnée qui prend en compte certains critères mais pas le fait, estime Madrid, que l'Espagne a énormément replanté, dans un effort sans précédent de rénovation et d'amélioration qualitative. Et si ces nouveaux oliviers, pas encore en âge de produire, n'ont pas été pris en compte (ni la sécheresse qui a récemment affecté la production), le calcul n'est plus le même : la différence s'élèverait à quelque 60 000 millions de pesetas (environ 2,4 milliards de francs).

Deuxième remarque de Madrid : proportionner l'aide au nombre d'oliviers, c'est aller contre toute politique de développement. Dans certaines régions peu productives, les propriétaires, une fois rémunérés « à l'arbre », seront tentés d'arrêter la production, faisant du même coup l'économie de la main-d'œuvre.

Enfin, les Espagnols estiment – à juste titre – qu'ils font en partie les frais des tentatives communautaires de limiter la fraude dans le secteur. Fraude dont les responsables sont plus la Grèce et surtout l'Italie. La fraude la plus évidente concerne les petits producteurs – majoritaires en Italie – qui reçoivent des aides sur la base d'une « déclaration forfaitaire » bien facile à « améliorer »... Or, en Espagne, les grands propriétaires dominent. Aidés sur la base de récoltes effectives, ils sont facilement pénalisables dès qu'ils dépassent les quotas admis de production. D'où la revendication espagnole envers Bruxelles : *« Abandonnez les aides forfaitaires, et, lorsque les chiffres de production en Europe seront plus fiables, rediscutons ! »* En attendant, une table ronde des professionnels du secteur doit se tenir mercredi 9 avril, pour mettre au point toute une série de manifestations.

***Marie-Claude Decamps***



**MAJORITÉ** Les partis de la majorité ont mené à bien en un temps record la mise en place de leur dispositif pour les élections législatives. Tous leurs candidats, à une trentaine d'exceptions près, ont été sélectionnés par les groupes de travail compétents du RPR et de l'UDF, avant validation par les organes dirigeants de ces partis. ● LES SONDAGES mesurant les intentions de vote des Français indiquent aujourd'hui une tendance favorable à la droite, qui l'emporterait si les élections législatives avaient lieu maintenant. Cependant, les « cotes de confiance » de Jacques Chirac et d'Alain Juppé fléchissent. ● LE SOMMET DE L'ÉTAT réfléchit à l'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale et d'élections anticipées, qui permettraient de profiter d'une conjoncture favorable, mais M. Chirac avait écarté publiquement toute dissolution « de convenance ».

# Le RPR et l'UDF sont prêts pour les élections législatives

## Les formations de la majorité ont pratiquement achevé leurs travaux sur les investitures données aux candidats dans les circonscriptions de métropole. Restent une trentaine de cas « difficiles », qui devaient être examinés – mais pas forcément réglés – jeudi 3 avril

**LA MAJORITÉ** est prête, ou peu s'en faut, pour s'engager dans la bataille des élections législatives. Avec un peu de retard sur le calendrier initialement prévu, les délégations du RPR et de l'UDF devaient encore une fois se rencontrer, jeudi 3 avril, pour tenter de régler les derniers cas litigieux.

Composées de la manière la plus restreinte qui soit – Jean-François Mancel, secrétaire général, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint, et Frédéric de Saint-Sernin, délégué général aux élections, pour le RPR ; Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, Claude Goasguen, secrétaire général, et Bernard Lehideux, délégué général adjoint du Parti républicain, pour l'UDF –, elles ont examiné une à une, depuis février, les cinq cent cinquante-cinq circonscriptions de métropole, en se fixant deux règles simples : la reconduction, sauf exception, des députés sortants, et la reconnaissance d'un « droit de suite » pour la formation dont un sortant ne se représenterait pas.

L'éventuel « découplage » des élections législatives et régionales, réclamé avec insistance par l'UDF, a permis aux deux délégations de desserrer le calendrier. Si les régionales devaient avoir lieu après les législatives – comme le RPR pourrait finalement le concéder à son partenaire de la majorité, faute d'engager une réforme en profondeur du mode de scrutin –, la donne serait légèrement modifiée : les députés battus seraient plus volontiers tentés de se retrouver en bonne place sur les listes des régionales et, surtout, le devoir d'union de la majorité deviendrait moins impérieux.

### « TRIANGULAIRES »

Certains, tel Jean-Pierre Fourcade, ancien premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, l'ont déjà exprimé très clairement : *« La sagesse voudrait qu'on ait des listes séparées, qui permettraient de colmater quelques brèches, mais comment présenter aux électeurs, le même jour, un candidat unique aux législatives et des listes séparées aux régionales ? »* Aussi, dès la fin du mois d'avril, une fois connu le compromis qui aura été trouvé entre le gouvernement et sa majorité sur l'éventuel report des régionales, le RPR et l'UDF procèderont au choix de leurs chefs de file régionaux. Selon Pierre-André Wiltzer, premier vice-président de l'UDF, ce ne serait alors qu'à la mi-mai que la commission d'investiture de la majorité pourrait achever ses travaux.

En l'état actuel des choses, il resterait une trentaine de cas difficiles. Les négociateurs, particulièrement au RPR, ne cessent de se féliciter du climat de leurs rencontres hebdomadaires. Non seulement les responsables du mouvement néogaulliste ne doutent pas un instant de conserver la majorité au sein de la majorité, mais ils auraient plutôt tendance à regretter que leur partenaire UDF soit encore trop accaparé par ses querelles internes. De part et d'autre, on estime qu'il y aura, au final, moins de cinquante « primaires » (il y en avait eu une soixantaine en 1993). La perspective de très nombreuses « triangulaires », au deuxième tour du scrutin, permet aux dirigeants de la majorité de peser sur les velléités de nombreux candidats potentiels à tenter leur chance jusqu'au bout. Dans l'éditorial de la prochaine *Lettre de l'UDF*, M. Goasguen dénonce la *« course à la "triangulaire" »*, sur laquelle s'appuierait, selon lui, la stratégie électorale du Parti socialiste.

### DIVISIONS

La volonté de défier les députés sortants réinvestis est particulièrement sensible sur la Côte-d'Azur, en dépit de la menace que représente le Front national dans cette région. Elle s'appuie sur la volonté d'écarter des élus mêlés au climat d'affairisme ou qui ont déjà été sanctionnés lors des élections municipales de 1995. Dans le Var, plusieurs conseillers généraux sont tentés de se présenter contre les députés (UDF-PR) Daniel Colin et Louis Colombani, tenus pour responsables de l'échec de la majorité face à la liste d'extrême droite en 1995. Si Marc Bayle (RPR) hésite encore à enfreindre les recommandations pressantes de son parti, Philippe Goetz (UDF – PR) a déjà annoncé sa candidature contre M. Colombani, dont il est le suppléant.

Dans les Alpes-Maritimes, Suzanne Sauvaigo (RPR) est menacée par son propre secrétaire de circonscription, Lionel Luca, maire de Villeneuve-Loubet. Les huit autres circonscriptions de ce département, volontiers rebelle aux décisions « parisiennes », continuent de constituer un véritable casse-tête pour les dirigeants de la majorité (*Le Monde* daté 29-30 décembre 1996). Le RPR supporte difficilement de devoir perdre la neuvième circonscription (Grasse, Le Cannet) au profit de Michèle Tabarot, nouveau maire (UDF-PR) du Cannet, tandis que Force démocrate veut faire payer au maire de Menton, Jean-Claude Guibal, son ralliement au parti néogaulliste, et que deux RPR, Gaston Franco et Christian Estrosi, s'affrontent dans la cinquième circonscription. *« Nous avons perdu les mairies de Toulon, Orange et Marignane, parce que les chefs, et j'en suis, n'ont pas été capables de faire taire les divisions. Il faudrait en tirer la leçon »*, avertit M. Gaudin, en évoquant, par surcroît, la présence de Jean-Marie Le Pen aux régionales dans les Alpes-Maritimes.

L'Ile-de-France est la deuxième région importante où la commission d'investiture n'a pas achevé son travail : soit parce qu'il lui faut gérer la suite des « affaires », comme dans la deuxième circonscription de l'Essonne (Etampes) ou la cinquième des Hauts-de-Seine (Levallois-Perret) ; soit parce qu'il lui faut encore trouver des points de chute pour des personnalités nationales, tel le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, ou, du moins, les faire accepter par des prétendants déjà en place, comme pour Anne-Marie Idrac (UDF-FD), secrétaire d'Etat aux transports, dans les Yvelines.

*Jean-Louis Saux*

# Les sondages indiquent aujourd'hui une tendance favorable à la majorité

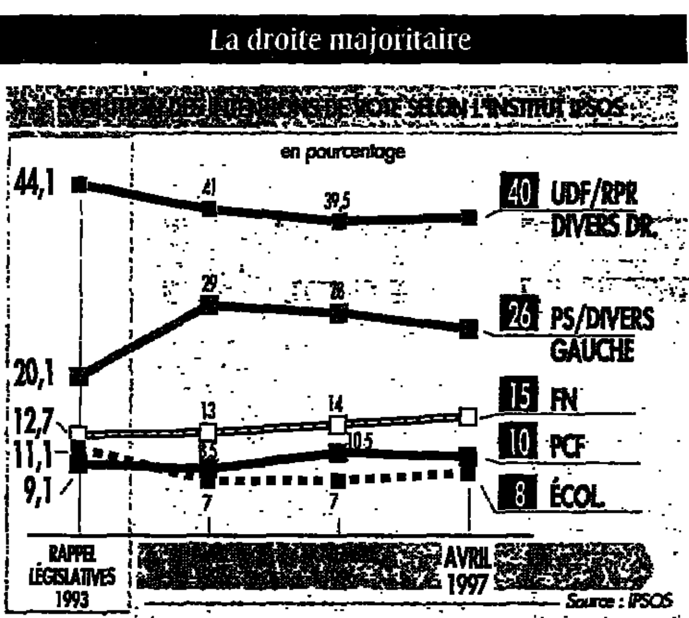
**CRUELS SONDAGES !** Depuis trois mois, tout semblait indiquer que le président de la République et le premier ministre étaient enfin sortis des abîmes d'impopularité où ils étaient plongés depuis l'automne 1995 et, plus encore, durant l'automne 1996. Entre décembre et mars, le premier avait regagné sept points de confiance en moyenne et le second neuf points. Même relative, cette embellie a contribué à relancer la rumeur de législatives anticipées.

Le redressement aura, pourtant, été de courte durée et deux enquêtes viennent, aujourd'hui, doucher un optimisme prématuré. Selon le baromètre mensuel de CSA pour *La Vie* et France-Info, réalisé le 27 mars auprès d'un échantillon de 1 010 personnes, Jacques Chirac recueille 36 % de bonnes opinions, soit une baisse de 3 points en un mois. Pis, il enregistre, pour cet institut, son plus mauvais résultat depuis son installation à l'Elysée. A l'inverse, les opinions négatives à l'égard du chef de l'Etat sont en hausse de 6 points, à 55 %. De son côté, Alain Juppé perd 2 points de confiance, à 30 %, alors que les opinions négatives progressent de 5 points, à 61 %.

Selon une autre enquête, réalisée par la Sofres du 25 au 27 mars auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour *Le Figaro Magazine* (daté 5 avril), les deux responsables de l'exécutif perdent chacun 3 points de confiance en un mois. M. Chirac recueille 38 % de bonnes opinions contre 60 % d'avis défavorables et M. Juppé 32 % d'opinions positives contre 66 % de négatives. Cette rechute dans les sondages est d'autant plus mal venue pour les deux responsables de l'exécutif qu'elle survient après une période où ils sont, l'un et l'autre, intervenus de façon très active à la télévision pour défendre leur politique.

Pour autant, l'opposition aurait tort de se réjouir trop vite. Les dernières enquêtes sur les intentions de vote des Français, si des élections législatives avaient lieu demain, démontrent que la gauche n'a pas le vent en poupe et que la majorité RPR-UDF, au contraire, n'est plus dans la situation défensive où elle se trouvait depuis une bonne année. En novembre 1996 encore, selon Ipsos, l'ensemble PCF-PS, avec 38,5 % des intentions de vote, faisait pratiquement jeu égal avec la majorité RPR-UDF (39,5 %). Or, en quatre mois, la gauche a perdu 2,5 points (26 % pour les socialistes, en baisse de 2 points, et 10 % pour les communistes), tandis que la majorité résiste bien, à 40 % d'intentions de vote.

La droite majoritaire




*Si des élections législatives avaient lieu « dimanche prochain », la majorité RPR-UDF devancerait la gauche. La tendance est défavorable à la gauche.*

Les derniers « baromètres » des législatives, réalisés par BVA, accentuent le changement de climat puisque le PS y perd 4 points d'intentions de vote en un mois, à 27,5 %, alors que la majorité regagne du terrain à 40 % (soit une hausse de 3,5 points). En outre, une nette majorité de Français (43 %, en hausse de douze points depuis décembre 1996) pronostiquent aujourd'hui une victoire de la majorité contre 31 % seulement (en baisse de 15 points en quatre mois) un succès de la gauche.

La majorité peut trouver dans ces enquêtes sur les législatives deux motifs de satisfaction. D'une part, la gauche ne réussit pas à engranger à son profit le mécontentement qui reste largement dominant à l'égard de la politique conduite par le gouvernement. Le Parti socialiste, en particulier, s'effrite et ne parvient pas à apparaître comme une alternative solide. D'autre part, si le Front national grignote peu à peu du terrain (15 % des intentions de vote, selon Ipsos), ses électeurs ne suivent pas, pour l'instant, Jean-Marie Le Pen dans sa volonté de faire battre à tout prix les candidats du RPR ou de l'UDF. Selon Ipsos, 59 % d'entre eux – soit une hausse de 30 points depuis décembre 1996 – souhaitent une victoire de la majorité, contre 12 % seulement un succès de la gauche.

Ces indications sont indéniablement encourageantes pour la majorité et témoignent d'un revirement de l'opinion publique depuis le début de l'année.

*Gérard Courtois*

# « La période qui s'ouvre est la deuxième partie du septennat de Jacques Chirac »

**RÉCIT**

**La tentation d'élections législatives anticipées se répand dans la majorité**

**C'ÉTAIT FICHU**, foutu, échec et mat pour les députés de droite. De cette majorité obèse, pansue, il ne resterait plus grand-chose. Pffft ! dégonflée comme baudruche, fondue comme mauvaise graisse après un draconien régime de printemps électoral en 1998. Après la révolte des premiers mois – enfin, hurlait-elle au gouvernement, faites quelque chose pour nous ! –, elle avait fini par s'y faire, par s'habituer doucement à l'idée, par s'acheminer sans enthousiasme vers son triste destin. Et voilà qu'un sondage, un merveilleux sondage, puis un autre, lui prédisent soudainement que non seulement rien n'est perdu mais, surtout, que tout pourrait être gagné... maintenant, aujourd'hui, tout de suite. *« La droite retrouve des couleurs »*, lit-on dans *Paris-Match* du 27 mars, sur la foi d'un sondage BVA. *« La droite majoritaire »* titre l'hebdomadaire *Le Point* du 29 mars, en s'appuyant lui, sur une enquête Ipsos.

Les députés RPR et UDF s'interrogent. Quoi, leur sort n'est donc pas jeté ? Une simple modification du calendrier électoral pourrait encore leur sauver la mise ? Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on s'émeut. Dans les circonscriptions, on se prend à rêver. Ceux qui ont un contact privilégié avec un ministre s'empressent de lui en parler, lui demandent ce qu'il en pense, cherchent à savoir ce que le premier ministre en dit et, surtout, peaufinent leurs arguments : d'abord, la politique gouvernementale est mieux perçue ; ensuite, les indicateurs économiques sont plutôt bons ; enfin, la gauche est dans les choux et n'a pas le temps de se refaire. On observe également qu'il n'y a guère de bonne suprise à attendre du budget 1998, puisqu'il sera celui de la qualification pour l'euro et qu'il autorisera donc bien peu d'opportunes dérives pré électorales.

La soudaine ébullition parlementaire irrite un peu Matignon, qui souhaiterait réfléchir tranquillement. Mercredi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, le conseiller chargé des relations avec le Parlement, Eric Woerth, interrompt la conversation de quelques députés de la majorité sur le sujet en leur disant que ce n'est pas un *« bon débat »*.

A la même heure, pourtant, dans un des salons de l'Elysée où les ministres se retrouvent en petits groupes avant le conseil des ministres, l'idée d'une dissolution se fraie un chemin entre café et croissant. Beaucoup y sont favorables, d'autres pas, et la majorité d'entre eux doutent surtout de pouvoir emporter, sur ce sujet, la conviction du chef de l'Etat. Jacques Chirac, observe-t-on parmi les ministres, est très soucieux de respecter les échéances électorales et de ne pas les brusquer par simple opportunité. Au conseil, ce mercredi, il fait tout de même remarquer sèchement à ses ministres, à propos du texte portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, qu'il conviendrait de légiférer mieux et plus simplement, si le gouvernement veut être compris des citoyens. Surtout, interprètent aussitôt quelques-uns, si la campagne électorale devait commencer rapidement...

### SOUCIS DE CALENDRIER

Il n'empêche que, si le président est toujours officiellement réservé sur toute modification de calendrier, l'idée a déjà séduit bien des cercles autour du chef de l'Etat. Publiquement, on s'en défend. *« Objectivement, rien ne permet d'accréditer cette rumeur »*, assure un proche de M. Juppé, en affirmant qu'*« aucune réflexion n'est engagée sur le sujet à Matignon »*. Aucune réflexion peut-être, mais des consultations, sûrement. A l'occasion d'un déplacement avec Alain Juppé, tel ministre est interrogé sur le sujet. Un autre confie que le premier ministre lui a fait part, courant février, de ses soucis de calendrier électoral et européen. La décision sur la monnaie unique ne sera pas prise en janvier 1998, mais plutôt en avril ou en mai, lui aurait alors dit Alain Juppé, en évoquant la crainte de voir cet argument polluer la campagne électorale et empêcher la majorité d'avoir un discours unitaire.

C'est aussi la question du calendrier européen qui a fait sortir René Monory, président du Sénat, de sa réserve sur la convocation d'élections législatives anticipées. Le président du Sénat confie volontiers à ses interlocuteurs qu'il ne partage pas l'optimisme du gouvernement sur les prévisions économiques et que, pour lui, le *« climat »* ne va pas s'arranger d'ici au printemps 1998.

En farouche partisan européen, il craint, surtout, que le RPR ne dérape sur l'euro pendant la campagne électorale. Ce sentiment a été évoqué publiquement, jeudi 3 avril, par un autre « européen », Alain Madelin, président d'Idées-Action, qui juge *« difficile »* pour le gouvernement de mener à bien *« dans le même calendrier »* l'euro, le budget 1998 et les élections législatives.

Selon l'ancien ministre de l'économie, *« la période qui va s'ouvrir est, en quelque sorte, la deuxième partie du septennat de Jacques Chirac »*. Cette idée-là n'est sans doute pas lancée au hasard par Alain Madelin. D'abord, parce que des législatives anticipées en juin 1997 permettraient de faire coïncider la fin du septennat de Jacques Chirac avec celle de la législature. Ensuite, parce que l'argumentation va droit au cœur d'un certain nombre de conseillers qui, à l'Elysée, piaffent d'impatience d'avoir une majorité parfaitement en phase avec le président de la République.

Une dissolution, un nouveau gouvernement dans la foulée, voilà qui permettrait de poursuivre, avec des troupes fraîches et disposes, un vaste programme de réformes, observe-t-on, et de lancer une campagne courte, en tentant d'opposer dans l'opinion les conservateurs aux partisans du mouvement, les adversaires de Maastricht aux européens, les inquiets et les apeurés – de gauche comme d'extrême droite – à ceux qui avancent.

*Récit du service France*

### Dissolution et crise politique, selon M. Chirac

**Au cours de son intervention télévisée du 14 juillet 1996, le président de la République, Jacques Chirac, interrogé sur l'éventualité d'élections législatives anticipées, avait répondu : *« La dissolution* [de l'Assemblée nationale] *n'a jamais été faite, dans notre Constitution, pour la convenance du président de la République. Elle a été faite pour trancher une crise politique. Il n'y a pas, aujourd'hui, il n'y avait pas, au lendemain de mon élection, une crise politique. »***

**Sous la Vᵉ République, l'Assemblée nationale a été dissoute à quatre reprises – deux fois par le général de Gaulle, en octobre 1962 et en mai 1968, deux fois par François Mitterrand, en mai 1981 et en mai 1988 –, en vertu de l'article 12 de la Constitution. Il dispose que le chef de l'Etat peut, *« après consultation du premier ministre et des présidents des Assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale »*. De nouvelles élections ont alors lieu dans un délai de vingt à quarante jours.**

# Le gouvernement et les internes ont rétabli le dialogue

## Une nouvelle rencontre est prévue vendredi matin

**Cinq heures de discussion, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 avril, entre le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé, d'un côté, les représentants des internes, des chefs de clinique et des étudiants en grève, de l'autre, se sont achevées sur un constat d'*« ouverture »*.**

**LE GOUVERNEMENT** ne désespère pas de convaincre les internes que le plan Juppé représente *« la dernière chance de la médecine libérale à la française »*, et les internes essaient de persuader l'opinion publique que les deux conventions médicales, dans leur forme actuelle, sont *« le premier pas vers le rationnement des soins »*. Pourtant, le mur d'incompréhension qui s'était élevé, depuis le début de la grève, entre les « blouses blanches » et ceux qu'elles ont baptisés « technocrates », s'est lézardé lors de la réunion que le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé ont eue, mercredi 2 avril, avec une délégation d'étudiants, d'internes et de chefs de clinique.

Au terme de cette rencontre de plus de cinq heures, qui s'est achevée tôt jeudi matin, les partenaires ne sont pas parvenus à un accord sur l'épineux dossier des reversements d'honoraires en cas de dérive des dépenses médicales. *« Avant de sceller un accord »*, Jacques Barrot et Hervé Gaymard ont accepté de les revoir, vendredi, pour *« laisser aux médecins en formation le temps de réfléchir »*. Entre-temps, le gouvernement devait consulter les trois caisses nationales d'assurance-maladie et les deux syndicats médicaux signataires des conventions, MG-France pour les généralistes et l'Uccsf pour les spécialistes. De leur côté, les responsables des internes ont joué l'apaisement, appelant *« les esprits les plus chauds »* parmi les grévistes à *« se calmer un peu »*.

Cette nouvelle réunion est prévue au lendemain des manifestations organisées jeudi, notamment à Paris entre l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et l'Elysée, par des organisations de praticiens hospitaliers (CMH, psychiatres publics parisiens) et de personnels non médicaux (CRC santé-sociaux, CGT). Tout en appelant *« à ce que la grève s'adapte »*, les organisations d'internes se sont associées à cette manifestation parisienne, comme certains mouvements de médecins libéraux (Coordination nationale, SOS-Santé, entre autres) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

*« Trouvez-nous une porte de sortie honorable »*, c'est ce qu'internes et chefs de clinique avaient déjà demandé, mercredi, au président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts), Jean-Marie Spaeth (CFDT), avant leur rencontre avec M. Barrot. M. Spaeth estime qu'*« il n'y a pas de réponse à leur demande dans le cadre légal des ordonnances »* et regrette qu'ils *« confondent deux types de responsabilité : la responsabilité professionnelle, qui est individuelle et qui passe par les références médicales opposables* [normes de bonne pratique] *; la responsabilité économique, qui est collective »*, et qui justifie, selon lui, des reversements, même si ceux-ci doivent être individualisés au maximum.

### ÉVITER LES MALENTENDUS

Selon le président du comité de grève des internes de Paris, Olivier Charrois, les grévistes n'ont pas obtenu totalement satisfaction jeudi, mais le gouvernement se serait engagé à ce qu'un avenant aux conventions prévoie *« une formule plus individualisée et plus juste »* du mécanisme de reversement d'honoraires avant que ceux-ci ne s'appliquent vraiment, début 1999. Reste à en définir les termes sans dénaturer l'esprit de la maîtrise des dépenses de soins inscrite dans l'ordonnance du 24 avril 1996. Or tout est à faire sur ce point. Les propositions du gouvernement restent *« floues »*, estimait Jean-Philippe Durrieu, vice-président de l'Intersyndicat des chefs de clinique, après la réunion, jugeant qu'il était *« trop tôt pour dire si les avancées sont significatives »*.

Quelques heures auparavant, au cours d'une conférence de presse, M. Barrot avait « balisé » cette rencontre pour éviter les malentendus suscités par sa précédente entrevue, le 28 mars, avec les internes. Il avait souligné que, s'il était prêt à aller *« jusqu'au bout du dialogue »*, celui-ci avait *« ses limites »*. Le ministre avait répété qu'il souhaitait associer les médecins en formation à tous les chantiers ouverts dans le système de santé, tout en leur lançant cet avertissement : *« Le mécanisme de reversement est dans la réforme. Nous ne céderons pas sur cette réforme. »*

Ouverture quand il discute avec les grévistes, fermeté quand il prend l'opinion à témoin : le gouvernement a-t-il un double langage ? Jeudi matin, au ministère des affaires sociales, on se déclarait prêt à « affiner » le dispositif mis en place, mais sans revenir ni sur le reversement, ni sur l'ordonnance, ni sur les conventions. Une chose est cependant sûre : M. Barrot veut désamorcer un conflit qui, en s'enlisant, se radicalise sinon dans ses revendications, du moins dans ses formes d'action, comme en ont témoigné, mercredi, les voies ferrées occupées, les périphériques bloqués, les caisses de « Sécu » murées et les sit-in mouvementés, notamment devant l'Elysée, où un interne a été légèrement blessé par un CRS.

*Jean-Michel Bezat*

# Le rapide apprentissage des militants du comité de grève parisien

## Arrière-petit-fils, petit-fils, fils et mari de médecin, Olivier ne veut pas qu'on lui saccage son rêve d'enfant. Cet ancien membre du RPR a hâte de retrouver ses malades, mais pas à n'importe quel prix

**ILS CAMPENT**, ici, depuis dix jours : dans le sous-sol de la faculté de médecine de l'hôpital Necker, où les étudiants leur ont fait une petite place dans une pièce jusque-là réservée au baby-foot. Ils ont poussé le jeu et se sont installés avec armes et bagages, jour et nuit, parce que la porte ne ferme pas, et qu'on n'est pas là pour jouer. Des cartes de France ont été punaisées sur les murs, et disent l'extension du mouvement. Récupérés on ne sait trop où, un téléviseur, une photocopieuse, une broyeuse à papier, des ordinateurs personnels ont été branchés, ainsi que des lignes téléphoniques, des fax, un modem. Un site Internet a été ouvert et une quinzaine de téléphones portables ont été achetés. Sur le rebord de la fenêtre, des bières fraîchissent. Obligeamment, et à tour de rôle, les salles de garde fournissent les repas. Il ne manque rien, dans le quartier général du comité de grève des internes de Paris-Ile-de-France, pour mener la guerre. Et surtout pas l'esprit de sérieux.

Concentrés, épuisés, les douze représentants élus le 15 mars par l'assemblée des délégués des hôpitaux en grève se sont répartis les tâches : Eric à la logistique, Vanessa au juridique, Henry à l'action, Isabelle à la coordination, Ernest à la presse, France, désignée secrétaire du comité, qui veille à la bonne organisation des choses dans ce capharnaüm qui est devenu leur royaume. Pour la plupart, ils n'ont pas plus de vingt-sept ans, et c'est la première fois qu'ils s'engagent dans un mouvement de revendication collectif. Le nez dans leurs polycopiés, penchés sur ceux qu'ils appellent avec tendresse *« leurs »* malades, ils n'ont pas eu le temps, ou l'envie, de regarder jusque-là autour d'eux. Militants néophytes, ils se sont lancés passionnément dans cette bagarre *« non pour des revendications matérielles, mais au nom d'une certaine idée de la médecine »*, disent-ils. *« On est tous des bleus,* dit France, *on débarque dans un truc inconnu. On n'a jamais fait de politique ni de syndicalisme. »*

### MYSTÉRIEUSES « BARBOUZES »

Le matin, plusieurs centaines d'entre eux ont organisé un sit-in devant l'Elysée. Dispersés sans ménagement par les CRS, trois internes ont été blessés. C'est à la télévision qu'ils ont appris que Jacques Barrot acceptait de les recevoir en fin de journée. Ils se moquent de *« ces politiciens qui ne veulent pas nous entendre »*. Ludovic pense que *« si on ne casse pas deux ou trois gares, on ne sera pas entendu »*. Olivier, arrière-petit-fils, petit-fils, fils et mari de médecin, avait déjà entendu son grand-père dire que *« le ministère de la santé ressemblait à un grand aquarium où tournaient les requins »* ; il trouve que, deux générations plus tard, les choses n'ont pas changé. Lui qui rêve d'être médecin depuis l'âge de dix ans ne comprend pas qu'on veuille lui saccager l'idée qu'il se fait de la médecine. A bac + 12, il gagne 9 000 francs net par mois, et se fait un pont d'or de 14 000 francs quand il multiplie les gardes. Lui qui, naguère, avait pris sa carte au RPR tombe de haut.

Henry a appris que l'on entend son portable sur la fréquence des CRS : il est convaincu qu'il y a des micros cachés un peu partout dans le local du comité de grève, et que toutes les lignes y sont écoutées. Il assure que sa voiture a été braquée, qu'un de ses copains a été délibérément renversé par une voiture, et que c'est le fait de la police ou de mystérieuses *« barbouzes »*. Il faut sortir de la pièce pour qu'il accepte de parler, loin d'hypothétiques oreilles indiscrètes, de l'action prévue dans l'après-midi : le blocage du périphérique. Sous le soleil, les automobilistes prennent leur mal en patience, étonnamment solidaires. Les policiers laissent faire : ils ont reçu l'assurance que l'opération ne durerait pas plus de trois quarts d'heure. *« Les RG nous ont assuré qu'ils avaient l'ordre de ne pas casser de blouses blanches »*, dit un membre du comité.

Mais les grévistes sont las. Leurs malades leur manquent. Certains savent que leurs patrons leur feront payer cher leur absence pour cause de grève. Après avoir goûté, sur le tard, aux joies méconnues du militantisme, ils ont hâte de retrouver le chemin de leurs hôpitaux. *« Mais pas à n'importe quel prix. »*

*Agathe Logeart*

# Le député en mission et les grévistes veulent responsabiliser les malades

**ROUEN**
*de notre envoyé spécial*

Jacques Richir, quarante-quatre ans, médecin, député UDF-FD du Nord, est l'un des trente-sept parlementaires qu'Alain Juppé a chargés d'aller *« expliquer sur le terrain »* aux internes en grève la réforme de l'assurance-maladie. Une petite centaine d'internes du CHU de Rouen, en grève depuis la veille, l'attendaient, mercredi 2 avril, dans un amphithéâtre de l'hôpital.

**REPORTAGE**
A Rouen, difficile dialogue sur la maîtrise des soins

Les étudiants en médecine ont d'abord écouté sagement, en prenant des notes, l'exposé du député. Puis la séance s'anima quand vint le moment des questions. Les futurs médecins normands ont du mal à imaginer comment réaliser des économies de santé sans *« rationner les soins »*. Le docteur Richir, qui continue à exercer la médecine, se lance : *« Pouvez-vous me dire avec certitude que chaque acte que vous effectuez a toujours une justification médicale ? » « Oui ! »*, s'écrient les internes en chœur, manifestement choqués qu'on puisse mettre en doute leur conscience professionnelle. *« Au moment de rédiger votre ordonnance,* poursuit imperturbablement M. Richir, *vous devez réfléchir quinze secondes et vous demander si votre acte est indispensable. C'est sur les actes redondants qu'on économisera un ou deux pour cents. »*

### « ARGUMENT MALHONNÊTE »

Un interne s'indigne qu'on puisse refuser une prescription à un malade âgé : *« On est des médecins, on ne s'occupe pas de savoir si le patient a vingt ou soixante-quinze ans, on le soigne. Si vous ne voulez pas qu'on s'occupe des vieux, dites-le ! »* Toujours calme et souriant, le docteur Richir cite une thèse qu'il a dirigée : *« J'ai découvert que sur 1000 fractures du col, 120 étaient consécutives à des chutes nocturnes dues à une consommation de neuroleptiques. »* Une voix lance : *« Argument malhonnête ! »* Le député poursuit : *« Le consommateur de soins s'en remet avec confiance au médecin. Il a une double responsabilité : c'est lui qui soigne et conseille en même temps. » « Comme le plombier »*, crie un étudiant. *« C'est un peu plus complexe »*, réplique le député. *« Et c'est moins cher ! »*, conclut l'étudiant.

Un autre interne rend responsable de l'inflation des dépenses le système des mutuelles et le comportement des *« assurés qui ont tous le réflexe du "j'y ai droit" »*. Les étudiants rouennais sont tous d'accord, les malades poussent à la consommation médicale : *« Dans les cités de la banlieue, les trois quarts des appels de nuit concernent des cas qui auraient pu être réglés dans la journée. "Mon fils a 38,5 depuis deux jours, mais je ne pouvais pas vous l'amener avant, je travaille", nous disent-ils »*. Le député : *« Il faut responsabiliser les patients, c'est notre devoir de médecin. »* Tous semblent trouver injuste que *« les politiciens »* se tournent vers les médecins plutôt que vers les assurés sociaux pour réaliser des économies : *« Ils préfèrent s'en prendre à une minorité plutôt que d'avoir 60 millions de Français contre eux »*, commente *mezzo voce* une étudiante.

*« Pourquoi ne pas responsabiliser aussi les malades ? »*, s'interroge un interne. *« Les patients viennent aux urgences avec d'anciennes ordonnances ; leur traitement, ils nous l'imposent. »* Le docteur Richir sourit : *« Si on écoutait toutes les mamans de ce pays, on ferait un rachis vertébral* [une radiographie] *de leur enfant tous les six mois. Un généraliste doit pouvoir éviter un ou deux rachis sur une douzaine prescrits par an. A 800 francs l'acte, ce n'est pas négligeable. » « Et les patients iront voir un autre médecin ! »*, conclut un étudiant sous l'approbation de ses congénères.

*Fabien Roland-Lévy*

## *Un élu de la majorité alsacienne s'oppose à un projet de mosquée à Strasbourg*

**STRASBOURG**
*de notre correspondant*

Robert Spieler, vice-président du conseil régional d'Alsace, part en guerre contre le projet d'une mosquée à Strasbourg. Ancien député du Front national (de 1986 à 1988), M. Spieler avait quitté le parti lepéniste en 1989 pour créer le mouvement régionaliste Alsace d'abord, qui a été intégré dans la majorité par le président du conseil régional, Adrien Zeller (UDF-FD).

Dans un document diffusé à vingt mille exemplaires, M. Spieler affirme que, *« en poursuivant son projet de grande mosquée, centre de formation d'imams, Mme Trautmann donnera naissance à un centre islamique forcément intégriste »*. L'équipe municipale, dirigée par Catherine Trautmann (PS), envisage en effet d'appuyer la construction d'une mosquée, mais Philippe Fortsmann, adjoint au maire, chargé de l'enseignement et des cultes, rappelle régulièrement les conditions posées à cette entreprise : l'existence d'une coordination unique des associations musulmanes demandeuses et l'équilibre financier du projet. A ses yeux, il s'agit de *« permettre aux musulmans d'exercer leur culte dans une égale dignité avec les autres religions »*.

Actuellement, il n'existe qu'une douzaine de modestes oratoires pour les musulmans de l'agglomération de Strasbourg, environ quarante mille personnes. Le plus grand d'entre eux, appelé « mosquée », est en fait une salle de prières qui peut accueillir plusieurs centaines de personnes ; installée dans une ancienne usine, elle est gérée par une association essentiellement maghrébine. Les musulmans d'origine turque disposent également d'une trop petite salle de prières.

En Alsace comme en Moselle, terre allemande au moment de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, les quatre cultes – catholique, luthérien, réformé et israélite – ont un statut unique en France : ils sont reconnus par le Concordat de 1801 pour les catholiques, par les articles organiques du début du XIXe siècle pour les autres, et tous subventionnés par l'Etat. Cette situation particulière et le rôle européen de Strasbourg justifieraient, aux yeux des partisans du projet, de tester un statut pour un islam « à l'européenne ».

*Jacques Fortier*



## Les instituts de conjoncture partagent avec le gouvernement l'espoir d'une reprise

**Les prévisions économiques**

| Progression en pourcentage | Hypothèses du gouvernement 1997 | Hypothèses du gouvernement 1998 | Hypothèses moyennes des instituts 1997 | Hypothèses moyennes des instituts 1998 |
|---|---|---|---|---|
| CROISSANCE (PIB) | 2,3 | 2,8 | 2,2 | 2,6 |
| CONSOMMATION DES MÉNAGES | 1,4 | 1,9 | 1,4 | 2,2 |
| INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES | 3,0 | 5,4 | 3,2 | 5,8 |
| PRIX (glissement) | 1,5 | 1,5 | 1,7 | 1,7 |
| POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES (1) | 1,6 | 2,4 | 1,6 | 1,9 |
| DÉFICIT PUBLIC (en % du PIB) | -3,0 | -2,8 | -3,1 | -3,0 |

(1) Revenu disponible brut

Source : ministère des finances

**LE GOUVERNEMENT** a, au moins, un motif de réconfort : si l'activité économique ne devrait pas s'accélérer suffisamment pour faire refluer le chômage, la plupart des grands instituts français de conjoncture sont au moins d'accord avec lui pour constater que la reprise se confirme. C'est la conclusion qui ressort des travaux de la commission des comptes de la nation qui s'est tenue mercredi 2 avril.

Traditionnellement, en cette période de l'année, le ministre de l'économie réunit cette instance consultative d'experts pour lui soumettre les évaluations de la direction de la prévision ainsi que celles des huit principaux instituts de conjoncture : le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le Centre d'observation économique (COE) de la chambre de commerce de Paris, le Groupe d'analyse macro économique appliquée (GAMA), Rexecode, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'Association française des économistes d'entreprise (Afede) et le Centre de prévision de l'expansion.

Or les nouvelles prévisions du gouvernement sont à peine plus optimistes que celles des instituts. C'est particulièrement net pour la croissance. Dans ce cas, on sait en effet (*Le Monde* du 2 avril) que le gouvernement prévoit une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 2,3 % en 1997 et 2,8 % en 1998. Les prévisions moyennes des instituts sont respectivement de 2,2 % pour 1997 et de 2,6 % pour 1998. Pour 1997, le plus pessimiste est GAMA, qui prévoit seulement 1,9 %. Pour 1998, l'OFCE est particulièrement optimiste, avec une prévision de 3,1 %. Si tous les experts, aussi bien ceux du gouvernement que ceux des instituts, sont d'accord pour craindre une progression faible de la consommation pour l'année en cours, ils partagent, en revanche, la conviction l'investissement des entreprises devrait enfin s'accélérer.

Pour ce qui concerne les déficits publics – le critère de convergence le plus délicat du traité de Maastricht –, les instituts donnent également acte au gouvernement qu'il devrait parvenir, à peu de chose près, à tenir ses engagements européens. Le plus pessimiste est le COE, qui prévoit des déficits atteignant encore 3,3 % du PIB en 1997.

**INCERTITUDE SUR L'EMPLOI**

Au total, la seule vraie incertitude concerne l'évolution de l'emploi. Les modes de calcul retenus par les conjoncturistes n'étant pas tous identiques, la comparaison est, certes, difficile. Mais si l'on se réfère aux estimations gouvernementales, qui apparaissent malgré tout légèrement plus optimistes que les autres, les prévisions ne sont guère rassurantes. Au total, le ministère des finances estime, en effet, que les créations nettes d'emplois pourraient atteindre de 120 000 à 140 000 en 1997 et de 220 000 à 250 000 en 1998. Or, pour l'année en cours, sinon pour l'année suivante, l'évolution démographique, comme les orientations plutôt restrictives de la politique de l'emploi et la suppression du service militaire obligatoire laissent présager des arrivées sur le marché du travail plus nombreuses que ces créations. Aussi, d'ici à la fin de l'année, le chômage devrait, au mieux, stagner, au pire, s'aggraver.

*Laurent Mauduit*

## La majorité du PS refuse de maîtriser l'immigration par un système de quotas

**LES GRANDES** orientations d'une nouvelle politique de l'immigration et de l'intégration, présentées dans les rapports d'Adeline Hazan et d'Ahmed Ghayet (*Le Monde* du 2 avril), ont été adoptées, mercredi 2 avril, par le bureau national du Parti socialiste. En l'absence de Laurent Fabius, d'Henri Emmanuelli et de Michel Rocard, seuls Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, pour la Gauche socialiste, ont voté contre ces textes, qui après un ultime toilettage et quelques corrections, demandées notamment par Lionel Jospin, feront l'objet d'un dernier examen le 9 avril.

*« Nous voulons rompre avec la politique actuelle, qui fait de tout étranger un suspect en puissance »*, a assuré Mme Hazan, qui a récusé tant l'immigration zéro que *« l'ouverture totale de nos frontières à l'immigration »*. La secrétaire nationale chargée des problèmes de société a défini trois axes : l'immigration familiale (retour à la situation antérieure à 1993), l'immigration économique, l'immigration étudiante (le contrôle des études étant confié à l'université). Partant du constat que 15 000 travailleurs étrangers entrent annuellement en France (dont 5 000 travailleurs permanents), le PS a opté pour *« une immigration alternée »*. *« Il y a une adéquation à faire entre un certain besoin de main-d'œuvre et l'offre de main-d'œuvre qui doit être négociée avec les pays d'origine*, a souligné Mme Hazan, *tout en leur demandant certaines contreparties comme la reconnaissance de leurs ressortissants reconduits à la frontière. »*

L'essentiel du débat a porté sur l'idée de quotas défendue par la Gauche socialiste. Martine Aubry et Jean-Pierre Sueur ont combattu ce système, qu'ils ont jugé discriminant en s'interrogeant sur les critères qui pourraient conduire à privilégier telle profession ou telle nationalité. François Hollande a estimé que les quotas n'étaient pas concevables dès l'instant où le PS avait choisi de *« réguler »* le flux migratoire et non d'augmenter l'immigration économique.

**CONTEXTE**

M. Jospin a insisté sur la nécessité de ne pas isoler l'immigration des problèmes de société comme le logement, l'éducation, l'emploi et la sécurité. A sa demande, Mme Hazan resituera l'immigration dans ce contexte général. Elle procédera à d'autres corrections sur le certificat d'hébergement, qui devra être octroyé par l'administration après avis du maire, la création d'un office unique d'immigration (et non d'un ministère), l'approche européenne de l'immigration.

De même, si l'objectif d'*« intégration républicaine »* a été confirmé, le concept de *« contrat de suivi social »* prévu pour chaque immigré devra être précisé. M. Jospin a souligné que les immigrés ont des droits, mais aussi des devoirs.

*Michel Noblecourt*

# Bernard Cabaret devrait remplacer Claude Allègre à la présidence du BRGM

## La gestion des actifs miniers de l'établissement public a généré une situation de conflit

**Ancien conseiller de Lionel Jospin, Claude Allègre a été évincé de ses fonctions de président du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). La décision a été prise en conseil des ministres mercredi 2 avril. M. Allègre, qui avait été nommé en juin 1992, devrait être remplacé par Bernard Cabaret, actuel PDG de VIA-GTI. Jean-Pierre Hugon, directeur général, a été également limogé.**

**LE GOUVERNEMENT** a décidé, mercredi 2 avril, de démettre Claude Allègre de la présidence du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Depuis plusieurs semaines, la bataille faisait rage entre le gouvernement et ce proche conseiller de Lionel Jospin, en poste depuis juin 1992. Le ministère de l'industrie lui a d'abord demandé de remettre sa démission. Après son refus, il a choisi la méthode brutale.

« *Le gouvernement a entrepris de chasser tous les socialistes des entreprises publiques,* assure Claude Allègre. *Après le renvoi d'Alain Prestat* [PDG de Thomson Multimedia], *après les tentatives pour déstabiliser Louis Schweitzer* [PDG de Renault], *je suis, à mon tour, victime. On essaie de me faire porter le chapeau des erreurs commises au sein du BRGM, alors que j'ai tout fait pour le redresser.* »

« *Le BRGM entame une nouvelle étape*, explique-t-on au ministère de l'industrie, en se défendant de toute chasse aux sorcières. *La clarification entre les missions de service public et les activités concurrentielles, qui a été lancée à l'initiative de Claude Allègre, est en passe d'être achevée. Il faut maintenant un président qui soit un industriel.* »

Pour remplacer M. Allègre, le ministre de l'industrie devrait nommer Bernard Cabaret à la présidence du BRGM. Auteur d'un récent rapport sur l'industrie automobile, M. Cabaret, X-mines, est PDG de VIA-GTI après avoir été responsable de l'activité eau à la Lyonnaise des eaux.

### ÂPRE BAGARRE

Le directeur général de l'établissement public, Jean-Pierre Hugon, lui aussi démissionné, devrait être remplacé par Yves Le Bars, actuel directeur du Cemagref (Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts). Le décret de nomination de M. Le Bars, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, ancien conseiller de Michel Rocard, était jusqu'à présent bloqué à l'Elysée, des ingénieurs du corps des mines s'offusquant que le directeur général du BRGM n'appartienne pas à leur corporation.

Depuis plus d'un an, le BRGM fait l'objet d'une âpre bagarre interne et externe. La gestion des actifs miniers de l'établissement public est au cœur du conflit (*Le Monde* du 21 février). En 1993, sous l'impulsion de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, le BRGM cherche un partenaire pour l'aider à exploiter ses mines (cuivre, or et kaolin en Afrique, or au Pérou). M. Hugon, est chargé des négociations. Un groupe australien, Normandy Poseidon, sixième producteur mondial d'or, est retenu en 1994.

Très vite, des ingénieurs du BRGM, l'ambassadeur de France au Pérou et les banques conseils soulignent l'existence d'un risque juridique sur les mines d'or de Yanacocha au Pérou, le plus bel actif minier du BRGM. Celui-ci s'est associé à deux partenaires, le péruvien Buenaventura et l'américain Newmont, pour l'exploiter. Les trois associés sont liés par un pacte d'actionnaire qui donne un droit de préemption aux autres associés en cas de vente ou de changement de majorité. Pourtant, lorsque l'accord avec le groupe australien a été soumis, en septembre 1994, au ministère de l'industrie et au Trésor, aucune objection n'a été émise. A peine signée, l'alliance est attaquée par les partenaires péruviens du BRGM qui demandent à exercer leur droit de préemption. M. Allègre, qui a suivi de très loin cette affaire, ne se rend compte du danger qu'avec les assignations en justice. Il tente alors de redéfinir le partenariat pour clarifier la situation juridique. Il faudra plus de deux ans pour aboutir.

Entre-temps, la justice péruvienne a condamné, par deux fois, le BRGM à céder ses droits sur la mine d'or du Pérou pour le prix symbolique de 623 millions de francs. L'affaire est entre les mains de la Cour de cassation de Lima. Le partenaire australien du BRGM, surtout intéressé par cette mine d'or, demande des compensations dépassant le milliard de francs.

*Martine Orange*

# Le Parti socialiste dénonce un « Etat-RPR plus que jamais en place »

## Le président du BRGM est un proche de M. Jospin

**LE PARTI SOCIALISTE** a vivement réagi, mercredi 2 avril, à l'éviction de Claude Allègre, ami de Lionel Jospin, dont il a été conseiller au ministère de l'éducation nationale, de la présidence du Bureau de recherches géologiques et minières. L'« *Etat-RPR est plus que jamais en place* », a affirmé François Hollande, porte-parole du PS, dans une déclaration à la presse.

> « Une personnalité scientifique reconnue au plan mondial », a souligné M. Hollande

M. Hollande voit dans ce limogeage, « *avant même l'expiration de son mandat* », annoncé en conseil des ministres et visant un proche du premier secrétaire du Parti socialiste, « *l'expression d'une chasse à l'égard de tous les responsables d'organismes publics, liés à la gauche* ».

Considéré comme le fondateur de l'école française de géochimie, directeur de l'Institut de physique du globe de Paris de 1976 à 1986 et conseiller spécial entre 1988 et 1992 pour l'enseignement supérieur et la recherche de Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, « *Claude Allègre est une personnalité scientifique reconnue au plan mondial* », a souligné M. Hollande. « *Il avait jusqu'à présent géré le BRGM à la satisfaction de tous, et l'interruption de ses fonctions confirme une nouvelle fois que ce gouvernement poursuit avec méthode, méticulosité et acharnement l'occupation par les membres de son parti ou des autres partis de la majorité, de toutes les fonctions d'entreprises et de responsables d'administrations centrales* », ajoute-t-il.

Pour le porte-parole du PS, « *le départ de Claude Allègre de la présidence du conseil d'administration du BRGM, représente sans doute une nouvelle étape de ce processus que le premier ministre entend conduire à rythme accéléré jusqu'aux élections législatives de 1998* ». Mercredi 2 avril, Lionel Jospin, indique-t-on dans son entourage, a téléphoné à M. Allègre pour lui manifester sa sympathie.

# Jacques Chirac critique le travail du gouvernement

**AU TERME DE LA PRÉSENTATION** du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) par Jean Arthuis au conseil des ministres du mercredi 2 avril, le président de la République a engagé le gouvernement à légiférer à l'avenir « *avec plus de méthode et de discernement* ». Jacques Chirac a constaté que « *sur les soixante-douze articles de ce texte, plus d'un tiers sont consacrés soit à la consolidation de textes réglementaires fragiles ou déjà annulés* [par le Conseil d'Etat], *soit à la modification de lois votées depuis moins de trois ans, et il a considéré que tout ceci n'était pas de bonne législation* ». Pour le chef de l'Etat, « *des dérives anciennes n'ont pas encore été redressées* ».
M. Chirac souhaite également que « *le problème du statut fiscal des associations culturelles soit réglé de la manière aussi favorable que possible à l'occasion de ce texte* ».

# Dix-neuf résistants soutiennent Raymond Aubrac

**S'ÉLEVANT CONTRE** « *les historiens ou prétendus tels* » qui « *s'attaquent à la mémoire des morts et à l'honneur des survivants* », dix-neuf résistants, parmi lesquels Geneviève Anthonioz-De Gaulle, le général de Bénouville, le colonel Rol-Tanguy, Germaine Tillion et Pierre Sudreau, ont signé un appel dans *L'Evénement du jeudi* à la suite de la publication de l'ouvrage de Gérard Chauvy *Aubrac. Lyon 1943*, qu'ils estiment « *fortement inspiré* » du testament de Klaus Barbie (*lire nos articles dans « Le Monde des Livres », page VI*). Ils déclarent refuser « *cette stratégie du soupçon, de l'insinuation et de la rumeur* ». Cette « *tentative orchestrée visant à salir l'image de la Résistance* », disent-ils, prouve que « *l'ombre de Vichy plane sournoisement sur la France* ».

## DÉPÊCHES

■ **VITROLLES : Bruno Mégret, époux et conseiller de Catherine Mégret (FN),** maire de Vitrolles, a présenté, mercredi 2 avril, le plan de redressement des finances de la ville qu'il devrait soumettre au conseil municipal du 10 avril. Des mesures d'économie sont envisagées sur le fonctionnement des services, qui seront recentralisés, la réduction des subventions et de la masse salariale. La diminution des indemnités des élus, par ailleurs privés de voitures de fonction, et une baisse de 0,1 % de la fiscalité sont annoncées. (*Corresp. rég.*)

■ **DÉFENSE : *Le Triomphant*, le premier exemplaire d'une série de quatre sous-marins nucléaires** lance-missiles stratégiques, est, selon l'état-major de la marine nationale, entré en service opérationnel, à une date qui n'a pas été précisée pour des raisons de sécurité. Déplaçant 14 000 tonnes en plongée – l'équivalent d'un croiseur porte-hélicoptères, c'est-à-dire le plus gros sous-marin jamais construit par la France –, *Le Triomphant* embarque seize missiles M. 45. Chacun de ces missiles emporte une demi-douzaine de têtes thermonucléaires TN-75, testées lors des ultimes expériences en 1995-1996 dans le Pacifique.

■ **1er MAI : les unions régionales CGT, CFDT, UNSA, FSU, l'union départementale FO de Paris,** le Groupe des dix, qui regroupe notamment les syndicats SUD, et les syndicats étudiants UNEF et l'UNEF-ID se sont mis d'accord, mercredi 2 avril, pour l'organisation d'un défilé commun le 1er mai à Paris, pour la première fois depuis 1983 (*Le Monde* du 14 mars). Les huit organisations syndicales défileront « *pour l'emploi, contre le chômage et l'exclusion, pour l'égalité des droits, la solidarité, contre le racisme et la xénophobie* ». La CGT a proposé d'élargir au niveau national ce 1er mai unitaire.

■ **PÉTITION : une soixantaine d'intellectuels ont lancé,** jeudi 3 avril, dans *Le Nouvel Observateur* (daté 3-9 avril), un « *manifeste anticumul* » des fonctions et mandats politiques, « *pour en finir avec la confiscation de la République* ». Cette pétition, lancée « *dans la foulée* » de la mobilisation contre le FN, à Strasbourg, le 29 mars, est signée notamment par Claude Allègre, Pierre Bergé, Régis Debray, Alain Finkielkraut, Alain Minc, Olivier Mongin, Sami Naïr et Pierre-André Taguieff.

■ **HLM : le taux des prêts de réhabilitation est abaissé de 5,5 à 4,8 %.** C'est ce qu'a annoncé Jean Arthuis, jeudi 3 avril. Le ministre de l'économie et des finances a aussi annoncé le déblocage en 1997 d'un milliard de francs d'aides publiques pour la réhabilitation de quinze mille logements sociaux.

**JUSTICE** **De 1982 à 1988, un véritable « cabinet noir » a fonctionné à la présidence de la République, espionnant, sous la responsabilité directe de François Mitterrand, de nombreuses personnalités (avocats, journalistes, hommes politiques, etc.). ● L'INVENTAIRE des documents saisis par le juge Valat, chargé de l'instruction de l'affaire des écoutes pratiquées par la cellule antiterroriste de l'Elysée, et entreposés dans un box de garage par l'ancien chef de cette cellule, Christian Prouteau, montre à quel point le président de la République fut impliqué dans le travail de cette officine politique. ● PARMI LES DOCUMENTS saisis, figurent des notes montrant que Christian Prouteau a tenté d'entraver le cours de la justice dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. M. Prouteau devait être entendu, jeudi 3 avril, par le juge Jean-Paul Valat** ***(lire aussi notre éditorial page 16).***

# François Mitterrand directement impliqué dans l'affaire des écoutes

## Saisies par le juge Valat, une partie des archives de Christian Prouteau, l'ex-patron de la cellule antiterroriste, montre que l'ancien chef de l'Etat était le véritable donneur d'ordres des écoutes téléphoniques pratiquées par les gendarmes de l'Elysée

**CE SONT** des pages d'histoire. Certaines sont chargées de mystère, d'autres emplies de détails inutiles. Les comptes rendus d'écoutes téléphoniques y succèdent aux extraits d'archives, les demandes de faveurs aux secrets d'Etat. Découverts le 19 février par les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST), dans un box de garage à Plaisir (Yvelines), les documents entreposés, durant des années, par l'ancien chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée, Christian Prouteau, racontent, à leur manière, l'envers du décor du premier septennat de François Mitterrand : la dérive policière d'un régime, saisi d'un vertige de l'espionnage qui tourna à l'obsession.

Au terme de l'inventaire des cinq cantines et des deux cartons saisis par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat, chargé de l'enquête sur les écoutes de la fameuse cellule, les preuves des exactions de ce « cabinet noir », institué dans les locaux mêmes de la présidence de la République, de 1982 à 1988, sont désormais aussi abondantes qu'incontestables. Dans son édition du 3 avril, l'hebdomadaire *L'Express* en livre certaines, citant des passages des documents saisis. *Le Monde* publie des éléments supplémentaires, également extraits de ces archives. A leur lecture, l'implication personnelle, à la tête de cette véritable police politique, de l'ancien chef de l'Etat, décédé le 8 janvier 1996, est également avérée. La *« production »* des hommes de M. Prouteau était principalement destinée à François Mitterrand lui-même. Nombre de notes rédigées par l'ancien gendarme et aujourd'hui versées au dossier judiciaire en portent la trace manuscrite, sous la forme d'un laconique visa présidentiel : *« Vu »*.

**ASSENTIMENT PRÉSIDENTIEL**

Rédigée sur papier à en-tête de la présidence de la République, une note adressée par M. Prouteau au chef de l'Etat, le 6 novembre 1985, atteste ainsi de la volonté du chef de la cellule d'*« avoir vis-à-vis de certains ministères une autonomie de fonctionnement »*, et notamment de s'affranchir des réticences exprimées par Matignon. Ce document, dont nous publions l'essentiel *(lire ci-dessous)*, dévoile qu'à cette époque Louis Schweitzer, directeur du cabinet du premier ministre Laurent Fabius, s'opposait *« systématiquement »* aux demandes d'écoutes émises par la cellule, cependant que, dans la perspective d'une cohabitation, le directeur du cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, avait proposé au chef de l'Etat *« de nouvelles mesures »* consistant à *« rendre un service particulier de l'Elysée systématiquement destinataire des productions d'écoutes »*.

Huit ans plus tard, le 16 mars 1993, à deux semaines de la seconde cohabitation, c'est à Pierre Bérégovoy, encore premier ministre, qu'écrivait Christian Prouteau. *« A aucun moment, ni moi ni mes hommes n'avons procédé à des investigations qui ne nous avaient pas été demandées »*, affirmait-il dans ce texte qui, bien sûr, n'a jamais été rendu public, ni surtout transmis à la justice. Mais M. Prouteau en avait conservé une copie dans ses cartons, agrafée à une carte de visite mentionnant : *« Le président en aura un exemplaire dès ce soir ! »* La suite de la lettre est plus précise encore : *« Lorsque nous les* [les investigations] *proposions, elles n'étaient engagées que lorsqu'elles avaient reçu l'assentiment d'un certain nombre de proches du chef de l'Etat. Ces mêmes personnes ont été tenues parfaitement informées du travail effectué. »*

Venant à l'appui d'une déclaration prononcée par le même M. Prouteau, le 7 février 1994, devant le juge Valat – *« Quand nous avions besoin de faire poser une écoute, nous nous adressions à Gilles Ménage »* –, mais jamais réitérée par la suite, ces affirmations écrites fragilisent nettement la défense de l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, qui a toujours nié avoir exercé une tutelle hiérarchique sur les hommes de la cellule. Toutefois l'examen des documents montre l'existence d'un fil direct entre le chef de l'Etat et Christian Prouteau – qu'il avait nommé préfet en 1985. Ainsi figurent, parmi les documents saisis, une série de classeurs cartonnés baptisés *« Registre 2 PR »*, à l'évidence destinés à accueillir le double des notes adressées par la cellule au président de la République (le *« PR »*).

L'enquête du juge Valat a depuis longtemps établi que feu l'écrivain-polémiste Jean-Edern Hallier avait été l'une des *« cibles »* privilégiées des écoutes élyséennes, alors qu'il cherchait à faire publier un pamphlet révélant l'existence de Mazarine, la fille naturelle de François Mitterrand. Datée du 29 février 1984, une note signée *« le chef d'escadron Prouteau »* corrobore ces découvertes. L'auteur y dressait, en réponse à la demande du président, la *« liste complémentaire des personnes avec lesquelles il* [Jean-Edern Hallier] *est entré en contact »* et proposait à François Mitterrand de *« cocher les noms »* qui l'*« intéressaient »*, rapporte *L'Express*. Le 2 mars 1984, la cellule ayant appris, *« par les moyens techniques dont* [elle dispose]», que l'écrivain devait être *« l'un des invités surprise »* d'une émission de télévision, M. Prouteau écrivait : *« J'ai donc averti immédiatement M. Colliard* [alors directeur du cabinet du président], *qui a pris les dispositions qui s'imposaient, et l'émission a été annulée »*.

Autre victime fréquente de l'espionnage de la cellule, notre collaborateur Edwy Plenel fut visé en raison des informations qu'il révéla sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, en 1983, puis sur le sabotage du navire de Greenpeace, en 1985. Retrouvée parmi les archives de M. Prouteau avec une note, non datée, du *« bureau réservé »* du ministère de la défense adressée au ministre lui-même et consacrée au journaliste du *Monde*, *« une synthèse de l'affaire Greenpeace depuis son origine »* n'est en fait constituée que d'extraits d'écoutes téléphoniques d'Edwy Plenel, en conversation avec d'autres journalistes. Les transcriptions des mêmes entretiens figuraient déjà au dossier du juge Valat, mais sous une forme différente. Ces documents avaient, dans un premier temps, été saisis par la DST lors de la perquisition du garage de Plaisir, mais ils ont ensuite été restitués au juge parce qu'ils ne présentaient pas, selon le service de contre-espionnage, les caractéristiques des pièces couvertes par le *« secret défense »* (*Le Monde* du 28 février).

Encore les *« interceptions »* téléphoniques ne constituaient-elles pas l'unique moyen de la cellule. Tout à leur désir de prévenir les risques de l'affaire des Irlandais de Vincennes *(lire page 11)*, les hommes du président pratiquaient sans doute la surveillance physique et la filature. Un compte rendu du 5 juillet 1983 évoque ainsi *« une réunion de travail »* qualifiée de *« très amicale »*, organisée chez l'avocat Antoine Comte, qui fut suivie d'un dîner *« auquel participaient*, selon l'auteur de la note, *les épouses des magistrats qui se sont occupés de l'affaire »*. *« Les avocats sont très pessimistes et ne croient pas qu'une enquête parlementaire sera diligentée »*, notait-on, comme soulagé.

Œuvrant à la façon d'une véritable officine politique, la cellule du préfet Prouteau établissait en outre des synthèses sur des élus ou des partis politiques. Datée du 27 juin 1983, l'une de ces notes, titrée *« un Rastignac de province »*, brosse le portrait d'*« un jeune loup »* nommé Philippe de Villiers, qui *« comptera dans la vie politique prochaine du pays »*. Une autre, datée du 18 novembre 1983, évoque les relations de Roland Dumas, alors député (PS) de Dordogne et proche de François Mitterrand, avec d'anciens membres des Groupes d'action révolutionnaire internationalistes (GARI), mouvement antifranquiste dont l'un des membres, indique la note, avait été interpellé dans le Nord à la suite d'une rixe. Plus ancienne, une fiche du 26 novembre 1982 annonçait, sur la base des informations d'une source interne au Parti communiste baptisée *« Ecuyer »*, la possible nomination d'André Lajoinie au poste de secrétaire général...

**LE CAS DE CARLOS**

Les cartons de M. Prouteau recelaient encore des comptes rendus consacrés à l'avocat Jacques Vergès ou au terroriste Carlos, à propos duquel l'ancien gendarme écrivait, le 11 janvier 1983, qu'*« il était important, dès qu'il aurait été repéré, de faire le nécessaire pour qu'il ne puisse plus nuire »*, rapporte *L'Express*. D'autres types d'actions étaient enfin envisagées dans une note dactylographiée d'environ 25 feuillets, sans titre ni signature, dont le sommaire comporte les chapitres suivants : *« La protection du dirigeant et de sa famille »* ; *« sécurité des meetings et des réunions politiques »* ; *« la contre-campagne »* ; *« écoutes et contre-écoutes »* ; *« structure, personnel, tarifs »*... – une sorte de catalogue de la cellule, vantant ses compétences dans des domaines divers...

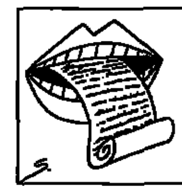
***Hervé Gattegno***

### *Des archives entreposées dans un garage*

**C'est dans un box de garage que les archives de Christian Prouteau ont été découvertes, le 19 février à Plaisir (Yvelines). Le jour même, les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) avaient sollicité, auprès du parquet de Versailles, l'ouverture d'une information judiciaire pour *« vol et recel de documents classifiés »*, sur la base d'un *« renseignement »*. Sur place, le juge versaillais Jean-Marie Charpier a alerté son collègue Jean-Paul Valat, chargé de l'enquête sur les écoutes de la cellule élyséenne. Les documents saisis ont été partagés avec un troisième juge, Yves Madre, chargé du dossier des Irlandais de Vincennes. Une partie des pièces, enfin, ont été conservées par la DST, au motif qu'elles seraient couvertes par le *« secret-défense »*. Le juge Charpier a écrit au premier ministre pour lui demander si cette qualification recueillait son assentiment.**

# « Note à l'attention de Monsieur le président de la République »

***NOUS PUBLIONS** l'essentiel de la note Nº 165/2 du 6 novembre 1985, à en-tête « Présidence de la République, le Conseiller technique », établie « à l'attention de Monsieur le président de la République », par Christian Prouteau.*



VERBATIM

« Le problème de votre sécurité, au sens large, après les élections de mars 1986, me conduit, pour être le plus efficace possible, à envisager les conditions les plus dures pour être certain de pouvoir assurer ma mission au mieux. Il apparaît alors indispensable d'avoir vis-à-vis de certains ministères une autonomie de fonctionnement. Il s'agit en fait pour moi de vous garantir une discrétion totale de vos déplacements (surtout dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler « le privé ») et de vos entretiens (téléphoniques ou autres). (...) Concernant vos déplacements sur Paris et les problèmes d'ordre public qui pourraient être utilisés par le ministère de l'intérieur comme un moyen de pression politique, le poste de préfet de police est un poste stratégique important. » *En conséquence, Christian Prouteau propose de maintenir à son poste le préfet Guy Fougier, dont* « le soutien [lui] paraît acquis ».

*La note évoque diverses mesures techniques et financières et aborde ensuite la question des écoutes téléphoniques :*

« Enfin, se pose à nouveau le problème des écoutes, tel que M. Ménage vous l'a exposé. Il peut se résumer en deux difficultés : les réticences du cabinet du premier ministre en matière de « constructions » *[en jargon policier, expression employée pour désigner la pose d'une écoute téléphonique]* et la non-application de nouvelles mesures que M. Ménage vous a proposées.

» Les « lignes » que nous possédons par l'intermédiaire du cabinet réservé du ministre de la défense n'ont pas leur contenu diffusé. Cette procédure qui, à l'expérience, a fait la preuve de son intérêt et de sa discrétion, nous permettant de vous tenir informé des problèmes sensibles, rencontre actuellement quelques difficultés en la personne de M. Schweitzer. La technique utilisée par le cabinet du premier ministre est simple : elle consiste à nous refuser systématiquement toute nouvelle « construction » et à ne pas nous accorder des demandes de renouvellement. Ainsi, en moins de deux mois, nous sommes passés de l'exploitation de vingt lignes à onze lignes, réduisant d'autant les moyens de nous renseigner.

» De la même manière, la proposition que vous a faite M. Ménage, à partir d'un usage existant dans d'autres septennats, consistant à rendre un service particulier de l'Elysée systématiquement destinataire des productions d'écoutes, n'est toujours pas appliquée, bien qu'ayant obtenu votre accord pour la mise en place. Toujours dans l'hypothèse d'une situation difficile après les élections de mars 1986, il est évident que cette procédure ne présente que des avantages dans la mesure où sa suppression obligerait le premier ministre à rompre ouvertement une règle établie. Le colonel Charroy, qui dirige le centre d'écoutes et qui vous est acquis, est actuellement déstabilisé, car il avait été prévenu de la mise en place de ce circuit. Ce que nous pouvons obtenir du premier ministre actuel sera a fortiori encore plus difficile à obtenir dans d'autres circonstances et nous perdrons également vis-à-vis du colonel Charroy une crédibilité qui nous est indispensable pour l'avenir. »

# Nouvelles preuves de l'existence d'un système d'espionnage organisé

*« **ON A TENTÉ** de faire paraître des documents comme provenant d'un service officiel*, expliquait Christian Prouteau, le 16 mars 1993, dans une note adressée au premier ministre, Pierre Bérégovoy. *Ces documents étant incontestablement des faux, l'Etat devrait porter plainte pour "faux et usage de faux". C'est, je pense, pour nous, le seul moyen que soit affirmé qu'aucun membre de notre équipe n'a failli à sa mission. »* Deux semaines après la révélation – par *Libération* – de l'affaire des écoutes de la cellule élyséenne, le préfet Prouteau fixait ainsi ce qui devait devenir la ligne officielle du gouvernement socialiste, à deux semaines des élections législatives qui devaient ramener la droite au pouvoir. M. Bérégovoy ne déposa pas de plainte mais déclara publiquement qu'il y avait eu *« volonté de travestir la réalité »* et que *« la question* [était] *de savoir par qui, comment et pour quelle raison les documents* [avaient] *été falsifiés »* (*Le Monde* du 10 mars 1993).

Quatre ans plus tard, l'enquête du juge Jean-Paul Valat – saisi à la suite de la plainte déposée par *Le Monde* et par Edwy Plenel –, a mis au jour de nombreuses preuves de l'existence d'un véritable espionnage organisé, grâce aux écoutes téléphoniques effectuées par le Groupement interministériel de contrôle (GIC). L'enquête administrative de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CBCIS) a abouti à la mise en cause des *« dysfonctionnements »* internes à l'ancienne cellule antiterroriste de l'Elysée, dont les anciens membres ont été mis en examen pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée » (lire ci-contre)*. Dans un arrêt du 30 septembre 1996, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris – confirmé le 4 mars 1997 par la Cour de cassation – a, depuis, dénoncé *« l'institutionnalisation du système »* et *« l'ampleur des écoutes »* (*Le Monde* du 2 octobre 1996).

La découverte des archives de Christian Prouteau est venue apporter de nouvelles preuves de l'existence de ce *« système »* et de l'implication des membres de la cellule. Outre la note adressée à François Mitterrand le 6 novembre 1985 *(lire ci-dessus)*, le juge a saisi de nouvelles transcriptions d'écoutes, dont la forme est exactement similaire à celles déjà versées au dossier d'instruction. Les cartons contenaient aussi plusieurs demandes de *« renouvellement »* d'écoutes, signées par Christian Prouteau lui-même ou par l'un des membres de la cellule, Jean-Louis Esquivié. Ces demandes concernent des personnes dont les noms figurent sur le fichier informatique attribué à la cellule – baptisé *« Hermès »* –, dont le juge Valat avait obtenu une copie grâce aux disquettes que lui avait livrées, le 14 février 1995, une mystérieuse femme, jamais identifiée (*Le Monde* daté 19-20 février 1995).

Plus édifiantes encore, certaines des annotations portées par la secrétaire de Christian Prouteau dans ses agendas comportent des séries de numéros de téléphone *« à identifier »*. Pourquoi ces numéros plutôt que d'autres ? A la même date, l'examen des fichiers de la cellule montre que ces numéros avaient été appelés par certaines des personnes déjà écoutées. Les hommes de M. Prouteau voulaient donc identifier les personnes en relation avec celles qu'ils espionnaient afin d'élargir, au besoin, leurs surveillances. Une autre coïncidence valide le contenu des disquettes informatiques versées au dossier du juge : à la date du 22 janvier 1986, la secrétaire de M. Prouteau a inscrit, de sa main, dans l'un des agendas retrouvés, les noms et adresses du journaliste Christian de Bongain, *alias* Xavier Raufer, suivis de la mention *« trafic d'armes avec l'extrême droite »* ; or cette courte notice se retrouve, au mot près, dans le fichier *« Hermès »*, pour justifier la demande d'écoute portant sur ledit journaliste.

**DEUXIÈME SOURCE**

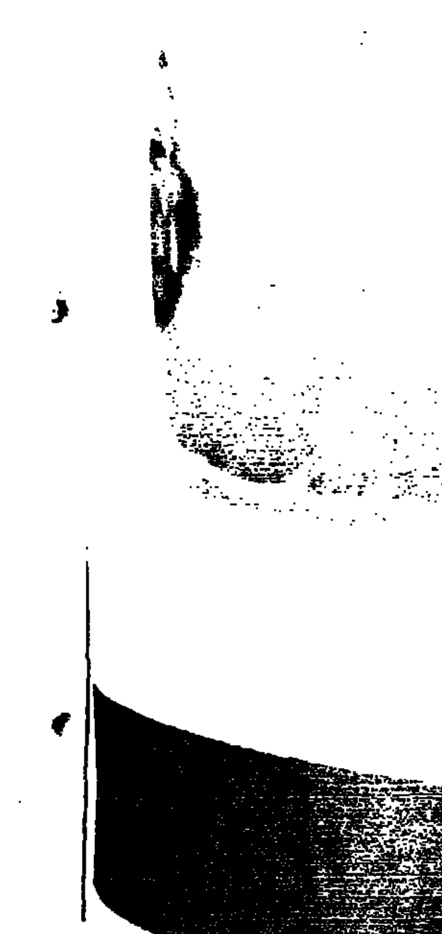
Egalement signalée par la secrétaire du chef de la cellule, prénommée Patricia, dans un agenda, l'existence d'un télégramme adressé, le 12 mars 1986, à Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur. L'expéditeur en était Bernard Jégat, l'informateur secret de la cellule dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, curieusement désigné par la secrétaire sous le nom de code de *« Laon »*, c'est-à-dire sous le même nom de code que celui adopté par la cellule pour les demandes d'écoutes de son domicile. Mieux encore : l'extrait de ce télégramme noté par la secrétaire dans l'agenda est exactement similaire au contenu d'une écoute téléphonique déjà détenue par le juge Valat, datée du même 12 mars 1986 : la cellule avait tout bonnement intercepté le télégramme, dicté au téléphone par Bernard Jégat... *(lire page 11)*

Les documents inventoriés par le juge Valat laissent aussi à penser que sous la première cohabitation, à partir du mois de mars 1986, la suppression des lignes d'écoutes accordées à la cellule de l'Elysée par le GIC poussa Christian Prouteau à faire appel à d'autres anciens gendarmes, Robert Montoya et Fabien Calderoni. Ces deux hommes avaient été impliqués, en 1987, dans une autre affaire d'écoutes téléphoniques, celle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Au cours de la même année 1987, les agendas personnels de Christian Prouteau mentionnent pas moins de 18 rendez-vous avec Robert Montoya. La cellule disposait peut-être ainsi d'une deuxième source d'écoutes, en plus de la voie officielle : à la date du 15 novembre 1987, l'agenda du préfet Prouteau comportait l'inscription suivante : *« Synthèse mensuelle GIC »*.

***H. G.***

### *Douze personnes mises en examen*

**Chargé depuis 1993 de l'instruction de l'affaire des écoutes effectuées par la cellule antiterroriste de l'Elysée, le juge parisien Jean-Paul Valat a déjà mis en examen douze personnes : l'ancien chef de la cellule, Christian Prouteau, ainsi que sa secrétaire ; Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand ; Michel Delebarre et Louis Schweitzer, respectivement anciens directeurs du cabinet des premiers ministres Pierre Mauroy et Laurent Fabius ; trois anciens gendarmes : Jean-Louis Esquivié, aujourd'hui commandant des écoles de gendarmerie, Pierre-Yves Guézou – qui s'est suicidé le 13 décembre 1994 – et Paul Barril, reconverti dans la sécurité privée ; quatre policiers : Pierre-Yves Gilleron, Jean Orluc, Michel Tissier et Dominique Mangin, ce dernier travaillant actuellement au service de la sécurité du premier ministre Alain Juppé.**






# De nouveaux documents relancent l'affaire des Irlandais de Vincennes

## Ils établissent que Christian Prouteau a cherché à dissimuler la vérité à la justice

**PRÈS** de quinze ans après l'arrestation des Irlandais de Vincennes, les malles de Christian Prouteau, découvertes dans un garage de Plaisir (Yvelines), viennent apporter de nouveaux éléments sur le montage réalisé, en 1982, par la cellule antiterroriste de l'Elysée. Parmi les documents entassés dans le box par l'ancien chef de la cellule figure une boîte d'archives portant la mention : « *Irlandais de Vincennes* ». Les notes contenus dans cette boîte viennent attester que, pendant des années, les hommes de Christian Prouteau ont tenté d'empêcher la justice de connaître la vérité.

Datée du 21 juin 1983, soit un an après l'arrestation de ceux que l'on présentait alors comme de dangereux terroristes, la première note évoque la perquisition au domicile des Irlandais, qui avait permis de découvrir des armes et les explosifs... apportées sur place par le capitaine Paul Barril. « *Dans le contexte hystérico-vengeur du feuilleton des Irlandais de Vincennes, il est à noter que les gendarmes ont été dessaisis du dossier avant la fin de la garde à vue*, souligne l'auteur de la note, « *JL* », qui est Jean-Louis Esquivié. *Il faut prendre en compte la précipitation maladroite, voire malhonnête, d'une telle décision et la rapidité avec laquelle le directeur d'enquête gendarme a dû boucler sa procédure, ce qui a amené par la suite des ajustements sur lesquels il a bien fallu que tout le monde se mette d'accord et qui, finalement, ont provoqué le scandale que l'on sait.* »

Les boîtes découvertes à Plaisir contiennent également une note datée du 10 février 1986 sur la sortie du livre de Gilbert Le Cavelier et Yvan Stevanovitch *Affaires très spéciales* (Plon), dont les bonnes feuilles étaient parues dans *Paris-Match*, accompagnées de transcriptions d'écoutes visant un journaliste de l'hebdomadaire. Mais surtout, elles recèlent des documents concernant l'un des hommes-clés de l'affaire des Irlandais, Bernard Jégat. C'est lui qui était allé voir Paul Barril, en 1982, pour lui dire ses soupçons sur les activités d'un de ses amis, l'Irlandais Michael Plunkett. C'est lui, et lui seul, qui était l'informateur du capitaine, qui clamait pourtant haut et fort avoir obtenu, avant l'opération de Vincennes, des renseignements « *recoupés* » de « *plusieurs sources* ». C'est lui qui avait, le 24 août 1982, remis à Paul Barril les armes et les explosifs découverts ensuite dans l'appartement de Vincennes. C'est lui, enfin, qui contribuera à révéler l'affaire : épuisé par des années de mensonges, Bernard Jégat avait longuement raconté, le 17 janvier 1985, à deux policiers de la DST les mensonges et les manipulations de ce qui était devenu une affaire d'Etat.

### ÉGARDS ENVERS L'INFORMATEUR

Le chef de la cellule, Christian Prouteau, a toujours affirmé être étranger à toute cette affaire. A lire les notes entassés dans le garage de Plaisir, il semblait pourtant extrêmement préoccupé, dans ces années-là, par le sort de Bernard Jégat. Pendant l'année 1984, le chef de la cellule multiplie en effet les gestes de bonne volonté à l'égard cet informateur qui peut, s'il parle, devenir dangereux : une note du mois de juillet suggère d'accorder une promotion à sa compagne, qui travaille à la SFP ; une autre estime qu'il est « *urgent* » de lui trouver un nouveau domicile ; une troisième précise qu'il serait bon de lui accorder un port d'armes. La cellule ne cache pas qu'elle souhaite entraver le cours de la justice. « *Il faut éviter que Jégat ne se présente d'initiative devant le juge Verleene* [le juge d'instruction de l'affaire des Irlandais] *afin de prouver son bon droit* », conclut l'une des notes publiées par *L'Express*.

Malgré les déclarations de Bernard Jégat à la DST, la justice, dans l'affaire des Irlandais, a, il est vrai, montré bien peu d'empressement. Le capitaine Barril est totalement épargné par l'instruction : seuls le chef de la cellule, Christian Prouteau, le lieutenant-colonel ayant fait, de bonne foi, les premières constatations, Jean-Michel Beau, et son adjoint, le major José Windels, sont, en janvier 1991, renvoyés devant le tribunal correctionnel pour une qualification mineure : subornation de témoins et complicité. Bernard Jégat comparaît, lui, pour détention d'armes et d'explosifs.

Lors de ce procès, où M. Jégat déchire sa carte d'identité en proclamant qu'il « *a honte d'être français* », Paul Barril est entendu comme simple témoin. « *Moi, le problème de la perquisition, c'est quelque chose qui ne me concerne pas* », se contente-t-il de dire. Le parquet semble d'un tout autre avis. « *Il est établi que Jégat a été le détenteur des armes et que le capitaine Barril a transporté ces armes*, note Marc Domingo. *Y-a-t-il eu un montage fait par le capitaine Paul Barril ? A 95 %, je pense que oui.* » Le reproche reste cependant moral puisque Paul Barril n'est pas poursuivi. Finalement, la seule condamnation du capitaine sera indirecte : dans le cadre d'un procès en diffamation intenté par Paul Barril au *Monde*, la cour d'appel de Paris reconnaît en 1993 – fait rarissime – que *Le Monde*, dans cette affaire, a apporté la preuve de la « *vérité de l'imputation diffamatoire* » grâce à des documents et des témoignages constituant « *des sources diversifiées d'informations complémentaires amplement concordantes et fiables* ».

Le 24 septembre 1991, Christian Prouteau, Jean-Michel Beau et Bernard Jégat sont condamnés à quinze mois de prison avec sursis. « *Il résulte de l'information et des débats que, contrairement à ce qu'il prétend, Christian Prouteau a été personnellement impliqué dans la préparation et l'exécution de l'opération*, note le tribunal. (...) *Ces circonstances sont incontestablement de nature à démontrer que M. Prouteau pouvait avoir un intérêt à ce que les irrégularités de la procédure ne soient pas révélées.* » Quelques mois plus tard, la cour d'appel de Paris relaxe le chef de la cellule. Les déclarations de M. Beau « *sont insuffisantes pour constituer la preuve de l'implication de M. Prouteau dans le processus ayant abouti à la subornation de témoins* », note la cour.

### « PREUVE DÉFINITIVE ET TOTALE »

Aujourd'hui, Jean-Michel Beau, qui n'a cessé de se battre pour la vérité dans cette affaire et qui fut le seul à payer pour un montage qui n'était pas le sien, reprend espoir. Il espère que les documents découverts à Plaisir permettront de rouvrir le dossier de subornation de témoins et d'obtenir la mise en examen de Paul Barril pour faux témoignage. « *Ces notes constituent la preuve définitive et totale que le préfet Prouteau n'a fait que mentir au cours du procès de première instance* », nous a-t-il déclaré. Une seule procédure est encore en cours : le 3 août 1992, l'avocat des trois Irlandais, M[e] Antoine Comte, a porté plainte avec constitution de partie civile pour attentat à la liberté et faux en écriture publique. Le dossier a été confié à un juge d'instruction de Versailles, Yves Madre. Quatre ans et demi après, il n'a encore procédé à aucune mise en examen mais détient désormais de nouveaux éléments.

*Anne Chemin*

## *La cellule de l'Elysée*

● **18 août 1982.** François Mitterrand annonce la création d'une « *mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme* », placée sous sa responsabilité. Ce groupe, bientôt surnommé la « *cellule* », est dirigé par le commandant Christian Prouteau, chef du GIGN. Le capitaine Paul Barril assure le commandement par intérim du GIGN.

● **28 août 1982.** La présidence de la République annonce des « *arrestations importantes dans les milieux du terrorisme international* ». Trois Irlandais ont été arrêtés à Vincennes par le GIGN. Cinq cents grammes de plastic, deux détonateurs, trois pistolets ont été saisis.

● **1[er] février 1983.** Selon *Le Monde*, les Irlandais ne seraient pas des « *superterroristes* » et certaines preuves matérielles auraient été « *fabriquées* ».

● **17 septembre 1987.** Peu de temps après l'inculpation de M. Prouteau dans l'affaire de Vincennes, M. Mitterrand déclare : « *Les Français apprendront à respecter et à aimer le colonel Prouteau, qui est pour moi le prototype de ce que notre armée peut produire. Je l'estime désintéressé et je fais confiance à son courage et à son sens de la vérité.* »

● **23 décembre 1987.** Trois hommes qui s'apprêtaient à poser une écoute sur la ligne téléphonique d'un huissier du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sont interpellés. Cet huissier était soupçonné d'avoir intercepté des notes sur de hauts magistrats rédigées à l'intention de M. Mitterrand. Parmi les hommes interpellés figurent deux anciens gendarmes proches de M. Prouteau. L'hypothèse de la responsabilité de la « *cellule* » sera évoquée lors du procès.

● **24 septembre 1991.** M. Prouteau, qui a quitté la présidence en 1988, est condamné à quinze mois de prison avec sursis pour complicité de subornation de témoins dans l'affaire de Vincennes. Il sera relaxé en appel, en 1992.

● **4 mars 1993.** *Libération* révèle le contenu de seize relevés d'écoutes pratiquées, entre décembre 1985 et février 1986, sur la ligne téléphonique privée de notre collaborateur Edwy Plenel.

# Gérard Paquet, créateur de Châteauvallon, a été relâché au terme de sa garde à vue

## Son avocat voit là une suite du feuilleton qui oppose son client au maire FN de Toulon et au préfet

**Gérard Paquet, ancien directeur du Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon (Var), a été relâché, mercredi 2 avril, après avoir été placé en garde à vue, dans le cadre d'une enquête préliminaire sur l'organisation, par sa sœur, d'un colloque. Son avocat a dénoncé le contexte politique de cet épisode judiciaire, y voyant un développement du conflit qui oppose son client au préfet et au maire FN de Toulon.**

TOULON
*de notre correspondant*

Gérard Paquet, créateur et ancien directeur du Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon (Var), a été libéré, mercredi soir 2 avril, après plus de vingt-quatre heures de garde à vue dans les locaux du service régional de la police judiciaire, à Marseille. M. Paquet avait été interpellé la veille, pour être entendu dans le cadre d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet de Toulon (*Le Monde* du 3 avril). Cette enquête porte sur l'organisation, le 30 juin et le 1er juillet 1995, d'un colloque intitulé *« Pour une utopie réaliste »*, confiée à la sœur de M. Paquet, directrice et unique employée de la société Recherche et communication internationale (RCI).

Marielle Paquet, également libérée mercredi après son placement en garde à vue dans les locaux de la brigade financière de la police judiciaire de Paris, avait perçu 120 000 francs pour préparer pendant six mois ce colloque, ainsi que 80 000 francs servant à couvrir ses frais de déplacement et de secrétariat. La somme peut sembler importante au regard des 540 000 francs de budget alloués à cette manifestation, mais elle a bel et bien été utilisée pour la mise en place de ce colloque, qui a bénéficié d'une très large audience et dont les actes ont été publiés chez Arléa en novembre 1996.

Me Jean-Guy Levy, avocat de Gérard Paquet, s'est interrogé, mercredi, sur la disproportion des moyens mis en œuvre par la justice au regard des faits supposés. *« Nous vivons là un nouvel épisode de cette chronique d'une mort annoncée : celle de Châteauvallon et celle de son créateur »*, a déclaré l'avocat. Pour sa part, le procureur de la République de Toulon, André Viangalli, a déclaré à l'Agence France-Presse qu'*« aucune irrégularité n'a été constatée »*. *« Mais il y a parfois des paiements qui ne semblent pas avoir d'explications comptables, ou qui n'apparaissent pas comme des prestations réelles »*, a-t-il ajouté, sans préciser les montants en cause.

Le parquet prend grand soin de réfuter toute manipulation politique dans cette affaire. Mais, de fait, en marge du bras de fer qui oppose le maire Front national de Toulon, M. Le Chevallier, au directeur licencié de Châteauvallon, les cartes se brouillent, les pistes également. L'analyse de ce qui est considéré à Toulon comme un nouveau développement du feuilleton Châteauvallon passe par le prisme politique. Comment le contraire serait-il possible, depuis la déprogrammation d'un concert du groupe de rap NTM par le préfet Jean-Charles Marchiani, toujours prompt à défendre la *« morale chrétienne »* ?

Comment oublier que le préfet et M. Le Chevallier avaient tous deux salué la condamnation *« exemplaire »* du même groupe de rap par un juge toulonnais ? Ou qu'un autre magistrat a été mis en examen pour avoir diffusé des procès-verbaux d'audition auprès de responsables du Front national ? Enfin, comment ignorer que le maire frontiste et le préfet, proche de Charles Pasqua, se sont un temps rejoints pour demander la dissolution du TNDI – sur laquelle le tribunal devrait statuer le 24 avril – après avoir obtenu la nomination d'un administrateur provisoire ayant prononcé en février le licenciement de Gérard Paquet ?

JEU DE PISTE

Dans ce lourd contexte, les enquêteurs poursuivent leurs investigations et s'intéressent à RCI comme au rôle de Marielle Paquet. Elle fut gérante du restaurant de Châteauvallon de 1984 à mars 1990. L'établissement fut alors mis en liquidation judiciaire et Marielle Paquet fut condamnée à assumer 20 % du passif, soit 40 000 francs environ. Cette sociologue de formation avait déjà, en 1986, réussi l'organisation des « Rencontres autour de la Méditerranée » avec l'historien Fernand Braudel. Elle décida alors de créer le RCI en mai 1990. Cette association n'aura pas d'importantes activités juqu'à l'organisation du colloque de 1995.

Dès lors, les policiers s'étonnent que Mme Paquet n'ait pas remboursé sa dette après l'obtention d'un « contrat de mission » de 200 000 francs. Ils ont été tout aussi surpris du jeu de piste auquel ils ont dû se livrer pour arriver au siège de RCI. Ils n'ont pas trouvé les bureaux à Paris, boulevard Raspail, comme indiqué dans les statuts, mais une simple boîte à lettres d'où le courrier transitait vers une autre adresse à Sceaux (Hauts-de-Seine) avant d'arriver enfin au domicile de Marielle Paquet, situé à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). Ce cheminement postal, tout autant que le rôle exact de Marielle Paquet, intrigue les policiers qui, selon l'un d'entre eux, *« ne peuvent, dans cette affaire, se satisfaire d'une simple maladresse familiale »*.

L'avocat de Gérard Paquet se veut plus pragmatique face à *« une évidente médiatisation de cette garde à vue qui, à certains égards, paraît démesurée »*. *« Deux personnes au moins souhaitent la mort du TNDI et de son fondateur,* ajoute-t-il. *Si l'on pensait que leur influence était en baisse, on a aujourd'hui la preuve du contraire. »*

*José Lenzini*

# Francis Heaulme accuse Didier Gentil d'avoir tué le jeune Laurent Bureau

PÉRIGUEUX
*de notre envoyé spécial*

La salle retient son souffle. Malgré une succession d'interminables suspensions d'audience, malgré les chemins souvent tortueux suivis par un débat mené de façon déconcertante, Francis Heaulme va enfin parler des faits qui justifient sa présence dans le box des accusés de la cour d'assises de la Dordogne pour répondre du meurtre de Laurent Bureau, un appelé du contingent alors âgé de dix-neuf ans, commis à Périgueux le 8 mai 1986 vers 23 heures (*Le Monde* du 3 avril).


PROCÈS

Francis Heaulme hisse son corps maigre jusqu'au niveau du micro et récite : *« Au parc de Périgueux, un jeune homme est venu vers nous (...). Didier Gentil lui a demandé de l'argent. Il a refusé. Gentil lui a donné un coup de poing et un coup de tête. Il est tombé à terre. Je l'ai mis sur un banc (...). Après, j'ai vu Gentil partir avec Bureau et un arabe. On les a suivis dans l'escalier qui descend au gymnase. J'ai trébuché et j'ai donné involontairement un coup de poing à Bureau (...). Dans le gymnase, Gentil a commencé à battre Bureau. »*

Francis Heaulme s'arrête un instant, puis, sans toujours manifester la moindre émotion, explique qu'il a tenté de protéger le jeune homme : *« J'ai dit à Bureau :* « Je vais t'attacher les mains pour détourner, pour faire croire. » *Il a pu se libérer. Il a couru. Alors Gentil a tenté de lui faire subir une fellation. Je l'ai bousculé. Gentil m'a frappé* (...). *Je donnais des coups de poing partout. Gentil a pris un extincteur et il en a donné un coup sur la tête de Bureau et l'a aspergé avec l'extincteur. »* Plus tard, il avouera que cette scène, entrecoupée de rasades d'alcool, a duré au moins deux heures.

Sur le banc des parties civiles, les parents de Laurent Bureau écoutent en silence, traduisant discrètement leur douleur en fermant les paupières par instants. Dans le box des accusés, Didier Gentil, le front buté, fait mine de n'avoir rien entendu. D'ailleurs, pour l'instant, on ne lui demandera rien car le débat s'enlise dans une foule de détails sans rapport direct avec les faits. Quand enfin Didier Gentil est amené à répondre aux accusations de Francis Heaulme, sa déclaration est confuse. *« Le 8 mai 1986, il se pourrait bien que j'ai rencontré Laurent Bureau ce soir-là. Il était dans mon régiment. Mais je peux affirmer que je n'ai jamais rencontré Francis Heaulme en 1986. »* Puis il ajoute : *« Je n'ai pas participé à ce crime crapuleux et j'espère que les coupables seront punis ! »*

A l'entendre, il n'aurait rencontré Francis Heaulme qu'après son arrestation, lors d'une confrontation. Puis il parle de tout et de rien, de sa vie à la caserne, d'une prise d'arme réalisée par son régiment en hommage à Laurent Bureau à laquelle il n'est plus très sûr d'avoir participé... Il bavarde. La présidente, Irène Carbonnier, laisse faire.

« CETTE PERSONNE NE M'A PAS CONVAINCU »

Mais l'avocat général, Claude Laplaud, s'agace. Imperturbable, Didier Gentil lance : *« Les réflexions du pingouin, là-bas, je ne m'en soucie pas ! »* Le magistrat ne semble pas avoir entendu l'injure, mais voudrait poser des questions qui ne sont du goût ni de la présidente ni de Me Pierre Gonzalez de Gaspard, défenseur de Francis Heaulme. Visiblement offensé, l'avocat général lâche alors : *« Décidément ! Il sera dit que l'accusation ne peut pas s'exprimer dans cette affaire ! »* M. Laplaud n'appartient pas à la catégorie des magistrats du parquet qui ne prennent la parole qu'à l'instant du réquisitoire. Manifestement, il a décidé de soutenir l'accusation contre Didier Gentil, qui paraît pourtant insaisissable, même si les accusations de Francis Heaulme, confortées par le témoignage d'un autre marginal qui a assisté à une partie de l'agression – et qui sera entendu ultérieurement –, constituent de lourdes charges.

Un autre élément pèse sur Didier Gentil : ses propres déclarations à l'audience. Tout en se montrant formel dans ses dénégations, celui-ci ajoute toujours une phrase qui laisse une porte ouverte sur le doute. Un doute qu'il semble partager, comme si une partie de lui-même ignorait ce que fait l'autre. Ainsi, il déclare, en parlant de Francis Heaulme : *« J'ai été accusé par une personne que je ne connaissais pas à ce moment-là. »* Puis ajoute cette phrase étrange : *« Cette personne ne m'a pas convaincu. »* Il avait adopté la même attitude, en 1992, lors du procès à Grenoble du meurtre de la petite Céline Jourdan. Ce n'est que lorsque les débats ont commencé à faire très sérieusement douter de la présence à ses côtés de Richard Roman qu'il a, en termes confus, renoncé à l'accuser. Aujourd'hui, c'est lui qui est à son tour l'objet d'accusations précises. C'est lui qui clame son innocence dans un langage troublant.

Est-il victime d'une féroce vengeance du sort ou attend-il qu'un élément indiscutable apparaisse pour admettre qu'il a été *« convaincu »* ? Il est peu probable que cet homme apparemment inculte joue, comme la langue française, avec la double acception d'un mot. Pour l'heure, Didier Gentil bénéficie des carences d'une instruction que la présidente a décidé de refaire. Laborieusement, dans sa totalité.

Pour sa part, Francis Heaulme semble lointain, isolé dans une version que les multiples interrogatoires lui ont fait connaître par cœur. Il affirme ne pas avoir tué Laurent Bureau et déclare, dans son jargon : *« Je ne l'ai pas décédé. »*

*Maurice Peyrot*

# Un voyageur sur trois mal protégé du paludisme

## Une étude met en garde contre une mauvaise information et des traitements incomplets ou inutiles

GENÈVE
*de notre envoyé spécial*

Un tiers environ des personnes qui partent de France vers des pays où le paludisme sévit sur un mode endémique ne sont pas, en dépit de leurs prises médicamenteuses, et contrairement à ce qu'elles imaginent, protégées contre cette maladie. Telle est la conclusion dérangeante d'une étude qui a été présentée par le docteur Alain Fish (service des urgences tropicales de Villeneuve-Saint-Georges, Val-de-Marne), dans le cadre de la 5e conférence internationale sur la médecine du voyage, qui s'est achevée jeudi 26 mars à Genève.

Ce travail épidémiologique prospectif a été conduit du 1er mai 1995 au 31 avril 1996 auprès de 6 000 voyageurs embarquant à l'aéroport international Roissy-Charles-de-Gaulle. Huit destinations représentatives des différents visages de l'endémie mondiale de paludisme avaient été retenues : Thaïlande et Vietnam en Asie ; Côte-d'Ivoire, Gabon, Kenya et Madagascar en Afrique ; Brésil et Venezuela en Amérique du Sud. Chacune de ces destinations a été étudiée une fois par mois durant la période de référence, et ce pour tous les horaires possibles des départs aériens.

L'analyse des 5 947 fiches exploitables au terme des interrogatoires, conduits en français ou en anglais, montre que, quatre fois sur dix, le motif du déplacement était touristique, notamment dans le cadre de voyages de groupes. Une fois dix, il s'agissait de tourisme de type « aventurier » (raids, trekkings) et, deux fois sur dix, le déplacement était de nature professionnelle. Pour le reste, les voyageurs rendaient visite à des amis ou à des membres de leur famille. Dans la majorité des cas, le séjour était d'une durée inférieure à un mois.

LE PHARMACIEN EN FIN DE LISTE

*« La proportion de Français mal protégés vis-à-vis du paludisme se situe, selon les destinations, entre 25 % et 75 %,* a déclaré au *Monde* le docteur Fish. *Les personnes les mieux protégées sont celles qui partent pour un tourisme de type organisé et celles dont le déplacement est d'ordre professionnel. Le tourisme aventurier, la visite à des amis ou à de la famille correspondent à une protection beaucoup moins efficace. Les sources d'information délivrant les renseignements les plus conformes avec les recommandations médicales sont, à égalité, le médecin spécialiste de médecine tropicale, le voyagiste et le médecin du travail. On trouve ensuite le généraliste, l'entourage et, en fin de liste, le pharmacien, qui donne une information erronée plus d'une fois sur quatre ! »*

En moyenne, près d'un Français sur trois partant pour un voyage dans un pays où le paludisme sévit sur un mode endémique est exposé à un risque de contamination. Pour le docteur Fish, l'exemple le plus inquiétant est celui du Gabon. *« On sait depuis vingt ans ce qu'il faut faire dans ce domaine,* dit-il. *Pourtant, 82 % des personnes qui se rendent dans ce pays pour une période de moins de trois mois sont, compte tenu des fautes commises en matière de prophylaxie, exposées aux risques de contamination par l'agent du paludisme. Une telle situation est inacceptable. »* Cette proportion est de 40 % pour le Vietnam, 39 % pour Madagascar, 26 % pour la Côte-d'Ivoire et 22 % pour la Thaïlande.

Ce dernier pays révèle par ailleurs à quel point la connaissance précise de la géographie palustre est importante. Aujourd'hui, deux personnes sur trois qui, de France, se rendent en Thaïlande dans des régions non infectées prennent une chimioprophylaxie antipaludéenne dont elles pourraient faire l'économie, notamment en termes d'effets secondaires. *« Ces personnes prennent le plus souvent du Lariam, une molécule dont les inconvénients sont loin d'être négligeables,* explique le docteur Fish. *Et comme c'est très fréquemment le cas, lorsqu'elles découvrent que ce produit n'est pas nécessaire dans cette partie du pays, elles ne font plus confiance, pour ce qui est de la prévention du paludisme, aux professionnels de santé, lors de leurs voyages ultérieurs. »*

Les auteurs de ce travail regrettent que ni les sociétés d'assistance médicale aux voyageurs ni les multinationales pharmaceutiques concernées ne s'intéressent de plus près à cette question. D'autant que l'on constate, à l'échelon planétaire, que l'agent responsable du paludisme se révèle de plus en plus résistant aux traitements.

*Jean-Yves Nau*

**★ Renseignements sur la prophylaxie en matière de paludisme : hôpital de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), service des urgences de médecine tropicale : 01-43-86-20-00.**

# Affaire du « Phocéa » : le parquet renonce à poursuivre pour banqueroute

**LE SUBSTITUT GÉNÉRAL** Daniel Fortin a indiqué, mercredi 2 avril, qu'il renonçait à ses poursuites pour banqueroute dans l'affaire du yacht *Phocéa*, actuellement rejugée par la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris. Le parquet général a considéré que la levée d'immunité parlementaire concernant Bernard Tapie, votée le 28 juin 1994, n'avait été accordée par l'Assemblée nationale que pour abus de biens sociaux. C'est uniquement pour ce motif que l'ancien député des Bouches-du-Rhône est désormais poursuivi. En première instance, en mai 1996, certains faits avaient été requalifiés en *« banqueroute »*. M. Tapie avait été condamné pour ce volet du dossier à trente mois d'emprisonnement et dix ans d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler une entreprise.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le parquet de Colmar (Haut-Rhin)** a fait appel des condamnations de trois des cinq personnes jugées, en mars, pour le crash d'un Airbus A-320 à Habsheim, le 26 juin 1988. Michel Asseline, le pilote, et Henri Petit, l'ancien chef de la direction des opérations aériennes d'Air France, avaient déjà annoncé leur intention de faire appel de leurs condamnations. Le procureur de la République a également fait appel de la condamnation à six mois de prison avec sursis de Jacques Gauthier, ancien chef de la sécurité des vols d'Air France.

■ **ÉDUCATION : Bernard Kuntz a été élu président du Syndicat national des lycées et collèges (Snalc-CSEN)**, mercredi 2 avril, lors du 85e congrès de ce syndicat, classé à droite. Ancien vice-président, proche de l'ancien secrétaire national du RPR chargé de l'éducation, Armel Pécheul, avec qui il a publié *Les Déshérités du savoir* (Frison-Roche, 1996), M. Kuntz remplace Françoise Angoulvant.

■ **CARTE SCOLAIRE : des manifestants ont muré l'entrée de la sous-préfecture de Roanne (Loire)**, mercredi 2 avril, pour protester contre la carte scolaire du département, qui prévoit 71 suppressions de postes à la rentrée, dont 40 instituteurs (*Le Monde* du 28 mars).

■ **CORSE : deux hommes ont été écroués par le juge d'instruction Gilbert Thiel**, mercredi 2 avril à Paris, dans le cadre d'une affaire de racket en Corse. Jean-Baptiste Profizi, agent d'assurances, et Jean-Claude Jecker, chef d'entreprise et responsable de la Fédération des travailleurs indépendants, ont été mis en examen pour *« tentative d'extorsion de fonds, destruction par explosifs, association de malfaiteurs »*.



« Par arrêt du 6 Février 1997, **Mr Jean-Claude FASQUELLE, Mme Valérie LECASBLE et Mr Airy ROUTIER**, respectivement directeur de publication et auteurs du livre « **Le FLAMBEUR** » - La vraie vie de **Bernard TAPIE**, paru aux **Editions GRASSET et FASQUELLE**, ont été condamnés à payer des dommages-intérêts pour diffamation publique envers **Mr David Paul BENATTAR**, mis en cause dans cet ouvrage ».

Le Président — Le Greffier

# La vente de logements neufs redémarre en Ile-de-France

**LA REPRISE** du marché de l'immobilier semble bien installée dans la région parisienne. Pour les logements neufs, avec 14 443 ventes enregistrées, 1996 se révèle la meilleure année depuis six ans, selon une enquête annuelle de l'association départementale d'information sur le logement (ADIL-75).

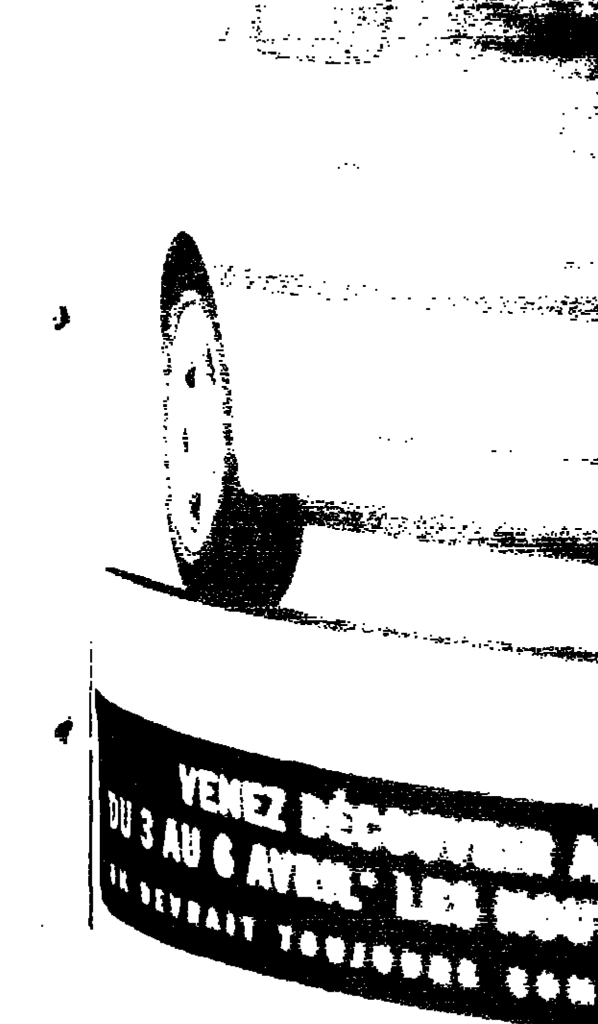
Alors que le volume des ventes de logements neufs avait diminué de 11 % en 1995, l'année 1996 affiche une progression de 37 %. Cette augmentation avait été amorcée au quatrième trimestre 1995, pour lequel une hausse de 22 % des ventes avait été constatée. Cette reprise profite essentiellement au secteur de l'habitat collectif. La maison individuelle a connu un regain d'activité au 1er semestre (+ 44 %) et retrouve actuellement son niveau de 1984.

Un certain nombre de mesures incitatives (baisse des droits de mutation, exonérations fiscales, majoration des droits à prêt des plans épargne-logement) ont pris fin en décembre 1996, nuance l'ADIL, ce qui a sans doute « dopé » le résultat des ventes du dernier trimestre de l'année.

Mais le cadre économique et financier n'a *« jamais été aussi favorable à l'accession »*. Les mesures en faveur de l'investissement locatif, dites « amortissement Périssol », par exemple, qui ont vu leurs premières applications en 1996, concernent, selon l'ADIL-75, près de 20 % des ventes de logements neufs en Ile-de-France.

Les prix dans le neuf, qui semblaient en voie de stabilisation en 1995, ont toutefois continué de baisser, *« progressivement et régulièrement »*. La grande et la petite couronne présentent toutefois des tendances opposées : les prix continuent de baisser dans les départements les plus proches de la capitale, alors qu'ils ont tendance à se stabiliser dans les communes plus éloignées. Le département des Hauts-de-Seine est celui où la baisse est la plus forte (– 10 % par rapport à 1995, avec une moyenne de 18 322 francs au mètre carré, alors que le volume des ventes a augmenté de 78 % en un an dans ce département). L'Essonne et le Val-d'Oise, en revanche, enregistrent des hausses de prix respectives de 1,9 % et 1,1 %, avec 12 567 francs et 11 660 francs au mètre carré. Enfin, à Paris, note l'ADIL, la stabilité des prix des logements neufs s'affirme, avec un très faible fléchissement par rapport à 1995 (de l'ordre de – 1 %), avec un prix moyen au mètre carré de 26 200 francs.

*Christine Garin*



**SOLIDARITÉ** Depuis la mise en œuvre de la décentralisation, les collectivités locales développent leurs relations internationales. ● CETTE ACTION a plusieurs facettes. D'une part, elles mènent une action économique extérieure, destinée à soutenir les exportations des PMI et PME locales. D'autre part, ces collectivités pratiquent la coopération décentralisée, au sens premier du terme, c'est-à-dire à vocation de solidarité, à tonalité économique, technique, culturelle ou administrative, en direction des pays pauvres. Celle-ci s'accompagne d'une coopération au sens large, avec des régions ou des pays développés. ● LE DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR mène, depuis plusieurs années, une coopération suivie avec la région d'Agadez, au Niger. ● LES ZONES FRONTALIÈRES, pour leur part, se sont lancées dans une coopération transfrontalière.

# Les collectivités locales développent leur coopération avec les pays pauvres

## De nombreuses villes, la moitié des départements, la plupart des régions, apportent depuis plusieurs années une aide ponctuelle au tiers-monde ou à l'ancien bloc de l'Est. Cette action permet de rapprocher les populations, mais procure aussi un bénéfice d'image pour les élus

**AGADEZ (Niger)**
*de notre envoyée spéciale*

L'ambulance des Côtes-d'Armor est rangée derrière le dispensaire, à quelques dizaines de kilomètres d'Agadez, au nord du Niger. Privée de roues, elle repose sur quatre pierres et sert à entreposer des oignons. Autour, à l'infini, le désert du pays des Touaregs. Stoïque, en costume-cravate sous le soleil, le député et président du conseil général des Côtes d'Armor, Charles Josselin (PS), esquisse un sourire un brin dépité : pour une fois qu'il voyait fleurir les armes de son département dans cette région avec laquelle les Bretons coopèrent depuis dix ans...

**REPORTAGE**

**Un puits, un jardin potager en plein désert : voilà une réalisation palpable**

L'action des « *amis des Côtes-d'Armor* » commence à être bien connue et la délégation est chaleureusement accueillie. Quant aux quatre ambulances, retapées et convoyées par des jeunes d'une entreprise d'insertion bretonne, elles ont effectivement roulé quelques années. Des Nigériens avaient été formés à leur entretien. L'opération se voulait exemplaire. Mais les pièces de rechange sont venues à manquer, les moyens pour les remplacer aussi...

Comme d'autres collectivités locales, les Côtes-d'Armor ont décidé en 1985 d'arrêter le saupoudrage de subventions aux associations travaillant avec les pays en développement. En Bretagne, où elles sont légion, les demandes sont incessantes. Le département a choisi de concentrer son aide sur quatre secteurs du Niger, de Tunisie, de Pologne et du Vietnam, pour un budget annuel de 1,7 million de francs, voyages non compris. « *Nous sommes présents là où les autres ne vont pas. C'est un choix* », explique Charles Josselin.

Les Bretons, par exemple, sont à Ingall, à quelque 600 kilomètres au nord de Niamey. Les villageoises les attendent, assises en rangs serrés. « *Avant,* raconte l'une d'elles, *c'était tout un problème pour débourser 25 francs CFA* », soit 25 centimes français. Grâce aux financements des Côtes-d'Armor, des petits prêts (en général de 200 francs sur quatre mois) sont désormais consentis à des groupes solidaires. Les intérêts en sont bloqués pour constituer un capital au bout de quelques années. Certains groupes ont acheté deux moutons, une chèvre, des colorants pour teindre les palmes avant de les revendre (elles servent à l'habitat nomade) ou de quoi pratiquer tout autre petit commerce.

M. Josselin apprécie. Les femmes d'Ingall en profitent pour demander un moulin, qui leur éviterait de passer des heures à piler le mil. « *Combien cela coûterait ?* », interroge le député, apparemment bien disposé. Sa voisine, Michelle Pasteur-Curial, manifeste moins d'enthousiasme. La requête mérite d'être discutée avec les villageoises : ce moulin, qui s'en occuperait, qui l'entretiendrait ? M[me] Pasteur est la déléguée régionale de l'Association française des volontaires du progrès, largement financée par le ministère de la coopération. Les volontaires du progrès, français et nigériens, sont le relais sur place des Côtes-d'Armor et de quelques rares autres collectivités locales. Ce sont eux qui animent les projets et forment les populations. La vision du micro-développement de ces hommes et femmes de terrain ne correspond pas forcément à celle des élus, friands d'images concrètes à rapporter à leurs administrés.

Un puits, un jardin potager en plein désert : voilà une réalisation palpable. A Tiguida N'Tagait, après une longue période de sécheresse, fatale pour les troupeaux, les volontaires du progrès ont incité les populations nomades à se transformer en agriculteurs organisés en coopérative. Ailleurs, une fois le cheptel reconstitué, les Touaregs ont repris la piste, laissant les jardins à l'abandon.

Serrant les mains comme un conseiller général en campagne, Claudy Lebreton (PS), vice-président des Côtes-d'Armor, a un mot aimable pour chacun. Bruno Joncour (UDF-PR) confirme que l'opposition continuera à soutenir sans faille le travail de l'exécutif départemental. Pierrick Hamon, chargé des relations internationales au conseil général, s'en va plaidant pour les bienfaits de ce genre de coopération, au bénéfice d'une amorce de démocratie locale.

M. Josselin est aussi le responsable de la coopération décentralisée au sein de l'Association des présidents de conseils généraux. Ingénu ou foncièrement optimiste, il lance : « *Que les populations apprennent à se connaître est un bon moyen de lutter contre les idées du Front national, non ?* »

**Martine Valo**

## L'Afrique et l'Europe centrale, principales bénéficiaires

**AU LENDEMAIN** de la deuxième guerre mondiale, les jumelages avec des communes allemandes avaient lancé le mouvement. Des actions humanitaires pour l'Afrique ou l'Arménie, puis de coopération décentralisée avec l'Europe centrale ou le Vietnam ont suivi. Avec le mouvement de décentralisation, à partir de 1982, les collectivités locales ont accéléré leur apprentissage des relations internationales. Les occupants successifs du Quai d'Orsay ont parfois eu du mal à accepter ces initiatives foisonnantes. En 1997, cependant, les ministères de la coopération et des affaires étrangères devraient consacrer 60 millions de francs (un peu moins qu'en 1996) à accompagner les interventions des collectivités en direction des pays pauvres ou en difficulté. Avec les cofinancements, en particulier de l'Union européenne, l'ensemble des projets représentent un engagement de plus de 200 millions.

La loi du 6 février 1992 sur l'administration territoriale de la République a pris officiellement acte de cette nouvelle compétence. La création d'une commission nationale de la coopération décentralisée, réunissant ministères et représentants des collectivités locales, a été décidée en octobre 1994. La commission a été installée officiellement en juillet 1996 par Hervé de Charette. Son secrétaire général est le délégué pour l'action extérieure des collectivités locales, le préfet Hubert Perrot. Huit groupes de travail thématiques ont été mis en place.

### LA FIN DES ACCORDS TOUS AZIMUTS

L'action extérieure des collectivités et la coopération décentralisée – transfrontalière ou lointaine, à vocation économique ou de solidarité – visent soit des pays européens, soit des Etats développés (Canada, Japon...), soit des Etats en voie de développement. En matière de coopération transfrontalière, le traité franco-espagnol de Bayonne du 10 mars 1995 et l'accord à quatre (France, Suisse, Allemagne et Luxembourg) de Karlsruhe du 23 janvier 1996 sont considérés comme exemplaires.

Très développée avec plusieurs Etats d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et d'Asie du Sud-Est, la coopération décentralisée se renforce maintenant avec des pays d'Europe centrale. Le Limousin entretient des relations régulières avec la ville polonaise de Gdansk. Les Pays de la Loire aident leurs PME à développer des relations avec celles de la région hongroise du lac Balaton. Hubert Perrot, dans un rapport publié en janvier, regrette, en revanche, que ces relations soient « *quasiment inexistantes ou insuffisantes dans certaines parties du monde comme en Asie ou en Amérique latine* ».

Plusieurs dizaines de villes sont impliquées dans les actions de solidarité. Presque toutes les régions ont noué des accords internationaux et la moitié des départements sont actifs, majoritairement en Afrique subsaharienne et en Europe centrale et orientale. Champion toutes catégories : le conseil général des Hauts-de-Seine appuie des programmes de coopération durable dans seize pays. Dans un contexte morose et pas forcément ouvert sur l'extérieur, l'heure n'est plus aux accords tous azimuts. Mais les collectivités locales maintiennent le cap.

**F. Gr. et M. V.**

PORTRAIT

# François Léotard, le mécano de l'UDF

**Ecarté du pouvoir après l'élection présidentielle, le maire de Fréjus joue son avenir politique sur le renouveau de l'UDF, qu'il préside depuis un an, lors des prochaines élections législatives. Un travail obscur pour redonner vie à une confédération trop longtemps dédaignée par les partis qui la composent**

SOUVENT, le week-end, François Léotard roule sur le tarmac d'un aérodrome militaire désaffecté, proche de Fréjus. Parce que, depuis l'opération cardiaque qu'il a subie en juillet 1995, la course à pied lui est interdite, et le vélo recommandé, il profite du plat de la piste d'envol pour s'endurcir à l'effort. Il tourne en rond dans ce lieu propice à sa nostalgie, lui qui confesse volontiers avoir passé au ministère de la défense, le cheveu ras et le balladurisme pour bannière, quelques-unes de ses meilleures années de politique.

Seul, il roule et, dans sa terre d'élection, s'extrait un instant du quotidien, parfois mutilant, d'un chef de parti. Surtout, ne pas oublier d'être aussi ailleurs ! Sa vraie distraction, dit l'un de ses proches, est plus dans l'isolement que dans le social.

Son accession, il y a un an, le 31 mars 1996, à la présidence de l'UDF, avait le prix d'un rétablissement et la saveur d'une revanche. *« Je ne suis pas un homme pacifique. J'ai toujours bataillé »*, confie-t-il. Rétablissement après la mauvaise farce de l'élection présidentielle qui, lui ayant fait miroiter une consécration à portée de main, avait brutalement jeté un rideau noir sur l'avenir. Sa déconvenue fut à la hauteur de la mise pariée sur Edouard Balladur. Revanche sur Valéry Giscard d'Estaing, qu'il avait passé tant d'années à combattre pied à pied, la rage de l'impuissance au ventre, pestant contre la désinvolture avec laquelle son ancien mentor traitait ses cadets impatients et contre l'impertinence qu'il mettait à boucher leur horizon politique. L'élection présidentielle de 1995 avait montré le poids des appareils. Il reconstruirait l'UDF pour se forger un avenir face au RPR dans la perpective des législatives de 1998.

Pour l'heure, si la victoire sur Alain Madelin, soupçonné d'intelligence avec le partenaire chiraquien, fut un soulagement, ses lendemains incitent parfois à la mélancolie. Devenu enfin le premier de l'UDF, le chef du deuxième parti de la majorité, voici l'ancien brûleur de planches des années 80 contraint de consacrer une bonne partie de son temps à ce qu'il a toujours fui : faire fonctionner un appareil politique. Lui qui s'est voulu chef de bande, qui a longtemps privilégié la culture de commando, organisant coups de main et alliances successives pour accélérer l'avenir, le voici commis chef des machines. Attention à ne pas s'y enfermer ! Il est conscient du danger. Il le dit : *« Je vois bien la vanité de la politique en temps de paix... »*

NON que la besogne manque. Abandonné par Giscard à ses composantes, le moteur de l'UDF n'avait pas fonctionné depuis longtemps. Manches retroussées, mains dans le cambouis, François Léotard visse, colmate, assemble et branche, afin de remettre en état une tuyauterie hors d'âge. Sans enthousiasme, mais avec application, il s'astreint à cet ingrat labeur de l'ombre avec autant d'austérité qu'il avait mis jadis d'énergie à promouvoir la politique tapageuse. En accord avec l'époque, le devoir de grisaille a pris le relais des couleurs criantes des chapiteaux médiatiques. *« Un travail de moine »*, résume l'un de ses proches.

Entré dans le septennat de Jacques Chirac en acteur mal engagé, il s'emploie à retrouver les premiers rôles. Les débuts furent rudes. Hué par les militants chiraquiens au soir du second tour de l'élection présidentielle, il a d'abord pensé que *« ça ne pourrait pas marcher »*. Au sentiment de haine a succédé l'humiliation du premier gouvernement d'Alain Juppé, qui *« signifiait la volonté d'achever, de tuer après avoir battu »*, se souvient-il.

La suite l'a convaincu de ne pas retirer une virgule à sa dénonciation, vieille de dix ans, des *« moines-soldats »* du RPR. *« Ils ont un goût du pouvoir sans partage et ils mettent volontiers en œuvre cette thèse : tout ce qui est à nous, ça va, tout ce qui est à vous se discute »*, accusait-il en juin 1987. Les « bretelles » placées sur les lignes téléphoniques de certains de ses proches collaborateurs, actuels ou de l'époque du ministère de la défense, quelques semaines après l'élection présidentielle – *« des pratiques qui n'honorent pas notre démocratie »* – n'ont rien fait pour infléchir cette disposition d'esprit. *« Leur manière de fonctionner démontre qu'ils n'ont rien compris à la société française actuelle »*, maugrée François Léotard.

Paris, le Var. L'irritation, depuis, est entretenue par une épine fichée au cœur de son fief varois. Jour après jour, Jean-Charles Marchiani, préfet de la République par la volonté de Jacques Chirac, proche de Charles Pasqua par les missions parallèles, familier des « services spéciaux » par ses anciennes fonctions, s'active, intervient, pose des banderilles, *« passe son temps à traîner devant le tribunal administratif »* les actes du maire de Fréjus. Avec le sentiment d'être la cible d'un harcèlement, François Léotard s'oppose à ce préfet si *« chrétien »* à Châteauvallon, demande sa tête au chef de l'Etat, en vain pour l'instant. Ce dernier est-il tout à fait maître de ce choix ?, s'interroge-t-on à l'UDF. *« Marchiani ? Il n'a pas de mission politique... en tout cas pas de la part de l'UDF »*, ironise Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Du RPR, donc ? Revoici les moines-soldats, en manœuvres dans le Var – comme dans les Alpes-Maritimes voisines – avec, pour cibles, les citadelles du Parti républicain. Un PR qui, après en avoir délogé les socialistes, était chez lui depuis quinze ans, mais que les affaires dévoilées après l'assassinat de Yann Piat ont ébranlé. Maurice Arreckx, ancien président du conseil général, est tombé le premier. Toulon a été prise par le Front national. Dans le département voisin, le mouvement néogaulliste a déjà enlevé Cannes après la condamnation de l'ami Michel Mouillot. Depuis, les rumeurs les plus nauséabondes courent sur ces rives de la Méditerranée. Marchiani, à nouveau ? L'extrême droite, le discrédit du milieu politique, deux menaces qui ont finalement poussé François Léotard, dans un pari non dénué de risques, à se porter candidat à la succession de Jean-Claude Gaudin à la présidence de région. A *« mettre* [lui] *aussi les mains dans le cambouis »*, commente le sortant. *« Je n'aime pas ce qui s'est passé à Vitrolles. Je ne veux pas que l'on m'accuse de ne pas m'être battu »*, explique François Léotard.

Le Var, Paris. Pour retrouver les palais nationaux, il faudra attendre. Annoncée comme imminente à plusieurs reprises, son entrée dans le gouvernement d'Alain Juppé, assure-t-il, n'est plus à l'ordre du jour avant les élections législatives. Pour que ce soit clair, François Léotard s'est opposé à titre personnel, au Palais-Bourbon, à la suppression du service national. Que ferait-il au gouvernement ? Au Quai d'Orsay, sous la coupe du président de la République, ou à Bercy, en conflit permanent avec Matignon, il lui resterait peu d'espace pour faire vivre l'UDF, calcule-t-il. Installé trois jours par semaine avenue Charles-Floquet (dans le septième arrondissement de Paris), dans les nouveaux locaux de la confédération, il travaille donc à faire sortir l'UDF de sa vassalité.




Il énumère patiemment les acquis de son travail de ravaudage : nouveau siège, nouveaux statuts, nouveau budget, votes au bureau politique et, prouesse des prouesses, fichier des adhérents commun à toutes les chapelles libérales et centristes. Une nouveauté tellement bouleversante pour la confédération que sa mise au point a demandé une année entière de négociations.

Dans ces conciliabules, la force d'inertie opposée par François Bayrou au projet unificateur de François Léotard fait merveille. Entre les deux hommes, alliés il y a un an pour abattre Giscard, point de conflits ouverts ni d'éclats de voix. Juste un tempo différent – neuf ans séparent les deux hommes – et l'application obstinée du président de Force démocrate à ne pas concéder un pouce de son petit royaume. Dans l'espoir de l'augmenter très bientôt de la succession de son compère. Quand ? *« Je crois que mon mandat va jusqu'en 1999 »*, indique, faussement évasif, l'ancien ministre. En attendant l'heure de la confrontation, l'harmonie s'obtient par le dédoublement. A tout bureau occupé par un PR répond un bureau, de même dimension, FD. *« Par tempérament, j'ai peu de goût pour l'autocratie. Je préfère laisser vivre chacun »*, explique François Léotard.

C'est bien ce qui chagrine certains de ses amis du Parti républicain. François Léotard, qui est toujours leur patron, les délaisse un peu trop, à leur goût, au profit de l'UDF. Face à l'activisme de Force démocrate, ils se sentent à l'abandon et, pas encore remis des secousses judiciaires et politiques du Parti républicain, se désolent qu'aucune initiative de leur chef n'appelle les cousins libéraux éparpillés par giscardo-chiraquisme à regagner la maison de famille pour leur prêter main-forte.

ALAIN MADELIN cultive son superbe isolement, Charles Millon passe les armées en revue, Hervé de Charette dénonce le désistement républicain de Vitrolles, prôné par l'UDF, et Jean-Pierre Raffarin demeure perplexe. Les libéraux, contrairement aux centristes, sont morcelés. Et François Léotard esseulé. Son ancienne « bande » éparpillée, restent Jean-Claude Gaudin, aumônier du régiment PR, qui s'interroge et prépare son avenir au Sénat ; Alain Lamassoure, chargé du « projet » républicain, qui attend que cela bouge ; Gilles de Robien, qui donne vie au groupe des députés UDF sans renoncer à faire entendre sa différence. Le vingtième anniversaire du Parti républicain, au printemps prochain, pourrait être l'occasion d'un geste.

*« Il a globalement réussi à apaiser l'UDF*, reconnaît Jean-Pierre Raffarin, *mais, du coup, la ligne politique n'apparaît pas clairement. »* De fait, les hautes ambitions affichées il y a un an par le président nouvellement élu semblent s'être comme enlisées dans la difficile gestion du « polygone des forces », selon l'expression d'un impatient, qui s'irrite de retrouver au bureau politique les mêmes caciques qu'à l'époque giscardienne. Où sont les *« positions claires »* de l'UDF sur l'emploi, la décentralisation, la politique familiale, que promettait pour 1996 François Léotard au soir de son élection ? Le projet de l'UDF se prépare dans l'ombre sous la direction de Pierre Méhaignerie. *« C'est peut-être une erreur de ne pas le médiatiser »*, reconnaît François Léotard.

Au cours des derniers mois, l'UDF s'est davantage signalée par quelques succès de ses députés – loi de Gilles de Robien sur la réduction du temps de travail, loi de Jean-Pierre Thomas sur les fonds de pension – que par l'inventivité de la maison-mère. *« J'aimerais bien que, dorénavant, la politique de l'UDF se décide en bureau politique et non pas au groupe parlementaire »*, a averti, dans une manière d'aveu, François Léotard, en janvier, devant le bureau politique qui évoquait la loi Robien. Pour le reste, le souffle se fait court. *« Nous avons bien souvent un seul tort : celui d'avoir eu raison trop tôt »*, plaide François Léotard en évoquant pêle-mêle le libéralisme – fétiche des années 80 et dont certains des zélateurs les plus expansifs sont aujourd'hui au RPR –, la Corse ou l'immigration. Les silences de l'UDF commencent à faire du bruit. François Léotard, certifie-t-on, va « monter au créneau » dans les semaines qui viennent : fort de son acquis interne, il va se tourner vers l'extérieur.

Pour dire quoi ? Aiguillonner un pouvoir qui a opté pour la monnaie unique et qui, depuis l'automne 1995, s'est pour l'essentiel rangé à l'orthodoxie économique de l'UDF, voilà qui ne va pas de soi. L'Europe, certes ; la décentralisation, bien évidemment ; l'amaigrissement de l'Etat, assurément. Mais d'autres thèmes sur lesquels il s'est exprimé récemment – la place des femmes dans la vie politique, l'interdiction du cumul des mandats, la croisade pour Châteauvallon et l'opposition frontale avec le Front national, la compréhension à l'égard des artistes et des intellectuels (*« C'est quand même ce que la France a fait de mieux »*, sourit-il) qui ont appelé à la désobéissance – sont loin de séduire ses troupes. *« Il y a chez lui du dépit de ne pas plaire comme il veut »*, dit un ami. Est-ce pour plaire aux siens qu'il a accompagné – équilibré ? tempéré ? – son refus du Front national d'un tonitruant rejet du *« Front populaire »* ?

Comme il est parfois difficile de faire vivre un parti, d'impliquer ses militants, d'attirer les électeurs ! *« Finalement, peut-être que les Français ne l'aiment pas beaucoup, cette démocratie-là »*, musarde François Léotard. Surtout lorsque les clivages traditionnels se brouillent, que le Front national pèse, qu'il faut convaincre un électorat, habitué à combattre d'abord la gauche, que l'extrême droite est à proscrire. *« Toute explication de la complexité devient difficile. C'est pourquoi il devient frustrant de faire de la politique »*, constate-t-il, dissimulant pudiquement les espérances qu'il place dans ce qui pourra sortir de « complexité » en mars 1998.

**Jean-Pierre Raffarin : « Il a globalement réussi à apaiser l'UDF, mais, du coup, la ligne politique n'apparaît pas clairement »**

*Cécile Chambraud*
*Dessin : Pancho*

# Renault : et si l'on s'y prenait autrement ? *par Michel Rocard*

C'EST une interpellation que j'adresse aujourd'hui à Renault, en la personne de son président, Louis Schweitzer, et à l'Etat, son actionnaire, en les personnes de Jacques Chirac, Alain Juppé, Jacques Barrot et Franck Borotra.

Il y a une difficulté grave : Renaut est en déficit. Il y a une contrainte lourde : les meilleurs constructeurs ont des gains de productivité de 6 à 7 % par an ; Renault, loin de ces chiffres, roule dans une impasse.

Il y a un drame. Tous les responsables, faute de pouvoir convaincre, se sont résolus à passer en force.

Il y a enfin une histoire. Depuis l'origine du capitalisme, la droite a toujours voulu faire baisser le coût du travail et augmenter (ou à tout le moins maintenir) la durée du travail individuel, alors que la gauche a toujours cherché à faire augmenter (ou à tout le moins maintenir) les salaires et baisser la durée individuelle du travail. Est-il démontré que la gauche a eu tort ? N'est-ce pas plutôt à elle que l'histoire a finalement donné raison ?...

De quoi s'agit-il ? En termes de productivité, la firme aurait, dit-on, quelques dizaines de milliers de travailleurs de trop. C'est possible. J'accepte même de partir de cette hypothèse. Je sacrifie à la bonne volonté pour rendre la discussion possible. Cela dit, je note d'abord que cette surcharge, c'est en hommes que vous avez choisi de la décrire, et non en heures de travail. C'est déjà culturellement significatif. Prenons des chiffres ronds pour faire simple. Si, au lieu de nous dire : *« Il y a 100 000 personnes chez Renault dont 20 000 de trop »*, vous disiez : *« Renault rémunère chaque année 178 millions d'heures de travail (38 heures par personne pendant 47 semaines) et il y en a 36 millions de trop »*, vous induiriez déjà des raisonnements différents. Au lieu de penser en premier lieu à jeter dehors des hommes, on serait d'abord amené à réfléchir qu'à 30 heures par semaine au lieu de 38 tout le monde aurait du travail. Bien sûr, ce n'est pas si simple, je le sais ; il y a une charge à payer, je le sais aussi. J'y viendrai, bien sûr.

Mais continuons. Renault n'a pas recruté depuis longtemps. Du coup, la moyenne d'âge de son personnel a augmenté : elle est aujourd'hui de 43 ou 44 ans. Une firme qui vieillit se sclérose et n'est plus adaptable. Il faut rajeunir d'urgence la pyramide des âges. Soit !

Au vu de ce constat, dans un premier temps, Renault et Peugeot (PSA) se sont tournés vers l'Etat. Aidez-nous à mettre en préretraite 50 000 travailleurs, et nous embaucherons 14 000 jeunes, ont demandé leurs dirigeants ; ça ne coûtera à la collectivité que la bagatelle de 10 milliards de francs par an. Vous avez eu, messieurs les responsables de l'Etat, la sagesse de refuser, mais pas l'imagination de fournir une solution alternative. Alors, Renault joue seul, et annonce pour son propre compte 3 000 licenciements par an en France pour quelques années de suite. Et, naturellement, on ne parle plus d'embauches de jeunes. L'affaire de Vilvorde, essentielle politiquement et symboliquement, est un point d'application de cette politique d'ensemble.

L'élément commun à ces propositions successives est toujours de mettre en préretraite à cinquante-cinq ans (sinon un peu avant ?) beaucoup de monde à la fois. Or, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la France, même si elle fait naître plus d'enfants que les autres pays d'Europe, n'en fait néanmoins pas naître assez pour renouveler ses générations. Le nombre de retraités augmente, doucement certes, mais inexorablement. A terme, nos régimes de retraite vont exploser. Lorsque, au lieu de retarder l'âge de départ à la retraite, moyen le plus évident pour faire face au problème, on voit monter la revendication de l'ouverture du droit à la retraite à cinquante-cinq ans, les gens sensés prennent peur. Si jamais vous confirmiez, à propos de Renault, que la retraite – ou la préretraite, c'est égal – à cinquante-cinq ans est la seule solution que vous imaginez au drame financier des grandes entreprises à restructuration nécessaire, vous façonneriez la bombe à retardement qui ravagerait la France dans quinze ans.

> Il n'y a qu'une voie : pour ne pas réduire le nombre des gens au travail, il faut réduire le nombre d'heures que fait chacun d'eux. Si l'on jouait cette stratégie, tout le monde aurait beaucoup moins peur du chômage

Et si MM. Calvet et Schweitzer, dont ce n'est pas la responsabilité, peuvent faire semblant de ne pas le savoir, vous, messieurs les responsables de l'Etat, vous le savez fort bien. Il est vrai que, d'ici quinze ans, il y aura beaucoup d'élections...

Alors, comme disent les enfants dans la cour de récréation, pouce ! Arrêtons un moment, le temps de penser.

Pourquoi tant de gens demandent-ils la retraite à cinquante-cinq ans ? (Incidemment, ceux de Renault ne vous la demandent pas, mais vous voulez qu'ils rejoignent les autres.) Pour deux raisons. Les métiers industriels sont fatigants et stressants. Cela conduirait naturellement à y travailler à un rythme moins intense avant de songer à les quitter plus tôt.

Surtout, le statut de travailleur salarié est terriblement incertain dans le monde d'aujourd'hui. On risque le licenciement tous les jours. Le statut de retraité, lui, est stable, enfin... ! La seule réponse à l'angoisse qui gît derrière cette revendication inquiétante, c'est de diminuer la menace du chômage.

Il n'y a qu'une voie : pour ne pas réduire le nombre des gens au travail, il faut réduire le nombre d'heures que fait chacun d'eux. Si l'on jouait systématiquement cette stratégie – chacun le sachant à l'avance –, tout le monde aurait beaucoup moins peur du chômage.

Je vous entends déjà : *« Ils n'accepteront jamais qu'on réduise les salaires à due concurrence. »* Bien sûr ! on les comprend. Anecdotiquement, je vous dois l'aveu que j'ai toujours trouvé moralement douteuse l'énergie que mettaient des gens à l'emploi sûr, et payés plus de 40 000 francs par mois, à expliquer à des gens à l'emploi incertain, et payés entre 7 000 francs et 15 000 francs, combien il était scandaleux qu'ils n'acceptent pas de voir baisser leurs salaires. Mais cela, je n'aurais pas dû l'écrire : vous pourriez me classer parmi les gens pas sérieux. Or je suis terriblement sérieux.

A 200 000 francs par an le coût du préretraité, à 120 000 francs par an le coût du chômeur aidé (moitié pour l'allocation, 40 % pour les cotisations qu'il ne paie plus alors qu'il reste assuré à la Sécurité sociale, et 10 % pour la formation), ces gens que vous jetez dehors vont en plus coûter très cher à la collectivité. Peut-être celle-ci aurait-elle, même économiquement, intérêt à éviter cela ?

Il s'agit bien de la société, et pas de l'entreprise. Surcharger les entreprises, dans l'âpreté actuelle et durable de la compétition internationale, est une folie dangereuse. Les faillites, c'est aussi du chômage. Je combats tous ceux qui, syndicalistes ou politiques de toute obédience, s'imaginent qu'on peut forcer les patrons à assumer cette charge. La perte de compétitivité se paie trois fois : tout de suite en commerce international, assez vite en chômage lié aux faillites, à plus long terme en blocage devant toute reprise de négociations sur la réduction de la durée du travail.

Il s'agit donc d'aider l'entreprise Renault, par exemple, à travailler à coûts constants par unité produite sans augmenter ses charges. Car les conséquences pour la société française du programme de licenciement qu'on nous annonce sont de trois ordres : un drame social considérable, une concession de plus à l'idée dangereuse que la vie active s'arrête à 55 ans, et un coût immédiat pour les régimes sociaux.

Il y a donc lieu de s'interroger sur le point de savoir si nos régimes sociaux, au lieu d'assumer seuls cette énorme dépense, n'auraient pas intérêt à en diminuer l'ampleur grâce à une relation intelligente avec l'entreprise. Supposons que, à l'occasion d'une baisse de la durée du travail, les charges sociales soient calculées de manière à baisser proportionnellement beaucoup plus. On peut, pour ce faire, les diminuer approximativement de moitié pour les 30 premières heures et les multiplier par 2,5 au-dessus. Dans ce cadre, dès que l'entreprise baisse significativement sa durée du travail, elle fait sur ses charges une économie substantielle qui permettra de préserver le niveau des salaires, qu'elle aurait sans cela diminué proportionnellement. Elle fait donc une économie qu'elle peut affecter à l'embauche de jeunes travailleurs, si cela se révèle nécessaire pour retrouver le volume d'heures de travail perdues.

Résultat : on garde les anciens. On ne licencie pas. On embauche des jeunes. On travaille moins chaque semaine : on est moins fatigué ou stressé. La pression pour « partir » à cinquante-cinq ans diminue. l'entreprise travaille à charges constantes. Quant aux régimes sociaux, il n'est pas absolument acquis qu'une telle opération s'auto-équilibre. Qu'il leur revienne une charge nette de 0, 5, 10 ou 12 % du coût global que représente l'opération, l'artisan que je suis, muni de sa seule calculette, ne peut le dire ici. Il vous incombe, messieurs les responsables de l'Etat, de faire faire ces calculs de manière approfondie et de les faire accompagner des simulations adéquates. Mais une chose est certaine : les licenciements envisagés mettent à la charge de nos régimes sociaux la totalité, 100 %, d'une dépense énorme. Si on fait l'opération que je propose, les 5, 10, 12 ou même 20 % qui resteraient à la charge de ces régimes sociaux représenteraient déjà une énorme économie pour eux.

Les difficultés sont nombreuses. Une telle tarification n'existe pas encore. Il faut la mettre au point, et pour la France entière d'un coup, pas seulement pour Renault. De plus, une dépense non effectuée n'est jamais comptabilisée par Bercy. Le pied sur le frein de toute dépense nouvelle, le ministère des finances n'acceptera jamais un calcul fondé sur l'espoir de diminuer une dépense future, même si elle est certaine. Il faudra donc le vaincre. Ne serait-ce pas cela, gouverner ?

L'idée que je vous propose est la bonne. Vous y viendrez un jour. Alors, pour une fois, gagnez du temps sur vos scléroses.

Et si l'urgence vous pousse avant que ce système ne soit prêt, faites au moins usage de la loi Robien. Vous aurez le temps de corriger le dispositif avant la chute du couperet des sept ans...

Eussiez-vous permis à Renault de faire cela que le problème serait en bonne voie de solution. Il y aurait beaucoup moins d'urgence à fermer Vilvorde. Vous auriez le temps de négocier correctement soit l'évolution de l'usine, soit les compensations sociales nécessaires. L'image de Renault comme celle de la France en seraient moins compromises.

***Michel Rocard**, ancien premier ministre, est député européen et sénateur (PS) des Yvelines.*

# Plein-emploi de droite et plein-emploi de gauche

***par Lionel Stoleru***

FORCE est de constater que, sur l'emploi, il existe réellement une politique de droite et une politique de gauche. En France, tous nos ennuis viennent précisément du fait que ni la droite ni la gauche ne veulent se positionner à leur place. Regardons autour de nous : le génie français, si grand soit-il, n'est pas obligé de tout inventer ou réinventer.

La baisse brutale de la croissance, après 1973, a produit dans tous les pays industriels un chômage massif. Qu'en est-il vingt ans après ? Là où l'on cause sans rien faire, comme en France ou en Italie, le chômage ne cesse d'augmenter (plus de 12 %), alors qu'apparaissent deux groupes de pays qui ont tous réussi à maîtriser le chômage, mais par deux politiques différentes :

– le groupe libéral : Etats-Unis (5,4 % de chômage), Angleterre (7,4 %) ;

– le groupe social-démocrate : Autriche (6,2 %), Pays-Bas (6,2 %), Norvège (3,9 %), Suède (7,4 %).

Bien entendu, tous les pays industriels avaient essayé de créer de l'emploi en relançant leur croissance. En pure perte : croissance limitée à 2 % par an dans tous les pays industriels durant ces cinq dernières années. Ce n'est pas l'écart de croissance qui explique l'écart de chômage entre les divers pays industriels.

Il faut donc bien reconnaître une triple réalité : le chômage n'est pas une fatalité puisqu'il a été vaincu dans plusieurs pays industriels ; le chômage ne peut être vaincu que par des politiques spécifiques pour l'emploi et non par la seule croissance ; enfin, il y a deux politiques de plein-emploi qui ont réussi : une politique de droite et une politique de gauche.

Les Etats-Unis et l'Angleterre ont maîtrisé le chômage en dérégulant le contrat de travail et le salaire. Le plein-emploi s'est fait par le bas, par de petits emplois à petits salaires, avec liberté totale d'embauche et de licenciement. Le résultat sur la création d'emplois est spectaculaire : 300 000 nouveaux emplois aux Etats-Unis pour le seul mois de février 1997. Le prix à payer est connu : une nouvelle classe sociale est née, celle des travailleurs pauvres.

On aurait pu penser que, élue en France en 1993 puis en 1995, la droite ferait pareil : suppression du SMIC, baisse des charges sociales, dérégulation des embauches et licenciements afin de supprimer ce *« précipice de l'emploi »* qu'avait dénoncé Valéry Giscard d'Estaing, où il est illégal de créer un emploi en France entre 0 et 9 000 F, charges comprises, par mois. Si cela avait été fait, depuis quatre ans le taux de chômage aurait baissé régulièrement, serait aujourd'hui nettement inférieur à 10 % et nous aurions un million de chômeurs en moins.

Bien entendu, dans ce schéma, la gauche jouerait son rôle d'opposition, dénoncerait les salaires de misère des nouveaux emplois, la tiers-mondisation des travailleurs, etc. On discuterait pour savoir s'il vaut mieux avoir un travail mal payé ou un chômage bien indemnisé (mais l'est-il vraiment ?), et puis, après tout cela, les citoyens voteraient pour énoncer leur verdict, mais au moins le chômage aurait-il baissé !

Ce n'est pas là le scénario que nous vivons en France. La vérité toute crue et toute nue, c'est que, en France, la droite ne fait pas son boulot, la droite ne fait pas une politique de droite. En vérité, elle n'a pas de politique du tout et gère au jour le jour et au fil de l'eau, moyennant quoi le chômage augmente et continuera d'augmenter. Et les discours télévisés n'y changeront rien.

> La vérité toute crue et toute nue, c'est que, en France, la droite ne fait pas son boulot, la droite ne fait pas une politique de droite

Le second groupe de pays (Autriche, Pays-Bas, Norvège, Suède), duquel l'Allemagne s'est récemment (et sans doute très provisoirement) détachée par une bouffée de fièvre, a maîtrisé le chômage par une politique complètement différente, fondée sur un double ajustement : ajustement contractuel de la durée du travail et ajustement contractuel des revenus.

Un pilotage commun des syndicats, du patronat et du gouvernement a permis de trouver le dosage consensuel pour la durée du travail et les revenus qui soit compatible avec le plein-emploi.

En découle très clairement ce que devrait être en France une politique de gauche de plein-emploi pour l'alternance de 1998. Elle se construirait autour de trois axes :

1. – redistribution des revenus : si, comme c'est le cas depuis vingt ans, la France s'est enrichie globalement de 50 %, c'est que les exclus ont eu moins que leur part et les inclus ont eu plus. Il faut casser ce partage injuste pour réinsérer les exclus ;

2. – partage du travail : seule une baisse massive de la durée du travail, contractuellement organisée dans toute l'économie avec les syndicats et le patronat, peut réinsérer rapidement un grand nombre de chômeurs. Pour ne pas en avoir peur, il faut la conduire de façon réversible afin que, si la croissance et la démographie l'exigent ultérieurement, les forces de travail soient disponibles ;

3. – hausse des salaires : la redistribution des revenus évoquée ci-dessus ne consiste certainement pas à augmenter les salaires de ceux qui ont, comme on dit, *« une bonne situation »*. Elle consiste à s'efforcer de compenser ce que seraient des baisses de salaires résultant de baisses de durée du travail. Ce n'est certainement pas simple en univers concurrentiel et aurait été suicidaire il y a dix ans (cela a d'ailleurs été suicidaire en 1981) lorsque l'inflation galopait et lorsque le déficit du commerce extérieur nous acculait à la dévaluation. Aujourd'hui, où il n'y a plus d'inflation et où notre commerce extérieur atteint un excédent record, nous avons là une des rares marges de manœuvre économique encore disponibles. Il faut en profiter. La part de la masse salariale dans le revenu national ne cesse de décroître ; indépendamment du reste, ce n'est pas bon pour le soutien de la consommation.

Comme dans les autres pays européens qui l'ont appliquée, cette politique ne réussira que si la gauche est capable de créer un climat de coopération, de confiance et de contrat social avec le patronat et les syndicats. Cela implique un dialogue social avec les syndicats, fondé sur la responsabilité. Il est clair que la CFDT en donne l'exemple. Cela implique un contrat de confiance avec le patronat, fondé sur le respect des règles du jeu du marché : aucune réforme ne doit être incompatible avec les contraintes du marché.

Le marché, lieu de rapport d'échanges, ne doit pas être confondu avec le capitalisme, lieu de rapport de pouvoirs. Seul système économique au monde depuis la disparition du communisme, le marché est une construction humaine, donc perfectible. Nous devons œuvrer pour lui donner, à l'échelle mondiale, les règles du jeu internationales qui, peu à peu, en suppriment les dangers.

Mais dans l'immédiat il s'impose tel qu'il est. Ce n'est pas un hasard si le plein-emploi de droite anglo-américain et le plein-emploi de gauche austro-hollandais ont été atteints dans le cadre du marché. Comme disait Pierre Massé, il faut savoir *« respecter les faits, non les fatalités »*.

***Lionel Stoleru** est ancien ministre.*

Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Cabinet noir

LES présidents de la Vᵉ République n'ont pas le pouvoir d'embastiller ceux qui leur déplaisent en signant des lettres de cachet, mais ils peuvent ressusciter de l'absolutisme royal une non moins sinistre pratique : l'espionnage des correspondances et la surveillance des vies privées, avec ce que l'un et l'autre fournissent éventuellement comme moyens de pression, voire de chantage, sur les mauvais esprits ou les esprits libres. Quelque chose de la « tyrannie » contre laquelle s'étaient dressés les révolutionnaires de 1789 subsiste ainsi dans les zones obscures du pouvoir d'Etat, en France, deux siècles après.

Le « tyran » n'a pas de pire ennemi que ses archives, qui dessinent son portrait pour l'Histoire. Celle du communisme s'écrit aujourd'hui avec les découvertes des historiens dans les rayonnages des « organes » moscovites. Celle du mitterrandisme, qui ne concerne que la France des quinze dernières années, devra beaucoup à la conservation méticuleuse, par un de ses hommes de main, des travaux d'enquête, de surveillance, d'inquisition réalisés à la demande et sous le contrôle du premier président de gauche de la Vᵉ République.

Il y avait donc bien à l'Elysée, sous le règne de François Mitterrand, un « cabinet noir », opérant en dehors des lois, sans le moindre droit de regard de l'autorité judiciaire, sans rendre compte à quiconque autre que le chef de l'Etat. L'homme qui se prévalait d'un respect sourcilleux du droit, d'un attachement scrupuleux à la République et qui professait à tout propos sa foi dans les libertés violait le premier, bafouait la deuxième et ridiculisait la troisième avec l'aide de fonctionnaires obéissants et zélés. Les admirateurs de bonne foi de celui qui fut le chef de la gauche vont devoir réfléchir sur la confiance trompée, en se remémorant la phrase de Thucydide qu'aimait à citer François Mitterrand lui-même : *« Tout homme va au bout de son pouvoir. »*

Mais l'Histoire n'importe que pour les enseignements qu'elle comporte. Une fois reconnue la *« part d'ombre »* propre à un homme, il faut s'interroger sur celle d'un système institutionnel. Qui garantit que ce qui était possible hier ne le sera plus aujourd'hui ou demain ? Certes, depuis la fin des années 80, une loi soumet les écoutes téléphoniques au contrôle d'une commission indépendante. Mais son président est nommé par le gouvernement et le « secret défense » qui protège ses travaux n'en fait pas un véritable contre-pouvoir. La révélation, en juillet 1996, d'écoutes ordonnées sur d'anciens collaborateurs de François Léotard a prouvé que les pratiques dont a abusé François Mitterrand avaient toujours cours.

L'affaire des écoutes téléphoniques, devenue aujourd'hui celle d'un véritable « cabinet noir » au sommet de l'Etat, repose en fait la question des dérives monarchistes d'une Vᵉ République où les gouvernants s'émancipent des règles communes. Bref, où la politique ignore l'éthique. Tant que ce système se perpétuera, la basse police restera la tentation du pouvoir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

# Quelle croissance pour quels emplois ?

SI L'ON S'EN TIENT aux chiffres les plus récents, le gouvernement a quelques bonnes raisons de se réjouir des évolutions de la conjoncture économique. Si souvent annoncée, la reprise prend forme, enfin, et l'économie française commence à en engranger les premiers fruits.

D'abord, l'emploi frémit. C'est du moins ce que disent les dernières prévisions de l'Insee (*Le Monde* du 26 mars). Alors que l'institut escomptait voici quelques mois un recul des effectifs salariés de 0,1 % au premier semestre de 1997, il parle maintenant d'une progression de 0,2 %, soit 30 000 créations nettes d'emplois. Après deux années de baisse ou de stagnation, l'économie française recommencerait à créer des emplois. Le gouvernement attend même, sur l'ensemble de 1997, la création, nette, de 120 000 à 140 000 postes. Même si les chiffres du chômage fluctuent, ils ont enregistré, en février, une petite baisse (*le Monde* du 29 mars).

Enfin et surtout, au-delà des variations au mois le mois, un phénomène nouveau, plus prometteur, apparaît : la France semble parvenir, progressivement, à se libérer de rigidités anciennes et sa croissance apparaît de plus en plus riche en emplois. C'est en tout cas ce que répètent à l'envi le premier ministre, Alain Juppé, et le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot : grâce aux réformes de structure engagées ces dernières années, les créations nettes d'emplois, à croissance donnée, sont beaucoup plus nombreuses qu'auparavant.

Derrière le message, optimiste, se cache une réalité qui l'est moins. En premier lieu, les évolutions conjoncturelles ne sont pas toutes rassurantes : l'Insee a pris soin de préciser que le taux de chômage pourrait continuer de progresser pour atteindre le niveau record de 12,9 % à la fin du semestre. Et les évolutions structurelles ne sont guère plus encourageantes, car, malgré ses communiqués de victoire, le gouvernement ne peut occulter cette question : oui, l'économie française recommence enfin à créer des emplois ; mais quels emplois ?

Certes, une étude rapide des statistiques peut laisser à penser que le concept très à la mode de « croissance plus riche en emplois » a quelque pertinence. Durant les années 80, les économistes avaient, en effet, coutume de dire que le taux de croissance de 2,6 % ou 2,7 % constituait, pour l'économie française, une sorte de point de bascule. Au-delà de ce seuil, l'économie enregistrait des créations nettes d'emplois ; en deçà, elle enregistrait des suppressions nettes. Or, depuis quelques années, le point de bascule a changé. Il se situerait autour de 1,4 ou 1,5 %. Apparemment, les chiffres vont dans ce sens. Avec une croissance de seulement 1,2 % en 1981, la France a perdu 75 000 emplois salariés. En 1984, avec une croissance de 1,5 %, cela a même été pire : la baisse a dépassé 180 000 postes.

### ARTIFICE STATISTIQUE

Mais, dans la période récente, avec un taux de croissance voisin, la même catastrophe ne s'est pas répétée. Ainsi, en 1996, avec une progression de 1,3 % seulement de la production, la France a réussi le tour de force de parvenir à une quasi-stabilisation de l'emploi : il n'a baissé « que » de 14 000 postes (– 0,1 %). On comprend donc que, l'activité se redressant légèrement, l'Insee puisse annoncer 30 000 créations nettes d'emplois pour le présent semestre.

L'idée que la croissance française serait plus riche en emplois n'en repose pas moins sur un artifice statistique dont il ne faut pas être dupe. Certes, nul ne peut nier que la politique d'allègement de charges sociales au profit du travail non qualifié, conduite au cours de ces dernières années, a eu un effet sur le contenu de la croissance, même si les économistes peinent à le mesurer. En revanche, ce qui est parfaitement établi, c'est que la montée en puissance du travail à temps partiel constitue la principale explication de cette modification du contenu en emplois de la croissance.

Depuis 1992, comme le rappelait récemment un rapport du Conseil économique et social (*Le Monde* du 1ᵉʳ février), le travail à temps partiel a gagné beaucoup de terrain : il concerne désormais 16 % des actifs (contre 10,8 % en 1985) et 30 % des femmes. Sur le total de 3,6 millions de personnes travaillant à temps partiel, 83 % sont d'ailleurs des femmes.

Un autre rapport, du Conseil supérieur de l'emploi des revenus et des coûts (*Le Monde* du 8 janvier), était encore plus explicite : il soulignait que l'essor du travail à temps partiel était la première cause de l'enrichissement de la croissance en emplois, près d'une création d'emploi sur deux relevant désormais de cette forme de travail. *« La majeure partie des effectifs "supplémentaires" s'explique par cette forme de travail »*, relevait-il avant d'ajouter : *« Plus que d'un enrichissement de la croissance en emplois, il conviendrait, dès lors, de parler d'un enrichissement en effectifs. »*

S'agit-il d'une argutie ? Si l'on se réfère aux dispositifs d'allègement de charges actuellement en vigueur, on comprend aisément qu'il n'en est rien. Depuis le 1ᵉʳ octobre 1996, le gouvernement a fusionné les deux dispositifs d'allègement de charges qui existaient auparavant, et, au terme de cette réforme, le travail à temps partiel a été fortement avantagé. Un employeur, dans la grande distribution, bénéficie ainsi d'allègements de charges plus substantiels s'il embauche deux caissières à mi-temps, plutôt qu'une seule à temps plein. Autrement dit, le temps partiel est beaucoup plus souvent subi que voulu. Le Conseil économique et social relevait qu'il est *« souvent vécu comme un chômage partiel non indemnisé »*. Le dispositif est tellement avantageux que l'OCDE relevait dans sa dernière étude sur la France (*Le Monde* du 14 février) qu'il serait opportun de *« réduire les mesures d'incitation à l'offre d'emplois à temps partiel »* car celles-ci *« semblent très généreuses et bon nombre de personnes travaillant à temps partiel souhaitent travailler plus. »*

### PARTAGE DU TRAVAIL DÉGUISÉ

Or cette envolée du travail à temps partiel introduit nécessairement un biais statistique, car, dans le décompte des effectifs salariés, l'Insee ne fait évidemment pas la différence entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein. Pour reprendre l'exemple des caissières, si l'employeur transforme un travail à temps plein en deux postes à mi-temps, les statistiques enregistreront une progression de l'emploi, alors qu'il ne s'agit, en réalité, que d'une forme, déguisée, de partage du travail. Dans ses dernières prévisions, l'Insee le dit d'ailleurs très bien. Evoquant les 30 000 créations d'emplois pour le premier semestre, l'institut souligne que *« la tendance à l'augmentation du temps partiel devrait se prolonger et les allègements de charges continueraient à exercer leurs effets différés »*.

Peut-on, dans ces conditions, continuer à se réjouir du développement du temps partiel, comme s'il s'agissait d'une avancée sociale synonyme de temps choisi ? Alors que les emplois ainsi « créés » sont souvent les moins qualifiés (femmes de ménage, aides familiales, etc.) et les plus mal payés, peut-on continuer à prétendre que la tendance contribue à la libération de la femme, qui peut ainsi travailler tout en s'occupant de ses enfants ? Et, surtout, peut-on continuer à affirmer que la croissance est, de la sorte, plus riche en emplois ? La vérité est tout autre et renvoie à un autre débat : d'année en année, l'économie française gagne en flexibilité.

**Laurent Mauduit**

## Exclusion *par Leiter*

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

# Après la mort du roi Georges

LA MORT INOPINÉE du roi Georges viendra-t-elle compliquer la situation, déjà difficile, de la Grèce ? Rarement souverain eut une carrière plus agitée que le défunt, une personnalité plus discutée. Sur vingt-cinq années de règne, il n'en a passé que sept dans son pays, se trouvant exilé deux fois, de 1923 à 1935 par l'établissement de la République, de 1941 à 1946 par suite de la guerre.

Ses adversaires lui reprochent la dictature Metaxas, instaurée en 1936 ; ses partisans cherchent à l'excuser par le désordre qui régnait alors dans les partis et l'imminence du conflit mondial. Dans cette guerre, Georges II se conduisit d'une façon irréprochable. Il refusa de rentrer en Grèce sans l'approbation de son peuple. Le plébiscite de l'an dernier lui donna une forte majorité.

Depuis son retour à Athènes, qui date de six mois, Georges II s'était tenu au rôle de souverain constitutionnel. Tout porte à croire que ses efforts s'exerçaient dans le sens d'une réconciliation nationale, et qu'il jouissait d'un certain crédit auprès des puissances protectrices de la Grèce. Son autorité était-elle suffisante pour surmonter les difficultés auxquelles ce pays doit faire face ? C'est une autre question, qui se pose aussi pour son successeur.

Le roi Paul Iᵉʳ a l'avantage de n'être pas engagé ni marqué par son passé. Il a suivi son frère lors de l'invasion allemande. Il n'a jamais pris parti dans les luttes politiques. Il a immédiatement maintenu le cabinet Maximos en fonction et il a même conservé le conseiller politique du roi Georges.

*(4 avril 1947.)*



# M. Nétanyahou, l'homme qui fait ce qu'il dit

*Suite de la première page*

Le terrain choisi est le plus sensible : Jérusalem. Le sort de la Ville sainte est cher au cœur de tous les Israéliens, comme des Palestiniens et de l'ensemble des Arabes. On « compense » Hébron en construisant une nouvelle colonie dans la partie arabe de Jérusalem. On refait l'unité de la coalition sur un thème qui embarrasse même les travaillistes. On adresse un message clair à Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne : la dynamique d'Oslo s'arrête à Hébron, ou presque.

C'est d'autant plus clair que la construction de la colonie de Har Homa (en un lieu que les Palestiniens appellent la colline d'Abou Ghneim) viole les accords d'Oslo. Ceux-ci stipulent qu'aucun fait accompli sur le terrain ne doit venir modifier la situation à Jérusalem comme d'ailleurs en Cisjordanie avant que ne commencent les négociations sur le statut définitif des territoires. Fondés sur la sage notion de progressivité, les accords veulent que ces négociations – toujours repoussées, elles auraient dû commencer le mois dernier – soient amorcées après une période intérimaire qui verra les Palestiniens administrer l'essentiel des territoires : la bande de Gaza et la Cisjordanie.

La philosophie qui a présidé à ces accords était celle d'une lente évolution vers une entité palestinienne – un Etat, pour l'OLP – de plus en plus séparée d'Israël. Ce serait un acheminement par étapes : les pourparlers sur le statut définitif – qui, outre Jérusalem et les territoires, doivent aussi traiter des réfugiés – pouvant s'étaler jusqu'en 1999. Entre-temps, les Palestiniens auront pris en main l'essentiel de l'administration de la Cisjordanie et de Gaza et l'une et l'autre parties auront expérimenté une coexistence bâtie à coups de mesures de confiance.

Bien sûr, les Palestiniens n'ont pas été consultés sur Har Homa-Abou Ghneim ; bien sûr, ils n'ont aucun moyen juridique ou politique de s'y opposer. Sauf à recourir aux Etats-Unis pour qu'ils fassent respecter l'esprit d'Oslo, mais l'administration Clinton ne veut pas prendre le risque d'un conflit avec Israël. Bien sûr, encore, les services de sécurité israéliens ont averti le premier ministre : l'arrivée des bulldozers sur le chantiers de Har Homa provoquera une explosion de colère palestinienne.

### LA MORT DU PROCESSUS D'OSLO

Mais Har Homa n'était que le premier avertissement. Benyamin Nétanyahou va préciser ses intentions. Il annonce, mi-mars, que le deuxième grand retrait auquel devaient procéder les Israéliens dans cette période dite intérimaire (avant les pourparlers sur le statut définitif) ne porterait que sur un très faible pourcentage de Cisjordanie. Israël continuera d'en contrôler l'essentiel, à l'exception des villes. Israël peut faire valoir que la lettre d'Oslo ne lui impose pas de pourcentage précis de retrait. Mais, là encore, c'est renier toute la dynamique des accords.

Et puis, à l'intention des quelques diplomates et analystes mal voyants qui pourraient encore s'y tromper, le premier ministre tire, *in fine*, en plein jour, une fusée éclairante qui illumine le fond de sa pensée : il veut abandonner, dit-il, le calendrier d'Oslo. Il souhaite entamer tout de suite les pourparlers définitifs. Il veut même conclure d'ici trois à six mois, sans attendre l'issue de la période de coexistence à l'essai prévue par les négociateurs d'Oslo. Autant dire qu'il préconise la mort du processus d'Oslo. Il fait d'ailleurs valoir que les coups que le terrorisme palestinien porte à l'Etat hébreu – trois Israéliennes tuées dans un café de Tel Aviv – sont autant de coups également portés aux accords d'Oslo.

Pourquoi abandonner Oslo maintenant ? Précisément parce qu'entamer aujourd'hui les négociations sur le statut définitif serait le faire à un moment où les Palestiniens ne contrôlent que 6 % de l'ensemble des territoires. Et sont donc en position de faiblesse, incapables de s'appuyer sur une vraie expérience d'administration autonome des territoires. Ce serait engager des négociations fondamentales au moment où la situation est figée, gelée, dans un rapport de forces très défavorable aux Palestiniens. Cité par le *Financial Times*, un politologue israélien, Shmuel Sandler, expliquait : *« Sauter l'étape intérimaire, pour parler directement du statut définitif, c'est engager la négociation avec les Palestiniens alors que leur société civile est encore très faible ; c'est négocier avec eux alors qu'ils n'ont encore aucune monnaie d'échange. »*

C'est idéal pour le Likoud, qui entend bien conserver l'essentiel des territoires. Que le prix à payer en soit l'arrêt brutal du début de normalisation des relations entre Israël et ses voisins arabes ne compte guère pour le Likoud. La cause sacrée d'un likoudnik est, d'abord, la Cisjordanie – la Judée et la Samarie. Et, jusqu'à preuve du contraire, Benyamin Nétanyahou est un super-likoudnik.

**Alain Frachon**

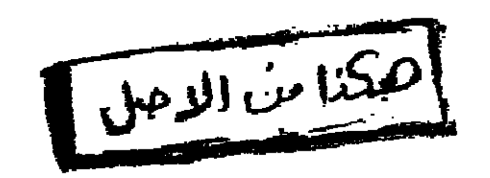
## RECTIFICATIFS

### MARINE LE PEN

Le titre d'un article sur le Front national (*Le Monde* du 2 avril), prêtait à confusion : Marine Le Pen, qui n'appartenait pas au comité central du FN, n'y a pas été élue au Congrès de Strasbourg (et non pas réélue).

### HERVÉ DE CHARETTE

Dans l'article consacré à la visite en Syrie du ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette (*Le Monde* du 8 mars), une modification nous a fait commettre un contresens. Il fallait lire que le comité international de surveillance au sud du Liban est chargé de veiller à ce que les belligérants ne visent pas les civils. Et non pas que les travaux de ce comité *« ne concernent pas les civils »*.





RÉSULTATS COMBINÉS 1996

DEXIA




# RÉSULTAT COMBINÉ DE 3,2 MILLIARDS DE FRANCS

## DIVIDENDE PAR ACTION EN HAUSSE DE 13%

(POUR DEXIA FRANCE)

[illegible] de la fusion économique du [illegible] local de France et du Crédit Communal de Belgique. Le groupe représente désormais 10 000 collaborateurs, [illegible] milliards de FRF de total de bilan, [illegible] milliards de FRF de fonds propres totaux et [illegible] milliards de FRF de capitalisation boursière.

Dexia conjugue [illegible] particuliers et les ressources financières de ses deux partenaires : le Crédit local de France est le leader du financement des équipements collectifs en France et un émetteur de tout premier plan sur les marchés financiers internationaux ; le Crédit Communal de Belgique est la première banque [illegible] de son pays [illegible] à plus de 90 % [illegible] local belge.

Cette alliance permet à Dexia de développer sa stratégie internationale avec pour objectif de devenir le leader du financement des équipements collectifs en Europe et dans le monde.

## LE GROUPE DEXIA : UN GROUPE MULTISPECIALISE SUR DES ACTIVITES A FAIBLE RISQUE

L'activité du groupe Dexia se concentre sur trois métiers principaux :

- le financement des équipements collectifs et les services financiers aux collectivités publiques. Les engagements nouveaux réalisés par le Crédit local de France et le Crédit Communal de Belgique et leurs filliales, atteignent en 1996 le chiffre record de 100 milliards de FRF.
- La banque universelle, notamment via le Crédit Communal de Belgique et la Banque Internationale à Luxembourg (BIL). Dans ce domaine, le montant total des dépôts augmente de 6 % en 1996.

La gestion d'actifs, assurée principalement par la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) et le Crédit Communal de Belgique, à travers la gestion privée et la gestion collective. Les actifs sous gestion s'élèvent à 70 milliards de FRF.

## LES RÉSULTATS COMBINÉS 1996, EN PROGRESSION SENSIBLE, REFLÈTENT LA DYNAMIQUE DE LA FUSION ET SON POTENTIEL DE CROISSANCE

Le produit net bancaire s'accroît de 10 % à 12,6 milliards de FRF soit un taux de croissance élevé traduisant la forte activité d'ensemble de toutes les entités du groupe.

La maîtrise des frais de fonctionnement (+6,4 %) permet de présenter un coefficient d'exploitation de 51,8 %, ce qui en fait l'un des plus performants de l'industrie bancaire.

Le résultat brut d'exploitation représente 6,1 milliards de FRF, en augmentation de 14,1 %.

Le résultat part du groupe s'élève à 3,2 milliards de FRF, en augmentation de 10,4 % par référence aux comptes pro-forma de l'exercice 1995.

| CLF Dexia France | 1995 | 1996 | % |
|---|---|---|---|
| Bénéfice net par action en FRF | 40,33 | 43,30 | + 7,4 % |
| Dividende par action en FRF avoir fiscal compris | 20,85 | 23,55* | + 13 % |

*proposition

**Contact :**

Dexia France
B.P. 1002
F-75901 Paris cedex 15
Tel. : (33) 1 43 92 77 77
Fax : (33) 1 43 92 70 00
Internet :
http://www.dexia.com

## PERSPECTIVES

Le groupe Dexia a acquis la dimension européenne lui permettant d'assurer son expansion. Il s'attachera à mettre en valeur la complémentarité de ses trois métiers et à développer de fortes synergies.

Les conditions d'une activité plus soutenue se mettant en place en Europe, il veillera à poursuivre son développement sur son marché domestique qui est désormais l'Europe, en particulier en France et en Belgique. Parallèlement, le groupe Dexia accentuera son expansion internationale pour être présent progressivement dans toutes les régions du monde, notamment en Europe orientale, dans les deux Amériques et en Asie où des marchés et des opportunités de financements rentables existent.

L'objectif du groupe est de créer de la valeur pour ses clients, ses collaborateurs et ses actionnaires. Il vise à porter la rentabilité de ses fonds propres, actuellement de 11,5 %, à 13 % à moyen terme. Il mènera une politique active de distribution de dividendes.

Pierre Richard
Président

François Narmon
Président

**Contact actionnaires :**

**Prochains rendez-vous :**

Assemblée générale des actionnaires de Dexia France : jeudi 22 mai 1997 à 14h30 à Paris, hôtel Méridien-Etoile.

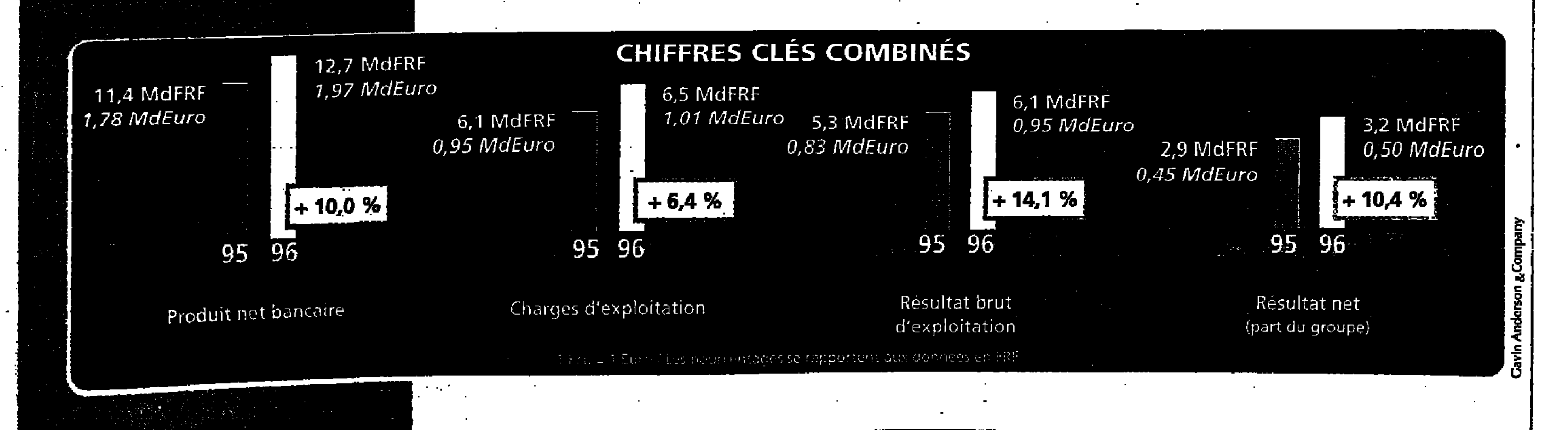
Réunions d'actionnaires en région : 4 juin 1997 à Lille et 17 juin 1997 à Strasbourg.

Réunions régionales des membres du club des actionnaires : 19 juin 1997 à Rouen et 24 juin 1997 à Clermont-Ferrand.

**Informations aux actionnaires :**

Numéro Vert : 0800 35 5000

Club des actionnaires
tél : 01 43 92 77 45
3615 ou 3616 CLIFF



## DISPARITION

■ **ANDRÉ TISSERAND**, ancien député (apparenté UDR) du Territoire de Belfort, est décédé samedi 29 mars, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né le 3 octobre 1919 à Limoges (Haute-Vienne), André Tisserand, avocat, docteur en droit, a été membre du Conseil économique (1951-1959), puis du Conseil économique et social (1959-1968). Député du Territoire de Belfort de 1968 à 1973, il était apparenté au groupe UDR (le futur RPR) et avait été désigné à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe (1972). Siégeant à la commission des lois de l'Assemblée nationale, il avait œuvré pour la réforme du droit de la famille, tendant à mettre fin au régime discriminatoire du code civil dont était victime la femme mariée au bénéfice de son époux. Il a également contribué à la dépénalisation de l'adultère.

## NOMINATION

### ÉDUCATION NATIONALE

**Marielle de Sarnez** a été nommée directeur du cabinet du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Bayrou (*Le Monde* du 3 avril), par arrêté paru au *Journal officiel* du 30 mars.

[Née le 27 mars 1951 à Paris, titulaire du baccalauréat, Marielle de Sarnez devient vice-présidente des Jeunes Giscardiens en 1974, puis déléguée à l'animation de l'Union pour la démocratie française (UDF), dès la création de ce mouvement en 1978. Chargée de mission au cabinet de Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale durant la première cohabitation de 1986 à 1988, elle est élue secrétaire générale adjointe de l'UDF en 1993, puis déléguée nationale en 1996. En 1993, elle devient conseiller au cabinet du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, puis numéro deux du cabinet en 1995, comme conseiller spécial du ministre.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 31 mars-mardi 1er-mercredi 2 avril sont publiés :

● **Monuments historiques** : la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques au cours de l'année 1996 ;

● **ENA** : un décret portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration (*Le Monde* du 3 avril).

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Monique et Henri PEREZ-PICHON,**
**Joëlle et François**
**PRADEL DE LAMAZE,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Camille,**

au foyer de

**Eva et Philippe.**

A Paris, le 27 mars 1997.

---

– C'est fait. Désormais,

**Anaïs**

a une jolie petite sœur,

**Elsa.**

Au foyer de

**Laurence et Florent**
**MARCHETTI.**

Nimes, le 31 mars 1997.

---

– Dublin. Paris. Budapest.

**Anne et André RAYNOUARD**
ont la double joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

**Lothaire,**

chez

**Catherine et Arnaud,**

et les fiançailles de leur fille

**Stéphanie**
avec
**Charles-Mathieu L'HERRON.**

46, Haddington Road,
Dublin 4 Irlande.
9 *bis*, rue Geoffroy-Marie,
75009 Paris.
Stollar Bela UTCA 22,
1055 Budapest (Hongrie).

---

**Simonne et Sam SICSIC**

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

**Victor, Lucien,**

chez

**Raphaëlle et Jean-Charles.**

25, rue Madeleine,
92160 Antony.
10, place Hoche,
35000 Rennes.

---



**Isabelle et Daniel KURI**
laissent à

**Angèle**

la joie d'annoncer la naissance de

**Virgile,**

le 26 mars 1997.

8, avenue de la Libération,
87000 Limoges.

## Anniversaires de naissance

– Bye bye,

**CHOUKY.**

Salut,

**J. P.**

La vie devant soi.

## Décès

– C'est avec une profonde tristesse que la famille et les proches de

**André BOURGES**

font part de son décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 28 mars 1997, en son domicile parisien, 16, rue Cassette, Paris-6e.

Une messe sera dite à son intention le mardi 8 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et tous les membres du Syndicat national des ophtalmologistes de France,

ont la tristesse d'annoncer le décès du

**professeur Albert BRONNER,**
officier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
de clinique ophtalmologique,
président d'honneur du Syndicat national
des ophtalmologistes de France,
ancien président
de la section monospécialisée
d'ophtalmologie
de l'Union européenne
des médecins spécialistes.

---



– Jean-François Villevieille Doumerc,
son fils,
Miryam Doumerc,
sa sœur,
Les familles Doumerc et Xavier,
Les familles alliées ou amies,
Ses amis et ceux qui l'ont aimée,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Charlotte DOUMERC,**
**Veuve François VILLEVIEILLE,**

survenu le 2 février 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu le 5 février, à Sérignac (Tarn-et-Garonne).

*« Un astre s'est éteint,*
*une étoile est née. »*
Modestie XVII - 2.

Argombat,
82500 Beaumont-de-Lomagne.

---

– Le docteur et Mme Paul Fleury,
Les familles Depagne, Even, Le Dall, Verge, Visbecq,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Franck FLEURY,**

survenu à Niort, le 30 mars 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

40, rue du Château,
95170 Deuil-la-Barre.

---

– La direction de France-Culture
a le regret de faire part du décès survenu le 26 mars 1997, de

**Georges GODEBERT,**
ancien réalisateur à Radio-France.

---

– Mme Veuve Elie Euzet
et son fils,
Mme Veuve Roger Huge,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Grangier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Veuve Alice Anguera
et ses enfants,
Les familles Arnaudet, Barbier, Chastel, Berthellier, Chivalier,
Parents et alliés,

prient de partager leur peine à l'occasion du décès de

**Edouard GRANGIER,**
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre 14-18 et 39-45
et douze autres décorations françaises
et étrangères,
ancien combattant 14-18, 39-45,
Maroc 1925-1926, Indochine,
chef de bataillon d'infanterie
de marine en retraite,
ancien sénateur de Vaucluse,
ancien membre
de l'Assemblée parlementaire
du Conseil de l'Europe,
de l'Union de l'Europe occidentale
et de l'OTAN,
maire honoraire de Monteux,

survenu à Monteux, le 27 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon sa volonté maintes fois exprimée, la famille ne prend pas le deuil, la messe de funérailles et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes ni discours.

---

– Le personnel du laboratoire de physique des solides
a la tristesse de faire part de la disparition, le 28 mars 1997, de leur collègue et amie,

**Yolande HENDRIKX,**
directeur de recherche au CNRS.

Université Paris-Sud,
Bâtiment 510,
91405 Orsay.

---

– Mathilde Ferrer-Jeanclos,
son épouse,
Marc, Elisabeth et Emmanuel Jeanclos,
ses enfants,
Joséphine Jeanclos,
sa petite-fille,
Maya Salvado Ferrer,
sa belle-fille,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

**Georges JEANCLOS-MOSSÉ,**

survenu le 30 mars 1997, à Paris.

L'oraison funèbre à sa mémoire aura lieu le vendredi 4 avril, au cimetière du Père-Lachaise, suivie de l'incinération.

Rendez-vous à 12 heures, à l'entrée principale du cimetière, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-12e.

Ni fleurs ni couronnes.

---

– Alfred Pacquement, directeur,
Ses collègues professeurs,
Les étudiants,
Et tout le personnel de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Georges JEANCLOS-MOSSÉ,**
artiste, professeur-chef d'atelier,

à l'âge de soixante-trois ans,
et s'associent à la douleur de tous ses proches.

(*Le Monde* du 2 avril.)

---



– La famille et les amis
annoncent le départ dans la joie pour son « retour à la lumière » de la voyageuse

**Ella MAILLART,**

survenu avant l'aube du 27 mars 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une cérémonie pour honorer sa mémoire aura lieu au Calvaire, à Chandolin, le samedi 12 avril, à 14 heures.

Chalet Atchala,
3961 Chandolin-sur-Sierre (Suisse).

(*Le Monde* du 30-31 mars.)

## Remerciements

– Mme Yvette May,
Et sa famille,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

**M. Michel MAY.**

## Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

**Mme Raymond**
**CLAVAUD-RIBOURGEON,**
**née Jeanne COUDERT,**

nous a quittés.

Elle reste toujours aussi présente dans nos cœurs.

Une pensée ou une prière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

---

– Le 4 avril 1994,

**Chaïm KERBER**

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en y associant le souvenir de son épouse,

**Sarah KERBER,**

décédée le 24 juin 1980.

## Messes anniversaires

– A la mémoire de

**Guy-Gil BARBIER,**
avocat honoraire,

décédé le 17 avril 1994.

Une messe sera célébrée, le mercredi 23 avril 1997, à 18 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 24, rue Legendre, Paris-17e.

---

– Il y a quatre ans, disparaissait

**Philippe HABERT.**

En souvenir, une messe sera célébrée, le samedi 5 avril 1997, à 18 heures, en l'église Saint-Gervais, place Saint-Gervais, Paris-4e.

Tous ceux qui ont connu et aimé Philippe pourront s'unir à sa famille par la prière ou la pensée.

## Tables rondes

– Jeudi 3 avril, à 20 heures,

**Le protestantisme,**
**une chance pour l'Europe ?**
**L'Europe, une chance**
**pour le protestantisme ?**

Avec :
Michel Rocard,
Le pasteur Jacques Stewart,
Jean-Paul Willaime.

Animée par Alain Duhamel.

Eglise réformée de Paris-Luxembourg,
58, rue Madame,
75006 Paris.

## Soutenances de thèse

– M. René Guy Guérin a soutenu avec succès, le samedi 22 mars 1997, une thèse de doctorat intitulée :

L'Astrologie au XVIIe siècle.
Étude sur la pratique des horoscopes,
notamment à travers ceux du Roi-Soleil
(1638-1715)

et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences religieuses, avec la mention Très Honorable et les félicitations du jury.







## VENTES PAR ADJUDICATION

IP
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.13 - FAX. : 01.46.40.70.66

---

**75**

Vente au Palais de Justice de PARIS,
**le Jeudi 24 Avril 1997 à 14h30**

**UN IMMEUBLE à PARIS 18ème**
**42, rue Berthe - LIBRE**

**MISE A PRIX : 1.000.000 de Frs**

**Me Yves TOURAILLE**, Avt à PARIS 9ème, 48, rue de Clichy - **Tél : 01.48.74.45.85**
**Visites les 9, 17 et 22 Avril 1997 de 11 h à 12 h.**

---

**75**

Vente au Palais de Justice de PARIS.
**Jeudi 24 Avril 1997 à 14h30**

**APPARTEMENT à PARIS 5ème**
**4, rue Thouin**
3 pièces princ. sur 2 niveaux - r.de.ch. et 1er étage - CAVE

**MISE A PRIX : 500.000 Frs - LIBRE**

**Me Yves TOURAILLE**, Avt à PARIS 9ème, 48, rue de Clichy - **Tél : 01.48.74.45.85**
**Me BELHASSEN-POITEAUX**, Mand. Jud. à Paris 1er, 39, rue Etienne Marcel
**Visites les 8, 15 et 18 Avril 1997 de 11 h à 12 h.**

---

**75**

Vente au Palais de Justice de PARIS.
**le Jeudi 24 Avril 1997 à 14h30 - en un lot**

**APPARTEMENT à PARIS 15ème**
**57 A, 59 A, Quai de Grenelle**
de 2 pièces principales comp. entrée, s.de séjour, chambre, cuisine, s.de bains, wc, rangement, terrasse

**MISE A PRIX : 500.000 Frs**

S'adresser : **Me Danielle BEAUJARD**, Avocat, 75008 PARIS.
42, avenue George V - **Tél. : 01.47.20.51.10.**

---

**75** Vente au Palais de Justice de PARIS, **le Jeudi 24 Avril 1997 à 14h30**

**APPARTEMENT rénové de 2 PP**
**à PARIS 2ème - 9, 11, rue de Tracy**
1 débarras et 2 caves

**MISE A PRIX : 300.000 Frs - LIBRE**

**Me Yves TOURAILLE**, Avt à PARIS 9ème, 48, rue de Clichy - **Tél : 01.48.74.45.85**
**Visites les 17 et 21 Avril 1997 de 11 h à 12 h.**

---

**92**

Vente au Palais de Justice de PARIS,
**le Jeudi 24 Avril 1997 à 14h30**

**IMMEUBLE à LEVALLOIS-PERRET (92)**
**4, rue Marceau**
à usage d'Atelier et d'Habitation
**EN PARTIE LIBRE**

**MISE A PRIX : 1.000.000 de Frs**

**Me Yves TOURAILLE**, Avt à PARIS 9ème, 48, rue de Clichy - **Tél : 01.48.74.45.85**
**Me BELHASSEN-POITEAUX**, Mand. à Paris 1er, 39, rue Etienne Marcel
**Visites les 10, 16 et 21 Avril 1997 de 11 h à 12 h.**

**DÉFAISANCE** Le Comptoir des entrepreneurs a joué, malgré lui, un rôle de précurseur en étant le premier groupe financier sous tutelle publique à se retrouver, à la fin de l'année 1992, dans une situation de faillite virtuelle à la suite de la crise de l'immobilier et d'une gestion désastreuse. ● DEUX OPÉRATIONS successives de cantonnement des actifs à risques et des créances douteuses du Comptoir – deux défaisances – ont été mises en place, portant respectivement sur 9 milliards et 7 milliards de francs. ● LA PREMIÈRE société de défaisance devrait enregistrer des pertes équivalentes à la valeur comptable des actifs transférés (9 milliards) et la seconde rencontre de graves difficultés dans sa gestion. ● LA VENTE des actifs compromis du Comptoir pourrait aussi coûter 1,5 milliard de francs supplémentaire à la Caisse des dépôts et aux AGF.

# Le sauvetage du Comptoir des entrepreneurs coûterait 12 milliards à l'Etat

## Les deux sociétés chargées du cantonnement des actifs douteux rencontrent de graves difficultés de gestion. Les AGF et la Caisse des dépôts risquent de perdre encore chacune 1,5 milliard de francs, qui ont été provisionnés

**AU MOMENT** où la gestion du Consortium de réalisation (CDR) chargé de céder 135 milliards de francs de participations du Crédit lyonnais est la cible de nombreuses critiques et où le financement de la structure imaginée par le Gan – Baticrédit – pour sortir ses créances immobilières douteuses se révèle dangereuse pour l'équilibre du groupe, les tribulations qu'ont connu et que connaissent encore les deux sociétés de défaisance du Comptoir des entrepreneurs, les premières du genre dans le domaine bancaire, montrent les failles de tels choix.

Fin 1992, le Comptoir des entrepreneurs (CDE), spécialisé dans le financement de l'immobilier, qui s'est vu priver à la fin des années 80 de la distribution des prêts aidés à l'accession à la propriété (réservée au Crédit foncier), se trouve au bord de la faillite. Au 31 décembre 1992, les prêts non aidés consentis par le Comptoir s'élèvent à un total de 52,8 milliards de francs, dont 18,2 milliards sur les professionnels de l'immobilier sur un total d'encours de 85 milliards de francs.

Compte tenu de l'importance des créances obligataires du CDE, près de 24 milliards de francs, et pour ne pas créer la panique sur les marchés, les pouvoirs publics décident de mettre en place un plan de sauvetage. Un premier schéma de défaisance portant sur 9 milliards de francs est mis au point sous la houlette de Jean-Pascal Beaufret, alors chef de service au Trésor.

### TANDEM

En aout 1993, son montage est confié, aux termes d'un contrat léonin, à un tandem composé de la société Immafine – dirigée par Maryse Aulagnon – et de Bankers Trust, représenté par Donald Bryden, qui vient récemment de passer chez Axa. Il fait appel à un financement extrêmement sophistiqué, insolite de la part des pouvoirs publics, qui passe par des paradis fiscaux dans les îles Caïmans et Jersey. Cette « usine à gaz » s'avère très coûteuse : selon une estimation récente du Trésor, la facture s'élève à 220 millions de francs. Au 31 décembre 1996, un peu plus de 40 % des actifs ont été cédés ou sont sous promesse de vente. Il est admis que la totalité sera perdue, et même un peu plus compte tenu des frais de gestion et de portage.

Le bilan de la seconde société de défaisance de 7 milliards de francs, dont la nécessité est apparue à peine plus d'un an après la création de la première, n'est pas bien meilleur. Une fois fait le constat qu'*« on a tiré trop court la première fois »*, selon les termes d'un haut fonctionnaire, l'Etat n'a pu faire machine arrière. Il veut cependant avoir la certitude que ce sera la dernière fois. Edmond Alphandéry, alors ministre de l'économie, accepte donc de refaire une opération, sous réserve que les AGF deviennent l'actionnaire majoritaire de l'institution, la recapitalise, la transforme en une société classique et se partage, avec la Caisse des dépôts, les 3 milliards de pertes potentielles supplémentaires.

Financièrement plus orthoxe, la mise en place de cette seconde opération est pourtant jalonnée de nombreux accidents de parcours. Au printemps 1995, Jean-Yves Cossé, ex-président de la Coface, est sollicité pour animer la société. Celle-ci n'a pas encore d'existence juridique puisqu'une loi est nécessaire pour ce second sauvetage du Comptoir. Pendant un an, sorties théoriquement du Comptoir à leur valeur faciale brut au 31 décembre 1994, les créances identifiées sont tout de même portées par l'institution avec promesse de vente du CDE et promesse d'achat de la future société. Cette situation perdure jusqu'au vote d'une loi commune sur le sauvetage du Comptoir et du Crédit lyonnais à l'automne 1995. Dans l'attente des décrets d'application, personne ne bouge. Les coûts de portage s'accumulent. *« L'absence de gestion en 1995 est effarante »*, déclarera un des responsables de l'établissement public chargé de chapeauter la structure. Face à cette situation, Jean-Yves Cossé démissionne.

Ce n'est que le 1er avril 1996 que la structure est opératoire. Pierre-Paul Fourcade, secrétaire général de la commission de privatisation, proche d'Alain Juppé est nommé pour la diriger. Un an aura été perdu. Pendant une année encore, les difficultés s'amoncellent et le climat se détériore entre ce nouveau président et les actionnaires. Auditionné en juillet 1996 par l'établissement public présidé par Claude Villain, inspecteur général des finances et où siègent des parlementaires, Pierre-Paul Fourcade décrit une situation désastreuse : sur 310 créances, 10 % n'ont ni cautions, ni actifs sous jacents. L'état des dossiers est déplorable. Il bataille avec le Trésor pour remettre en cause le contenu des 7 milliards transférés et critique l'organisation de la société. A son arrivée, quarante personnes issues du CDE gèrent les créances mais ont conservé leurs anciennes habitudes de *« reporting »*. *« On ne nettoiera pas les écuries d'Augias avec ses palefreniers »*, estime M. Fourcade, qui s'emploie à reformer des équipes.

Ce n'est que le mois dernier que le directeur du Trésor, Jean Lemierre, va mettre fin à la guérilla sur le périmètre du portefeuille en confirmant que le transfert est sans recours. Reste que l'atmosphère entre Pierre-Paul Fourcade et les principaux actionnaires, les AGF et la Caisse des dépôts s'est envenimée. Soucieuses de limiter au maximum leurs pertes, même si elles les ont largement provisionnées, les deux entreprises revendiquent la maitrise de la gestion de la société de défaisance. A ce jour, seuls 10 % des actifs ont été cédés. Il est admis que la part de l'Etat (4,5 milliards de francs) est d'ores et déjà perdus. Ce qui, pour les parlementaires, ne rend pas illégitime le contrôle par l'Etat puisqu'il est encore en risque au travers de la Caisse des dépôts. La situation est aujourd'hui plus tendue que jamais. Les pouvoirs publics, les AGF et la Caisse des dépôts réfléchissent au moyen de la dénouer. Peut-être par le départ de Pierre-Paul Fourcade.

***Babette Stern***

### *Les sociétés de défaisance*

En trois ans, 16 milliards de créances compromises ont été transférées du Comptoir des entrepreneurs à des sociétés de défaisance

● **La première société** est mise en place fin 1994. Elle accueille 70 opérations immobilières compromises pour 9 milliards de francs. Elle doit prendre fin au 31 décembre 1998. Elle fonctionne selon un système de *stop-loss* qui signifie que les pertes des actionnaires (AGF, Caisse des dépôts, Crédit foncier, GAN, UAP) sont plafonnées à 4 milliards selon une clé de répartition qui correspond à leur participation dans le capital du Comptoir ; le solde étant pris en charge par l'Etat.

● **La seconde société** dans laquelle sont transférés 7 milliards de créances supplémentaires est officiellement créée le 1er avril 1996. Sa durée de vie est de 4 ans. L'Etat apporte 4,5 milliards de francs. Les AGF et la Caisse des dépôts sont en risque pour 1,5 milliard de francs chacune.

### *L'établissement se redresse*

**Délesté de ses créances compromises, recapitalisé à hauteur de 1,25 milliard de francs, adossé à la compagnie d'assurance AGF, le Comptoir des entrepreneurs a réduit, en 1996, ses pertes à 56,9 millions contre 560 millions de francs en 1995. La société a encore un portefeuille de créances douteuses de quelque 3 milliards de francs sur les professionnels de l'immobilier qui sont largement provisionnées. Il a mis en place un plan drastique de redressement. Son personnel est passé de 2 500 à 750 employés aujourd'hui et devrait encore être réduit à 600 personnes en 1999. Ses activités sont recentrées sur le financement des particuliers, des équipements collectifs et immobiliers d'entreprise. Ses fonds propres sont encore un peu faibles, et une augmentation de capital de quelque 350 millions de francs est en projet.**

# Les places boursières internationales sont reparties à la baisse

**LA PAUSE** aura été de courte durée. Les marchés d'actions européens et Wall Street ont à nouveau baissé brutalement mercredi. Jeudi 3 avril, les Bourses de Paris et de Londres ont entamé la journée sur des replis de respectivement de 1 % et 0,5 %.

Mercredi, l'initiative était revenue cette fois aux places du Vieux Continent qui après avoir regagné, sans conviction, un peu de terrain en début de journée, ont de nouveau basculé franchement dans la baisse. A Paris, la reprise qui se dessinait dans la matinée après une chute de 2,82 % mardi a avorté dans l'après-midi pour se transformer en un recul brutal de 2 % en clôture de l'indice CAC 40. La crainte d'un nouveau dérapage de Wall Street a suffi pour provoquer ce brusque décrochage. Le scénario a été similaire à Francfort. A l'issue de la clôture officielle de la séance, deux heures avant l'ouverture de Wall Street, l'indice DAX gagnait 0,18 % après avoir cédé 3,7 % la veille. Mais sur le marché électronique IBIS hors séance, le DAX a perdu dans l'après-midi jusqu'à 2,15 %. Londres a fait preuve comme à l'accoutumée d'une plus grande résistance en ne cédant que 0,27 %

La peur d'un nouvel accès de faiblesse de la Bourse de New York était justifiée puisque les valeurs américaines ont encore plongé. Après avoir perdu jusqu'à 112 points en séance, l'indice Dow Jones a finalement cédé mercredi 94,04 points, soit 1,42 % en clôture à 6 517,01 points. Le recul du principal indicateur de Wall Street atteint 5,28 % depuis quatre séances et plus de 8 % depuis le sommet de 7 085 points atteint le 11 mars.

Les opérateurs ont notamment réagi aux propos de Laurence Meyer, un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed). Celui-ci a estimé, dans un article paru mercredi dans le *Washington Post*, que *« l'économie* [américaine] *est réellement solide »*. Ce commentaire renforce les anticipations de nouvelles hausses des taux directeurs américains, après le premier relèvement depuis deux ans décidé le 25 mars par la Fed. *« Nous nous attendons à une poursuite de la remontée des taux d'intérêt dans le monde »*, explique Thomas Luddy, le responsable de la stratégie de J. P. Morgan Investment Management. *« C'est important parce que la forte hausse des marchés d'actions aux Etats-Unis et dans le reste du monde a été alimentée par des politiques de loyer de l'argent faible menées par les banques centrales. Mais nous passons maintenant à un climat où le vent arrière devient un vent de face »*, ajoute-t-il.

Les économistes de la BNP n'excluent pas pour leur part *un « nouveau resserrement monétaire à l'horizon des prochains mois. Son ampleur et le moment où il interviendra dépendront des statistiques d'activité publiées d'ici là »*. Une telle décision se traduirait selon eux par *« une dégradation supplémentaire du marché obligataire »*. Le rendement de l'emprunt d'Etat américain à 30 ans s'orienterait alors vers 7,25 % dans la deuxième partie de l'année.

En attendant, il s'est légèrement replié, mercredi, revenant de 7,09 % à 7,07 %. Les tensions sur les taux d'intérêt à long terme ne peuvent donc pas être invoquées cette fois pour expliquer la nouvelle chute de Wall Street. La stabilisation des marchés obligataires – qui constitue un signal positif dans la mesure où elle permet d'espérer que la *« purge »* restera limitée aux actions – a également été observée en Europe. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a terminé la séance de mercredi sur une note quasi inchangée (– 4 centièmes). Il a ouvert en hausse de 6 centièmes jeudi.

Un autre élément encourageant tient au redressement du dollar. Le billet vert cotait jeudi matin 1,6780 mark et 5,6470 francs (contre 1,6670 mark et 5,61 francs la veille). Il a bénéficié des déclarations, mercredi, du secrétaire d'Etat américain au Trésor qui a réaffirmé l'attachement de la Maison Blanche à *« un dollar fort »*.

***Pierre-Antoine Delhommais et Eric Leser***

# Le nouveau marché a un an et espère un nouveau départ

**LE NASDAQ** à la française, le marché boursier réservé aux entreprises en phase de développement rapide, va souffler sa première bougie. Après un démarrage plutôt laborieux, imputable à certaines erreurs de jeunesse, le nouveau marché (NM) semble avoir à la fois trouvé un second souffle et, surtout, une certaine crédibilité. Six mois après sa création, la majorité des entreprises cotées sur ce compartiment réservé aux valeurs de croissance (dix sur douze) affichaient un cours inférieur à leur cours d'introduction. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où un an après le lancement de ce marché plus de la moitié des valeurs composant la cote ont des cours supérieurs à ceux de leur mise sur le marché.

Depuis octobre, les autorités boursières ont adopté de nouvelles règles de fonctionnement. Approuvées par tous les acteurs de la place – conseil des marchés financiers, Commission des opérations de Bourse, Banque de France –, elles portent à la fois sur les conditions d'admission et sur l'organisation du marché primaire. Elles sont entrées en vigueur depuis le 17 janvier. Les sociétés ne sont plus obligées de donner des prévisions chiffrées de développement sur trois ans, mais doivent, en revanche publier leur chiffre d'affaires trimestriel. La nécessité pour entrer sur le marché d'avoir un bilan d'au moins 20 millions de francs a été également supprimée. Les émetteurs ont aussi revu à la baisse leurs exigences et sont devenus plus réalistes. Des valeurs comme Appligène Oncor, par exemple, étaient entrées en Bourse à des niveaux de prix injustifiés : 163 francs par action, soit plus de cinquante fois les bénéfices 1998 !

Toutes ces mesures ont permis au nouveau marché de redresser la barre. Sans être le Nasdaq, le NM n'a plus à rougir de ses performances. Une plus grande rigueur dans le choix des dossiers permet aujourd'hui d'afficher un bilan honorable. Sur vingt-deux valeurs cotées – la dernière introduction Lexibook (bureautique, électronique de poche) ne l'étant pas encore, compte tenu de l'importance de la demande –, plus de la moitié (treize) évoluent actuellement au-dessus de leur cours d'introduction avec des écarts de progression qui vont de 0,52 % pour La tête dans les nuages (jeux video d'arcades) entré en Bourse le 10 mars à 360 % de hausse pour Belvédère (flaconnage de luxe), qui est coté depuis le 21 janvier. Du côté des perdantes, les reculs vont de – 67 % pour les salons de coiffure Proxidis à – 3 % pour Mille amis, spécialiste de la distribution animalière.

### REGROUPEMENT EUROPÉEN

Le nouveau marché n'a pas encore d'indice, en raison d'un trop petit nombre de valeurs cotées. Pour pallier cette lacune, la SBF a créé un portefeuille virtuel dans lequel l'investisseur aurait placé 100 francs dans chaque valeur depuis sa création, le 20 mars 1996. Aujourd'hui, la plus-value réalisée est de 52 %, alors que sur la même période les valeurs de l'indice CAC 40 n'ont progressé *« que »* de 35 %. Il faut toutefois relever que si l'investisseur découragé avait soldé son portefeuille à la fin du mois de novembre 1996 il aurait perdu en moyenne 9 % sur son investissement.

Les promoteurs du NM sont optimistes. *« Le carnet de commandes est parfaitement garni »*, dit-on à la Société des Bourses françaises (SBF), qui compte encore sur vingt-cinq nouvelles valeurs d'ici à la fin de l'année, mettant comme seul bémol à ses ambitions la conjoncture boursière. Les derniers chiffres connus ne peuvent que les conforter dans leur conviction : depuis sa création, les vingt-trois entreprises cotées sur le nouveau marché ont levé 1,87 milliard de francs, et la capitalisation boursière représente 8,8 milliards de francs pour des échanges quotidiens moyens de 38,9 millions de francs.

L'autre grande ambition de la SBF est à deux doigts d'être réalisée : à la fin du mois, le nouveau marché ne sera plus seul.

Euro NM, structure qui regroupe trois autres Bourses européennes spécialisées aussi dans les valeurs de croissance, Bruxelles, Francfort et Amsterdam, devrait être mise sur pied, concrétisant la première véritable coopération boursière européenne, articulée notamment autour de l'harmonisation des systèmes. Ce que les promoteurs du marché français traduisent par *« un écran : quatre marchés »*.

Selon la SBF, cette démarche a été possible car elle s'appuie sur des *« marchés domestiques forts »* et sur un marché déjà largement internationalisé, puisque 50 % des transactions effectuées sur le nouveau marché le sont déjà par des investisseurs étrangers (américains, britanniques et suisses).

***François Bostnavaron***

# Appels à la grève à Air France Europe, Renault, La Poste et dans les banques

● **Les syndicats CFDT, CGT et CFTC de Renault** ont appelé les salariés français à deux heures d'arrêt de travail dans les usines du groupe, vendredi 4 avril, dans le cadre d'une nouvelle *« journée d'action européenne »*. Les syndicats français, belges et espagnols de Renault ont également prévu de manifester vendredi à Bruxelles contre la restructuration du groupe et la fermeture du site de Vilvorde. Les 3 100 salariés de Renault Vilvorde poursuivent l'occupation de leur usine, paralysée depuis le 27 février, jour de l'annonce de sa fermeture.

● **Les personnels au sol de l'ex-Air Inter** ont poursuivi, mercredi 2 avril, leur mouvement de protestation contre les modalités de la fusion avec Air France. Dans la soirée, ils se sont réunis en assemblée générale et ont décidé d'une *« pause »*, en prévoyant *« une action forte »* pour vendredi matin. La CFDT s'est désolidarisée de l'intersyndicale, en estimant *« ne pas devoir faire de surenchère utopique »*. Ces mouvements n'ont pas perturbé le trafic. Jeudi, des réunions de négociations sur les points conflictuels devaient commencer. Plusieurs cadres dirigeants de l'ex-Air Inter ont été suspendus de leurs fonctions depuis mardi soir. Par ailleurs, les personnels au sol d'Aéroport de Paris (ADP), opposés à une restructuration également liée à la libéralisation des activités aériennes, sont en grève depuis mardi.

● **L'ensemble des syndicats du secteur bancaire** appellent les salariés à cesser le travail vendredi 4 avril pour protester contre le projet du gouvernement d'abroger le décret de 1937 qui interdit le travail par relais (deux équipes dans la même journée) et par roulement (une équipe du lundi au vendredi et une du mardi au samedi par exemple). Le projet de décret présenté le 21 mars aux partenaires sociaux prévoit qu'à défaut d'accord collectif une direction peut mettre en place une telle organisation après simple *« consultation »* des instances représentatives du personnel.

● **A La Poste**, les 12 000 receveurs étaient appelés à cesser le travail le jeudi 3 avril par la CGT et SUD. Ces syndicats contestent la réorganisation de ce métier. La Poste entend transformer ces *« receveurs »* en *« chefs d'établissement »* et leur fixer des objectifs commerciaux par catégorie de produit. La veille, SUD et FO avaient appelé les salariés des centres de tri à faire grève contre la mise en place de centres de *« régulation »*. La direction évalue à 14 % le taux de grévistes. SUD estime que la *« grève a été suivie dans près d'un centre de tri sur deux avec une moyenne de 40 % de grévistes dans les centres touchés par la grève »*.

# Thierry Breton modifie l'état-major de Thomson

THIERRY BRETON, PDG de Thomson Multimédia (TMM) et de Thomson SA depuis le 11 mars, devait annoncer, jeudi 3 avril, l'arrivée de deux nouveaux collaborateurs à Thomson SA : un juriste de haut niveau, Patrice Maynial, cinquante-trois ans, au poste de secrétaire général et un banquier d'affaires, Franck Dangeard, trente-neuf ans, comme directeur général adjoint chargé des finances. Magistrat, M. Maynial est conseiller à la Cour de cassation ; il a notamment dirigé la division des marques de l'Institut national de la propriété industrielle. Spécialiste des fusions acquisitions, M. Dangeard, issu d'HEC, est actuellement président du directoire de SBC Warburg France.

Tous deux aideront M. Breton à démêler le délicat problème posé par la répartition de la propriété des brevets et des marques entre la maison-mère, Thomson SA, et ses filiales, TMM et Thomson-CSF, au moment où cette dernière, en cours de privatisation, s'apprête à quitter le groupe. La question de savoir s'il faudra maintenir une société holding après la cession de Thomson-CSF fera également partie de leur réflexion.

## DÉPÊCHES

■ **LYONNAISE DES EAUX : le groupe de Jérome Monod** a annoncé, jeudi 3 avril, un bénéfice net de 1,34 milliards de francs, en hausse de 49 % par rapport à l'année précédente, pour un chiffre d'affaires de 91,6 milliards. le groupe, qui prévoit une nouvelle croissance en 1997, suite à la signature d'importants contrats, a vu aussi son conseil d'administration, réuni le 2 avril, approuver *« à l'unanimité »* le principe de la fusion avec Suez.

■ **ERAMET : le ministre de l'économie et des finances** Jean Arthuis a écrit aux fonds d'investissements américains, notamment Fidelity, qui détient plus de 6 % du capital de l'entreprise minière Eramet. Le ministre déclare notamment qu'il se *« porte personnellement garant, quelle que soit la solution minière retenue, que les actionnaires minoritaires d'Eramet ne subiront aucun préjudice sur le plan patrimonial »*. La société fait l'objet d'une procédure de déchéance sur une partie de ses droits miniers en Nouvelle-Calédonie.

■ **RENAULT : le constructeur automobile français** a enregistré le mois dernier les premières conséquences de l'annonce de la fermeture de son usine de Vilvorde. Ses immatriculations en Belgique ont chuté de 28,8 % en mars à 2 861 unités. La part de marché du constructeur français en Belgique est tombée à 7,3 % contre 10,2 % un an avant.

■ **DASSAULT : la Financière Immobilière Marcel Dassault** a pris 9 % du capital de Gemplus, leader mondial de la carte à puce, selon un communiqué publié mercredi 2 avril. *« D'autres investisseurs industriels »* devraient rejoindre le tour de table, *« dont, probablement, un Américain »*, indique le communiqué.

■ **AMD : le fabricant américain de microprocesseurs** Advanced Micro Devices (AMD) a introduit, mercredi 2 avril, sa puce de 6e génération, AMD-K6, dont la puissance, supérieure aux plus rapides des Pentium Pro d'Intel disponibles sur le marché, pourrait relancer la concurrence sur le marché.

■ **INFOSTRADA : le groupe italien Olivetti et France Télécom** ont signé, mercredi 2 avril, un accord qui consacre l'entrée de France Télécom à hauteur de 49 % dans Infostrada, société détenue par Olivetti pour 67 % et Bell Atlantic pour 33 %. L'accord vise à faire d'Infostrada le principal opérateur alternatif de services de téléphonie vocale en Italie.

■ **BUGATTI : l'usine Bugatti Automobili doit être vendue aux enchères**, en plusieurs lots, vendredi 4 avril, à Modène en Italie. La firme de voitures de sport, relancée en 1990 par un homme d'affaires italien, Romano Artioli, avait fait faillite en septembre 1995. En même temps que l'usine, six voitures doivent être vendues.

### Philippe de Ladoucette, PDG de Charbonnages de France

# « Sur le marché de l'électricité, nous devons être prêts à saisir toutes les opportunités »

**Arrivé en janvier 1996 à la tête du groupe charbonnier, Philippe de Ladoucette doit gérer le déclin des mines, dont la fermeture sera totale en 2005. Cette année, trois sites fermeront : La Mure (Isère), Carmaux (Tarn) et Forbach (Moselle). Le PDG du groupe poursuit également la politique de diversification, dans l'électricité notamment, afin de maintenir, au-delà de 2005, une partie de l'emploi.**

**« Depuis votre arrivée à la tête de Charbonnages de France (CDF) en janvier 1996, comment vous distinguez-vous de vos prédécesseurs, sachant que, comme eux, vous devez gérer la fermeture des mines ?**

– Je suis arrivé à Charbonnages avec une double mission : assurer au mieux la fermeture de l'extraction charbonnière à l'horizon 2005, tout en construisant un avenir industriel pour une partie de l'entreprise, celle chargée de la production électrique et de la cokéfaction. Au cours de cette première année, j'ai réorganisé ces activités dans une perspective industrielle simplifiée et clarifiée. Simultanément, nous devons maîtriser l'évolution des comptes et empêcher la dérive d'un endettement très lourd.

**– Comment peut-on analyser les résultats de CDF pour 1996 ?**

– Charbonnages est une entreprise particulière jusque dans ses comptes. Nous avons deux grandes catégories d'activités. La première, l'extraction de charbon, est de type *« social »* et regroupe l'essentiel du personnel, soit 13 500 personnes concernées par la fin de l'activité en 2005. Cette branche a perdu avant subvention 5,95 milliards de francs. La seconde, dite *« industrielle »*, rassemblant 1 500 personnes, est promise à un avenir sur le marché concurrentiel, notamment celui de l'énergie. Cet ensemble regroupant CDF ingéniérie, Sidec et la SNET (Société nationale d'électricité et de thermique), qui a acquis le Cerchar, centre d'études et de recherche de Charbonnages, a dégagé en 1996 un résultat positif de 447 millions de francs.

**– La mine de La Mure, dans le Dauphiné, vient de s'arrêter. Quel est le programme de fermetures cette année ?**

– L'année 1997 est marquée par la fermeture de trois unités de production, un mouvement d'importance depuis l'arrêt des houillères du Nord-Pas-de-Calais en 1990. Après La Mure, ce sera au tour de Carmaux en juin. L'extraction du charbon s'arrêtera, mais l'activité se poursuivra sur le site pendant trois ans, pour être réhabilité. Au cours du troisième trimestre, Forbach fermera.

**– Quel est le bilan de la première année d'application du pacte charbonnier qui permet à un mineur de quarante-cinq ans, ayant vingt-cinq ans de carrière, de partir avec 80 % de son salaire ?**

– Cette formule rencontre un succès supérieur à nos attentes. Alors que nous avions prévu 1 250 départs en 1996, ce sont finalement 1 466 personnes qui ont quitté le groupe.



PHILIPPE DE LADOUCETTE

Sur ce total, 1 149 mineurs ont profité du pacte charbonnier. Cette nouvelle situation implique une réorganisation permanente des équipes, en raison soit des transferts de personnel venant de chantiers fermés, soit des départs en congé charbonnier de fin de carrière. Cela, ajouté aux difficultés croissantes de l'exploitation en raison de la profondeur des veines, contribue à faire de la sécurité la priorité numéro un de l'entreprise. Les quatre accidents mortels que nous avons à déplorer les douze derniers mois en Lorraine nous rappellent les dangers auxquels est confrontée la population minière.

**– Dans quel climat débutent les négociations salariales ?**

– Les négociations s'ouvrent dans un climat un peu agité. Nous approchons de l'élection des délégués des mineurs prévue à la fin du mois de mai, et nous vivons dans une ambiance de campagne électorale. J'ai décidé d'accorder un prime de 500 francs comme mesure d'attente et d'ouvrir réellement les discussions fin mai ou début juin, après les élections.

**– Quelles leçons tirez vous du conflit des mineurs allemands ?**

– Le principal enseignement est qu'il n'existe pas de solution idéale pour traiter le problème du charbon en Europe. En Allemagne comme en Espagne, les gouvernements ont modifié leur point de vue pour tenir compte des conséquences sociales. Je constate que le coût pour la collectivité d'un mineur est sensiblement équivalent en France et en Allemagne, oscillant autour de 440 000 francs par an. Mais les Français ont sans doute mieux géré le déclin charbonnier amorcé au début des années 60. Ce que les Allemands vont faire en huit ans, diminuer le nombre de leurs mineurs de moitié, les ramenant de 90 000 à 45 000, nous l'avons étalé sur une vingtaine d'années, ce qui a permis de trouver des solutions tant pour les mineurs que pour les bassins touchés par les fermetures. Charbonnages comptait 90 000 mineurs en 1973, il n'en a plus que 13 500 aujourd'hui.

**– La SNET peut-elle rester un producteur indépendant d'électricité face à EDF, qui détient 18 % de son capital ?**

– Nous avons pacifié nos relations avec EDF et avons désormais d'excellentes relations avec ce partenaire qui n'entend pas, à ma connaissance, augmenter sa participation. Au moment où le marché de l'électricité se prépare à s'ouvrir à la concurrence dès 1999, il serait absurde qu'EDF absorbe la SNET, car ce ne serait dans l'intérêt d'aucun de nous. Je suis profondément persuadé que la déréglementation ira plus vite que prévu. La SNET doit être prête à saisir toutes les opportunites pour se développer en utilisant au besoin d'autres énergies que le charbon. »

*Propos recueillis par Dominique Gallois*

### *Une part croissante*

Charbonnages de France (CdF) a annoncé, jeudi 3 avril, une dégradation de 12 % de ses pertes en 1996, qui ont atteint 4,678 milliards de francs en raison d'une augmentation des provisions pour restructurations notamment sur les sites arrêtés.

● **Le résultat courant**, en déficit de 3,292 milliards de francs, s'est amélioré de 215 millions.

● **Le chiffre d'affaires** s'élève à 7,978 milliards.

● **Les ventes d'électricité** représentent 37,5 % de l'activité contre 34 % en 1995.

● **L'Etat versera** cette année 2,445 milliards en dotation en capital afin d'atténuer la dérive de l'endettement.

● **La dette**, de 31,4 milliards de francs en 1996, devrait atteindre 60 à 70 milliards en 2005.

# Eurotunnel modifie profondément ses règles de sécurité

A LA SUITE de l'incendie du 18 novembre 1996 qui a ravagé le tunnel sous la Manche, la direction d'Eurotunnel a modifié ses règles de sécurité. Principal changement : les navettes poids-lourds n'auront plus pour consigne de poursuivre leur route jusqu'à la sortie du tunnel en cas d'incendie. Elles s'arrêteront immédiatement devant une entrée du tunnel de service, située tous les 375 mètres, pour faire évacuer les passagers. Jusqu'à présent, les experts pensaient qu'il fallait sortir à tout prix du tunnel, un incendie étant plus facilement maîtrisable à l'air libre.

Le 18 novembre, le convoi en flammes avait tenté de poursuivre sa route. Il avait ainsi aggravé le sinistre : le feu avait gagné par contagion plusieurs poids-lourds, ceux-ci n'étant pas isolés, contrairement aux véhicules de tourisme, dans des navettes fermées. Le convoi n'avait finalement pas pu traverser les cinquante kilomètres du tunnel. Un signal de sécurité indiquant, à tort, un risque de déraillement avait contraint le chauffeur du train à s'arrêter. Le feu avait fait fondre les caténaires, coupant l'alimentation électrique. Pour éviter les risques de panique, des masques respiratoires seront mis à bord de la cabine où sont regroupés les chauffeurs de poids-lourds.

La direction compte rouvrir le trafic aux poids-lourds, interrompu depuis l'incendie, mi-juin, les travaux de réfection du tunnel sinistré devant être achevés mi-mai, pour un coût d'environ 300 millions de francs.

En dépit de l'incendie, le trafic est satisfaisant, le nombre de passagers Eurostar ayant atteint 500 000 en mars 1997 contre 389 000 un an auparavant. Le trafic des véhicules de tourisme a presque rattrapé en mars le niveau atteint il y a un an, ce qui est selon l'entreprise, *« très satisfaisant compte tenu d'une capacité réduite de moitié en raison des travaux actuellement effectués dans le tunnel »*.

*Arnaud Leparmentier*

# Le groupe Lagardère affiche plus de 1 milliard de francs de bénéfices

**LA CANDIDATURE** du groupe britannique GEC à la privatisation de Thomson-CSF (*Le Monde* du 3 avril) n'a *« pas été une surprise »*, a assuré Noël Forgeard, PDG de Matra Défense-Espace, lors de la présentation des comptes 1996 du groupe Lagardère, mercredi 2 avril. *« Nous ne voyons rien d'inamical dans l'intérêt de GEC pour Thomson-CSF »*, a indiqué M. Forgeard, précisant : *« Nous étions au courant. »* *« GEC est pour nous un partenaire de dix ans »*, a-t-il souligné. M. Forgeard s'est refusé à évoquer l'éventualité d'un rapprochement futur entre la candidature britannique et celle du groupe Lagardère. Les intéressés ont jusqu'au 7 mai pour déposer leurs offres définitives et des regroupements ne sont pas à exclure d'ici là. *« Nous travaillons sur ce qui sera notre offre le 7 mai »*, s'est borné à déclarer Noël Forgeard.

De toute évidence, le groupe dans son entier s'est mis en ordre de bataille pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé – racheter les 58 % de Thomson-CSF détenus par l'Etat – et qui lui a échappé de peu au mois de décembre, après l'échec de la première tentative de privatisation. Ses résultats, bien que grevés par des provisions pour restructurations dans les télécommunications, ont été dopés par la progression de l'activité hautes technologies dont le coeur est constitué par la branche défense-espace, avec des ventes en hausse de 26 %. Dans ce domaine, Matra a intégré pour la première fois sa part dans Matra-BAe, la filiale à 50/50 qu'il a constituée dans les missiles avec le groupe britannique British Aerospace.

Du côté de la branche communication et médias, la situation s'est améliorée, avec un résultat avant impôts en hausse de 16 %, à 1,14 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 33,1 milliards (+ 3 %). Malgré le résultat négatif (– 98 millions de francs) du pôle transport-automobile, lié à la transition entre la deuxième et la troisième génération de Renault-Espace, et à la concurrence accrue sur le secteur des monospaces, le groupe de Jean-Luc Lagardère a ainsi pu afficher des résultats globaux plutôt flatteurs.

**INVESTISSEURS ANGLO-SAXONS**

Pour la première fois, le résultat net part du groupe a dépassé le milliard de francs (contre 630 millions en 1995), soit une hausse de près de 65 %, pour un chiffre d'affaires de 56,4 milliards, en progression de 5,4 % à périmètre comparable et taux de change constants. Les actionnaires du groupe, qui ont déjà vu le cours du titre progresser ces derniers mois à 179 francs, auront une deuxième surprise agréable : le dividende distribué sera porté de 3 francs à 3,70 francs par action cette année.

En présentant ces résultats, Philippe Camus, directeur général et président du comité financier, s'est employé à souligner que le groupe est suffisamment armé pour reprendre Thomson-CSF. Il a évoqué la progression de la trésorerie nette – passée en un an de 1,2 milliard à 2,23 milliards – et indiqué que les fonds propres avaient été renforcés à plus de 14 milliards de francs. Il a également mis l'accent sur la montée des investisseurs anglo-saxons au capital du groupe Lagardère, qui en détiennent maintenant plus de 20 %, contre 8 % seulement il y a quinze mois. Ces partenaires seront précieux si le groupe Lagardère doit organiser la reprise de Thomson-CSF, bien que, dans cette hypothèse, Noël Forgeard se prononce pour un contrôle clairement majoritaire du groupe de défense.

Le repreneur de Thomson-CSF, dont la valeur boursière a fortement augmenté, devra en effet débourser plus que prévu lors de la première tentative de privatisation. Dans sa première offre, l'an dernier, Lagardère avait évalué à 156 francs le titre Thomson-CSF, qui cotait 187 francs jeudi 3 avril. Un cours que Noël Forgeard juge *« spéculatif »*.

*Anne-Marie Rocco*

صكنا من الاهل

■ L'OR a ouvert en baisse jeudi à Hongkong. L'once de métal jaune s'échangeait à 348,90-349,20 dollars contre 350,75-351,05 mercredi en clôture.

■ WALL STREET a perdu près de 100 points pour retomber à son plus bas niveau depuis le 2 janvier. Le Dow Jones a fini sur un recul de 94,04 points, à 6 517,01 points.

■ PARIS a encore perdu 2 % mercredi après ses pertes de 2,82 % mardi. Les gains annuels de l'indice, qui atteignaient près de 18 % le 11 mars, ne s'élèvent plus qu'à 9,2.

■ L'ENCOURS DES SICAV FRANÇAISES, toutes catégories confondues, a régressé de 1,95 % en mars par rapport au mois de février, à 1 602,1 milliards de francs.

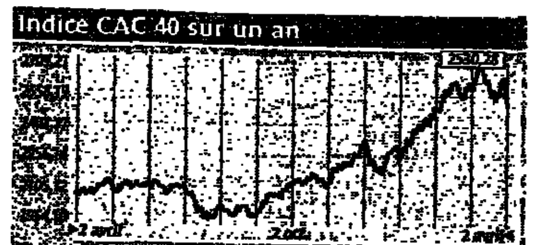
■ LE PRIX DU ZINC a atteint mercredi, sur le LME, son plus haut niveau depuis octobre 1992. Le prix de référence a terminé à 1 304 dollars la tonne.

## LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

### Nouvelle baisse à Paris


Indice CAC 40 sur un an

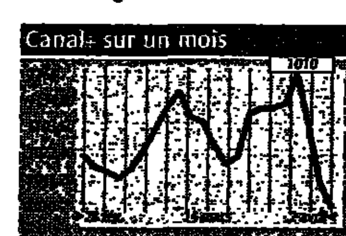
CAC 40/5 jours

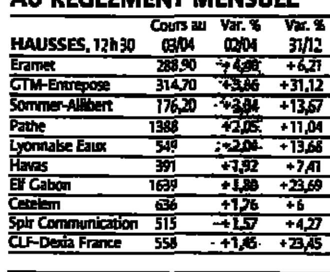
POUR LA TROISIÈME séance consécutive, la Bourse de Paris cédait un terrain sensible, jeudi 3 avril continuant d'effacer peu à peu ses gains accumulés en février et au début mars. L'indice CAC 40 retrouve aujourd'hui ses niveaux de la fin janvier. En repli de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une baisse de 0,92 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en moyenne en repli de 0,41 % à 2 520,03 points. Le marché était moyennement actif avec un chiffre d'affaires sur le règlement mensuel de 2,8 milliards de francs.

Une fois de plus Wall Street a imprimé sa marque. La Bourse américaine a abandonné 1,42 % mercredi, se retrouvant ainsi à son niveau de début janvier. Cette chute reflète les craintes des milieux d'affaires convaincus que la Réserve fédérale américaine (Fed) va durcir à nouveau sa politique de crédit au cours des prochains mois. L'économie américaine manifeste une vigueur qui préoccupe les autorités monétaires. Mercredi, Laurence Meyer, membre de la Fed, a constaté que l'économie est *« réellement forte »*. Il a donc indiqué qu'il allait scruter au cours des prochaines semaines tout indice de surchauffe que pourraient refléter les chiffres de l'emploi et une hausse des coûts salariaux. Ces statistiques seront publiées vendredi.

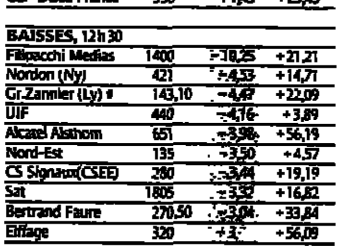
### Canal Plus, valeur du jour

DE PLUS EN PLUS convaincus que la chaîne cryptée a payé trop cher NetHold, les intervenants ont encore *« sanctionné »* Canal Plus, mercredi 3 avril, à la Bourse de Paris. L'action a continué de reculer, abandonnant 2,6 %, à 1 010 francs, avec 216 000 titres échangés. Au cours de la séance de la veille, le titre avait déjà perdu 6,2 %. En dix jours, le cours de l'action a baissé de 10,22 %, et surtout de 13,3 % en trois séances. Depuis le début de l'année, la chaîne à péage affiche un recul de 11,86 %, ce qui la met à la deuxième place des plus fortes baisses annuelles du compartiment à règlement mensuel.

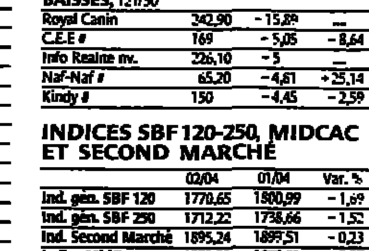

Canal+ sur un mois


**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**

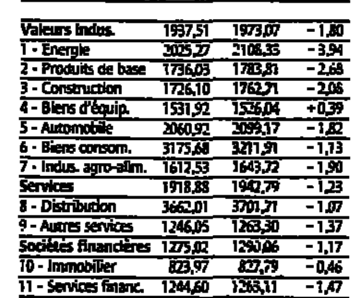
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 03/04 | Var. % 02/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Eramet | 288,90 | +4,98 | +6,21 |
| GTM-Entrepose | 314,70 | +3,86 | +31,12 |
| Sommer-Allibert | 176,20 | +3,84 | +13,67 |
| Pathe | 1388 | +2,05 | +11,04 |
| Lyonnaise Eaux | 549 | +2,04 | +13,68 |
| Havas | 391 | +1,92 | +7,41 |
| Elf Gabon | 1639 | +1,88 | +23,69 |
| Cetelem | 636 | +1,76 | +6 |
| Spir Communication | 515 | +1,57 | +4,27 |
| CLF-Dexia France | 558 | +1,45 | +23,45 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Filipacchi Medias | 1400 | -10,25 | +21,21 |
| Nordon (Ny) | 421 | -4,53 | +14,71 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 143,10 | -4,47 | +22,09 |
| UIF | 440 | -4,16 | +3,89 |
| Alcatel Alsthom | 651 | -3,98 | +56,19 |
| Nord-Est | 135 | -3,50 | +4,57 |
| CS Signaux(CSEE) | 280 | -3,44 | +19,19 |
| Sat | 1805 | -3,32 | +16,82 |
| Bertrand Faure | 270,50 | -3,04 | +33,84 |
| Eiffage | 320 | +3 | +56,09 |


**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

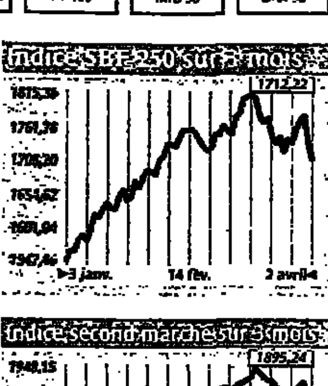
| SÉANCE, 12h30 | 03/04 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Alcatel Alsthom | 781108 | 511197711 |
| Elf Aquitaine | 436781 | 230009692 |
| LVMH Moet Hen. | 124621 | 162489807 |
| L'Oreal | 73512 | 136037666 |
| Axa | 316962 | 114966493,80 |
| Carrefour | 33710 | 112636696 |
| Eaux (Gle des) | 148834 | 109050571 |
| Schneider SA | 307730 | 96392148,90 |
| Total | 209037 | 92966935,50 |
| Air Liquide | 110335 | 92170104 |

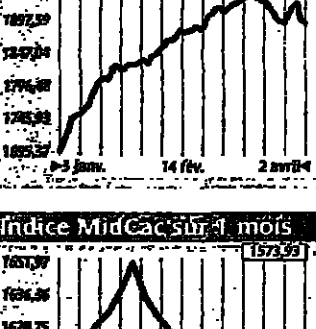

**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 03/04 | Var. % 02/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Unilog nv | 735 | +14,66 | — |
| S.E.A.E. | 40,60 | +4,90 | +26,87 |
| Nomai | 180 | +4,65 | +19,92 |
| Finacor | 74,95 | +4,09 | +7,07 |
| Inter Parfums nom# | 114,50 | +4,09 | +52,66 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Royal Canin | 242,90 | -15,89 | — |
| C.E.E # | 169 | -5,05 | -8,64 |
| Info Realite nv. | 226,10 | -5 | — |
| Naf-Naf # | 65,20 | -4,61 | +25,14 |
| Kindy # | 150 | -4,45 | -2,59 |


**INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ**

| | 02/04 | 01/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1770,65 | 1800,99 | -1,69 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1712,22 | 1738,66 | -1,52 |
| Ind. Second Marché | 1895,24 | 1899,51 | -0,23 |
| Indice MidCac | 1573,93 | 1582,93 | -0,57 |
| Valeurs Indus. | 1937,51 | 1973,07 | -1,80 |
| 1 - Energie | 2025,27 | 2108,35 | -3,94 |
| 2 - Produits de base | 1736,03 | 1783,81 | -2,68 |
| 3 - Construction | 1726,10 | 1762,71 | -2,08 |
| 4 - Biens d'équip. | 1531,92 | 1526,04 | +0,39 |
| 5 - Automobile | 2060,92 | 2099,17 | -1,82 |
| 6 - Biens consom. | 3175,68 | 3211,91 | -1,13 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1612,53 | 1643,72 | -1,90 |
| Services | 1918,88 | 1942,79 | -1,23 |
| 8 - Distribution | 3662,01 | 3701,71 | -1,07 |
| 9 - Autres services | 1246,05 | 1263,30 | -1,37 |
| Sociétés financières | 1275,02 | 1290,06 | -1,17 |
| 10 - Immobilier | 823,97 | 827,79 | -0,46 |
| 11 - Services financ. | 1244,60 | 1263,11 | -1,47 |
| 12 - Sociétés invest. | 1716,33 | 1724,57 | -0,48 |


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

### Légère avance à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en légère hausse jeudi, se démarquant de Wall Street, qui a encore perdu près de 100 points, mercredi. A la clôture, l'indice Nikkei affichait un gain de 92,01 points, soit 0,51 %, à 18 129,31 points.

La veille, Wall Street a encore perdu près de 100 points pour retomber à son plus bas niveau depuis le 2 janvier en raison de nouvelles déclarations d'un responsable américain accentuant les inquiétudes sur une poursuite de la remontée des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui avait réussi de justesse mardi à gagner près de 30 points, a repiqué du nez, finissant en recul de 94,04 points, soit une perte de 1,42 %, à 6 517,01 points. Cette nouvelle baisse, et les 300 points déjà perdus depuis jeudi dernier, portent à 8 % la correction enregistrée par rapport au record de 7 085,16 points établi le 11 mars.

En Europe, la Bourse de Londres n'est pas parvenue à se ressaisir, et a perdu 0,28 %, à 4 236,1 points. La Bourse de Francfort a, en revanche, terminé la séance officielle sur une hausse de 0,18 %, à 3 301,91 points, mais a chuté en hors séance sur le marché électronique.

**INDICES MONDIAUX**

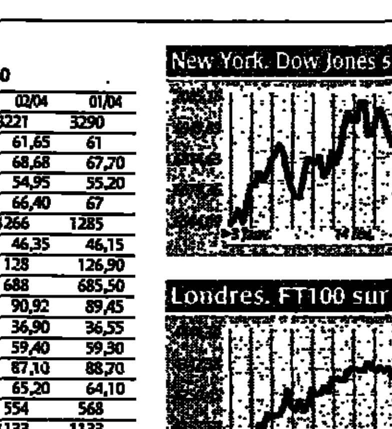
| | Cours au 02/04 | Cours au 01/04 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2533,73 | 2581,82 | -1,90 |
| New-York/DJ indus. | 6557,04 | 6611,05 | -0,82 |
| Tokyo/Nikkei | 18037,30 | 17869,60 | +0,93 |
| Londres/FT100 | 4227,30 | 4248,10 | -0,49 |
| Francfort/Dax 30 | 3301,91 | 3295,93 | +0,18 |
| Frankfort/Commer. | 1145,87 | 1134,98 | +0,95 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2522,99 | 2519,77 | +0,13 |
| Bruxelles/Général | 2106,98 | 2104,29 | +0,13 |
| Milan/MIB 30 | 1057 | 1057 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 489 | 483,30 | +1,17 |
| Madrid/Ibex 35 | 468,70 | 465,14 | +0,76 |
| Stockholm/Affarsal | 2085,77 | 2085,27 | — |
| Londres FT30 | 2793,80 | 2798,90 | -0,18 |
| Hong Kong/Hang S. | 12136,30 | 12074,20 | +0,51 |
| Singapour/Strait t | 2089,81 | 2074,67 | +0,72 |

**NEW YORK**
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 02/04 | 01/04 |
|---|---|---|
| Alcoa | 68,12 | 68,12 |
| Allied Signal | 70,50 | 70,50 |
| American Express | 58,50 | 58,50 |
| AT & T | 34,37 | 34,37 |
| Boeing Co | 98,50 | 98,50 |
| Caterpillar Inc. | 78,37 | 78,37 |
| Chevron Corp. | 67,12 | 67,12 |
| Coca-Cola Co | 56 | 56 |
| Disney Corp. | 72,25 | 72,25 |
| Du Pont Nemours&Co | 103 | 103 |
| Eastman Kodak Co | 74,37 | 74,37 |
| Exxon Corp. | 105 | 105 |
| Gén. Motors Corp.H | 54,50 | 54,50 |
| Gén. Electric Co | 97,75 | 97,75 |
| Goodyear T & Rubbe | 52,12 | 52,12 |
| Hewlett-Packard | 50,62 | 50,62 |
| IBM | 133,75 | 133,75 |
| Intl Paper | 39,87 | 39,87 |
| J.P. Morgan Co | 96,87 | 96,87 |
| Johnson & Johnson | 54,37 | 54,37 |
| Mc Donalds Corp. | 47,75 | 47,75 |
| Merck & Co.Inc. | 85,37 | 85,37 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 84,12 | 84,12 |
| Philip Moris | 114,37 | 114,37 |
| Procter & Gamble C | 115,25 | 115,25 |
| Sears Roebuck & Co | 49,37 | 49,37 |
| Travelers | 47,12 | 47,12 |
| Union Carb. | 43,75 | 43,75 |
| Utd Technol | 76,12 | 76,12 |
| Wal-Mart Stores | 27,75 | 27,75 |

**LONDRES**
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 02/04 | 01/04 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,48 | 4,49 |
| Barclays Bank | 10,05 | 10,13 |
| B.A.T. industries | 5,09 | 5,08 |
| British Aerospace | 13,62 | 13,55 |
| British Airways | 6,40 | 6,43 |
| British Petroleum | 6,94 | 7,05 |
| British Telecom | 4,31 | 4,28 |
| B.T.R. | 2,57 | 2,62 |
| Cadbury Schweppes | 5,38 | 5,35 |
| Eurotunnel | 0,70 | 0,70 |
| Forte | — | — |
| Glaxo Wellcome | 10,90 | 11,03 |
| Granada Group Plc | 9 | 8,97 |
| Grand Metropolitan | 4,80 | 4,84 |
| Guinness | 4,97 | 4,99 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,43 | 6,49 |
| H.S.B.C. | 13,81 | 13,89 |
| Impérial Chemical | 6,91 | 6,88 |
| Legal & Gen. Grp | 3,83 | 3,84 |
| Lloyds TSB | 4,90 | 4,98 |
| Marks and Spencer | 4,88 | 4,84 |
| National Westminst | 6,84 | 6,93 |
| Peninsular Orienta | 6,20 | 6,11 |
| Reuters | 5,88 | 5,96 |
| Saatchi and Saatch | 1,29 | 1,24 |
| Shell Transport | 10,51 | 10,61 |
| Tate and Lyle | 4,30 | 4,30 |
| Univeler Ltd | 15,52 | 15,71 |
| Zeneca | 17,37 | 17,47 |


**FRANCFORT**
**Les valeurs du DAX 30**

| | 02/04 | 01/04 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 3221 | 3290 |
| Basf AG | 61,65 | 61 |
| Bayer AG | 68,68 | 67,70 |
| Bay hyp&Wechselbk | 54,95 | 55,20 |
| Bayer Vereinsbank | 66,40 | 67 |
| BMW | 1266 | 1285 |
| Commerzbank | 46,35 | 46,15 |
| Daimler-Benz AG | 128 | 126,90 |
| Degussa | 688 | 685,50 |
| Deutsche Bank AG | 90,92 | 89,45 |
| Deutsche Telekom | 36,90 | 36,55 |
| Dresdner BK AG FR | 59,40 | 59,30 |
| Henkel VZ | 87,10 | 88,70 |
| Hoechst AG | 65,20 | 64,10 |
| Karstadt AG | 554 | 568 |
| Linde AG | 1133 | 1133 |
| DT. Lufthansa AG | 23,15 | 22,95 |
| Man AG | 458 | 465,50 |
| Mannesmann AG | 626 | 626 |
| Metro | 164,30 | 163,30 |
| Muench Rue N | 4190 | 4300 |
| Preussag AG | 437 | 433 |
| Rwe | 70,30 | 71,25 |
| Sap VZ | 275,80 | 272,70 |
| Schering AG | 163,70 | 163 |
| Siemens AG | 87,25 | 86,05 |
| Thyssen | 358 | 363 |
| Veba AG | 90,57 | 88,80 |
| Viag | 769 | 770 |
| Volkswagen VZ | 698 | 696 |

New York. Dow Jones sur 3 mois

Londres. FT100 sur 3 mois

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

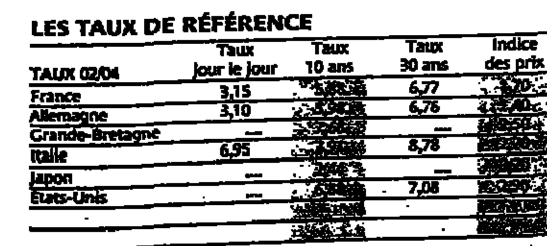
## LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

### Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse jeudi 3 avril, gagnant 6 centièmes, à 127,46 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,92 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, soulagé par l'annonce d'une progression moins forte que prévu des commandes à l'industrie au mois de mars (+ 0,8 %). Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit en clôture à 7,07 %. La Banque de France, jeudi, a laissé inchangé, à 3,19 %, le niveau de l'argent au jour le jour. Le conseil de la Bundesbank était réuni dans la matinée. Le niveau des prises en pension allemand est fixé à 3 % depuis la fin du mois d'août 1996.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an


**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 02/04 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,15 | [illegible] | 6,77 | [illegible] |
| Allemagne | 3,10 | [illegible] | 6,76 | [illegible] |
| Grande-Bretagne | — | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie | 6,95 | [illegible] | 8,78 | [illegible] |
| Japon | — | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis | — | [illegible] | 7,08 | [illegible] |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 02/04 | Taux au 01/04 | Indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,48 | [illegible] | 98,47 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 4,19 | [illegible] | 99,10 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,45 | [illegible] | 99,54 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 5,94 | [illegible] | 100,72 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,61 | [illegible] | 100,19 |
| Obligations françaises | 5,99 | [illegible] | 99,58 |
| Fonds d'État à TME | -2,01 | [illegible] | 98,91 |
| Fonds d'État à TRE | -2,06 | [illegible] | 98,72 |
| Obligat. franç. à TME | -1,75 | [illegible] | 98,97 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,08 | [illegible] | 100,07 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 02/04 | Vente 02/04 | Achat 01/04 | Vente 01/04 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | [illegible] | — | [illegible] | — |
| 1 mois | [illegible] | 3,38 | [illegible] | 3,39 |
| 3 mois | [illegible] | 3,42 | [illegible] | 3,38 |
| 6 mois | [illegible] | 3,48 | [illegible] | 3,45 |
| 1 an | [illegible] | 3,59 | [illegible] | 3,56 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | [illegible] | — | 3,3145 | — |
| Pibor Francs 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 9 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |

**MATIF**

| Échéances 02/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 97 | 125839 | [illegible] | 127,72 | [illegible] | 127,72 |
| Sept. 97 | 312 | [illegible] | 126,06 | [illegible] | 126,06 |
| Déc. 97 | 2 | [illegible] | 95,78 | [illegible] | 95,78 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 97 | 10297 | [illegible] | 96,64 | [illegible] | 96,63 |
| Sept. 97 | 4501 | [illegible] | 96,55 | [illegible] | 96,54 |
| Déc. 97 | 4572 | [illegible] | 96,41 | [illegible] | 96,40 |
| Mars 98 | 3122 | [illegible] | 96,26 | [illegible] | 96,25 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 97 | 416 | [illegible] | 93,30 | [illegible] | 93,16 |

**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances 02/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Avril 97 | 21778 | [illegible] | 2602 | [illegible] | 2595 |
| Mai 97 | 354 | [illegible] | 2584 | [illegible] | 2584 |
| Juin 97 | 2692 | [illegible] | 2565 | [illegible] | 2562 |
| Sept. 97 | 2111 | [illegible] | 2576 | [illegible] | 2575 |

## LES MONNAIES

US/F ↗ 5,6330 | US/DM ↗ 1,6772 | US/¥ ↗ 123,2500 | DM/F ↘ 3,3680 | £/F ↗ 9,2655

### Hausse du dollar

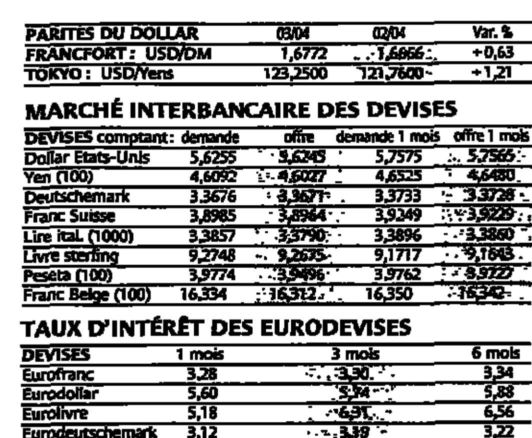
LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, jeudi matin 3 avril, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,6780 mark, 5,6490 francs et 123 yens. Le deutschemark était victime d'un accès de faiblesse, certains opérateurs pariant sur un prochain assouplissement de la politique monétaire allemande. Le conseil de la Bundesbank se réunissait jeudi dans la matinée à Francfort. La monnaie allemande cotait 991 lires et 3,3675 francs. Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a mis en garde le Japon contre un accroissement de son excédent commercial, qui pourrait, selon lui, provoquer *« des frictions »*. M. Rubin a par ailleurs noté que la force du dollar *« a produit une inflation faible, des taux d'intérêt bas et contribué à la vigueur économique »* des Etats-Unis. *« Cela dit*, a-t-il précisé, *nous avons un dollar fort depuis un bon bout de temps déjà. »*

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 02/04 | % 01/04 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 336,8000 | [illegible] | 325 | [illegible] |
| Ecu | 6,5545 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,6330 | [illegible] | 5,3300 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,3230 | [illegible] | 15,8000 | [illegible] |
| Pays-Bas (100 fl) | 299,3300 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,3875 | [illegible] | 3,1300 | [illegible] |
| Danemark (100 krd) | 88,4000 | [illegible] | 82,2500 | 92,2500 |
| Irlande (1 iep) | 8,9040 | [illegible] | 8,5100 | 9,3500 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,2655 | +0,22 | 8,8300 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,1210 | [illegible] | 1,8500 | [illegible] |
| Suède (100 krs) | 74,2300 | [illegible] | 68 | [illegible] |
| Suisse (100 F) | 389,2400 | [illegible] | 376 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 83,7300 | [illegible] | 79 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 47,8510 | [illegible] | 46,4500 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 3,9785 | [illegible] | 3,7000 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,3550 | [illegible] | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 4,0601 | [illegible] | 3,7600 | [illegible] |
| Japon (100 yens) | 4,6021 | [illegible] | 4,3400 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 113,1100 | [illegible] | 106 | [illegible] |

**PARITÉS DU DOLLAR**

| | 03/04 | 02/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,6772 | 1,6666 | +0,63 |
| TOKYO : USD/Yens | 123,2500 | 121,7600 | +1,21 |


**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,6255 | 5,6245 | 5,7575 | 5,7565 |
| Yen (100) | 4,6092 | 4,6027 | 4,6525 | 4,6480 |
| Deutschemark | 3,3676 | 3,3671 | 3,3733 | 3,3728 |
| Franc Suisse | 3,8985 | 3,8964 | 3,9249 | 3,9229 |
| Lire ital. (1000) | 3,3857 | 3,3790 | 3,3896 | 3,3860 |
| Livre sterling | 9,2748 | 9,2675 | 9,1717 | 9,1643 |
| Peseta (100) | 3,9774 | 3,9496 | 3,9762 | 3,9727 |
| Franc Belge (100) | 16,334 | 16,312 | 16,350 | 16,342 |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,28 | 3,30 | 3,34 |
| Eurodollar | 5,60 | 5,74 | 5,88 |
| Eurolivre | 5,18 | 6,31 | 6,56 |
| Eurodeutschemark | 3,12 | 3,19 | 3,22 |


## L'OR

| | cours 02/04 | cours 01/04 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63100 | 63300 |
| Or fin (en lingot) | 63650 | 63650 |
| Once d'Or Londres | 349,50 | 351,05 |
| Pièce française(20f) | 365 | 368 |
| Pièce suisse (20f) | 364 | 366 |
| Pièce Union lat(20f) | 365 | 366 |
| Pièce 20 dollars us | 2290 | 2340 |
| Pièce 10 dollars us | 1360 | 1340 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2360 | 2360 |

## LE PÉTROLE

| En dollars | cours 03/04 | cours 02/04 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 19,09 | 18,50 |
| WTI (New York) | 20,50 | 20,40 |
| Light Sweet Crude | 20,40 | 19,76 |

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 03/04 | 02/04 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 151,65 | — |
| Dow-Jones à terme | 158,95 | 158,41 |
| CRB | 245,87 | 244,27 |

| METAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2404 | 2398 |
| Cuivre à 3 mois | 2361,50 | 2371,50 |
| Aluminium comptant | 1602,25 | 1601,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1630 | 1641,50 |
| Plomb comptant | 697,50 | 698,50 |
| Plomb à 3 mois | 690 | 694 |
| Etain comptant | 5862,50 | 5847,50 |
| Etain à 3 mois | 5865 | 5867,50 |
| Zinc comptant | 1258,50 | 1280,50 |
| Zinc à 3 mois | 1309 | 1304,50 |
| Nickel comptant | 7659,50 | [illegible] |
| Nickel à 3 mois | 7755 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 505,20 | 498,20 |
| Platine à terme | 370 | 370 |
| Palladium | 150,45 | 149 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 394 | 389 |
| Maïs (Chicago) | 314 | 308 |
| Grain. soja (Chicago) | 874 | 882 |
| Tourt. soja (Chicago) | 292,50 | 294,20 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | 32 | 30 |
| Orge (Londres) | 94,50 | [illegible] |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1511 | 1502 |
| Café (Londres) | 1623 | 1623 |
| Sucre blanc (Paris) | 308,40 | 308 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 71,62 | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | 76,70 | [illegible] |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 3 AVRIL**
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,44 %
CAC 40 : 2519,05

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 991 | 991 | — | 1005 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 885 | 900 | + 1,69 | 880 |
| Renault (T.P.) | 1670 | 1655 | − 0,89 | 1655 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2086 | [illegible] | — | 2180 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1305 | 1300 | − 0,38 | 1330 |
| Thomson S.A (T.P) | 1010 | 1016 | + 0,59 | 1010 |
| Accor | 787 | 789 | + 0,25 | 818 |
| AGF-Ass.Gen.France | 199,80 | 200 | + 0,10 | 208 |
| Air Liquide | 833 | 837 | + 0,48 | 865 |
| Alcatel Alsthom | 678 | 651 | − 3,98 | 670 |
| Axa | 364,30 | 362 | − 0,63 | 365 |
| Axime | 653 | 653 | — | 665 |
| Bail Investis. | 831 | 839 | + 0,96 | 855 |
| Bancaire (Cie) | 687 | 690 | + 0,43 | 720 |
| Bazar Hot. Ville | 584 | 584 | — | 608 |
| Bertrand Faure | 279 | 270,50 | − 3,04 | 275 |
| BIC | 828 | 828 | — | 928 |
| BIS | 490 | 490 | — | 490 |
| B.N.P. | 237,90 | 236,40 | − 0,63 | 245 |
| Bollore Techno | 700 | 691 | − 1,28 | 696 |
| Bongrain | 2238 | 2225 | − 0,58 | 2170 |
| Bouygues | 542 | 540 | − 0,36 | 570 |
| Bouygues Offs. | 145 | 142 | − 2,06 | 151 |
| Canal + | 1010 | 1000 | − 0,99 | 1060 |
| Cap Gemini | 340 | 340 | — | 335 |
| Carbone Lorraine | 1370 | 1355 | − 1,09 | 1350 |
| Carrefour | 3359 | 3350 | − 0,26 | 3420 |
| Casino Guichard | 254 | 248 | − 2,36 | 250 |
| Casino Guich.ADP | 207 | 206 | − 0,48 | 205 |
| Castorama Dub.(Li) | 865 | 872 | + 0,80 | 860 |
| C.C.F. | 260,10 | 254,10 | − 2,30 | 260 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 54,50 | [illegible] | — | 54,50 |
| Cegid (Ly) | 758 | 743 | − 1,97 | 775 |
| Cerus Europ.Reun | 138,90 | 137,60 | − 0,93 | 138 |
| Cetelem | 625 | 636 | + 1,76 | 680 |
| CGIP | 1663 | 1683 | + 1,20 | 1620 |
| Chargeurs Intl | 366 | 370 | + 1,09 | 340 |
| Christian Dalloz | 2200 | 2150 | − 2,27 | [illegible] |
| Christian Dior | 820 | 814 | − 0,73 | 895 |
| Ciments Fr.Priv.B | 217 | 211,10 | − 2,71 | 220 |
| Cipe France Ly # | 715 | 717 | + 0,27 | 685 |
| Clarins | 736 | 735 | − 0,13 | 735 |
| CLF-Dexia France | 550 | 558 | + 1,45 | 560 |
| Club Mediterranee | 433,50 | 437 | + 0,80 | 425 |
| Coflexip | 334,40 | 336 | + 0,47 | 330 |
| Colas | 820 | 800 | − 2,43 | 830 |
| Comptoir Entrep. | 11,70 | 11,80 | + 0,85 | 12 |
| Comptoirs Mod. | 2785 | 2772 | − 0,46 | 2790 |
| CPR | 486 | 480,70 | − 1,09 | 490 |
| Cred.Fon.France | 69,75 | 69,50 | − 0,35 | 69 |
| Credit Lyonnais CI | 208 | 209 | + 0,48 | 190 |
| Credit National | 340 | 333 | − 2,05 | 350 |
| CS Signaux(CSEE) | 290 | 280 | − 3,44 | 300 |
| Damart | 5080 | 4941 | − 2,73 | 4390 |
| Danone | 853 | 860 | + 0,82 | 865 |
| Dassault-Aviation | 1390 | 1370 | − 1,43 | 1410 |
| Dassault Electro | 665 | 660 | − 0,75 | 705 |
| Dassault Systemes | 328 | 324 | − 1,21 | 345 |
| De Dietrich | 271 | 268,20 | − 1,03 | 270 |
| Degremont | 430 | 430 | — | 460 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 45,70 | 46 | + 0,65 | 50 |
| DMC (Dollfus Mi) | 140,60 | 142 | + 0,99 | 145 |
| Dynaction | 132 | 130,70 | − 0,98 | 134 |
| Eaux (Gle des) | 734 | 742 | + 1,08 | 745 |
| Eiffage | 329,90 | 320 | − 3 | 335 |
| Elf Aquitaine | 532 | 529 | − 0,56 | 545 |
| Eramet | 276,70 | 288,90 | + 4,40 | 275 |
| Eridania Beghin | 853 | 851 | − 0,23 | 900 |
| Essilor Intl | 1550 | 1530 | − 1,29 | 1500 |
| Essilor Intl ADP | 1390 | 1368 | − 1,58 | 1370 |
| Esso | 537 | 538 | + 0,18 | 610 |
| Eurafrance | 2549 | 2508 | − 1,60 | 2550 |
| Euro Disney | 9,95 | 9,95 | — | 9,50 |
| Europe 1 | 1182 | 1161 | − 1,77 | 1190 |
| Eurotunnel | 6,40 | 6,40 | — | 6,50 |
| Filipacchi Medias | 1560 | 1400 | − 10,25 | 1480 |
| Fimalac SA | 552 | 548 | − 0,72 | 540 |
| Finextel | 105 | 103,60 | − 1,33 | 105 |
| Fives-Lille | 473 | 460 | − 2,74 | 540 |
| Fromageries Bel | 4399 | 4350 | − 1,11 | 4350 |
| Galeries Lafayette | 2175 | 2160 | − 0,68 | 2110 |
| GAN | 152 | 150 | − 1,31 | 142 |
| Gascogne (B) | 482 | 480 | − 0,41 | 505 |
| Gaumont # | 381,20 | 380 | − 0,31 | 400 |
| Gaz et Eaux | 2505 | 2514 | + 0,35 | 2520 |
| Geophysique | 483 | 475 | − 1,65 | 520 |
| G.F.C | 523 | 529 | + 1,14 | 535 |
| Groupe Andre S.A. | 485 | 481,50 | − 0,72 | 470 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 149,80 | 143,10 | − 4,47 | 162 |
| GTM-Entrepose | 303 | 314,70 | + 3,86 | 305 |
| Guilbert | 1039 | 1024 | − 1,44 | 1080 |
| Guyenne Gascogne | 1853 | 1850 | − 0,16 | 1880 |
| Havas | 383,60 | 391 | + 1,92 | 405 |
| Havas Advertising | 656 | 660 | + 0,60 | 655 |
| Imetal | 839 | 835 | − 0,47 | 915 |
| Immeubl.France | 379,70 | 374,10 | − 1,47 | 380 |
| Infogrames Enter.# | 777 | 769 | − 1,02 | 790 |
| Ingenico | 103 | 103 | — | 105 |
| Interbail | 241,50 | 240 | − 0,62 | 245 |
| Intertechnique | 1310 | 1310 | — | 1240 |
| Jean Lefebvre | 305 | 302 | − 0,98 | 305 |
| Klepierre ■ | 797 | 795 | − 0,25 | 835 |
| Labinal | 1365 | 1350 | − 1,09 | 1340 |
| Lafarge | 374 | 369 | − 1,33 | 380 |
| Lagardere | 178,10 | 178,80 | + 0,39 | 171 |
| Lapeyre | 365,50 | 361,20 | − 1,17 | 365 |
| Lebon | 218,90 | 215 | − 1,78 | 205 |
| Legrand | 962 | 961 | − 0,10 | 1000 |
| Legrand ADP | 680 | 678 | − 0,29 | 710 |
| Legris indust. | 255 | 251,10 | − 1,52 | 255 |
| Locindus | 849 | 848 | − 0,11 | 850 |
| L'Oreal | 1862 | 1847 | − 0,80 | 1930 |
| LVMH Moet Hen. | 1301 | 1301 | — | 1310 |
| Lyonnaise Eaux | 538 | 549 | + 2,04 | 560 |
| Marine Wendel | 616 | 602 | − 2,27 | 615 |
| Metaleurop | 70,10 | 69,70 | − 0,57 | 73 |
| Metrologie Inter. | 19,10 | 19,20 | + 0,52 | 20 |
| Michelin | 329,80 | 321,60 | − 2,48 | 325 |
| Moulinex | 127,10 | 127,50 | + 0,31 | 126 |
| Nord-Est | 139,90 | 135 | − 3,50 | 144 |
| Nordon (Ny) | 441 | 421 | − 4,53 | 445 |
| NRJ # | 780 | 771 | − 1,15 | 780 |
| OLIPAR | 84,50 | 84 | − 0,59 | 86 |
| Paribas | 365,20 | 366,70 | + 0,41 | 380 |
| Pathe | 1360 | 1388 | + 2,05 | 1460 |
| Pechiney | 227,80 | 230 | + 0,96 | 290 |
| Pernod-Ricard | 298 | 300 | + 0,67 | 310 |
| Peugeot | 611 | 601 | − 1,63 | 645 |
| Pinault-Print.Red | 2263 | 2250 | − 0,57 | 2460 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 478 | 475 | − 0,62 | [illegible] |
| Primagaz | 548 | 536 | − 2,18 | [illegible] |
| Promodes | 1830 | 1840 | + 0,54 | [illegible] |
| Publicis | 553 | 550 | − 0,54 | [illegible] |
| Remy Cointreau | 142 | 143 | + 0,70 | [illegible] |
| Renault | 131,10 | 129,20 | − 1,44 | [illegible] |
| Rexel | 1679 | 1655 | − 1,42 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 179,50 | 177,80 | − 0,94 | [illegible] |
| Rochette (La) | 27 | 27,10 | + 0,37 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 5700 | 5650 | − 0,87 | [illegible] |
| Sade (Ny) | 197 | 196 | − 0,50 | 195 |
| Sagem SA | 3191 | 3151 | − 1,25 | 3180 |
| Saint-Gobain | 780 | 783 | + 0,38 | 830 |
| Saint-Louis | 1385 | 1380 | − 0,36 | 1360 |
| Salomon (Ly) | 380 | 377 | − 0,78 | 430 |
| Salvepar (Ny) | 464,10 | 461,20 | − 0,62 | 475 |
| Sanofi | 524 | 524 | — | 528 |
| Sat | 1867 | 1805 | − 3,32 | 1840 |
| Saupiquet (Ns) | 715 | 725 | + 1,39 | 720 |
| Schneider SA | 317,80 | 312,80 | − 1,57 | 305 |
| SCOR | 222,20 | 220,10 | − 0,94 | 220 |
| S.E.B. | 1029 | 1019 | − 0,97 | 955 |
| Sefimeg | 445,50 | 444,50 | − 0,22 | 445 |
| SEITA | 202,90 | 202,50 | − 0,19 | 210 |
| Selectibanque | 77 | 76,35 | − 0,84 | 78 |
| SFIM | 1180 | 1180 | — | 1160 |
| SGE | 121,50 | 119 | − 2,05 | 120 |
| Sidel | 429,40 | 423,10 | − 1,46 | 425 |
| Silic CA | 860 | 860 | — | 880 |
| Simco | 520 | 522 | + 0,38 | 540 |
| S.I.T.A | 1077 | 1065 | − 1,11 | 1110 |
| Skis Rossignol | 132 | 131,50 | − 0,37 | 142 |
| Societe Generale | 630 | 625 | − 0,79 | 635 |
| Sodexho Alliance | 2836 | 2815 | − 0,74 | 2810 |
| Sommer-Allibert | 171 | 176,20 | + 3,04 | 168 |
| Sophia | 239 | 236,60 | − 1 | 240 |
| Spir Communication | 507 | 515 | + 1,57 | 520 |
| Strafor Facom | 453,60 | 452,10 | − 0,33 | 455 |
| Suez | 282,60 | 280 | − 0,92 | 270 |
| Synthelabo | 573 | 575 | + 0,34 | 575 |
| Technip | 595 | 589 | − 1 | 610 |
| Thomson-CSF | 188,50 | 190 | + 0,79 | 183 |
| Total | 459 | 460,40 | + 0,30 | 470 |
| U.A.P.(Compagnie) | 145,90 | 144 | − 1,30 | 143 |
| UFB Locabail | 545 | 535 | − 1,83 | 540 |
| UIC | 32,10 | — | — | 32,10 |
| UIF | 459,10 | 440 | − 4,16 | 470 |
| UIS | 201 | 201 | — | 199 |
| Unibail | 575 | 570 | − 0,86 | 570 |
| Union Assur.Fdal | 718 | 708 | − 1,39 | 725 |
| Usinor Sacilor | 89,30 | 88,20 | − 1,23 | 90 |
| Valeo | 364 | 356,90 | − 1,95 | 370 |
| Vallourec | 341 | 340 | − 0,29 | 330 |
| Via Banque | 219 | 218 | − 0,45 | 220 |
| Worms & Cie | 353,50 | 352,50 | − 0,28 | 350 |
| Zodiac ex.dt divid | 1415 | 1428 | + 0,91 | 1480 |
| Elf Gabon | 1610 | 1639 | + 1,80 | 1830 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + − | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 365 | 362 | − 0,82 | 385 |
| Adecco S.A. | 1704 | 1708 | − 0,23 | 1820 |
| Adidas AG # | 595 | 607 | + 2,01 | 610 |
| American Express | 340 | 332 | − 2,35 | 360 |
| Anglo American # | 340 | 341,40 | + 0,41 | 345 |
| Amgold # | 392,10 | — | — | [illegible] |
| Arjo Wiggins App. | 18,40 | 18,85 | + 2,44 | 18,50 |
| A.T.T. # | 196 | 195,20 | − 0,40 | 199 |
| Banco Santander # | 370,70 | 368,90 | − 0,48 | 380 |
| Barrick Gold # | 135,90 | 137 | + 0,80 | 140 |
| B.A.S.F. # | 201,50 | 208,20 | + 3,32 | 200 |
| Bayer # | 226 | 222,90 | − 1,37 | 225 |
| Cordiant PLC | 11,65 | 12,40 | + 6,43 | 11 |
| Crown Cork ord.# | 285 | 294 | + 3,15 | 310 |
| Crown Cork PF CV# | 278 | — | — | 285 |
| Daimler Benz # | 423 | 412,60 | − 2,45 | 425 |
| De Beers # | 204,10 | 201 | − 1,51 | 200 |
| Deutsche Bank # | 296,30 | 298,80 | + 0,84 | 300 |
| Dresdner Bank # | 198 | 195,50 | − 1,26 | 184 |
| Driefontein # | 51,50 | 51,15 | − 0,67 | 56 |
| Du Pont Nemours # | 580 | 581 | + 0,17 | 620 |
| Eastman Kodak # | 433 | 421,10 | − 2,74 | 490 |
| East Rand # | 2,76 | 2,71 | − 1,81 | 2,65 |
| Echo Bay Mines # | 37,90 | 37,10 | − 2,11 | 42 |
| Electrolux # | 345 | 340,50 | − 1,30 | 345 |
| Ericsson # | 185 | 185 | — | 188 |
| Ford Motor # | 179,70 | — | — | 180 |
| Freegold # | 39,35 | 39,10 | − 0,63 | 44 |
| Gencor Limited # | 25,25 | 24,85 | − 1,58 | 25 |
| General Elect. # | 559 | 552 | − 1,25 | 590 |
| General Motors # | 308 | 306,70 | − 0,42 | 320 |
| Gle Belgique # | 474,90 | 468 | − 1,45 | 490 |
| Grd Metropolitan | 43,70 | 44 | + 0,68 | 45 |
| Guinness Plc # | 46 | 46,40 | + 0,86 | 44 |
| Hanson PLC reg. | 26,10 | 25,70 | − 1,53 | 27 |
| Harmony Gold # | 43,60 | 42,10 | − 3,44 | 49 |
| Hitachi # | 50,35 | 51,65 | + 2,58 | 49 |
| Hoechst # | 214 | 215,50 | + 0,70 | 220 |
| I.B.M # | 761 | 748 | − 2,34 | [illegible] |
| I.C.I # | 66,80 | 68 | + 1,79 | [illegible] |
| Ito Yokado # | 245,40 | 250,50 | + 2,05 | [illegible] |
| Matsushita # | 88 | 88,60 | + 0,75 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 268,20 | 268 | − 0,07 | [illegible] |
| Merck and Co # | 485,90 | 481,30 | − 1,59 | [illegible] |
| Mitsubishi Corp.# | 51,65 | 51,50 | − 0,29 | [illegible] |
| Mobil Corporat.# | 734 | 731 | − 0,40 | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 555 | 544 | − 1,98 | [illegible] |
| Nestle SA Nom. # | 6350 | 6370 | + 0,31 | [illegible] |
| Nipp. MeatPacker # | 57,60 | 57 | − 1,04 | [illegible] |
| Nokia A | 326,90 | 320,50 | − 1,95 | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 261,70 | 261,50 | − 0,08 | [illegible] |
| Petrofina # | 1891 | 1895 | + 0,10 | [illegible] |
| Philip Morris # | 646 | 644 | − 0,30 | [illegible] |
| Philips N.V # | 245,10 | 243,80 | − 0,53 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 101,40 | 103,50 | + 2,07 | [illegible] |
| Procter Gamble # | 647 | 648 | + 0,15 | [illegible] |
| Quilmes | 309 | 300,50 | − 2,75 | [illegible] |
| Randfontein # | 25,40 | 25,30 | − 0,39 | [illegible] |
| Rhone Poul.Rorer # | 415 | 409,20 | − 1,39 | [illegible] |
| Royal Dutch # | 975 | 970 | − 0,51 | [illegible] |
| R T Z # | 88,50 | 87,10 | − 1,58 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 145 | 145 | — | [illegible] |
| Saint-Helena # | 31,20 | 31,10 | − 0,32 | [illegible] |
| Schlumberger # | 615 | 604 | − 1,78 | [illegible] |
| SGS Thomson Micro. | 382,10 | 382,90 | + 0,20 | [illegible] |
| Shell Transport # | 95,20 | 95,50 | + 0,31 | [illegible] |
| Siemens # | 286 | 291 | + 1,74 | [illegible] |
| Sony Corp. # | 398,50 | 402 | + 0,87 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 68,10 | 68 | − 0,14 | [illegible] |
| T.D.K # | 397,80 | 405 | + 1,80 | [illegible] |
| Telefonica # | 132,50 | 129 | − 2,64 | [illegible] |
| Toshiba # | 31,75 | 32,40 | + 2,04 | [illegible] |
| Unilever # | 1031 | 1026 | − 0,48 | [illegible] |
| United Technol. # | 420,20 | 428 | + 1,85 | [illegible] |
| Vaal Reefs # | 338 | 336,50 | − 0,44 | [illegible] |
| Volkswagen A.G # | 2965 | 2915 | − 1,68 | [illegible] |
| Volvo (act.B) # | 142,40 | 140 | − 1,68 | [illegible] |
| Western Deep # | 159,20 | 156 | − 2,01 | [illegible] |
| Yamanouchi # | 115,80 | 116 | + 0,17 | [illegible] |
| Zambia Copper | 12,85 | 12,90 | + 0,38 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 3 AVRIL**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 117,40 | 3,822 d |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 101,07 | 6,544 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | — | 5,721 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 119,90 | 7,126 ↑ |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 122,10 | 1,648 |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 117,50 | 1,349 o |
| CFF 10% 88-98 CA# | 108,45 | 4,685 o |
| CFF 9% 88-97 CA# | 102,42 | 4,811 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 118,50 | 0,674 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 112,77 | 7,681 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 104,29 | 1,627 |
| CNA 9% 4/92-07 | — | 8,359 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 115,49 | 6,668 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 108,29 | 0,792 d |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 111,26 | 1,225 ↓ |
| EDF 8,6% 92-04 # | 117,12 | 8,576 ↑ |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 100,71 | 4,393 o |
| Finansder 9%91-06# | 121,16 | 3,279 |
| Finansd.8,6%92-02# | 114,65 | 7,673 o |
| Floral9,75% 90-99# | 112,07 | 6,892 d |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 101,06 | 6,684 |
| OAT 88-98 TME CA# | 101,35 | 0,982 d |
| OAT 9/85-98 TRA | — | 2,936 ↑ |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 106,88 | 7,470 |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,91 | 0,646 ↑ |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,53 | 7,079 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 111,77 | 0,256 ↑ |
| OAT 85/00 TRA CA# | 106,75 | 3,709 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,30 | 8,658 |
| OAT 89-01 TME CA# | 104,70 | 0,982 d |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 116,30 | 3,121 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 121,25 | 3,842 d |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 121,75 | 8,104 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,04 | 1,567 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 935 | |

| ACTIONS FRANÇAISES | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Arbel | | 72 | 75 |
| Baccarat (Ny) | ◆ | 510 | 510 |
| Bains C.Monaco | | 569 | 565 |
| Bque Transatlant. | ◆ | 169,90 | 169,90 |
| B.N.P.Intercont. | | 590 | 598 |
| Bidermann Intl | ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) | ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | | 454 | 453 |
| Champex (Ny) | | 28,10 | 28 |
| CIC Un.Euro.CIP | | 321,10 | 330 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | ◆ | 1896 | 1896 |
| Concorde-Ass Risq | | 941 | 1090 |
| Continental Ass.Ly. | | 430,10 | 430,10 |
| Darblay | ◆ | 415 | 415 |
| Didot Bottin | | 850 | 850 |
| Eaux Bassin Vichy | | 3750 | 3720 |
| Ecia | | 905 | 917 |
| Ent.Mag. Paris | ◆ | 1700 | 1874 d |
| Fichet Bauche | | 87,50 | 85 |
| Fidei | | 40 | 40 |
| Finalens | | 391 | 399 |
| F.I.P.P. | ◆ | 310 | 279,80 o |
| Fonciere (Cie) | | 586 | 557 |
| Fonc. Lyonnaise # | | 748 | 748 |
| Foncina # | | 495 | 485 |
| Francarep | | 295 | 290 |
| France I.A.R.D | ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A | ◆ | 1200 | 1200 |
| From. Paul-Renard | ◆ | 2050 | 2050 |
| Gevelot | ◆ | 1082 | 1082 |
| G.T.I (Transport) | | 261 | 261 |
| Immobail | | 140,20 | 139 |
| Immobanque | | 670 | 679 |
| Locamion (Ly) | ◆ | 481 | 481 |
| Lucia | | 57 | 58,10 |
| Monoprix | | 248,90 | 237,50 |
| Metal Deploye | ◆ | 415 | 415 |
| Mors # | | 9,20 | 9,55 |
| Navigation (Nle) | ◆ | 85,05 | 85,05 |
| Optorg | | 321 | 322 |
| Paluel-Marmont | | 300 | 300 |
| Exa.Clairefont(Ny) | | 1050 | 1050 |
| Parfinance | ◆ | 270 | 270 |
| Paris Orleans | | 270 | 265,80 |
| Piper Heidsieck | ◆ | 1720 | 1720 |
| Promodes (CI) | ◆ | 1360 | 1360 |
| PSB Industries Ly | | 415 | 405 |
| Rougier # | | 370 | 362 |
| Saga | ● | 50 | 54 |
| Salins du Midi | | 614 | 614 |
| S.I.P.H. | | 245 | 245 |
| Sofal | ◆ | 39 | 39 |
| Sofragi | | 4690 | 4605 |
| Taittinger | | 2200 | 1910 |
| Tour Eiffel | ◆ | 285 | 285 |
| Vicat | ◆ | 500 | 500 |
| Caves Roquefort | | 1805 | 1813 |
| Elyo | | 312 | 325 |
| Finaxa | ◆ | 312 | 312 |
| Gaillard (M) | ◆ | 1610 | 1610 |
| Givaudan-Lavirotte | ◆ | 1095 | 1095 |
| Grd Bazar Lyon(Ly) | | 173,10 | 171 |
| Gd Moul.Strasbourg | ◆ | 1721 | 1721 |
| Hotel Lutetia | ◆ | 262 | 262 |
| Hotels Deauville | | 542 | 535 |
| Immeubl.Lyon(Ly)# | | 579 | 580 |
| L.Bouillet (Ly) | ◆ | 305 | 305 |
| Lloyd Continental | | 3850 | 3990 |
| Lordex (Ny) | ◆ | 18 | 18 |
| Machines Bull | | 53,30 | 55,95 |
| Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# | ◆ | 165 | 165 |
| Matussiere Forest. | | 72 | 72 |
| Moncey Financiere | | 3080 | 3100 |
| M.R.M. (Ly) | ● | 176 | 176 |
| Navigation Mixte | | 977 | 975 |
| Part-Dieu(Fin)(Ly) | ◆ | 120 | 120 |
| Pechiney CIP | | 239 | 236 |
| Pechiney Intl | | 106 | 106,50 |
| Poliet | | 500 | 500 |
| Sabeton (Ly) | | 761 | 761 |
| Samse (Ly) | | 832 | 832 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 205 | 205 |
| Commerzbank AG | 162 | 162 |
| Fiat Ord. | 15,55 | 16,20 |
| Gevaert | 399 | 399 |
| Gold Fields South | 130,30 | 130,30 |
| Kubota Corp. | 25,90 | 25,90 |
| Montedison act.ep. | 10,05 | 10,05 |
| Olympus Optical | 43,30 | 43,30 |
| Robeco | 462,10 | 462,50 |
| Rodamco N.V. | 177,10 | 176,50 |
| Rolinco | 473,90 | 474,80 |
| Sema Group Plc | 130 | 130 |
| Solvay SA | 3350 | 3350 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 3 AVRIL**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Acial (Ns) # | ◆ | 45,65 | 45,65 |
| Adecco Trav.Tem.Ly. | | 460 | 460 |
| AFE # | | 465 | 468 |
| Aigle # | | 220 | 222,90 |
| Albert S.A (Ns) | ◆ | 120,70 | 120,20 |
| Altran Techno. # | | 1990 | 1982 |
| Arkopharma# | | 325 | 325 |
| Montaignes P.Gest. | | 2101 | 2110 |
| Assystem # | | 440 | 440 |
| Bque Picardie (Li) | ◆ | 670 | 670 |
| Bque Tarneaud(B)# | | 294,90 | 295 |
| Bque Vernes | ◆ | 145 | 145 |
| Beneteau # | | 743 | 750 |
| B I M P | | 75 | 75 |
| Boiron (Ly) # | | 656 | 645 |
| Boisset (Ly)# | | 415 | 415 |
| But S.A. | | 310 | 297,10 |
| Cardif SA | | 772 | 772 |
| C.E.E # | | 178 | 169 |
| Cermex (Ly) | ◆ | 370,30 | 370,30 |
| CFPI # | | 345 | 345,50 |
| Change Bourse (M) | | 290 | 290 |
| CNIM CA# | | 234 | 230 |
| Codetour | | 372 | 372 |
| Comp.Euro.Tele-CET | | 445 | 446 |
| Conflandey S.A. | | 298 | 296 |
| C.A.Haute Normand | | 330,90 | 326,90 |
| C.A. Paris IDF | | 874 | 870 |
| C.A.Ile & Vilaine | | 341 | 340 |
| C.A.Morbihan (Ns) | | 307,80 | 307,80 |
| C.A.du Nord (Li) | | 522 | 520 |
| C.A. Oise CCI | | 292 | 292 |
| Creeks | ◆ | 70 | 70 |
| Devanlay | | 530 | 510 |
| Devernois (Ly) | | 546 | 530 |
| Ducros Serv.Rapide | | 70,10 | 70 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | | 428,20 | 429 |
| Expand s.a | | 490 | 490 |
| Factorem | | 690 | 690 |
| Faiveley # | | 311 | 315 |
| Finacor | | 72 | 74,95 |
| Fininfo | | 720 | 710 |
| Fructivie | | 676 | 675 |
| Gautier France # | | 244 | 243 |
| Gel 2000 | | 66,10 | 67,95 |
| GFI Industries # | | 1010 | 1010 |
| Girodet (Ly) # | ◆ | 38,50 | 34,80 |
| GLM S.A. | | 285 | 285,10 |
| Grandoptic.Photo # | | 848 | 843 |
| Gpe Guillin # Ly | | 194,50 | 191,10 |
| Kindy # | | 157 | 150 |
| Guerbet | | 272 | 270 |
| Hermes internat.1# | | 1525 | 1500 |
| Hurel Dubois | | 583 | 580 |
| ICBT Groupe # | | 237 | 232 |
| I.C.C. | | 139,90 | 137 |
| ICOM Informatique | | 401 | 399 |
| Idianova | | 69 | 67 |
| Int. Computer # | | 91,95 | 89 |
| IPBM | | 63,05 | 63,90 |
| M6-Metropole TV | | 574 | 569 |
| Manitou # | | 742 | 752 |
| Manutan | | 452 | 452 |
| Marie Brizard # | | 1026 | 1080 |
| Maxi-Livres/Profr. | | 150 | 151 |
| Mecelec (Ly) | | 71 | 71,50 |
| MGI Coutier | | 291 | 292 |
| Monneret Jouet Ly# | ◆ | 109 | 109 |
| Naf-Naf # | | 68,50 | 65,20 |
| NSC Schlum. Ny | | 730 | 735 |
| Onet # | | 1032 | 1024 |
| Paul Predault # | | 211 | 214 |
| P.C.W. | ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # | | 83,10 | 90,35 |
| Phyto-Lierac # | | 415 | 407 |
| Pochet | ◆ | 852 | 852 |
| Poujoulat Ets (Ns) | ◆ | 225 | 225 |
| Radiall # | | 672 | 660 |
| Robertet # | | 1050 | 1055 |
| Rouleau-Guichard | | 359 | 354,90 |
| Securidev # | | 107,50 | 107 |
| Smoby (Ly)# | | 649 | 640 |
| Sofco (Ly) | ◆ | 53,70 | 53,70 |
| Sofibus | ◆ | 369 | 369 |
| Sogepag # | ◆ | 179,90 | 198,20 |
| Sogeparc (Fin) | | 850 | 845 |
| Sopra | | 523 | 520 |
| Steph.Kelian # | | 140 | 148 |
| Sylea | | 530 | 520 |
| Teisseire-France | | 193 | 193 |
| TF1-1 | | 560 | 563 |
| Thermador Hold(Ly) | | 300 | 300 |
| Trouvay Cauvin # | | 118,50 | 115 |
| Unilog | | 721 | 710 |
| Union Fin.France | | 689 | 685 |
| Viel et Cie # | | 148 | 148 |
| Vilmorin et Cie # | | 495 | 495 |
| Virbac | | 584 | 584 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 3 AVRIL**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Appligene Oncor | | 58 | 60 |
| Belvedere | | 630 | 649 |
| BVRP | | 175 | 173,50 |
| Coil | | 237,90 | 233 |
| Electronique D2 | | 833 | 833 |
| FDM Pharma n. | ◆ | 230 | 230 |
| Genset | | 275,10 | 270,50 |
| Guyanor action B | | 24,90 | 24 |
| High Co. | | 169,50 | 174 |
| Infonie | | 160 | 158,90 |
| Joliez-Regol | | 90,50 | 88 |
| Mille Amis | | 106,70 | 106,70 |
| Naturex | | 101 | 101 |
| Olitec | | 1335 | 1306 |
| Picogiga | | 266 | 269,10 |
| Proxidis | | 34 | 33 |
| R21 Santé | | 300 | 308,50 |
| Stelax | | 4,70 | 4,51 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 3 AVRIL**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Eridania-Béghin Cl. | ◆ | 871 | 871 |
| Crédit Gén.Ind. | ◆ | 8 | 8 |
| Générale Occidentale | ◆ | 210 | 254,10 |
| Mumm | ◆ | 1170 | 1170 |
| Sté lecteurs du Monde | ◆ | 167 | 167 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 avril

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| **AGIPI** | | | |
| Agipi Ambition (Axa) | | 132,18 | 125,89 |
| **BANQUES POPULAIRES** | | | |
| Valorg | | 2402,41 | 2366,91 |
| **BNP** | | | |
| Antigone Tresorerie | | 877667 | 877667 |
| Natio Court Terme | | 14096 | 14096 |
| Natio Court Terme2 | | 382790 | 382790 |
| Natio Epargne | | 2272,03 | 2249,53 |
| Natio Ep. Capital C/D | | 16685,20 | 16520 |
| Natio Ep. Croissance | | 2723,20 | 2669,80 |
| Natio Ep. Obligations | | 218,84 | 214,55 |
| Natio Epargne Retraite | | 157,27 | 154,19 |
| Natio Epargne Trésor | | 11116,05 | 11093,86 |
| Natio Epargne Valeur | | 621,95 | 609,75 |
| Natio Immobilier | | 1376,59 | 1349,60 |
| Natio Inter | | 2026,80 | 1987,06 |
| Natio Monétaire C/D | | 5443,91 | 5443,91 |
| Natio Opportunités | | 192,89 | 189,11 |
| Natio Patrimoine | | 1620,13 | 1588,36 |
| Natio Perspectives | | 1507,28 | 1477,73 |
| Natio Placements C/D | | 78206,08 | 78206,08 |
| Natio Revenus | | 1109,79 | 1098,80 |
| Natio Sécurité | | 11374,55 | 11374,55 |
| Natio Valeurs | | 1261,89 | 1237,15 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | | |
| Moneden | | 91673,76 | 91673,76 |
| Oblig. ttes caté. | | 255,34 | 251,57 |
| **CDC-GESTION** (Groupe Caisse des dépôts) | | | |
| Livret Bourse Inv. D | | 785,42 | 762,54 |
| Le Livret Portefeuille D | | 1009,48 | 980,08 |
| **SICAV MULTI-PROMOTEURS** | | | |
| Nord Sud Develop. C/D | ◆ | 2428,83 | 2425,98 |
| Patrimoine Retraite C | | 308,63 | 302,58 |
| Sicav Associations C | | 2409,31 | 2409,31 |
| **CDC TRÉSOR** | | | |
| Fonsicav C | | 19499,81 | 19499,81 |
| Mutual. dépôts Sicav C | | 19101,80 | 19082,72 |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | | |
| Ecur. Actions Futur D | | 259,90 | 254,80 |
| Ecur. Capicourt C | | 231,54 | 231,54 |
| Ecur. Capitalisation C | | 245,52 | 245,52 |
| Ecur. Distrimonétaire D | | 10500,96 | 10500,96 |
| Ecur. Expansion C | | 82055,23 | 82055,23 |
| Ecur. Géovaleurs C | | 3309,29 | 3244,40 |
| Ecur. Investis. D | | 211,15 | 207,01 |
| Ecur. Monepremière | | 11241,20 | 11241,20 |
| Ecur. Monétaire C | | 12959,11 | 12959,11 |
| Ecur. Monétaire D | | 12341,91 | 12341,91 |
| Ecur. Trésorerie C | | 318,44 | 318,44 |
| Ecur. Trimestriel D | | 1993,47 | 1993,47 |
| Eparcourt-Sicav D | | 199,74 | 199,74 |
| Géoptim C | | 12317,49 | 12135,46 |
| Géoptim D | | 11987,33 | 11818,18 |
| Horizon C | | 2062,50 | 2022,06 |
| Prévoyance Ecur. D | | 106,90 | 106,90 |
| *Fonds communs de placements* | | | |
| Ecur. Capipremière C | | 11831,89 | 11831,89 |
| Ecur. Sécuripremière C | | 11867,72 | 11895,86 |
| Ecur. Sensipremière C | | 12771,23 | 12771,23 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | | |
| Amplia | ◇ | 118816,16 | 118816,16 |
| Atout Amerique | | 156,70 | 152,88 |
| Atout Asie | | 99,55 | 97,12 |
| Atout Futur C | | 748,24 | 729,90 |
| Atout Futur D | | 704,37 | 687,19 |
| Coexis | | 1924,84 | 1892,68 |
| Dieze | | 2105,54 | 2070,34 |
| Elicash | ◇ | 942717,02 | 942717,02 |
| Epargne-Unie | | 193,89 | 189,16 |
| Eurodyn | | 2279,08 | 2229,49 |
| Indicia | ◆ | 1583,04 | 1544,14 |
| Moné.JC | ◇ | 11877,44 | 11877,44 |
| Moné.JD | ◇ | 11499,85 | 11499,85 |
| Oblifutur C | | 532,63 | 523,73 |
| Oblifutur D | | 510,38 | 500,85 |
| Oraction | | 1787,41 | 1743,81 |
| Revenu-Vert | | 1216,03 | 1195,70 |
| Sévéa | ◆ | 117,44 | 114,58 |
| Synthésis | | 17439 | 17130,65 |
| Uni Association | ◇ | 120,06 | 120,06 |
| Uni Foncier | | 1450,35 | 1414,98 |
| Uni France | | 800,99 | 781,45 |
| Uni Garantie C | | 1842,51 | 1811,71 |
| Uni Garantie D | | 1409,23 | 1385,67 |
| Uni Régions | | 1808,56 | 1764,45 |
| Univar C | ◇ | 307,71 | 307,71 |
| Univar D | ◇ | 301,86 | 301,86 |
| Univers Actions | | 217,38 | 212,08 |
| Univers-Obligations | | 233,51 | 229,61 |
| **CIC BANQUES** | | | |
| Francic | | 696,53 | 676,24 |
| Francic Pierre | | 136,22 | 132,25 |
| Francic Régions | ◆ | 1950,04 | 1893,24 |
| **CIC PARIS** | | | |
| Associc | | 1111,90 | 1111,90 |
| Cicamonde | | 1498,23 | 1454,59 |
| Converticic | | 387,02 | 381,30 |
| Ecocic | | 1597,39 | 1545,04 |
| Mensuelcic | | 10218,10 | 10116,93 |
| Oblicic Mondial | | 3646,73 | 3592,84 |
| Oblicic Régions | | 1201,58 | 1183,82 |
| Rentacic | | 166,81 | 164,34 |
| **CRÉDIT LYONNAIS** | | | |
| Euro Solidarité | ◆ | 1356,34 | 1342,91 |
| Lion 20000 C | ◆ | 17060,31 | 17060,31 |
| Lion 20000 D | ◆ | 16365,40 | 16365,40 |
| Lion Association | ◆ | 10950,14 | 10950,14 |
| Lion Court Terme C | ◆ | 26212,85 | 26212,85 |
| Lion Court Terme D | ◆ | 23768,17 | 23768,17 |
| Lion Plus | ◆ | 1530,54 | 1508,53 |
| Lion Trésor | ◆ | 2515,12 | 2490,22 |
| Oblilion | ◆ | 2010,61 | 1990,70 |
| Sicav 5000 | ◆ | 703,99 | 690,19 |
| Slivafrance | ◆ | 1183,37 | 1160,17 |
| Slivam | ◆ | 549,77 | 538,99 |
| Slivarente | ◆ | 248,78 | 243,90 |
| Slivinter | ◆ | 685,24 | 671,80 |
| Trilion | ◆ | 5204,52 | 5137,73 |
| **CRÉDIT MUTUEL** | | | |
| Avenir Alizes | | 2262,27 | 2217,91 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | | 158,11 | 153,88 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | | 909,61 | 909,61 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | | 128,71 | 125,27 |
| Créd.Mut.Ep.J | | 22803,68 | 22803,68 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | | 255,96 | 249,11 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | | 1444,72 | 1406,05 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | | 1838,56 | 1802,91 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | | 1100,15 | 1078,58 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | | |
| Asie 2000 | ◆ | 823,32 | 787,87 |
| Saint-Honoré Capital | ◆ | 19336,67 | 18743,47 |
| St-Honoré March. Emer. | ◆ | 832,88 | 797,01 |
| St-Honoré Pacifique | ◆ | 698,17 | 668,11 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | | |
| Sécuritaux | | 1823,02 | 1823,02 |
| Stratégie Actions | ◆ | 997,25 | 958,89 |
| Stratégie Rendement | ◆ | 1902,41 | 1842,53 |
| **LA POSTE** | | | |
| Amplitude Monde C | | 916,38 | 894,03 |
| Amplitude Monde D | | 892,71 | 870,94 |
| Amplitude Europe C/D | | 138,86 | 135,47 |
| Elanciel D | | 166,08 | 162,03 |
| Emergence Poste D | | 133,55 | 130,29 |
| Géobilys C | | 637,78 | 628,35 |
| Géobilys D | | 608,71 | 599,71 |
| Intensys C | | 117,04 | 116,86 |
| Intensys D | | 112,07 | 111,90 |
| Latitude C | | 147,60 | 147,60 |
| Latitude D | | 138,86 | 138,86 |
| Obligys D | | 620,39 | 611,22 |
| Plénitude D | | 193,67 | 188,95 |
| Poste Gestion C | | 14753,31 | 14753,31 |
| Revenus Trimestr. D | | 5264,01 | 5211,89 |
| Solstice D | | 2354,42 | 2348,55 |
| Thésora C | | 968,42 | 958,83 |
| Thésora D | | 881,49 | 872,76 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | | |
| Actimonétaire C | | 37764,52 | 37764,52 |
| Actimonétaire D | | 30750,71 | 30750,71 |
| Cadence 1 D | | 1079,39 | 1068,70 |
| Cadence 2 D | | 1070,76 | 1060,16 |
| Cadence 3 D | | 1057,06 | 1046,59 |
| Capimonétaire C | | 407,95 | 407,54 |
| Capimonétaire D | | 379,04 | 378,66 |
| Sogeoblig C | | 9039,96 | 8950,46 |
| Interoblig C | | 7057,02 | 6987,15 |
| Intersélection France D | | 675,70 | 662,45 |
| S.G. France opport. C | | 1992,81 | 1953,74 |
| S.G. France opport. D | | 1902,39 | 1865,09 |
| Sogenfrance C | ◆ | 1737,65 | 1703,56 |
| Sogenfrance D | ◆ | 1588,29 | 1557,15 |
| Sogépargne D | | 308,52 | 305,47 |
| Soginter C | | 2056,23 | 2015,91 |
| *Fonds communs de placements* | | | |
| Favor D | | 1484,79 | 1455,68 |
| Sogelance D | | 1708,99 | 1692,07 |
| Sogenfrance Tempo D | | 188,09 | 184,40 |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**COUPE DU MONDE** La France a remporté petitement le match amical qui l'opposait à la Suède, mercredi 2 avril, à Paris. Ce match aura surtout confirmé la valeur du gardien Fabien Barthez. Au cours des éliminatoires européens, disputés mercredi, la République tchèque, finaliste de l'Euro 96, a pratiquement perdu toute chance de se qualifier. ● EN AMÉRIQUE DU SUD, le Paraguay a pris la tête du championnat éliminatoire en battant à Asuncion la Colombie (2-1). Jose Luis Chilavert, gardien de but du Paraguay et ange noir du football latino-américain, a été expulsé au cours de la rencontre. Dans un autre match, l'Argentine s'est inclinée en Bolivie (2-1). ● LE CONTINENT AFRICAIN jouera une nouvelle journée qualificative cette fin de semaine. Gangrenée par le clanisme et la mauvaise gestion, l'Afrique du Sud essaye de mettre un peu d'ordre dans son football avant 1998.

# L'équipe de France perd son football mais gagne un grand gardien

## Pâles vainqueurs de la Suède sur un penalty litigieux inscrit par Youri Djorkaeff, les joueurs d'Aimé Jacquet ont déçu à l'occasion du dernier match amical avant le Tournoi de France. Seule satisfaction : la confirmation du talent de Fabien Barthez

**THOMAS RAVELLI** est un personnage emblématique de la planète football. Le grand gardien de but suédois au regard étrangement fixe n'est autre que le recordman européen des sélections. Mercredi 2 avril au Parc des Princes, le vétéran, âgé de 37 ans, fêtait sa 137$^{e}$ cape.


FOOTBALL

Après vingt ans de carrière, le papy bondissant a appris à porter un jugement lucide sur ses collègues gardiens. Les quelques mots adressés par le Suédois à l'encontre de Fabien Barthez, titulaire d'une équipe de France expérimentale aux contours plutôt flous en cette soirée d'avril, valent tous les compliments du monde : *« Ce gars joue avec une telle confiance que cela se sent même à l'autre bout du terrain. Il est vraiment très bon, très présent. Je connaissais déjà les qualités de Bernard Lama, mais je viens de découvrir un autre grand gardien. Il ira loin... »*

Aimé Jacquet a donc bien de la chance. Peu de sélectionneurs peuvent en effet se vanter de disposer de deux gardiens de grande classe. Légitimement déçu par la fade prestation de son équipe face à la Suède, le technicien français a tout de même pu apprécier une nouvelle fois le talent de son titulaire d'un soir, qui fêtait sa cinquième sélection. Au cours d'un match crispant qui aura vu les Bleus bafouiller leur football, l'habituel gardien de l'AS Monaco et officielle doublure de Bernard Lama en équipe nationale a réalisé un sans-faute. Au-delà des trois arrêts décisifs réussis face aux attaquants suédois, Barthez aura surtout impressionné tous les témoins par une présence phénoménale. Dans un Parc des Princes loin d'être rempli, ses cris d'encouragement, ses conseils énergiques adressés à une défense aux ordres ont résonné dans les travées du stade parisien.

Depuis quelques mois, Fabien Barthez a acquis une envergure qui en fait, aujourd'hui, le meilleur gardien français. Ses qualités traditionnelles, et notament son fameux jeu au pied, travaillé avec un ballon ovale et un père rugbyman lorqu'il était gamin à Lavelanet, en font un gardien parfaitement adapté aux nouvelles règles du football moderne. *« Aujourd'hui, le gardien doit être un véritable joueur de champ pour créer le surnombre »*, aime déclarer le Paraguayen José-Luis Chilavert qui est sans doute le meilleur spécialiste du poste au monde à l'heure actuelle *(lire ci-dessous)*. Ce conseil, Barthez l'applique avec talent depuis longtemps. Celui qui reste le plus jeune gardien de l'histoire à avoir remporté une Coupe d'Europe (en 1993 avec l'Olympique de Marseille) semble aussi capable de dynamiser une défense, qualité rare à ce niveau. Les bons éléments savent, à travers leurs prises de balles, leurs arrêts, leur placement, rassurer une équipe. A toutes ces qualités nécessaires, les très grands ajoutent une présence stimulante. Vif, rapide, lucide, Barthez l'a toujours été depuis son arrivée parmi l'élite du football français. Il lui manquait parfois un soupçon de concentration pour grimper un peu plus haut. Désormais, c'est chose faite. A vingt-cinq ans, le voilà en droit de réclamer une place de titulaire dans quelques mois, lors de la phase finale de Coupe du monde.

**« LAMA NUMÉRO UN »**

Le public parisien ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Dans le jardin de Bernard Lama, les spectateurs ont scandé à plusieurs reprises le nom du portier monégasque. Pourtant, dans l'esprit d'Aimé Jacquet, le sacre définitif de Fabien Barthez n'est toujours pas d'actualité. Le sélectionneur, d'habitude si calme, s'est même énervé lors de la conférence d'après-match lorsque l'éventualité d'une arrivée au pouvoir de Fabien Barthez a été légitimement évoquée. *« Mais combien de fois faudra-t-il vous le répéter ? Bernard Lama reste le numéro un. Si j'ai titularisé Fabien, c'est pour le faire encore grandir un peu plus en équipe de France. Et je suis ravi de constater qu'en cas de blessure de mon gardien numéro un je dispose d'un garçon aussi talentueux que Fabien... »*

Cette saison, pendant que Bernard Lama connaissait quelques problèmes avec le Paris-Saint-Germain, Fabien Barthez rayonnait avec l'AS Monaco. Entre les deux hommes, qui ont pris l'habitude de se retrouver lors des rassemblements de la sélection, il existe une estime réciproque. Mais si le bilan de Bernard Lama en équipe de France impose le respect (le gardien parisien est invaincu avec les Bleus depuis un certain France-Bulgarie de novembre 1993), les performances de son dauphin obligent à reconsidérer la situation, n'en déplaise au sélectionneur. De plus en plus nombreux sont ceux qui estiment que la présence de Fabien Barthez et son implication dans le jeu collectif des Bleus apportent un réel avantage à l'équipe de France.

Evidemment, après la modeste prestation de ses troupes face à la Suède, Aimé Jacquet a des problèmes plus urgents à régler. Celui de l'efficacité offensive, par exemple. Une fois de plus, Christophe Dugarry a déçu à la pointe de l'attaque. Une fois de plus, le duo Zinedine Zidane-Youri Djorkaeff n'a pas apporté ce qu'on est en droit d'attendre de deux des joueurs les plus doués du moment. Une fois de plus, Patrice Loko, rentré en cours de match, aura cavalé en vain sur le front de l'attaque. Aimé Jacquet avait l'intention de tester Lilian Laslandes en pointe, mais l'attaquant auxerrois, blessé, a raté une belle occasion de prouver ses qualités en équipe nationale.

Ce triste France-Suède clôt donc un premier cycle de préparation en vue du Mondial. En juin prochain aura lieu le Tournoi de France, un test grandeur nature pour les joueurs d'Aimé Jacquet, qui se frotteront au Brésil, à l'Angleterre et à l'Italie. La troisième phase, qui débutera en octobre 1997, consistera en une série de matches et de stages destinés à souder encore un peu plus un groupe qui s'est fixé comme objectif de remporter la Coupe du monde disputée sur son sol. Ces Bleus en sont encore loin. Encore qu'avec un gardien comme Fabien Barthez...

*Alain Constant*

### *Jacques Chirac rappelle l'importance du Mondial*

**Le président Jacques Chirac a fait, mercredi 2 avril, en conseil des ministres, la promotion de la Coupe du monde de football. Il est intervenu pour *« appeler l'attention des membres du gouvernement sur l'importance pour notre pays de l'organisation de la Coupe du monde en 1998 »*. Il a souligné que *« nous n'avions plus qu'un an pour nous y préparer »*. *« Il faut que toute la France se considère comme participant à l'équipe de France et que, en ce qui concerne l'image de notre pays, du point de vue économique, pour les investisseurs, pour tous ceux qui peuvent être attirés par un séjour touristique chez nous, nous devons mettre à profit, dans les meilleures conditions, cet événement très important. »* Le président de la République a souhaité *« que la France montre à cette occasion un visage chaleureux, qu'elle sache exposer une véritable vitrine de la haute technologie, et qu'elle donne l'image d'un grand pays à la pointe de la modernité »*.**

# Le Paraguayen Jose Luis Chilavert, nouvel enfant terrible latino-américain

**BUENOS AIRES**
*correspondance*

*« Dans la vie, il y a des gagnants et des perdants et moi je suis un gagnant »*. Avec sa silhouette massive de boxeur, ses cheveux rasés, et ses chemises noires ornées d'un bulldog aux crocs menaçants, José-Luis Chilavert aime jouer le macho qui *« n'a peur de personne »*. A trente et un ans, le gardien de but de la sélection paraguayenne qui joue dans le club argentin de Vélez, est considéré comme le meilleur joueur d'Amérique Latine.

**PORTRAIT**
**José-Luis Chilavert : son agressivité sur le terrain lui a déjà valu d'être expulsé à de nombreuses reprises**

C'est en tout cas grâce à lui que l'on parle autant du football paraguayen. En bien comme en mal. Mercredi 3 avril, lors de la rencontre qui opposait, à Asuncion, le Paraguay et la Colombie, le gardien s'est fait expulser à la 78$^{e}$ minute après une violente altercation avec l'attaquant adverse, Faustino Asprilla. Dans ce match heurté – il s'est achevé à dix contre neuf – où s'affrontaient les deux premiers des éliminatoires de la Coupe du monde 1998, zone Amérique du Sud, le Paraguay l'a emporté deux buts à un, prenant la tête du classement provisoire. Les quatre premiers étant qualifiés, on a désormais de grandes chances de voir débarquer en France le Paraguay et José-Luis Chilavert, le nouvel enfant terrible du football latino-américain.

Son agressivité sur le terrain lui a déjà valu d'être expulsé à de nombreuses reprises tout au long de sa carrière. Son franc-parler et ses critiques à l'encontre d'autres joueurs entraînent régulièrement des polémiques. Diego Maradona l'a menacé d'un procès après qu'il ait déclaré que l'idole argentine *« était un joueur fini et un malade »*. Les démêlés du gardien de but avec la presse alimentent régulièrement des scandales. En moins d'un mois, il a agressé deux journalistes sportifs argentins. L'un d'eux avait écrit que, dernièrement, le joueur avait pris quelques kilos superflus à manger *« trop de crêpes »*.

Chilavert attribue ces critiques au racisme. *« Certains Argentins ont du mal à accepter que leur meilleur gardien de but soit paraguayen. Ils n'ont jamais digéré non plus le but que j'ai marqué contre la sélection argentine pendant les éliminatoires en vue de la Coupe du monde 1994 »*. L'homme adore les provocations. *« J'aime qu'on crie, qu'on m'insulte. Cela prouve que je suis quelqu'un d'important. »* Il y a quelques semaines, à son arrivée en Colombie avec la sélection paraguayenne, il a donné une conférence de presse en guarani, la langue des indiens du Paraguay, obligeant les journalistes colombiens à recourir à un traducteur.

**L'ANGE ET LE DÉMON**

Pour ses adversaires, Chilavert est un personnage irritant mais aussi un antagoniste redoutable, *« un démon en pantalons courts »*, selon la presse. Pour ses admirateurs, il est un demi-dieu qui ne se contente pas de stopper les tirs mais sait aussi marquer des buts. Ses coups francs et ses penalties l'ont rendu célèbre dans le monde entier. A Buenos Aires, le 22 mars 1996, le gardien de Vélez marquait un coup franc spectaculaire à près de 60 mètres du but de River Plate et assurait la victoire de son équipe. Chilavert entrait dans la légende. Il renouvela l'exploit, le 16 juin 1996, en marquant deux buts, un penalty puis un coup franc, à son ennemi juré, Fernando Carlos Navarro Montoya, gardien de but de Boca Juniors et enfant chéri du public. L'Argentine avait suivi avec passion ce duel entre *« l'ange et le démon »*.

Avec Chilavert et sous la direction de Carlos Bianchi, parti depuis à l'AS Rome, Vélez a atteint les sommets en remportant la *Copa Libertadores* et la Coupe Intercontinentale en 1994. Le contrat du gardien de but avec son club a été renouvelé jusqu'en 1999. Bien que les chiffres soient gardés secrets on parle de 450 000 dollars par an. Rappelant ses origines humbles, le personnage aime parler argent. Son rêve serait de jouer en Angleterre où les cachets sont plus élevés. En attendant, le joueur s'est transformé en une entreprise ambulante. Il reçoit deux ou trois offres par jour pour faire la publicité de produits laitiers, d'automobiles ou de biscuits. Mais il refuse : *« Je n'ai pas le temps, je suis un professionnel du football, je ne suis pas un modèle»*.

Les secrets de la réussite de Chilavert ? Le travail, avance-t-il. *« J'arrive toujours une heure plus tôt aux entraînements. » « Je dois aussi remercier Dieu de m'avoir donné un pied très petit*, ajoute-t-il. *Je chausse du 39* [pour une stature de 1 m 87] *et, avec un si petit volume, l'impact est plus fort. Je ne me bande pas les pieds pour avoir une plus grande sensibilité au moment de taper et je me fais faire des chaussures spéciales en peau de kangourou pour qu'elles soient plus souples et que je puisse bien sentir le ballon »*. Enfant prodige puisqu'il a débuté à quatorze ans en première division au Paraguay, Chilavert a fait toute sa carrière en Argentine, excepté une expérience espagnole entre 1988 et 1991 à Saragosse où des sanctions avaient été prises contre lui après des agressions contre un masseur et un arbitre. A Buenos Aires, les journalistes ne lui pardonnent pas son manque de solidarité à la suite du crime de José-Luis Cabezas, le reporter photographe assassiné le 25 janvier dans des circonstances énigmatiques.

La mort a bouleversé l'opinion publique argentine comme celle des pays voisins et entraîné une campagne contre l'impunité. Mais, contrairement aux autres joueurs de football de la région, Chilavert a refusé de se laisser photographier avec un portrait du journaliste assassiné. Chilavert aime parler politique et se déclare conservateur, partisan d'un gouvernement fort dans un pays qui sort de quarante ans de dictature. Il est convaincu qu'il pourrait être élu président de la République. *« Je suis un héros national au Paraguay car je suis un modèle, celui d'un enfant pauvre qui a réussi à devenir riche et célèbre »*.

*Christine Legrand*

**RÉSULTATS**
**FOOTBALL**

**Coupe du monde 1998 (éliminatoires)**

**Zone Europe**

● Groupe 1
Croatie-Slovénie 3-3
Bosnie-Herzégovine-Grèce 0-1
Classement : 1. Grèce, 10 pts ; 2. Danemark, 7 ; 3. Croatie, 6 ; 4. Bosnie-Herzégovine, 3 ; 5. Slovénie, 1.

● Groupe 2
Pologne-Italie 0-0
Classement : 1. Italie, 13 pts ; 2. Angleterre, 9 ; 3. Pologne, 4 ; 4. Géorgie, 0 ; 5. Moldavie, 0.

● Groupe 3
Azerbaïdjan-Finlande 1-2
Classement : 1. Norvège, 9 pts ; 2. Hongrie, 6 ; 3. Finlande, 3 ; 4. Susse, 3 ; 5. Azerbaïdjan, 3.

● Groupe 4
Ecosse-Autriche 2-0
Classement : 1. Ecosse, 14 pts ; 2. Autriche, 7 ; 3. Suède, 6 ; 4. Estonie, 4 ; 5. Biélorussie, 4 ; 6. Lettonie, 1.

● Groupe 5
Bulgarie-Chypre 4-1
Classement : 1. Israël, 10 pts ; 2. Bulgarie, 9 ; 3. Russie, 8 ; 4. Chypre, 4 ; 5. Luxembourg, 0.

● Groupe 6
République tchèque-Yougoslavie 1-2
Classement : 1. Espagne, 16 pts ; 2. Yougoslavie, 15 ; 3. Slovaquie, 12 ; 4. République tchèque, 4 ; 5. Iles Féroé, 6 ; 6. Malte, 0.

● Groupe 7
Turquie-Pays-Bas 1-0
Classement : 1. Pays-Bas, 12 pts ; 2. Belgique, 9 ; 3. Turquie, 7 ; 4. Pays de Galles, 7 ; 5. Saint-Marin, 0.

● Groupe 8
Lituanie-Roumanie 0-1
Macédoine-Eire 3-2
Classement : 1. Roumanie, 15 ; 2. Macédoine, 10 ; 3. Eire, 7 ; 4. Lituanie, 6 ; 5. Islande, 2 ; 6. Liechtenstein, 0.

● Groupe 9
Albanie-Allemagne 2-3
Ukraine-Irlande du Nord 2-1
Classement : 1. Ukraine, 12 ; 2. Portugal, 9 ; 3. Allemagne, 8 ; 4. Irlande du Nord, 6 ; 5. Arménie, 3 ; 6. Albanie, 1.

**Zone Amérique du Sud**
*(9$^{e}$ journée)*
Bolivie-Argentine 2-1
Uruguay-Venezuela 3-1
Paraguay-Colombie 2-1
Pérou-Equateur 1-1
Classement : 1. Paraguay, 20 ; 2. Colombie, 17 ; 3. Bolivie, 13 ; 4. Equateur, 13 ; 5. Argentine, 13 ; 6. Uruguay, 13 ; 7. Pérou, 10 ; 8. Chili, 9 ; 9. Venezuela, 1.

■ **STADE DE FRANCE.** **La Coupe du monde est déjà du passé pour le consortium chargé de la construction et de l'exploitation du Stade de France. Pierre Parisot, son président, a présenté, mercredi 2 avril, les projets pour générer un chiffre d'affaires annuel de 350 millions de francs, devant permettre aux concessionnaires (Bouygues, GTM-Entrepose et SGE) d'obtenir un résultat brut d'exploitation de 138 millions, présenté comme suffisant pour revenir sur les 1,405 milliards d'investissements privés. En dehors des matches de football et de rugby, le consortium espère organiser des événements sportifs ou culturels dans une enceinte dont la capacité pourra être modulée entre 18 000 et 95 000 places.**

# Mauvaise gestion et manque de professionnalisme sont les fléaux des clubs sud-africains

**JOHANNESBURG**
*correspondance*

L'Afrique du Sud s'y voit déjà. Supporteurs, joueurs, journalistes, tous sont convaincus que les champions d'Afrique vont se qualifier pour la Coupe du monde en France et qu'ils peuvent y figurer en bonne place. La victoire de l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN) – organisée en Afrique du Sud en février 1996 – a donné des ambitions au football local. Couronnée meilleure équipe du continent, en l'absence du Nigeria, l'Afrique du Sud rêve déjà de décrocher le trophée mondial et d'organiser la compétition, chez elle, en 2006.

Le bon départ des « Bafana Bafana » dans un groupe qualificatif relativement faible leur permet d'espérer gagner leur place pour la France. A la veille de rencontrer le Congo, dimanche 6 avril, l'Afrique du Sud est en tête de sa poule grâce à une victoire contre le Zaïre et un match nul en Zambie. Mais le reste des ambitions sud-africaines paraît quelque peu démesuré. Le football souffre d'un manque de professionnalisme, et surtout d'une gestion peu rigoureuse et peu transparente. Conscientes que cette situation mine leur crédibilité et leurs prétentions internationales, les instances dirigeantes ont décidé de faire le ménage dans le football national.

Le ministre des sports a nommé une commission d'enquête chargée de réaliser un audit de la Fédération sud-africaine de football (SAFA). Le rapport, rendu en janvier, est particulièrement alarmant. Il a déjà coûté son poste au président de la SAFA, le flamboyant Solomon Morewa. Selon la commission, M. Morewa s'était en effet révélé *« plus préoccupé par ses propres intérêts financiers que par ceux de la Fédération »*.

Moyennant un intéressement personnel important, il avait tout simplement permis à une société privée, ASI, de faire main basse sur les opérations les plus lucratives de la SAFA. Officiellement chargée du marketing de la Fédération et de l'équipe nationale, la société s'était arrogé notamment le contrôle des droits TV et des contrats de sponsoring.

Pour expliquer les problèmes de gestion et d'organisation du football sud-africain, la commission d'enquête a aussi évoqué *« la guerre ouverte »* qui oppose, selon ses termes, la Ligue des clubs et la Fédération. Les deux clans, constitués selon des rivalités personnelles, s'entre-déchirent en recourant aux pressions en tout genre, y compris, selon la commission, aux menaces de mort.

**RÈGLEMENT DE COMPTES**

Le départ de M. Morewa ne change rien au fond du problème. Le fait qu'il ait été le seul dirigeant sanctionné a alimenté, dans l'opinion et dans la presse sud-africaines, le sentiment d'un règlement de comptes personnel plutôt qu'un effort sincère pour remédier aux dysfonctionnements de la Fédération. Avec ou sans M. Morewa, le football sud-africain demeure la proie de rivalités et d'intérêts personnels.

Les efforts de professionnalisation entrepris par les clubs se heurtent aux mêmes problèmes. La nouvelle formule du championnat, lancée au début de la saison, se veut plus rationnelle et plus attractive pour les sponsors. Sa gestion a été confiée à une personnalité étrangère au football sud-africain, gage supposé de neutralité et d'efficacité. Mais Trevor Philipps, malgré son expérience du football anglais et son flegme britannique, se heurte à la toute-puissance des présidents des grands clubs.

Ces derniers sont souvent des hommes d'affaires à la recherche d'une notoriété et d'un argent faciles. Ils sont peu disposés, par exemple, à accepter l'instauration d'amendes, réellement dissuasives pour sanctionner les débordements des supporteurs, véritable plaie du championnat sud-africain.

*Frédéric Chambon*

# Le sanctuaire lorrain d'Hercule attend la reprise des fouilles

## Un village entier est saisi par la passion de l'archéologie

**Sanctuaire gallo-romain lié au culte de l'eau et dédié à Hercule, le site de Deneuvre, près de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), est unique en Europe. Il fut fouillé partiellement pendant douze ans avec l'aide passionnée des habitants du village, qui viennent d'inaugurer un musée dédié au site, en attendant une hypothétique reprise des fouilles ; celles-ci ne peuvent être poursuivies que par des spécialistes dotés d'un matériel coûteux.**

C'EST UN SOURCIER *qui*, tout à fait involontairement, permit la découverte des sources sacrées d'Hercule à Deneuvre (Meurthe-et-Moselle). Au printemps 1974, Antoine Blaise, un agriculteur de ce village proche de Lunéville, creuse un puits dans l'un de ses prés. Le sourcier avait précisément indiqué un endroit qui, situé à la rencontre de deux courants d'eau, devait être propice. Il le fut, mais livra d'abord des blocs de pierre, le socle d'une colonne, une stèle sculptée. L'eau arriva en même temps que les archéologues. Et le propriétaire, bon prince, fit don de tous les vestiges à la commune.

Douze années de fouilles ont permis de mettre au jour, sous le pré d'Antoine Blaise, les vestiges d'un sanctuaire gallo-romain lié au culte de l'eau : trois bassins monumentaux cernés d'une couronne de stèles sculptées dédiées à Hercule. Au nombre de plus d'une centaine, ces dernières forment le tiers des représentations connues en Gaule de ce héros divinisé !

**CULTE DE L'EAU**

Cet ensemble statuaire important suffirait déjà à faire de Deneuvre un site tout à fait unique. S'y ajoute l'excellente conservation des vestiges, commente Jean-Pierre Legendre, du service régional de l'archéologie de Lorraine. Après la destruction du sanctuaire et son remblaiement, à la fin du IVe siècle de notre ère, la formation d'un étang sur son emplacement a scellé le site sous plus de deux mètres de vase.

*« L'humidité permanente du terrain a permis la conservation des matériaux organiques. On a retrouvé les bassins de bois précédant ceux de pierre et le réseau hydraulique en bois qui reliait les deux sources aux bassins »*, précise Gérard Moitrieux, directeur de la fouille, professeur d'histoire et vice-président de la Fédération française d'archéologie.

Le culte de l'eau, très important dans la religion gauloise, est toujours vivace à l'époque gallo-romaine. Il est lié à des pratiques de guérison et se confond plus ou moins avec le thermalisme romain. Mais aucun sanctuaire de source ne ressemble à un autre. Le seul qui puisse être comparé aux sources d'Hercule est le site d'Alt Bach Thal, près de Trèves (Allemagne), estiment les experts. Il comprend, lui aussi, un puits associé à un temple et à de nombreuses statues. Mais, pour les Gallo-Romains, Hercule n'est pas à proprement parler une divinité guérisseuse. Quand il est présent dans d'autres sanctuaires de source, c'est comme divinité secondaire. La vocation exclusive à Hercule du site de Deneuvre surprend donc les spécialistes.

Fondé au milieu du IIe siècle après J.-C., ce sanctuaire prend rapidement de l'importance, comme en témoigne le nombre de stèles sculptées offertes au dieu. Pour ses adorateurs de l'époque, Hercule est une divinité salutaire. L'exemple de ses travaux, son combat incessant contre ce qui menace l'homme, son voyage victorieux aux Enfers suivi de son retour sur terre les ont convaincus qu'il aide les hommes à vaincre l'adversité et à assurer leur salut. Fils de Jupiter et d'une mortelle, maître de sa vie (il choisit la voie de la vertu et non celle du plaisir), maître de sa mort (il allume lui-même son bûcher funéraire), il gagne l'immortalité et rejoint son père au ciel.

Cette destinée l'a fait considérer – à l'instar de Mithra, divinité également très vénérée au début de notre ère – comme une préfiguration païenne du Christ. Les fouilles ont révélé des monuments renversés, des stèles brisées, des visages et des inscriptions martelés, des bassins condamnés, des traces d'incendie. Ces indices montrent que le site a fait l'objet, à la fin du IVe siècle de notre ère, d'une destruction acharnée, probablement imputable aux premiers chrétiens : Metz puis Trèves eurent leur évêché dès le IIIe siècle.

Si le sanctuaire de Deneuvre a pu ainsi sortir de l'oubli, c'est grâce au travail des habitants. Sur les 509 personnes qui vivent au village, 250 sont membres de la société d'archéologie locale. Entre 1974 et 1986, ils ont fouillé le site. Avec une passion éclairée, grâce, sans doute, à la généreuse pédagogie de Gérard Moitrieux. *« Au lieu de maintenir les novices, notamment les jeunes, à l'écart en leur donnant à fouiller des zones sans risques de peur que leur incompétence ne leur fasse commettre l'irréparable, j'ai préféré les placer dans des secteurs plus denses, juste avant une découverte spectaculaire*, explique le vice-président de la Fédération française d'archéologie. *Ils avaient ainsi la joie de la découverte et le sentiment de responsabilité qui l'accompagne. Ils étaient fortement impliqués. »*

**INAUGURATION D'UN MUSÉE**

Au total, 400 mètres carrés furent ainsi fouillés. Cette superficie est loin de correspondre à l'étendue de cet important sanctuaire situé près d'un gué sur la Meurthe, au carrefour de voies dont l'une menait à Trèves, l'une des quatre capitales de l'Empire romain. Les archéologues ont repéré des vestiges dans les prés voisins, en particulier les restes d'une grande colonne appartenant peut-être au temple. Un tel monument devait en effet se trouver à proximité des bassins.

Le village vient d'inaugurer un musée dédié au site *(lire ci-contre)*. En attendant une hypothétique reprise des fouilles. Ces dernières sont arrêtées depuis de longues années. Selon le service régional de l'archéologie, un site d'une telle ampleur, à la fois riche et complexe, doit être étudié par une équipe pluridisciplinaire. Les fouilles en milieu humide sont particulièrement délicates et demandent une logistique lourde et coûteuse (pompage, engins mécaniques, travaux de restauration des objets de bois). La logique n'est pas de fouiller à tout prix mais de fouiller dans des conditions optimales.

*Catherine Chauveau*

**Le site unique de Deneuvre**

Bassin
1
2
3 Bassin
Canalisation
1m
Sources : Atelier des remparts/ Gérard Moitrieux, Hercules salutaris, Presses Universitaires de Nancy
Infographie : Le Monde

*Douze années de fouilles ont permis de mettre au jour, près de Deneuvre (Meurthe-et-Moselle), les vestiges d'un sanctuaire gallo-romain lié au culte de l'eau. En ce lieu fondé au milieu du IIe siècle les archéologues ont mis au jour plusieurs bassins (1 et 3) et, surprise, une centaine de stèles, soit le tiers des représentations connues d'Hercule en Gaule.*

### *Retour aux Sources*

**Le musée Les Sources d'Hercule, inauguré le 13 décembre 1996, propose une restitution du site, avec les vestiges à leur emplacement d'origine. Mis en scène par Alain Batifoulier, les objets sont à l'abri et les visiteurs aussi. A leurs côtés, un cabinet sur le thème « Un sanctuaire centré sur l'eau » explique comment Hercule a choisi de se manifester à cet endroit pour jouer son rôle bienfaiteur (symbolique de l'eau, nature de la divinité, analyse des pièces liées à l'eau).**

**Annette Laumont, conservateur, a aménagé de petites alvéoles thématiques (la sculpture gallo-romaine, techniques et modèles, les pratiques cultuelles, offrandes et dédicaces) où trouvent place d'autres objets issus des fouilles, monnaies, bijoux, etc. La commune de Deneuvre a financé cette réalisation à hauteur de 449 000 francs, avec l'aide de l'Union européenne (1 million), du ministère de la culture (2 millions), du conseil régional de Lorraine (500 000 francs) et du conseil général de Meurthe-et-Moselle (1,5 million).**

### DÉPÊCHES

■ **PLANÈTE : la sonde européenne Huygens**, qui, le 27 novembre 2004, doit plonger à grande vitesse dans l'atmosphère de Titan, une des lunes de Saturne, vient de prendre la route du centre spatial Kennedy (Floride), où elle sera assemblée sur son vaisseau porteur, la sonde américaine Cassini, qui doit arriver sur place à la fin du mois d'avril. Cet engin de 343 kilos, conçu et développé par un groupe d'industriels européens conduits par Aerospatiale, devrait permettre d'en savoir plus sur cette singulière planète : c'est la seule, avec Vénus et la Terre, à avoir une atmosphère épaisse et froide d'azote et d'hydrocarbures, composés dont on pense qu'ils ont aidé à la synthèse, sur Terre, des molécules prébiotiques avant l'arrivée de la vie.

■ **POLLUTION : après l'abattage d'un sanglier radioactif dans les** Vosges et la contamination d'une famille ayant mangé des champignons (*Le Monde* des 21 février et 7 mars), les habitants de Saint-Jean-d'Ormont et des villages voisins font circuler une pétition afin de savoir ce qu'il en est de la radioactivité dans la région, onze ans après la catastrophe de Tchernobyl. Trois cents personnes ont signé le document, qui devrait parvenir prochainement sur le bureau du préfet. Les pétitionnaires, relayés par le mouvement Vosges-Ecologie et les Verts, réclament *« que des mesures soient effectuées sur des échantillons de tous les comestibles produits localement, que les résultats des analyses soient publiés, que la population soit informée des risques encourus et que chaque habitant puisse passer gratuitement un test de radioactivité »*. – (AFP.)



# 400 naturalistes américains déclarent la « guerre » aux espèces exotiques

## Leur prolifération nuit à la biodiversité

*« NOUS sommes en train de perdre la guerre contre l'invasion des espèces exotiques, dont l'impact économique ne fait qu'augmenter ! »* Dans une pétition circulant sur Internet, plus de 400 naturalistes américains protestent contre les espèces végétales, animales et microbiennes venues d'ailleurs. A l'origine de cet appel *« Pour un programme d'action national »*, qui a été remis récemment au vice-président américain Al Gore, se trouvent des spécialistes de l'écologie et de la biologie de la conservation américains : Edward O. Wilson (université de Harvard, Maryland), Dan Simberloff (université de Tallahassee, Floride), Peter Vitousek (université de Stanford, Californie), Jim Carlton (Williams College, Connecticut) et Phyllis N. Windle (Programme du Congrès américain sur la « Menace des espèces non-indigènes aux Etats-Unis »).

Le problème n'est pas nouveau. Dès 1993, l'office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques du Congrès américain s'en était emparé. Certains Etats, comme la Californie ou la Floride, ont multiplié les mesures et une loi fédérale a même été votée l'an dernier. Mais, devant l'ampleur du phénomène et le manque de coordination et d'efficacité de la lutte menée par une cinquantaine d'agences publiques et d'organisations privées, ces spécialistes ont décidé de réagir.

A les en croire, plus de 600 000 hectares en Floride sont déjà envahis par des plantes exotiques. En 1995, les Britanniques Quentin Cronk et Janice Fuller estimaient que 210 espèces végétales constituaient un véritable fléau mondial pour la biodiversité, surtout dans les îles océaniques (*Plant invaders*, éditions Chapman & Hall). Dans l'océan, *« nous avons pu estimer qu'en un seul jour les navires déplacent quelque 3 000 espèces microbiennes et planctoniques à travers le monde »*, souligne le spécialiste mondial des algues, Jim Carlton. Chaque jour, une nouvelle espèce réussit à s'établir dans des eaux qui lui sont étrangères. Aux Etats-Unis, on estime qu'une nouvelle espèce pénètre tous les trois mois dans la baie de San Francisco.

Le secret de ces envahisseurs ? Un mode de reproduction souvent plus rapide que les espèces indigènes, des stratégies plus efficaces pour se disperser, une confiscation des principales ressources nutritives et du rayonnement solaire, une capacité à coloniser des milieux très divers et à supporter les stress. Un profil semblable à celui de l'algue *Caulerpa taxifolia* qui envahit la Méditerranée (*Le Monde* du 13 mars). Mais certaines pestes terrestres parviennent à se propager à un rythme plus rapide. De l'ordre de 1 800 hectares par jour en moyenne dans l'Ouest américain pour certaines, selon les modélisateurs d'une agence fédérale de gestion du territoire.

Malgré le manque de recul, l'impact à court terme des espèces exotiques est sensible. C'est ainsi que la petite palourde d'origine chinoise *Potamocorbula amurensis*, introduite vers 1988 dans la baie de San Francisco, consomme aujourd'hui tant de phytoplancton qu'elle menace l'ensemble de la chaîne alimentaire. La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) de la mer Caspienne, apparue sur le territoire américain à la même époque que la palourde chinoise, risque de réduire de moitié le nombre d'espèces dans le bassin versant du Mississippi avant dix ans.

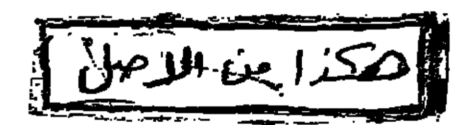
**La « Potamocorbula amurensis », palourde d'origine chinoise, consomme tant de phytoplancton qu'elle menace toute la chaîne alimentaire dans la baie de San Francisco**

Les organismes exotiques seraient déjà responsables du déclin de 42 % des espèces menacées aux Etats-Unis. Et les pertes de ressources marines, l'impact sur le tourisme, la navigation et le drainage des eaux, coûteraient chaque année plusieurs centaines de milliers de dollars. *« Nous demandons la création d'une commission présidentielle qui mette en œuvre de nouvelles stratégies pour prévenir et agir contre les invasions »*, expliquent les signataires. Ils souhaitent une meilleure coordination des règlements et, surtout, des actions de contrôle, non seulement aux frontières des Etats-Unis mais aussi entre les Etats américains, sur terre comme en mer, dans les lacs et les rivières.

Copiant *« le modèle des célèbres centres de contrôle et de prévention américains des maladies infectieuses »*, cette commission *« pourrait aussi s'inspirer du centre de recherche australien sur les pestes marines introduites »*, la seule agence gouvernementale de ce type existant au monde, ajoute Jim Carlton. Reste, que pour être efficace, cette lutte exige une concertation internationale afin d'harmoniser les réglementations et coordonner les actions contre les « envahisseurs » et les études scientifiques.

*Vincent Tardieu*





# Léger repli du printemps

**L'ANTICYCLONE** atlantique n'est pas suffisamment proche de la France pour protéger le pays des invasions nuageuses. Il génère un flux de nord-ouest assez frais dans lequel circulent des systèmes perturbés. L'activité pluvieuse sera souvent insignifiante compte tenu de la proximité de l'anticyclone. Les régions méditerranéennes restent protégées au prix d'un fort vent de nord.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Journée fraîche marquée par des apparitions du soleil. Les passages nuageux s'épaissiront l'après-midi du Finistère à la Basse-Normandie. L'après-midi, il fera de 10 à 15 degrés de la Manche à la Vendée.

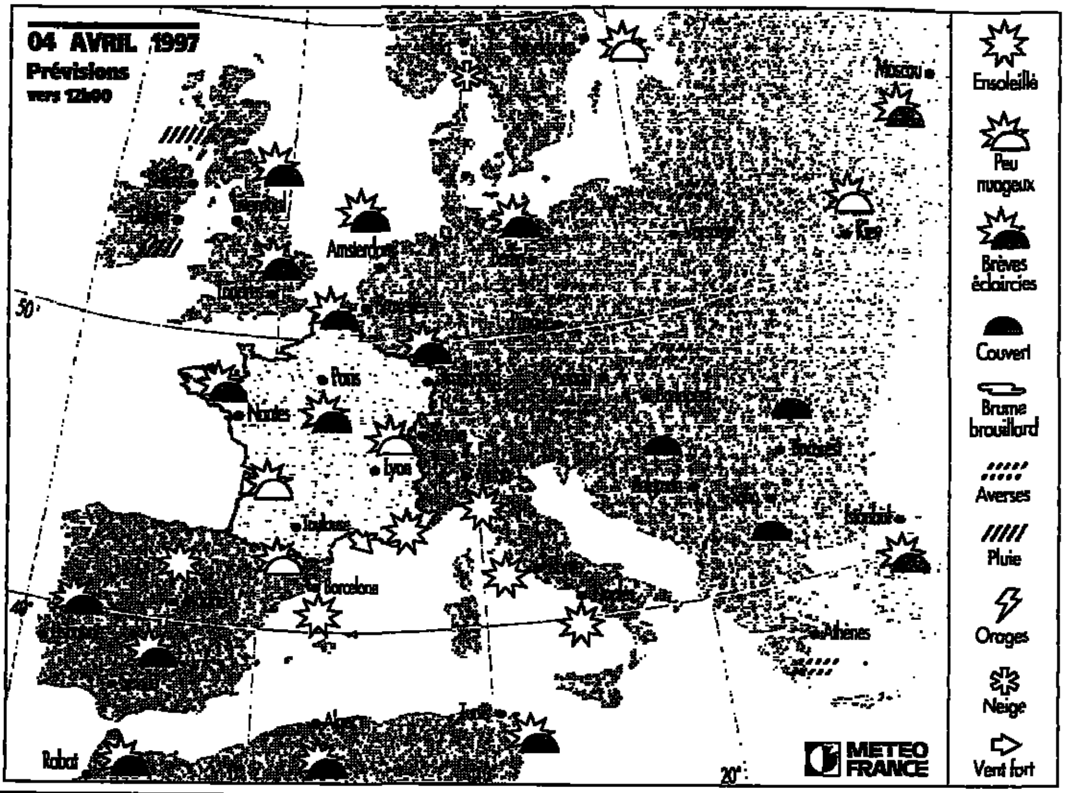
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Soleil et fraîcheur marqueront le début de journée. Les nuages qui se multiplieront en fin de matinée amèneront quelques gouttes en fin de journée sur les côtes de la Manche. Il ne fera pas plus de 10 à 14 degrés au maximum.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Les apparitions du soleil seront rares et les nuages domineront, en particulier le long de la frontière allemande où quelques averses isolées sont possibles l'après-midi. Il est prévu entre 11 et 14 degrés dans l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – La grisaille dominera en matinée, elle laissera place à de belles éclaircies l'après-midi en plaine. Il ne fera pas plus de 14 à 18 degrés du nord au sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Au fil des heures, le soleil s'imposera à nouveau en plaine, mais les nuages s'accrocheront sur les versants nord du relief. Les températures, en baisse, ne dépasseront pas 12 à 15 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le mistral et la tramontane souffleront violemment, allant jusqu'à 100 km/h du Roussillon aux Bouches-du-Rhône dans un ciel sans nuages. Il fera de 18 à 21 degrés en milieu d'après-midi.




**PRÉVISIONS POUR LE 04 AVRIL 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 26/28 P | KIEV | 4/11 N | VENISE | 6/16 S | LE CAIRE | 14/22 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 21/29 P | LISBONNE | 14/27 S | VIENNE | 4/11 P | MARRAKECH | 14/25 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 21/26 C | LIVERPOOL | 2/12 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/21 P |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 3/14 S | BRASILIA | 19/26 P | PRETORIA | 15/21 P |
| | | | | AMSTERDAM | 5/8 S | LUXEMBOURG | 5/8 S | BUENOS AIR. | 10/19 S | RABAT | 14/25 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 4/11 N | ATHENES | 10/17 P | MADRID | 4/23 S | CARACAS | 23/28 S | TUNIS | 9/21 S |
| AJACCIO | 6/17 S | NANTES | 6/14 N | BARCELONE | 11/19 S | MILAN | 10/19 S | CHICAGO | 6/19 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 9/15 S | NICE | 10/17 S | BELFAST | 4/11 P | MOSCOU | 3/13 S | LIMA | 20/26 S | BANGKOK | 27/38 S |
| BORDEAUX | 7/18 S | PARIS | 5/13 N | BELGRADE | 5/10 C | MUNICH | 2/7 N | LOS ANGELES | 11/17 S | BOMBAY | 21/30 S |
| BOURGES | 5/13 N | PAU | 6/16 S | BERLIN | 3/7 S | NAPLES | 9/18 S | MEXICO | 12/19 S | DJAKARTA | 26/31 S |
| BREST | 6/13 N | PERPIGNAN | 11/21 S | BERNE | 3/8 N | OSLO | -2/6 * | MONTREAL | 0/4 S | DUBAI | 19/26 S |
| CAEN | 5/10 N | RENNES | 5/14 N | BRUXELLES | 5/8 S | PALMA DE M. | 6/20 S | NEW YORK | 6/11 S | HANOI | 22/24 P |
| CHERBOURG | 5/12 N | ST-ETIENNE | 5/13 S | BUCAREST | 6/15 C | PRAGUE | 1/6 P | SAN FRANCIS. | 11/18 S | HONGKONG | 19/20 P |
| CLERMONT-F. | 5/14 S | STRASBOURG | 5/12 N | BUDAPEST | 6/11 P | ROME | 8/19 S | SANTIAGO/CHI | 5/29 S | JERUSALEM | 11/20 S |
| DIJON | 5/13 S | TOULOUSE | 7/17 S | COPENHAGUE | 2/7 P | SEVILLE | 13/29 S | TORONTO | -1/5 S | NEW DEHLI | 16/22 P |
| GRENOBLE | 6/17 S | TOURS | 4/13 N | DUBLIN | 4/12 P | SOFIA | 3/11 C | WASHINGTON | 10/22 S | PEKIN | 6/20 S |
| LILLE | 5/11 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 4/9 S | ST-PETERSB. | -1/6 P | **AFRIQUE** | | SEOUL | 7/12 C |
| LIMOGES | 6/14 S | CAYENNE | 24/29 C | GENEVE | 5/10 N | STOCKHOLM | -3/5 N | ALGER | 7/21 S | SINGAPOUR | 26/32 S |
| LYON | 8/15 S | FORT-DE-FR. | 23/28 P | HELSINKI | -3/4 N | TENERIFE | 12/18 P | DAKAR | 18/23 S | SYDNEY | 16/25 S |
| MARSEILLE | 9/19 S | NOUMEA | 24/28 S | ISTANBUL | 7/12 S | VARSOVIE | 2/8 P | KINSHASA | 21/29 S | TOKYO | 13/19 P |

*Situation le 3 avril à 0 heure TU*

*Prévision pour le 5 avril à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les aéroports de Roissy et d'Orly, qui ont accueilli 59,1 millions de passagers en 1996, devraient en recevoir près de 13 millions de plus d'ici l'an 2001, d'après les responsables d'Aéroports de Paris (ADP), soit une croissance annuelle moyenne de 4 % pour les passagers, 6 % pour le fret et 2 % pour les mouvements d'avions. ADP est au huitième rang mondial pour le trafic de passagers. – *(Reuter.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** En raison de la sécheresse, le niveau des cours d'eau britanniques a baissé à tel point que les bateaux de plaisance qui croisent sur la Tamise ont dû limiter leur navigation ou annuler certaines croisières vers le château de Hampton Court. Cette sécheresse persistante affecte les nappes phréatiques, mais menace aussi les réserves d'eau potable et les espèces sauvages qui peuplent les berges des cours d'eau. – *(AFP.)*

**VENTES**

# Des miniatures indo-persanes sont à l'affiche à Drouot et chez Sotheby's à Londres

**L'ART** de la miniature se développe dans la civilisation islamique à partir du XIIe siècle, malgré l'interdit du Coran qui proscrit toute représentation humaine ou divine. De petit format, ces peintures réalisées dans une technique proche de la gouache illustrent des manuscrits littéraires, historiques ou scientifiques.

L'école perse, active du XIVe au XIXe siècle, et dont l'influence est déterminante, rayonne d'abord dans l'Empire ottoman, puis en Inde. Au milieu du XVIe siècle, un prince mongol, exilé en Perse, reconquiert Delhi et y installe des miniaturistes persans. Ces ateliers connaissent un essor considérable, attirent des peintres indiens. Ce mélange produit la fusion de deux styles différents : les effets décoratifs, parfois très élaborés, de l'art persan et l'accent naturaliste affirmé des artistes indiens.

Partie de Delhi et de l'école indo-persane, la miniature indienne se répand peu à peu dans toutes les provinces, chacune engendrant un genre qui lui est propre avec des sujets et des techniques typiques, adaptant l'hindouisme à cette forme d'expression. Un peu effacées par le prestige et par le raffinement des miniatures persanes, les peintures indiennes émergent doucement en France, contrairement à Londres où ce marché – un des nombreux avatars de l'Empire britannique – est actif depuis longtemps.

Deux ventes en proposent ce mois-ci, une à Drouot lundi 15 avril, l'autre à Londres mercredi 23. C'est là qu'on trouvera une pièce rare, provenant d'une série exécutée au Basohli (haut Pendjab) vers 1660-1670, exprimant le culte de la déesse tantrique Devi. Conçue comme support de méditation, cette peinture exclut tout détail inutile, condensant l'image au point de lui donner une intensité visuelle particulière. Tôt dans sa période, cette peinture présente les caractéristiques du style du haut Pendjab, qui connaît son apogée au XVIIIe siècle (pas de perspective, composition compartimentée, contrastes de couleurs audacieux). Estimée entre 700 000 francs et 1 million, cette miniature exceptionnelle présente tous les critères recherchés par les amateurs du genre : qualité graphique, originalité du sujet, provenance bien typée, ancienneté, fraîcheur de couleurs, état de conservation. La plupart des images de sa série appartiennent à des musées. Les œuvres moins rares sont accessibles entre 15 000 et 40 000 F.

*Catherine Bedel*

★ **Drouot-Richelieu, mardi 15 avril. Exposition la veille de 11 h 30 à 18 heures. Etude Ridès, 46, rue de La Victoire, 75009 Paris. Tél. : 01-48-74-38-93. Experts : Marie-Christine David et Jean Soustielle, 146, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : 01-45-62-27-76.**
**Londres, Sotheby's, mercredi 23 avril. Exposition du 18 au 22 avril. Renseignements chez Sotheby's Paris, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 01-53-05-53-05.**

## *Calendrier*

● **ANTIQUITÉS**
**Antibes** (Alpes-Maritimes), Port-Vauban, jusqu'au dimanche 13 avril de 10 h 30 à 19 h 30, 140 exposants, entrée 35 F.
**Conflans-en-Jarnisy** (Meurthe-et-Moselle), mairie, du vendredi 4 au 6 avril. Vendredi de 17 à 20 heures, samedi et dimanche de 10 à 20 heures, 60 exposants, entrée 25 F.
**Châteaulin** (Finistère), Espace Coatigrac'h, samedi 5 et dimanche 6 avril de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 F.
**Puget-sur-Argens** (Var), château des Aubredes, du 4 au 6 avril de 10 heures à 19 heures, 25 exposants, entrée 20 F.
● **BROCANTES**
**Paris**, square des Batignolles, du vendredi 4 au dimanche 13 avril, 130 exposants.
**Albi-le-Séquestre** (Tarn), Parc-Expo, du vendredi 4 au dimanche 6 avril, 120 exposants.
**Bellevanes** (Allier), place de l'Eglise, du samedi 5 au dimanche 6 avril, 80 exposants.
**Sainte-Geneviève-des-Bois** (Loiret), route d'Adon, samedi 5 et dimanche 6 avril.
**Bar-le-Duc** (Meuse), samedi 5 et dimanche 6 avril, 90 exposants.
**Tournus** (Saône-et-Loire), Palais de justice, samedi 5 et dimanche 6 avril, 25 exposants.
**La Bosse** (Sarthe), samedi 5 et dimanche 6 avril, 100 exposants.
**Limoges** (Haute-Vienne), Parc-Expo, samedi 5 et dimanche 6 avril, 150 exposants.
● **COLLECTIONS**
**Paris**, porte de Versailles, Salon de la maquette et du modèle réduit, du samedi 5 au dimanche 13 avril, 350 exposants.
**Paris**, Convention du disque, rue Jean-Ostreicher, 17e, samedi 5 et dimanche 6 avril, 300 exposants.
**Brest** (Finistère), Salon du vieux papier, centre commercial Coat AB Gueuen, vendredi 4 et samedi 5 avril, 20 exposants.
**Chabanais** (Charente), Bourse auto-moto, champ de foire, samedi 5 et dimanche 6 avril, 110 exposants.
**Jarnac** (Charente), Salon toutes collections, salle des fêtes, samedi 5 et dimanche 6 avril, 40 exposants.
**Sorgues** (Vaucluse). Bourse, minéraux et fossiles, salle des fêtes, samedi 5 et dimanche 6 avril, 30 exposants.
**Belfort**, Salon toutes collections, place République, samedi 5 et dimanche 6 avril, 50 exposants.

**DÉPÊCHES**

■ **ORIENTATION.** Le dossier de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) consacré aux études supérieures en 1997 (*Après le bac*, 392 p., 59 F) répertorie, dans 44 secteurs, les différentes professions et les filières qui y conduisent : études courtes, longues, et parfois, accès sans le bac. Au sommaire du même numéro, le niveau minimum requis pour avoir une chance de trouver un emploi, les stratégies d'études : comment s'orienter en évitant les *« coups de cœur »*, le mimétisme ou une idée erronée des débouchés. Les lecteurs trouveront enfin un épais cahier d'adresses, incluant les écoles spécialisées, qu'elles soient publiques ou privées.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 27 du mercredi 2 avril 1997.**
Premier tirage : 4, 5, 16, 28, 41, 45, numéro complémentaire : 15 ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 154 630 F ; pour 5 bons numéros : 7 310 F ; pour 4 bons numéros : 151 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.
Second tirage : 19, 21, 33, 35, 40, 43, numéro complémentaire : 42 ; rapports pour 6 bons numéros 30 158 635 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 154 630 F ; pour 5 bons numéros : 10 400 F ; pour 4 bons numéros : 191 F ; pour 3 bons numéros : 18 F.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97064

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | | | | ■ | | | | | |
| IV | | | ■ | | | | | | ■ | | | |
| V | | | | | ■ | | | | | ■ | | |
| VI | | | | | | | ■ | | | | | |
| VII | | ■ | | | | | | | ■ | | | |
| VIII | | | | | | ■ | | | | | ■ | |
| IX | | | | ■ | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | ■ | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Ce n'est qu'un grand aquarium. – II. On y chante et on y danse. Comme un dentifrice protecteur. – III. La prison de la prison. Parlé chez les Turcs. – IV. Dans le coup mais déjà dépassé. Célébrée pour ses mérites. Au pouvoir en Afrique du Sud. – V. Bonnard ou Vuillard. A glissé de la vague à la neige. On le trouve dans la sciure. – VI. Pour percer les peaux. Entre Sambre et Meuse. – VII. Se remue beaucoup. Bel chez Maupassant. – VIII. Agrandit l'entrée. Prénom ou endroit selon le sens. – IX. Uni dans la désunion. Son anarchisme lui a fait perdre la tête. – X. Ressortis l'ouvrage. Un centième de la couronne.

**VERTICALEMENT**

1. Il prendra le dessus par tous les moyens. – 2. Son édile est au perchoir. S'arrête sur un coup de coeur. – 3. Maintenant, il faut dire « filet ». Dans les ciseaux. – 4. Douces pour l'estomac, sales coups dans le buffet. – 5. Crié sur le baudet. Finit sur une toile. – 6. Une forme de devoir. Dans le plat. – 7. Dans les normes. Bien attrapé. Passe à Saint-Pétersbourg. – 8. Pratiqueras le changement. – 9. Manifesta dans les brancards. Dans la gamme. Entre en lice. – 10. Trop petit pour changer. Se croit un « vrai homme ». – 11. Est-il plus efficace une fois enrichi ? Peut nous enrichir. – 12. La critique du mercredi.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU Nº 97063**

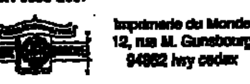
**HORIZONTALEMENT**

I. Démissionner. – II. Aven. Ebriété. – III. Ripent. A-coup. – IV. Jarre. Blonde. – V. Enit (tien). Fait. Er. – VI. Séduisit. – VII. Lue. Egéen. Co. – VIII. Issu. Repli. – IX. Né. Blasa. Air. – X. Généticienne.

**VERTICALEMENT**

1. Darjeeling. – 2. Evian. Usée. – 3. Méprises. – 4. Inerte. Ube. – 5. Ne. Dé. Lt. – 6. Set. Fuguai. – 7. Ib. Baie. Sc. – 8. Oraliseral. – 9. Nicotine. – 10. Néon. Pan. – 11. Etude. Clin. – 12. Répertoire.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex


Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30

PRINTED IN FRANCE

## L'ART EN QUESTION Nº 11

En collaboration avec  Réunion des Musées Nationaux

# Peintre du dimanche ?

**HENRI ROUSSEAU** a dû suivre, pour des raisons matérielles, *« une autre carrière que celle où ses goûts artistiques l'appelaient »*. Il est employé de l'Octroi, en faction devant l'une des portes de Paris pour percevoir les taxes sur les marchandises qui entrent et sortent de la capitale. Une occupation qui explique le surnom de « Douanier » sous lequel il est connu. Rousseau ne commence à peindre que vers l'âge de quarante ans.

Sur le tableau ci-contre sont représentés M. et Mme Junier, un couple d'épiciers dont il est l'ami, avec leur neveu, leur nièce et leurs animaux familiers. Le peintre figure lui-même sur la toile, coiffé d'un chapeau, dans cette scène de promenade du dimanche. On a retrouvé trois photographies dont il s'est servi pour sa composition ; l'une d'elles était restée dans son atelier, maculée de peinture. Après avoir été la possession de la famille Junier, le tableau a fait partie d'une célèbre collection qui est maintenant conservée à la Galerie nationale du Jeu de paume (ex-Musée de l'Orangerie). Cette collection a été léguée par :

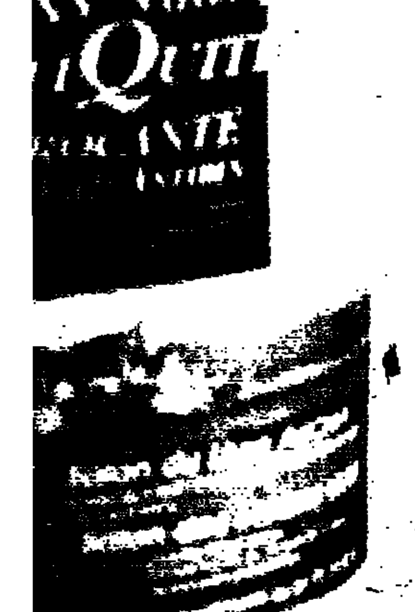

RMN

*Henri Rousseau, dit le Douanier (1844-1910). « La Carriole du père Junier » (1908). Paris, Musée de l'Orangerie.*

■ Gustave Caillebotte ?
■ Jean Walter et Paul Guillaume ?
■ Max et Rosy Kaganovitch ?

**Réponse dans *Le Monde* du 11 avril.**

**Solution du jeu nº 10** (*Le Monde* du 28 mars). Les têtes des rois de Juda ont été découvertes lors de travaux effectués à l'hôtel Moreau, siège de la Banque française du commerce extérieur, 20, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris. La BFCE en fit don au Musée du Moyen Age.



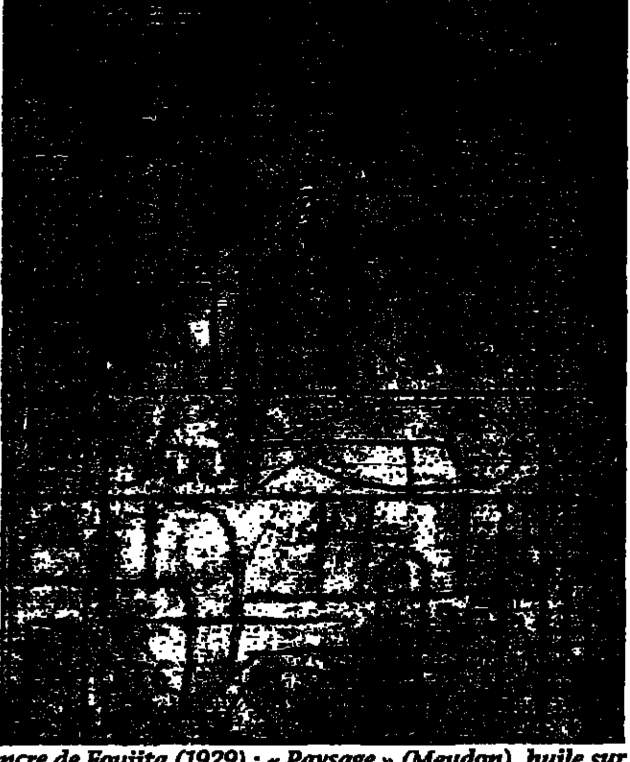
**MUSÉES NATIONAUX** Le Musée national d'art moderne a décidé d'exposer au Centre Georges-Pompidou les trente-neuf œuvres volées par les nazis et récupérées par les collections nationales après 1944 (« MNR ») en sa possesssion. Parmi elles, une aquarelle de Foujita, un paysage de Gleizes, une composition de Torrès-Garcia, ont connu des trajectoires exemplaires. ● AUCUN HÉRITIER des derniers propriétaires identifiés ne s'est manifesté pour récupérer ces tableaux. Une note administrative des services fiscaux risque précisément de compliquer la tâche des généalogistes à la recherche d'héritiers qui s'ignorent. ● PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture, vient de décider de publier un catalogue exhaustif des « MNR ». D'autres présentations publiques doivent avoir lieu au Louvre, au Musée d'Orsay, à Sèvres et à Versailles.

# Le Centre Pompidou présente 39 œuvres volées ou achetées par les nazis

**Le Musée national d'art moderne va exposer ses « MNR », toiles et sculptures volées ou achetées par les Allemands sous l'Occupation. Enfin est dévoilé ce que fut le marché de l'art français de 1940 à 1944 : actif, prospère et fondé pour partie sur le pillage des collections juives**







*De gauche à droite : « Deux femmes nues », aquarelle et encre de Foujita (1929) ; « Paysage » (Meudon), huile sur toile d'Albert Gleizes (1911) ; « Composition », de Joaquin Torrès-Garcia, 1931.*

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 22 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 22 heures. Du 9 au 21 avril.**

*Fleurs de coquillages*, Ernst, 1929 ; *Femme en rouge et vert*, Léger, 1914 ; *Tête de femme*, Picasso, 1921 : ces trois tableaux n'ont aucun point commun esthétique. Mais plusieurs points communs historiques : ce sont des œuvres modernes saisies par les nazis sous l'Occupation chez un marchand et un collectionneur juifs – Léonce Rosenberg et Alphonse Kann. Retrouvées en Allemagne après la guerre, rendues à la France, elles ont figuré dans les collections nationales sous la cote MNR (musées nationaux récupération). Elles ont été les premières dont le passé a été reconstitué et le statut juridique évoqué quand le journaliste Hector Feliciano a démontré l'ampleur et la difficulté du problème dans un livre paru en 1995, *Le Musée disparu* (éd. Austral).

Depuis lors, de révélation en réticence, d'enquête en contre-enquête (*Le Monde* du 26 avril 1996 et du 28 janvier 1997), la question des MNR est peu à peu apparue en pleine lumière. Les musées nationaux, détenteurs à titre précaire de ces toiles, sculptures, dessins ou objets d'art, n'ont pas d'abord montré beaucoup de curiosité – manière de dire qu'ils n'ont rien fait pour permettre une meilleure connaissance de cette histoire. Inquiets de devoir rendre peut-être des œuvres qu'ils s'étaient habitués à considérer comme leurs, ils répugnaient à ouvrir leurs archives. La direction des musées de France a d'abord consenti à organiser un semblant de colloque le 17 novembre 1996 – la question des MNR y était noyée parmi d'autres et, sur un total de quatorze intervenants, trois seulement, les seuls à ne pas appartenir au monde des musées, évoquèrent directement le sujet : l'historienne Laurence Bertrand-Dorléac, le baron Elie de Rotschild et, naturellement, Hector Feliciano.

### LES APPÉTITS DU REICH

A l'initiative de Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Georges-Pompidou, le Musée national d'art moderne (MNAM) a donc décidé d'exposer « ses » MNR, tous du XX[e] siècle. Des présentations analogues ont été décidées au Louvre, à Orsay, à Sèvres et à Versailles ; il sera bientôt possible de disposer d'un inventaire qui n'avait pas été rendu public jusqu'alors. Ce n'est qu'une étape dans une étude plus vaste, celle du marché de l'art en France sous l'Occupation. Il fut alors plus prospère que jamais, alimenté surtout par les œuvres pillées dans les collections juives. Des fortunes se bâtirent ainsi qui ont duré jusqu'à maintenant. Marchands, courtiers, intermédiaires de toutes sortes, à Paris et sur la Côte d'Azur, ont tiré profit des appétits des maîtres et des musées du Reich. Les histoires de quelques-unes des trente-neuf œuvres présentées par le MNAM permettent d'y voir un peu plus clair.

Un cas très simple d'abord : les *Deux femmes nues* de Foujita, aquarelle et encre sur toile de 1929. Le tableau fut saisi le 6 février 1942 dans la collection Schwob d'Héricourt, dont les propriétaires, juifs, ont disparu en déportation. Elle a été examinée et décrite le 6 avril 1943 par un « expert » allemand, le D[r] Eggemann, qui travaillait au Jeu de paume, là où l'occupant rassemblait son butin afin de trier, d'expédier et de détruire. Une autre œuvre de la même provenance fut du reste détruite comme *« Judenportrait »* – portrait juif. En août 1944, à la libération de Paris, le Foujita fut retrouvé intact au Jeu de paume, remis à la commission de récupération artistique. En l'absence de toute revendication, il fut déposé au MNAM en 1950, puis à Bordeaux et à Roubaix. Une telle revendication ne pourrait venir aujourd'hui que d'héritiers qui apprendraient par l'exposition l'origine du Foujita et feraient la preuve de leur droit à la succession.

Un cas plus compromettant ensuite : le *Paysage* cubiste d'Albert Gleizes sous-titré *Meudon ; paysage avec personnage*, exécuté en 1911 et emblématique du cubisme français. Il a été pris dès 1940 à Saint-Germain-en-Laye, au domicile du collectionneur Alphonse Kann alors réfugié à Londres, par l'ERR, le service placé sous l'autorité d'Alfred Rosenberg. Le tableau réapparaît en 1944, dans une caisse d'un train parti vers l'Allemagne le 2 août et arrêté à Aulnay. En 1947, il est identifié parmi les *« tableaux appartenant à Monsieur Alphonse Kann, 5, Piccadilly Circus, Londres, représenté par Monsieur Pitt-Millward, volés par les Allemands et retrouvés par la commission de récupération artistique »*. Sa restitution est alors décidée – mais elle n'a jamais eu lieu, pour des raisons que les inventaires successifs n'éclairent pas. Erreur de lecture d'une cote ? Négligence ? Souci inavouable de conserver en France une toile historiquement importante ? Quoi qu'il en soit, en 1949, le Gleizes est attribué au MNAM. Entre-temps Alphonse Kann est mort. La *Tête de femme* de Picasso, de même provenance, fait actuellement l'objet d'une demande de restitution.

Troisième affaire, celle d'une *Composition* de Torres-Garcia, huile sur bois de 1931. Son histoire, pour ce que l'on en sait aujourd'hui, est terriblement brève. Elle ne dit ni où ni quand l'œuvre fut retrouvée, ni à qui elle appartenait avant 1940. Elle signale seulement que la commission de récupération artistique a cherché, en 1949, à identifier sa provenance en interrogeant l'artiste et trois galeries – Loeb, Percier et Bucher – susceptibles d'avoir détenu et vendu l'œuvre. Les résultats de cette démarche ne sont pas mentionnés, sans doute faute de succès. Deux hypothèses se présentent alors. Soit le Torres-Garcia a été saisi dans une collection juive non identifiée et ne figure – étrangement – dans aucun des inventaires dressés par les services nazis. Considéré comme *« dégénéré »*, il ne pourrait du reste pas avoir été volé afin d'être placé dans un musée allemand et aurait couru le risque d'une destruction. Soit, plus probablement, il a été vendu par un marchand ou une personne privée à, peut-on imaginer, un amateur allemand. Le vendeur, peu soucieux de publicité, ne se sera pas présenté après-guerre pour faire valoir ses droits et confesser qu'il a commercé avec l'ennemi.

### MODERNISME TEMPÉRÉ

Parmi les MNR exposés au MNAM, nombreux sont les cas du même ordre : des dessins de Derain, des Despiau, des Friesz, des Laurencin, des Utrillo et des Vlaminck. Il s'agit là d'artistes pour la plupart proches de la collaboration, sinon franchement pro-allemands, dont la notoriété était grande sous l'Occupation dans la mesure où ils passaient pour les champions d'un modernisme tempéré opposé à l'avant-gardisme des surréalistes ou de Picasso. Plus inattendue est la présence d'un Matisse de 1898, *Paysage, mur rose*, qui aurait été retrouvé à Tübingen en 1945 sans indication de provenance depuis 1914. On peut hésiter dans ce cas entre la spoliation antisémite et la vente inavouable.

Ainsi se trouvent réunis les différents cas de figures. Les MNR contemporains n'ont pas tous été volés aux juifs, mais les plus importants d'entre eux proviennent des collections Kann, Paul Rosenberg ou Léonce Rosenberg. Les autres, à peu près les deux tiers du total, ont été cédés par des vendeurs qui ont tiré parti des circonstances. Il faudra vérifier si proportion et hiérarchie sont les mêmes dans le cas des MNR d'art ancien et moderne qui seront présentés au Louvre et à Orsay.

*Philippe Dagen*

## Une tapisserie encombrante

**En 1941, la Manufacture des Gobelins a reçu commande d'une tapisserie, *Le Char des chevaux*, destinée à orner les bureaux du ministère des affaires étrangères du Reich, à Berlin. Le commanditaire était Ribbentrop, l'auteur du carton Werner Peiner. Les laines venaient de Roubaix, le fil d'or d'Allemagne. Le travail a été exécuté avec la perfection technique propre aux Gobelins. L'œuvre a été récupérée en 1949 après une abondante correspondance qui établit qu'elle était de provenance française, quoique de commande et, pour partie, de matériaux allemands. On y voit la croix gammée, au centre d'une composition pseudo-classique d'une extrême médiocrité. Après des tergiversations multiples – faut-il rappeler l'épisode et la collaboration active d'une manufacture nationale ?, faut-il exposer des symboles nazis au MNAM ?, faut-il la montrer déployée ou roulée ? – *Le Char des chevaux* devrait pour finir être exposé tel qu'en lui-même – pauvre chose luxueuse et grotesque.**



# Le ministère du budget contrarie le travail des généalogistes

**GRÂCE** aux déclarations de succession, il est possible d'identifier des héritiers qui s'ignorent – ce qui est précisément l'une des questions qui se posent à propos des spoliations antisémites. Or ces archives sont de moins en moins accessibles à la consultation. Une note administrative en est la cause. Cette note en pure langue juridique a été adressée par la direction générale des impôts, service du contentieux, à l'attention des directeurs des services fiscaux. Elle porte la date du 3 mars 1997 et annonce en marge son objet : « Généalogistes. »

En voici les principaux paragraphes : *« L'attention de l'administration centrale a été appelée sur la multiplication par les cabinets de généalogistes de demandes de communication de déclarations de succession fondées sur les dispositions de l'article L. 106 du livre des procédures fiscales. Dans la mesure où seuls les actes présentant un caractère contractuel sont susceptibles d'être communiqués sur le fondement de cet article, il n'est plus possible d'accorder une suite favorable à ces demandes, même accompagnées d'une ordonnance du juge d'instance comme prévu du texte.*

*» Dans cette hypothèse, il convient dès lors d'engager systématiquement une action en rétractation de l'ordonnance devant le juge qui l'a rendue. (...) En cas de rejet de la demande de rétractation formulée par l'administration fiscale, il convient d'interjeter appel devant la cour d'appel dans le délai de quinze jours à compter de la notification de l'ordonnance. »*

Les déclarations de succession, n'ayant pas un caractère contractuel, se trouveraient donc désormais exclues des archives que les généalogistes sont habilités à consulter, après autorisation, dans le cadre de leurs travaux de recherche. L'article L. 106 affirme : *« Les agents de l'administration des impôts peuvent délivrer des extraits de registres de l'enregistrement clos depuis moins de cent ans (...). Ces extraits ne peuvent être délivrés que sur une ordonnance du juge du tribunal d'instance s'ils sont demandés par des personnes autres que les parties contractantes ou leurs ayants cause. »* Il faut en déduire qu'une déclaration de succession n'intervenant pas entre des personnes contractantes ne relève pas de cet article et que, donc, il ne saurait en être donné communication plus longtemps, en dépit de l'usage qui régnait jusqu'à présent.

### RETROUVER DES HÉRITIERS

Cette note a pour premier effet d'interdire aux généalogistes l'accès à des sources pour eux nécessaires. Telle ne serait pas son but, selon les explications avancées au ministère du budget, qui préfère rappeler la nécessité du secret fiscal auquel sont évidemment astreints les fonctionnaires des impôts. Tout en admettant que la jurisprudence est demeurée variable jusqu'à présent, il justifie une telle précaution par la volonté d'éviter que des informations confidentielles puissent servir des intérêts privés.

Il n'en demeure pas moins que ces déclarations de succession permettent de retrouver des héritiers qui ignorent l'être – ce qui est précisément le but des généalogistes et celui des notaires qui les emploient. Dans des cas aussi complexes que ceux créés par les spoliations antisémites en tous genres, ces déclarations peuvent jouer un rôle décisif. Cette mesure vient après plusieurs signes de raidissement constatés par les généalogistes qui travaillaient d'ordinaire à l'Hôtel des finances, place Saint-Sulpice. Outre l'ordonnance dite « de compulsoir » qu'il faut obtenir du juge d'instance, il leur est demandé désormais de fournir un mandat de notaire et de s'expliquer sur leur recherche.

Selon le décret du 3 décembre 1979 relatif à la communicabilité des documents d'archives publiques, il appartient au ministre de la culture d'*« accorder des dérogations générales pour certains fonds ou parties de fonds (...) lorsque les documents qui les composent auront atteint trente ans d'âge »*. Il pourrait donc lui appartenir de savoir si la note de la DGI du 3 mars dernier s'inscrit ou non dans la logique de transparence et de recherche des héritiers annoncée par le premier ministre – tout en sachant que le secret fiscal est du domaine législatif et ne peut donc être transgressé au nom d'un décret.

*Ph. D.*

# L'ère de la transparence

**PHILIPPE DOUSTE-BLAZY**, ministre de la culture, a donné le 2 avril, dans les salles du Musée d'Orsay, la première conférence de presse jamais consacrée aux MNR. En présence de Françoise Cachin, directrice des musées de France, et de Pierre Rosenberg et Henri Loyrette, patrons du Louvre et d'Orsay, devant une asssistance où les conservateurs l'emportaient en nombre sur les journalistes, il a d'abord rappelé la position traditionnelle des musées. De 1945 à 1949, sous l'autorité de Jacques Jaujard et grâce à l'action de Rose Valland, les travaux de la Commission de récupération artistique ont permis la restitution à leurs propriétaires ou leurs ayants droit de 45 441 œuvres, sur les 61 257 retrouvées en Allemagne. Celles qui restaient sans réclamation furent vendues par les Domaines, à l'exception des 2 058 devenues MNR. Le ministre a redit que les musées ne se considéraient que comme des *« détenteurs précaires »* de ces objets.

Deuxième point : les mesures en cours, récemment décidées. Les justifiant par le devoir de transparence – mais sans suggérer que tout n'avait peut-être pas été fait depuis cinquante ans –, s'affirmant résolu à ne pas éviter les zones d'ombre de l'Occupation, M. Douste-Blazy a énuméré les décisions récentes qui tendent à clarifier la question des MNR.

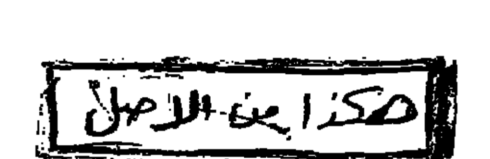
### UN CATALOGUE EXHAUSTIF

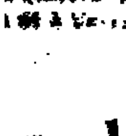
A leur publication progressive sur Internet s'ajoutent les présentations publiques au Louvre, à Orsay, à Sèvres, à Versailles et au Centre Georges-Pompidou à partir des 8 et 9 avril, ainsi que l'annonce de la publication, l'année prochaine, d'un catalogue exhaustif. Il a annoncé que trois œuvres – la *Tête de femme* de Picasso, le Foujita et le Gleizes de l'ancienne collection Kann – faisaient l'objet de procédures de restitution, et il s'est déclaré convaincu que d'autres cas se présenteraient.

En revanche, rien n'a été annoncé à propos des archives de la Commission de récupération artistique conservées au Quai d'Orsay et toujours inaccessibles aux chercheurs et aux historiens.

*Ph. D.*







# Armin Jordan dirige à l'Opéra-Bastille un « Parsifal » musicalement exemplaire

## Mise en scène et costumes amoindrissent l'émotion de cette nouvelle production

**La distribution de *Parsifal* de Richard Wagner, monté à l'Opéra- Bastille à Paris, est exemplaire. Le chef suisse Armin Jordan porte une extrême attention à des chanteurs toujours crédibles dramatiquement. Si une mise en scène brouillonne détourne l'attention de l'essentiel, la quête spirituelle qui porte l'œuvre, cette nouvelle production a été cependant saluée par de longs applaudissements.**

**PARSIFAL, drame sacré en trois actes, de Richard Wagner. Avec Wolfgang Schöne (Amfortas), Gwyne Howell (Titurel), Jan-Hendrik Rootering (Gurnemanz), Kristinn Sigmundsson (Klingsor), Thomas Moser (Parsifal), Kathryn Harries (Kundry), Chœurs et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction), Denis Dubois (chef des chœurs). Graham Vick (mise en scène), Paul Brown (décors et costumes), Ron Howell (chorégraphie), Thomas Webster (lumières).**
**OPÉRA-BASTILLE, PARIS, le 31 mars, à 15 heures. Prochaines représentations les 3, 5, 9 et 12 avril, jusqu'au 19 avril. Durée : 5 h 20 min. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.**

Les grandes voix wagnériennes des années qui ont précédé et accompagné – hélas ! – la seconde guerre mondiale ne sont plus. On ne peut pas aller à Bastille, ni dans aucun autre opéra du monde (pas même à Bayreuth), pour espérer entendre les successeurs de Flagstadt, Nilsson, Melchior, Vinay, Mödl, Hotter, Windgassen dans *Tristan*, *Parsifal* ou une *Tétralogie*. On part pour l'Opéra Bastille, à Paris, avec l'espoir d'entendre de parfaits musiciens incarner *Parsifal*. On en sort content : la distribution réunie est musicalement exemplaire – malgré un Titurel passablement fâché avec la justesse, mais ô combien émouvant et convaincant, comme tous les chanteurs réunis. Ce qui gêne, c'est l'acoustique de cette salle. Elle coupe le plateau de la fosse, projette les voix vers le public sans qu'elles ne fusionnent jamais avec l'orchestre. Cependant Armin Jordan porte une attention extrême aux chanteurs. Il ne les couvre jamais, osant des couleurs fondues, des pianissimos paradoxalement sonores (on pense à Albeniz écrivant des quintuples pianissimos agrémenté d'un *sonore* dans *Iberia*).

Admirable leçon d'un musicien ne tirant jamais la couverture à lui, mais portant les chanteurs au bout d'eux-mêmes, magnifiant leur talent avec un oubli total de soi. Chef bouleversant qui se livre sans défenses dans une musique qu'il aime sans aucune déférence, liée à elle par une passion irréfragable – n'a-t-il pas joué le rôle d'Amfortas dans le film de Syberberg dont il dirigeait la bande son éditée par Erato ? Thomas Moser est un ténor mozartien, ni un Parsifal, ni un Otello, ni un Samson, ni un Tristan tels que la tradition nous les a légués, disent les nostalgiques. Tant mieux ; son incarnation est exemplaire de compréhension musicale, de sensibilité, de présence physique, de tenue vocale. Assez peu puissante, sa voix est si bien placée qu'elle passe la rampe mieux que celle d'un chanteur qui forcerait.

Qualité première d'une distribution dans laquelle on admire avant toute autre chose la qualité de musicien de chanteurs parfois limités en puissance vocale, mais toujours crédibles dramatiquement : et l'on se fiche que Kathryn Harryes faiblisse dans le deuxième acte, tant elle est juste. Et l'on remarque à peine que Wolfgang Schöne est le seul à associer vaillance et humanité. D'ailleurs tout, dans la direction musicale, vise à nous faire mieux écouter, à mieux focaliser notre attention sur un drame dont l'humanité transcende le sujet religieux.

### Un livret inspiré des légendes celtes

**Créé à Bayreuth, le 26 juillet 1882, *Parsifal* est le dernier opéra de Richard Wagner, mort à Venise le 13 février de l'année suivante. Le livret a été inspiré au compositeur par plusieurs sources, dont *Le Conte du Graal* ou *Le Roman de Perceval*, laissé inachevé en 1180 par Chrétien de Troyes, qui s'était lui-même inspiré de légendes celtes.**

**La famille Wagner détenait l'exclusivité des droits d'auteur de l'opéra, qui devait n'être représenté que sur la colline sacrée jusqu'en 1913. Malgré cette interdiction, *Parsifal* fut souvent représenté ailleurs avant cette date, notamment à Zurich, Boston, Amsterdam, Buenos Aires et Rio de Janeiro. La première représentation autorisée eut lieu à Barcelone dans la nuit du 31 décembre 1913 au 1er janvier 1914. Les mélomanes qui n'auraient pas cet opéra dans leur discothèque doivent se procurer l'enregistrement capté en public en 1951, année de réouverture de Bayreuth. Dirigé par Hans Knappertsbusch, il n'a, à bien des égards, jamais été égalé.**

**★ 4 CD Teldec 9031-76047-2.**

**BROUILLON ET DISPARATE**

En sorte que l'on en oublie parfois la mise en scène. Car ce qui ne va pas à l'Opéra Bastille, amoindrit l'émotion et la portée de *Parsifal*, vient du metteur en scène. Graham Vick et son décorateur ont imaginé un décor sobre (le meilleur de leur travail) et unique pour les trois actes. Une sorte de galerie au fond arrondi. Au milieu de la scène, un plateau tournant et montant au gré des situations – malheureusement, ils en abusent. La sobriété de bon aloi de M. Vick s'envole dès que le plateau est envahi par le chœur. Les scènes de groupe ne lui réussissent pas. La fin du premier acte est d'un brouillon que n'égalera que le début du troisième. Au passage, notons qu'elle gêne alors le chef qui fait ce qu'il peut pour être vu des choristes qui décalent.

Aggravé par le disparate des costumes dont certains sont comiques (fallait-il affubler certains chevaliers d'ailes d'anges jaune, rouge et indigo), voire incongru, méli-mélo d'époques, de styles, de pays, de cultures ressemblant, une fois encore – une fois de trop –, à des films de science-fiction qui se passent dans un futur moyen-âgeux. Ce travail n'apporte rien, rend l'ouvrage parfois difficilement compréhensible et détourne l'attention de l'essentiel, cette quête vers la rédemption, l'amour, la lumière, la vérité. Parlons-en, des lumières : elles suivent pas à pas la musique, en soulignent le caractère, les progressions de façon prosaïque comme s'il n'y avait que deux réglages : ombres chinoises et éblouissement – évidemment réservé à la scène finale.

S'il faut se méfier des mises en scène à idées, celles de Graham Vick, qui en a peu, sont consternantes : lorsque Klingsor envoie sa lance sur Parsifal, un ange aux ailes multicolores passe qui la saisit et l'apporte au ralenti – quelques couinements au parterre. Comme de nombreux metteurs en scène d'opéra, Vick se contente de mettre les chanteurs en espace sur le plateau et ne dirige pas les acteurs – en tout cas, on ne le perçoit pas. Un *Parsifal* accueilli par quatre minutes trente d'applaudissements.

***Alain Lompech***








# Anne Sylvestre relit et prolonge La Fontaine pour les grands

**LA FONTAINE SYLVESTRE, avec Anne Sylvestre, Viviane Théophilidès (mise en scène), Philippe Davenet (piano). THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN, le 3 avril à 19 heures, les 4 et 5 à 20 h 30, le 6 à 15 heures. 159, avenue Gambetta. Mº Pelleport. Tél. : 01-43-64-80-80. Puis tournée française. Album : Anne Sylvestre chante... au bord de La Fontaine, chez EPM/Adès.**

Voilà bientôt quarante ans qu'Anne Sylvestre fait part à qui veut bien l'entendre de ses exigences artistiques, par ailleurs inséparables de sa propre existence. Pour vivre heureux, vivons libre. La liberté, c'est le privilège de l'artiste, dit-elle. Alerte et comique, elle a les yeux clairs, la silhouette tranchante. Qu'elle s'amuse à imiter le miaulement du chat, agenouillée sur le piano à queue de Philippe Davenet, son accompagnateur, ou qu'elle s'en prenne à l'hypocrisie des mœurs bourgeoises, elle garde le chic détaché et mordant si utile à la cruauté.

Cruel, Jean de La Fontaine l'était. Pour inventer des fables, il faut savoir se moquer et n'avoir pas peur des évidences. Tout le monde n'a pas ces capacités-là. Anne Sylvestre, pour les enfants, a construit des *Fabulettes* où personne n'est innocent. Surtout pas les petits, qui le savent, et aiment Sylvestre parce qu'elle n'hésite jamais à dire qu'il y a des méchants. Sa superbe relecture des fables de La Fontaine – il ne s'agit en aucun cas de mettre en musique *Le Corbeau et le Renard*, mais bien d'écrire de nouvelles fables en parallèle – insuffle une morale moderne, une éthique rare dans la chanson d'aujourd'hui.

**CARICATURER LA DÉMISSION**

Sur scène, le metteur en scène (le spectacle est traité comme au théâtre, là encore, c'est une exception), Viviane Théophilidès, récite dans un décor champêtre, les fables qui ont servi de support au commentaire d'Anne Sylvestre. *Les Oreilles du lièvre*, *Le Loup et la Cigogne*, *Le Rieur et les Poissons* sont autant d'occasions de caricaturer la démission humaine : celle des amoureux qui fuient l'impatience et laissent « *la tranquillité /Tomber comme une couverture/ Sur* [leurs] *rêves de volupté* », celles des « *femmes trop ménagères pour laisser déchirer leur habit* », celle du cafetier (le loup) qui descend un taggeur supposé (l'agneau, noir et frisé) ou encore celle du producteur de télévision qui fait des travers humains son gagne-pain.

Là où La Fontaine s'arrêtait, Anne Sylvestre commence et imagine les prolongements de l'histoire : les bourgeoises se laissent séduire par le maître de maison et sa femme – qui descend les sottes à la cave au prétexte d'aller chercher du vin, tandis que son mari en besogne une autre sous les yeux de l'époux cocu –, l'homme qui aime sa chatte (*La Chatte métamorphosée en femme*) la laisse libre d'attraper des souris. Il faut laisser vivre en nous la part sauvage, répète Anne Sylvestre, ne pas craindre l'étranger, car à trop le maltraiter, il partira, comme son ami Jacques, qui n'a qu'un défaut : il « *bronze abominablement. Il suffit qu'un jour de déveine/ Je croise des crânes rasés/ Ils me jetteront dans la Seine, et moi je ne sais pas nager* ».

***Véronique Mortaigne***





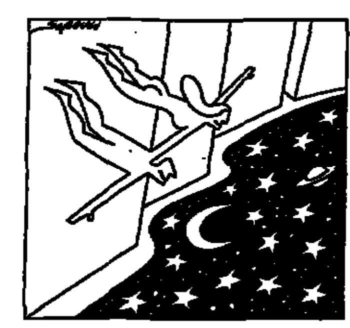







# La mémoire de Christian Ferry Tschaeglé

## Trois soirées d'hommage organisées au Blanc-Mesnil par Paco Decina



IL Y A des programmateurs qui marquent leur époque. Disparu dans le plus grand silence, ou presque, il y a deux ans, l'œil de Christian Ferry Tschaeglé manque. Non seulement son œil, mais aussi la manière précise et discrète qu'il avait d'accompagner sans faillir les artistes auxquels il croyait. Après avoir débuté au Théâtre 18, c'est au Théâtre de la Bastille, à Paris, qu'il déploya son art. Ainsi Paco Decina, Catherine Diverrès, Bernardo Montet, Caterina Sagna, Shakuntala, Francesca Lattuada, Carlotta Ikeda, mais aussi le musicien Jean-Marc Zelver et la photographe cinéaste Lee Yanor participaient, chacun à sa manière, à la planète de Christian Ferry Tschaeglé, qui vivait dans un monde où seule l'exigence des sentiments était de mise. Un rêveur ? Sûrement. Un admirateur de l'Orient ? Sans aucun doute. Mais cet homme-là avait aussi les pieds sur terre : aurait-il laissé la très étrange Japonaise Carlotta Ikeda se faire rayer de la liste des compagnies subventionnées ? La réponse est non. Il se battait jusqu'au bout pour ses choix.

**★ Forum culturel, 1-5, place de la Libération, 93150 Le Blanc-Mesnil. 20 h 30, les 3, 4 et 5 avril. Tél. : 01-48-14-22-22. 120 F.**

## UNE SOIRÉE À PARIS

**Débats au cinéma Saint-André-des-Arts**
Près de trente ans après la reprise du travail aux usines Wonder à Saint-Ouen, après mai 1968, le cinéaste Hervé Le Roux a retrouvé certains des ouvriers, contremaîtres ou responsables syndicaux témoins de cette période. Un film intitulé *Reprise* est né de ces rencontres (*Le Monde* du 27 mars). A cette occasion, le cinéma Saint-André-des-Arts propose plusieurs débats consacrés au syndicalisme et à la condition ouvrière. Le thème des deux premiers débats : « L'écoute des femmes dans le syndicat » (le 3) et « Expériences et limites du cinéma militant dans l'après-mai 1968 » (le 4).
*Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Michel. Du 3 au 24 avril, à l'issue des séances de 19 h 20, les jeudi, vendredi et mardi. Tél. : 01-43-26-48-18. 31 F et 41 F.*

**Steve Lacy, « The Cry »**
Ce *jam monodrama* (textes de Taslima Nasreen et Ambapali, musique de Steve Lacy) évoque la vie d'une femme bengalie de la jeunesse à la vieillesse. Le spectacle a été préparé à Berlin, où réside désormais le saxophoniste, qui a quitté Paris après vingt-cinq ans de création. Taslima Nasreen ne dira pas ses textes, elle est remplacée par Irène Aebi (voix, violoncelle). Reste la musique de Lacy, formidable compositeur de mélodies expressives, un orchestre avec clarinette, clavecin, contrebasse et percussions et des mots-cris rendus par le chant.
*Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 3, 4 et 5 avril. Tél. : 01-45-84-72-00. De 35 F à 100 F.*

**Labradford**
Comme engourdies par le froid, les chansons de Labradford avancent au ralenti. Entre apesanteur et hibernation, ce *space rock* – qu'on dirait conçu par des héritiers du groupe allemand Can sous narcoleptiques – diffuse des ondes aussi inquiétantes qu'étrangement apaisantes.
*Salle Valencia (ex-La Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.*

## ART

**Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France**

### VERNISSAGES

**Coïncidences/Alain Diot, Alain Séchas**
*Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 4 avril au 18 mai. 30 F.*

**Italies, peintures des musées de la région Centre**
*Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mo Luxembourg. Tél. : 01-40-13-46-46. De 11 heures à 18 heures. Nocturne jeudi jusqu'à 20 heures. Fermé lundi. Du 4 avril au 29 juin. 31 F.*

**Made in Eric**
*Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 01-42-33-43-40. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 avril au 17 mai. Entrée libre.*

**Les Péchés capitaux : la gourmandise**
*Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 avril au 19 mai. 35 F.*

**Trésors mérovingiens d'Ile-de-France**
*Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-34-51-53-65. De 11 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Du 3 avril au 29 juin. 25 F.*

### EXPOSITIONS PARIS

**Absalon**
*Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 mai. Entrée libre.*

**Algérie, je ne quitterai jamais mes amis**
*Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges, Paris 4e. Mo Chemin-Vert. Tél. : 01-42-78-21-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.*

**Angkor et dix siècles d'art khmer**
*Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.*

**Années 30 en Europe, 1929-1939**
*Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. Mardi, mercredi et vendredi de 10 heures à 17 h 30 ; jeudi, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 25 mai. 50 F.*

**Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace**
*Musée des Monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.*

**Artistes palestiniens contemporains/ La Palestine des créateurs**
*Institut du monde arabe, salle d'expositions temporaires et hall, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.*

**Balthasar Burkhard**
*Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.*

**Marie-José Burki**
*Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.*

**Hannah Collins**
*Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 30 F.*

**L'Empreinte**
*Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.*

**Gilioli (1911-1977)**
*Fondation Dina-Vierny, Musée Maillol, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 mai. 40 F.*

**Itsuko Hasegawa**
*Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.*

**L'Inde de Gustave Moreau**
*Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mo Monceau, Villiers. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F.*

**Dominique Labauvie : l'invisible ouvre la vue**
*Musée Zadkine, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er juin. 27 F.*

**Joep Van Lieshout**
*Galerie Roger Pailhas, 88, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mo Rambuteau, les Halles. Tél. : 01-48-04-71-31. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 avril. Entrée libre.*

**Made in France : 1947-1997, cinquante ans de création en France**
*Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.*

**Bernard Moninot, Jaume Plensa**
*Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 38 F.*

**Zoran Music**
*Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril.*

**On Kawara**
*Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 01-42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril.*

**Palestine : les années 40-60**
*FNAC Forum des Halles, niveau – 1, porte Lescot, Paris 1er. Mo Les Halles. Tél. : 01-40-41-40-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 mai. Entrée libre.*

**Paris-Bruxelles/Bruxelles-Paris**
*Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 50 F.*

**Pascin**
*Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Palais-Royal et Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 14 juin. Entrée libre.*

**Portraits de Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely par P. Descargues**
*JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Mo Odéon, Mabillon. Tél. : 01-43-26-12-05. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 avril. Entrée libre.*

**François Rouan**
*Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 avril. Entrée libre.*

**Sean Scully**
*Galerie Lelong, 13, rue de Téheran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 mai. Entrée libre.*

**Soudan, royaumes sur le Nil**
*Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.*

**Suites africaines**
*Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. Entrée libre.*

**Le surréalisme et l'amour**
*Pavillon des Arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 18 juin. 35 F.*

**Pierre Tal-Coat**
*Galerie Aittouarès, 2, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-40-51-87-46. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 mai.*

**Raoul Ubac**
*Galerie Thessa Herold, 7, rue Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-78-78-68. Mercredi, jeudi, vendredi de 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.*

**Emile Verhaeren : un musée imaginaire**
*Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, salle 8, 62, rue de Lille, Paris 7e. Mo Solferino. Tel. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 14 juillet. 39 F.*

**Vers l'âge d'airain. Rodin en Belgique**
*Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, Invalides. Tel. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 28 F.*

**Claude Viallat**
*Hôtel Square, 3, rue de Boulainvilliers, Paris 16e. Mo La Muette. Tél. : 01-44-14-91-91. De 12 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 mai. Entrée libre.*

### EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

**Michel Blazy**
*Espace Jules-Verne, rue Henri-Douard, 91 Brétigny-sur-Orge. Tél. : 01-60-85-20-85. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi jusqu'à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 avril. Entrée libre.*

**Daniel Pontoreau**
*Centre d'art contemporain, galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tel. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entree libre.*

**Un après-midi avec Mallarmé et Gauguin**
*Musée départemental Stéphane-Mallarmé, pont de Valvins, 4, quai Stéphane-Mallarmé, 77 Vulaines-sur-Seine. Tél. : 01-64-23-73-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. 15 F.*

**XIe Bourse d'art monumental d'Ivry**
*Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Leger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 avril. Entrée libre.*

## CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

**ARIANE OU L'ÂGE D'OR**
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**MALENA EST UN NOM DE TANGO**
Film espagnol de Gerardo Herrero, avec Ariadna Gil, Marta Belaustegui, Carlos Lopez, Isabel Otero, Luis Fernando Alves, Marina Saura (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LE PIC DE DANTE**
Film américain de Roger Donaldson, avec Pierce Brosnan, Linda Hamilton, Charles Hallahan, Grant Heslov, Elizabeth Hoffman (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odeon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opera, dolby, 9e ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LES SŒURS SOLEIL**
Film français de Jeannot Szwarc, avec Marie-Anne Chazel, Thierry Lhermitte, Clémentine Célarié, Didier Benureau, Isabelle Carré, Léonore Confino (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opera I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LE VILLAGE DE MES RÊVES**
Film japonais d'Yoichi Higashi, avec Keigo Matsuyama, Shogo Matsuyama, Mieko Harada, Kyozo Nagatsuka, Hoseil Komatsu, Kaneko Iwasaki (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

### SÉLECTION

**ALMA GITANA**
de Chus Gutiérrez,
avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Loles Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano.
Espagnol (1 h 35).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**LES ANGES DÉCHUS**
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**ARCHANGEL**
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Kathy Marykuca, Sarah Neville, Ari Cohen, Michael Gottli, David Falkenberg.
Canadien, noir et blanc (1 h 23).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

**BASQUIAT**
de Julian Schnabel,
avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper.
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**LES 101 DALMATIENS**
de Stephen Herek,
avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams.
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**DIEU SAIT QUOI**
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

**FRED**
de Pierre Jolivet,
avec Vincent Lindon, Clotilde Courau, François Berléand, Albert Dray, Roschdy Zem, Stéphane Jobert.
Français (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**GÉNÉALOGIES D'UN CRIME**
de Raoul Ruiz,
avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Mélinand.
Français (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10). Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**KARDIOGRAMMA**
de Darejan Omirbaev,
avec Jasulan Asauov, Saile Toktybaeva, Gulnara Dosmatova.
Kazakh (1 h 13).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

**LEVEL 5**
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

**MARION**
de Manuel Poirier,
avec Coralie Tetard, Pierre Berriau, Elisabeth Commelin, Marie-France Pisier, Jean-Luc Bideau, Laure Fernandez.
Français (1 h 46).
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

**MARS ATTACKS !**
de Tim Burton,
avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

**LA MOINDRE DES CHOSES**
de Nicolas Philibert,
avec les pensionnaires, les soignants de la clinique de La Borde.
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI**
de Anne-Marie Miéville,
avec Aurore Clément, Bernadette Lafont, Jean-Luc Godard.
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

**LE PATIENT ANGLAIS**
d'Anthony Minghella,
avec Ralph Fiennes, Kristin Scott Thomas, Juliette Binoche, Willem Dafoe, Naveen Andrews, Colin Firth.
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

**LES RANDONNEURS**
de Philippe Harel,
avec Benoît Poelvoorde, Karin Viard, Géraldine Pailhas, Vincent Elbaz, Philippe Harel.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**REPRISE**
de Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

**LA SERVANTE AIMANTE**
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Denfert, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

**TALES FROM THE GIMLI HOSPITAL**
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Michael Gottli, Angela Heck, Margaret-Anne Mac Leod, Heather Neale, Caroline Bonner.
Canadien, noir et blanc (1 h 12).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

**TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »**
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

### REPRISES

**ANNIE**
de John Huston,
avec Albert Finney, Carol Burnett, Bernadette Peters, Ann Reinking, Tim Curry, Aileen Quinn.
Américain, 1982 (2 h 9).
VO et VF : Mac-Mahon, dolby, 17e (01-43-29-79-89).

**DIAMANTS SUR CANAPÉ**
de Blake Edwards,
avec Audrey Hepburn, George Peppard, Patricia Neal, Buddy Ebsen, Mickey Rooney, José-Luis de Villalonga.
Américain, 1961 (1 h 55).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE**
d'Irvin Kershner,
avec Mark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams.
Américain, 1980 (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00).

**LA GUERRE DES ÉTOILES**
de George Lucas,
avec Mark Hammil, Harrison Ford, Peter Cushing, Alec Guinness.
Américain, 1977 (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



338
315 +
53

LE MONDE / VENDREDI 4 AVRIL 1997

**AUDIOVISUEL** L'affaire du faux journal télévisé de France 3, utilisé pour un film publicitaire, a mis en relief les liens entre certaines émissions de la télévision publique et des sociétés de production privées ● LA PRÉSIDENCE de France Télévision devrait rendre en fin de semaine les conclusions de l'enquête qu'elle a lancée. ● UN RAPPORT de 1996 avait déjà attiré l'attention des responsables de l'audiovisuel public sur d'éventuelles publicités clandestines sur France 2 ● DES CONSEILS en communication utilisent les décors et l'image d'émissions phares de la télévision publique au bénéfice de certains annonceurs, comme ce fut le cas pour « la Marche du siècle ». ● CETTE CONFUSION résulte à la fois des économies imposées aux chaînes publiques et aux difficultés de la production audiovisuelle en France, des sociétés indépendantes, comme de la SFP.

# Les liaisons dangereuses de la télévision publique et de la production privée

## L'enquête conduite sur le « faux JT » de France 3, ainsi que la polémique autour de « La Marche du siècle », révèlent l'ambiguïté des relations entre les chaînes publiques, certaines maisons de production et des entreprises du secteur pharmaceutique

**LE RAPPORT DE L'ENQUÊTE** interne conduite par Jean-Charles Paracuellos, responsable de l'audit à France Télévision, sur les responsabilités respectives ayant permis l'utilisation des décors, plateau et génériques du « 19/20 » à des fins publicitaires, devrait être présenté, samedi 5 avril au plus tard, au président de France Télévision, Xavier Gouyou Beauchamps. Il devrait ensuite être transmis aux syndicats, lundi 7 avril.

Ces premières conclusions devraient servir de base à la plainte que France Télévision compte déposer (*Le Monde* du 26 mars). La société des journalistes (SDJ) et le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) de France 3 entendent se joindre à cette plainte.

Qui aurait pensé que la diffusion, dimanche 16 mars dans l'émission de « Culture Pub » (M 6), de ce « 19/20, version Canada Dry » tourné au bénéfice du laboratoire pharmaceutique Pfizer par Yves Barbara, un réalisateur habitué du « 19/20 », et présenté par Laurence Piquet, une ex-présentatrice de ce journal aujourd'hui à France 2, aurait de telles répercussions ?

La diffusion sur une chaîne hertzienne de ce film publicitaire initialement destiné à 5 000 médecins psychiatres a remis au jour la pratique des « ménages », les participations de journalistes à des manifestations commerciales. Mais elle a surtout levé le voile sur les liens unissant certaines sociétés de production privées aux émissions phares des télévisions de service public.

Les syndicats de France 3 souhaitent que « *le système qui a permis ces dérives* » soit examiné. L'atmosphère de suspicion qui règne au siège de la chaîne, cours Albert Ier, les poussent à multiplier les mises en garde contre un rapport qu'ils jugeraient insatisfaisant s'il était circonscrit à la seule émission diffusée par M 6. « *Si les conclusions ne portent que sur la violation du contrat commercial entre la chaîne et la société de production, nous ne nous en satisferons pas* », prévient un responsable du SNJ France 3.

### COMMISSION DISCIPLINAIRE

Le SNJ-CGT affirme pour sa part « *qu'il ne saurait se contenter d'explications partielles et d'une dilution des* responsabilités ».

Une commission disciplinaire devait examiner, jeudi 3 avril, le cas de Laurence Piquet, mais d'autres journalistes seraient concernés par les neuf « JT » publicitaires tournés au total par les équipes de France 3, dans les locaux et avec le matériel de la chaîne, entre octobre 1992 et mars 1997.

A l'origine, une même société de production : Angel Productions, appelée aussi Master Productions ou Master M. P. Elle aurait proposé son « *idée* » audiovisuelle à des conseils en communication, qui l'auraient eux-mêmes « *vendue* » à leurs clients. Master Productions, dirigée par Marco Pacchioni, également administrateur de la Compagnie générale de médicaments et produits pharmaceutiques (Cgmpp) – une société anonyme au capital de 33,3 millions de francs – aurait ainsi « *vendu* » « le produit « 19/20 » », ces cinq dernières années, sans que qui que ce soit trouve à y redire.

Mais France 3 n'est pas la seule chaîne à laquelle Jean-Charles Paracuellos s'intéresse. Le nom de Master Productions était déjà cité dans un rapport confidentiel de 1996, signé d'un maître des requêtes au Conseil d'Etat, sur les éventuelles dérives en matière de publicité clandestine de l'émission « Matin Bonheur » de France 2.

Les conclusions de cette étude, demandée par Xavier Gouyou Beauchamps, attirait notamment l'attention de la chaîne sur « *le facteur de risque non négligeable* » que constituait « *la diffusion d'images gratuites fournies à France 2 par des sociétés de production privées* ». Quelques « *fournisseurs de ces images gratuites* » se détachaient, dont JDJ Production, BCI, La Fédération française de cardiologie et Master Productions.

Le rapport stipule que ces images « *douteuses* » représentent cinq à six minutes d'émission en six mois et qu'elles ne peuvent être incriminées de « *publicité clandestine* ». Toutefois, il invite à « *la prudence* », car les fournisseurs d'images gratuites peuvent « *faire miroiter à leurs clients l'éventualité d'un passage à l'antenne pour les faire participer financièrement à des tournages* ».

### « C'EST CAVADA QU'IL VOULAIT »

S'ajoute la fascination de certains annonceurs pour les têtes d'affiche du petit écran. « *Pourquoi se priver de bons professionnels de l'audiovisuel et d'émissions connues, quand, de toute façon, les entreprises sont fascinées par les paillettes de la notoriété ?* », s'interroge un publicitaire. Ce croisement d'activités peut aller jusqu'à la participation financière de journalistes au capital d'entreprises privées.

La production par CCV Productions du format de l'émission « La Marche du siècle » (France 3) au bénéfice d'un laboratoire pharmaceutique est l'illustration la plus éclatante de ce phénomène. C'est l'agence de publicité Torrent qui a commercialisé auprès de son client pharmaceutique « La Marche du diabète », une version détournée de « La Marche du Siècle », mais qui n'utilisait, à la différence du « 19-20 », ni logo ni générique originaux. Cette émission commerciale produite par CCV Production – société créée par Jean-Marie Cavada, comme « La Marche du siècle » – témoigne de l'ambiguïté globale du système.

Jean-Marie Cavada, qui était à cette date producteur privé et détenteur de 35 % du capital de Torrent, affirme avoir appris par la presse l'existence de cette émission détournée à son insu. « *Jean-Marie Cavada a d'emblée refusé d'y participer ; mais CCV Production a donné son accord* », indique de son côté le publicitaire Dominique Agostini, PDG de Torrent. L'expérience n'a pas été renouvelée : « *J'ai perdu mon client aussitôt l'émission faite. C'était Cavada qu'il voulait* », remarque-t-il amer.

*Florence Amalou et Yves-Marie Labé*

## Cachets faramineux et bouts de chandelles

**UN SERVICE** public audiovisuel à plusieurs vitesses. Jean-Pierre Elkabbach, PDG de France Télévision, a pu signer 602 millions de francs de contrats en 1995-1996 avec les maisons de production de six animateurs, Nagui, Jean-Luc Delarue, Arthur, Michel Drucker, Jacques Martin et Mireille Dumas, pour dynamiser l'audience de France 2.

Auparavant « cachetiers » de la chaîne, ces animateurs établis à leur compte ont institué une relation commerciale de client à fournisseur avec les chaînes. Ce phénomène, qui a fait leur fortune, est né de la privatisation de TF 1. Il s'est accéléré. Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne) a dénoncé cette situation alarmante, forçant Jean-Pierre Elkabbach à la démission en mai 1996. Depuis, les contrats ont été revus à la baisse.

A côté de cachets faramineux accordés à des animateurs-producteurs, la plupart des programmes de l'audiovisuel public diffusés en dehors des créneaux de forte audience doivent s'adapter à des budgets plus stricts.

Sur une enveloppe de 17 milliards de francs, l'audiovisuel public doit réaliser 616,6 millions de francs d'économie cette année. Une réduction de 544 millions est recherchée par des « *réformes de structure* » et une réduction des budgets des programmes.

### SOUS PERFUSION

Cela incite des producteurs contraints de réaliser des émissions avec des « *bouts de chandelles* » à recourir au « *système D* ». Avec le risque de dérapages commerciaux.

La privatisation de la Société française de production (SFP), outil historique de l'audiovisuel public, piétine, et aucune réflexion n'a été engagée de la part du gouvernement pour réaliser une synergie avec l'autre pôle public de production, plus régional, de France 3. La « *mise sous perfusion* » financière de la SFP par l'Etat irrite Bruxelles qui a imposé cette privatisation aux pouvoirs publics français. Elle contribue aussi à entretenir la rivalité entre la production audiovisuelle privée, qui souffre souvent de sous-capitalisation mais bénéficie du système des intermittents, et le pôle public accusé de pratiquer des tarifs élevés.

Ce malaise de la production est directement lié à la santé financières des chaînes. Les engagements pris par France Télévision pour produire davantage ne pourront pas finalement être honorés. Et un véritable « *marché secondaire* » n'a pas encore émergé en France : les chaînes thématiques du câble et du satellite n'ont donné qu'un petit ballon d'oxygène aux producteurs.

*Fl. A. et N. V.*

# MK2 TV cherche une place sur le satellite ou le câble

## La chaîne imaginée par Marin Karmitz est optimiste après l'expérience qu'elle s'est imposée à Angers

**TEST RÉUSSI** pour MK2 TV, « *chaîne imaginée par Marin Karmitz, Véronique Cayla et Jean Stock* », respectivement président et directrice générale de MK2 Holding, et directeur de MK2 TV. En coopération avec l'institut Médiamétrie, MK2 TV a été diffusée une semaine durant, du 9 au 16 février, sur le réseau câblé d'Angers. Pour l'occasion, Médiamétrie ne s'est pas servie du Médiamat, mais lui a préféré son panel Marketing Scan, utilisé pour étudier « *l'impact d'actions promotionnelles ou publicitaires dans des conditions réelles de marché avant un lancement au plan national* ».

Trois cents foyers, sur les 2 000 équipés du Marketing Scan à Angers, ont reçu la chaîne. Pour cette étude, Médiamétrie a choisi de calculer « *l'audience cumulée 15 minutes* », pour établir le nombre de foyers ayant regardé la chaîne pendant au moins 15 minutes entre 10 heures et minuit. A cette aune, MK2 TV semble promise à un bel avenir, obtenant « *des taux cumulés comparables à ceux d'une chaîne généraliste comme TMC ou supérieurs à des chaînes thématiques comme Planète, LCI ou Euronews* ». La Cinquième/Arte sortent laminées de la confrontation avec MK2 TV. En revanche, l'étude confirme « *la place prépondérante de RTL 9 parmi les chaînes du câble* ».

Pour séduire le public angevin, MK2 TV a conçu « *un tandem entre fiction et réalité* », précise Véronique Cayla. MK2 TV est une chaîne « *permanente* », comme on pouvait le dire du cinéma, précise Marin Karmitz. A l'antenne se suivent des blocs de 3 heures constitués « *d'un film et d'un supplément de réflexion* », des reportages, des entretiens. Chaque supplément est « *fait de modules de 13 minutes* », signale Jean Stock. Selon lui, tous les blocs « *sont multidiffusés sur 24 heures* ».

MK2 TV a « *été plébiscitée* », constate Marin Karmitz. A la mesure d'audience s'est ajoutée une enquête qualitative menée auprès de 400 personnes. Chacun des individus interrogé par Médiamétrie s'est engagé à regarder la chaîne pendant trois jours, avant d'être rappelé par l'institut.

### LANCEMENT EN SEPTEMBRE ?

Cet aspect qualitatif donne « *des résultats encore plus spectaculaires pour MK2 TV* », estime Véronique Cayla. Ainsi, « *76,8 % des téléspectateurs de MK2 TV sont intéressés par une telle chaîne* ». Dans le détail, les femmes sont plus enthousiastes (80,7 %) que les hommes (72,5 %). Le concept de la chaîne (film et supplément) semble avoir séduit les téléspectateurs. Au chapitre des critiques, « *peu nombreuses* » selon Médiamétrie, 13,4 % déplorent que les films ne soient pas assez récents.

Fort de ces bons résultats, Jean Stock fait le pari de « *toucher 7 % des foyers desservis par la télévision* ». Pour parvenir « *à être la plus visible possible sur le satellite et le câble* », MK2 TV a approché CanalSatellite et TPS. Aucun des deux opérateurs ne lui a fait de propositions précises. TPS ne ferme pas la porte de son service de base thématique. A l'inverse, CanalSatellite ne serait intéressé que par une diffusion en option de MK2 TV.

« *Réserver la chaîne à une minorité serait un peu absurde* », rétorque Marin Karmitz. Selon lui, sa chaîne est « *au cœur du débat démocratique* ». MK2 TV répond « *au changement intervenu depuis deux ans. Les gens ont envie de parler et ont envie qu'on leur parle de leurs problèmes quotidiens* ».

Avec un budget annuel de 40 millions de francs, MK2 TV, menée par Jean Stock, le créateur du « 6 minutes » sur M 6, essaie de tirer partie de toutes les avancées technologiques du numérique. Tous les modules de 13 minutes ont été tournés avec des caméras vidéo numériques grand public « *achetées à la FNAC* ». Par souci d'économie et aussi pour rassurer les intervenants, la chaîne a supprimé le montage. Tous les modules sont constitués de plans-séquences de 13 minutes. Toujours en quête d'une place sur le satellite et le câble, MK2 TV envisage toutefois d'être lancée à la rentrée de septembre.

*Guy Dutheil*

# *La chaîne américaine CNN est priée de surveiller ses dépenses*

**ATLANTA**
*(correspondance)*

Triste cube de béton posé comme par mégarde au cœur d'Atlanta, non loin du parc du Centenaire, le CNN Center semble avoir été construit à l'épreuve des rumeurs et des bruits de couloirs. Vu de l'extérieur, on le croirait silencieux. Ses murs ne laissent, dit-on, filtrer aucun écho. A l'intérieur, les conversations vont pourtant bon train depuis l'annonce, en début d'année, d'une politique budgétaire que les nouveaux propriétaires des lieux, le groupe Time Warner, promet rigoureuse et musclée.

Tom Johnson, le patron de CNN, a annoncé à la mi-février aux salariés de la chaîne d'information une diminution des coûts de 4 à 5 %. Un mois plus tôt, un premier train d'économies avait laissé cinq cents personnes sur le quai de la gare. Une coupe claire dans les effectifs que Tom Johnson explique en se voulant rassurant : « *Ces suppressions d'emplois étaient nécessaires et logiques. Elles concernent deux secteurs d'activités du groupe de Ted Turner, l'édition et la vidéo, qui n'ont plus de raison d'être depuis notre rachat par Time Warner. Mais CNN ne perdra pas de personnel. Du moins, je l'espère.* »

Même son de cloche chez Ted Turner lui-même. Le patron et fondateur du groupe TBS (Turner Broadcasting System) a choisi l'humour et l'ironie pour accompagner l'annonce de ces premiers licenciements. Il a brandi l'exemple de son propre fils, Ted Turner IV, victime malheureuse de cet effort de restructuration. « *Il est désormais son propre employeur*, a expliqué le père. *C'est l'expression, je crois, que l'on utilise aujourd'hui pour désigner un travailleur sans emploi.* »

### ENVIE DE CROISSANCE

L'anecdote lui a valu la considération de ses employés. Un respect facilement gagné, le fils en question ayant déjà investi sa prime de départ dans sa propre entreprise, une société d'Atlanta spécialisée dans les nouvelles technologies.

L'humour du patron a sûrement rassuré certains. Mais l'inquiétude a rapidement gagné plusieurs étages du CNN Center. « *La chaîne a toujours été plutôt bien gérée*, explique un journaliste de CNN International. *Diminuer les coûts de fonctionnement ne sera donc pas chose facile. A moins de réduire les effectifs.* » Une crainte légitime. Et partagée par de nombreux salariés du groupe, assure Steve Haworth, le vice-président des relations publiques. « *Mais les réactions ne sont pas toutes aussi pessimistes*, raconte-t-il. *La plupart des gens estiment que ces quelques économies se verront à peine. Vous savez, on peut gagner pas mal d'argent en faisant simplement fonctionner les synergies qui peuvent exister entre TBS et Time Warner.* »

A Atlanta, les plus optimistes se frottent les mains en voyant Wall Street réagir positivement à la nouvelle politique budgétaire imposée à la chaîne câblée. A l'entrée du CNN Center, un panneau signale au passant le cours de l'action Time Warner, qui est à la hausse. Ted Turner est moins présent dans les murs. « *Il a maintenant un bureau à New York, non loin de celui de Gerald Levin* (le PDG de Time Warner), soupire un producteur de CNN. *Mais il reste très actif dans le groupe, et il ne manque pas de projets pour développer encore CNN.* »

Signe le plus visible de cette envie de croissance : une poignée de noms nouveaux sont venus, ces dernières semaines, grossir la liste des chaînes de la maison Turner. Début décembre, CNN/SI a poussé les murs du premier étage, entre CNN Interactive et la chaîne économique CNN/fn, pour installer ses bureaux. Première manifestation concrète de l'alliance entre Ted Turner et Time Warner, elle occupe le créneau de l'information sportive en continu. Ses effectifs, moitié CNN et moitié *Sports Illustrated*, l'hebdomadaire de Time Warner, montrent fièrement l'exemple d'une saine cohabitation.

« *Et nous allons continuer sur cette voie*, assure Steve Haworth. *Une nouvelle émission d'information, « Impact », vient d'enrichir les programmes de CNN. Elle est réalisée en collaboration par nos journalistes et ceux du magazine* Time. » Au même étage, des locaux ont été aménagés pour abriter CNN en espagnol. La chaîne câblée, destinée en priorité à l'Amérique latine, émet depuis fin mars.

*Alain Mercier*

## DÉPÊCHES

■ **FISCALITÉ : le dispositif présenté aux syndicats de journalistes par le gouvernement**, mercredi 2 avril, prévoit que, durant les trois ans où s'appliquera la réforme de suppression de l'abattement des 30 %, les services fiscaux compareront le montant dû avec et sans l'abattement. S'il y a une différence entre les deux sommes, elle sera déduite de l'impôt à payer par le journaliste. Les syndicats protestent contre le fait que ces mesures ne s'appliqueront qu'à ceux qui étaient déjà titulaires de la carte professionnelle au 31 décembre 1996.

■ **PRESSE : Intermarché censure *Capital*.** A la suite de l'article titré « Les Mousquetaires sont fatigués », paru dans l'édition d'avril du magazine économique, certains responsables des magasins de la chaîne de distribution en région parisienne appellent « *à racheter tous les magazines qui peuvent se trouver sur* [leur] *ville* ».

■ **PUBLICITÉ : Havas Media Communication**, qui regroupe Avenir France (affichage) et l'ODA (annuaires), soit les activités publicitaires à vocation locale et régionale d'Havas, a annoncé un bénéfice net part du groupe de 255,4 millions de francs pour l'année 1996, en hausse de 5,8 % sur 1995 , après amortissement de survaleurs. Le chiffre d'affaires a progressé quant à lui de 5,5 %, à 10,258 milliards de francs.

■ **NUMÉRIQUE : le Parlement international des écrivains s'est solidarisé avec le quotidien espagnol *El País* et le groupe de** communication Prisa, à l'occasion de ses troisièmes rencontres, les 26 et 27 mars à Strasbourg. Cette institution, créée en 1993 par soixante écrivains, a pour objectif de revendiquer « *l'autonomie et la souveraineté de la littérature sur tous les types de pouvoirs et d'orthodoxie* ». Les principaux dirigeants de la Sogecable, filiale du groupe Prisa et opérateur de CanalSatélite Digital en Espagne, ont été entendus par la justice ibérique dans le cadre d'une plainte pour acquisition frauduleuse, escroquerie et usage de faux (*Le Monde* du 5 mars).

# Partie de justice

*par Alain Rollat*

QUI DIT la vérité ? Le gendarme ou le juge ? La belle ou le cogne ? Super ! Un nouveau jeu interactif. Vite ! mon Minitel ! Le présentateur va surgir pour solliciter mon vote. A moi la justice ! La réponse ne fait aucun doute. C'est le juge d'instruction qui dit vrai. Une si belle blonde pourrait-elle mentir ? L'élégance de son tailleur est la marque de sa moralité. Et quel sang-froid chez cette femme ! Elle reste de marbre sous l'accusation du gendarme. Quel faux jeton, celui-là ! Il a bien la gueule de l'emploi : petit, maigrichon, d'un brun vaguement métèque, il est plus laid que Colombo... Quelle idée de mettre ce Quasimodo en compétition avec ce clone de Catherine Deneuve ? Les auteurs du scénario auraient pu choisir deux personnages moins typés...

Mais n'y a-t-il pas un piège ? Ces apparences ne sont-elles pas trop belles pour être honnêtes ? Le président de ce tribunal fait-il du cinéma quand il s'impatiente ? Et si ce nabot de gendarme disait la vérité ?... Et si ce joli juge nous menait en bateau ?... Le gendarme persiste dans sa déposition : « *Madame le juge savait. Je lui ai indiqué la piste à suivre bien avant la découverte des cadavres. Dès le début de l'affaire : c'était dans le procès-verbal...* » Madame le juge persiste dans son démenti : personne ne l'avait mise sur la piste. Une voix off me dit qu'entre ces deux protagonistes du drame « *le courant n'est jamais passé* ». Pourquoi cette remarque ?

L'affaire est grave. Au-delà de cette macabre affaire de pédophilie, c'est tout le fonctionnement de la justice qui se retrouve sur la sellette. Rien de tel qu'un bon direct pour déballer les affaires d'Etat. Le président lui-même semble douter de la bonne foi du gendarme : « *Nous prenons acte de ce que vous dites, mais il faut bien imaginer, monsieur, que tout le monde peut suivre ce que vous déclarez et que ça peut aggraver la crise dans laquelle nous sommes...* » Le gendarme imagine-t-il ? Il répond d'un geste de la main. D'un air de dire : c'est comme ça, que voulez-vous que j'y fasse ? Cet adjudant se moque-t-il de nous ?

Ah ! voilà les deux derniers témoins ! Le premier contredit le gendarme. Selon lui, le rôle de ce petit gradé dans l'enquête n'était que secondaire et il affabule pour se faire mousser. Le second abonde dans le sens du gendarme. Selon lui, le juge porte seul la responsabilité originelle de ce dysfonctionnement de la justice : « on » savait et « on » n'a rien fait. Qui disait que la télévision était incompatible avec l'administration de la justice ? Heureusement qu'il y a la télé quand il n'y a plus de justice. Ce mercredi soir, France 2 va battre tous ses records d'audience.

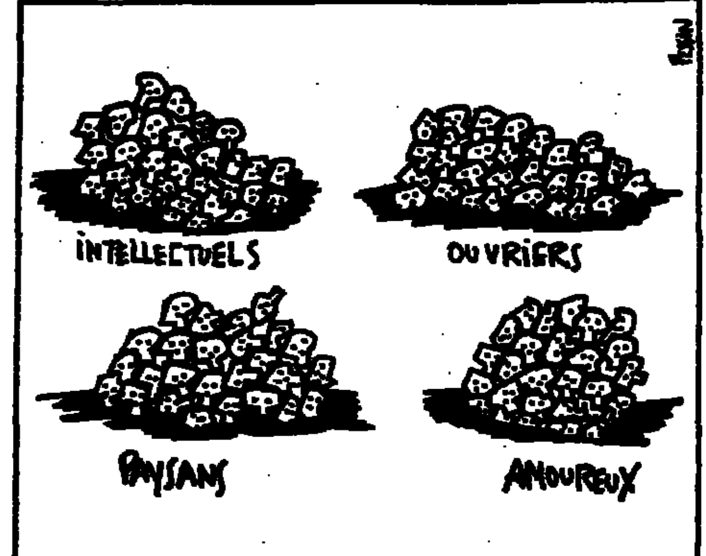
Page de pub. Hein ! le journal télévisé n'est pas encore fini ? Quoi ! Tout cela n'est qu'une histoire de télé belge ? Un résumé des travaux de la commission d'enquête sur l'affaire Dutroux retransmis depuis cinq mois en direct ? Zut ! j'ai failli rater le match ! Heureusement qu'il y a le foot quand la justice se donne en spectacle à la télé...

# Bophana, la mémoire meurtrie du Cambodge

**Après un document sur Angkor, vendredi, France 3 diffuse samedi un film de Rithy Panh sur le destin broyé d'une jeune femme khmère. Un récit douloureux et fort**

ELLE s'appelait Bophana. Elle avait été une enfant insouciante. En 1970, sa vie bascule. Un coup d'Etat chasse le prince Sihanouk et le pays sombre dans la guerre civile. Le père de Bophana est tué par les Khmers rouges. La jeune femme est violée par des soldats gouvernementaux. Elle se retrouve enceinte, tente de se suicider, est sauvée de justesse. Elle a vingt ans. Fille-mère, on la rejette. Elle vend des gâteaux au marché. En 1973, elle reçoit une formation de couturière. Une femme la prend en sympathie et lui offre un emploi dans un camp de réfugiés. L'année suivante, dans une pagode, elle reconnaît un bonze. C'est son cousin bien-aimé, Ly Sitha, devenu communiste clandestin.

En avril 1975, le Cambodge chavire dans la peur et la mort. Les Khmers rouges victorieux imposent leur démence sanguinaire. Commence un des pires génocides de l'Histoire. Cheveux coupés, vêtue de noir, Bophana reprend son surnom d'enfant, Mom. Elle revoit Ly Sitha, devenu camarade Deth. Ils se marient mais se voient peu. Dans l'enfer polpotien, tout est interdit : se parler, s'écrire, s'aimer. Mom et Deth s'adressent pourtant de poignantes lettres d'amour. Elle signe Seda, du nom d'une héroïne de légende. « *Je vis au milieu des loups*, écrit-elle. *Ne me laisse pas seule. Je suis déjà morte, corps et âme.* » Il l'encourage – « *Je connais trop bien la mer de tes larmes. Il faut qu'on se batte* » – et cite Macbeth : « *Quand serons-nous réunis, dans tonnerre, éclairs ou pluie ?* » En septembre 1976, les purges font rage. Les lettres sont découvertes. Deth est arrêté et dénoncé comme espion. Sa femme subit le même sort trois semaines plus tard. Elle se retrouve à Phnom Penh, dans une cellule de Tuol Sleng, le pire centre d'interrogatoire du pays.




**« AVEUX SANS INTÉRÊT »**

Son calvaire dure cinq mois. Elle entend les cris des suppliciés mais ignore que son mari se trouve parmi eux. Sous la torture, elle dit n'importe quoi. Mille pages d'« aveux » que le directeur du centre, un ancien instituteur, annotera, au stylo rouge : « *Sans intérêt* ». A l'aube du 18 mars 1977, Bophana est transportée en camion vers Choeng Ek, le champ d'exécution. Son mari est tout près d'elle. Elle ne le sait pas, lui non plus. Ils ont les yeux bandés. Ils sont officiellement « *détruits* » – comme on disait alors – au bord d'une fosse commune, selon la méthode des Khmers rouges : un coup sur la nuque avant d'être égorgés.

Le cinéaste cambodgien Rithy Panh raconte l'histoire de Bophana dans un film adapté d'un livre d'Elisabeth Becker, *Les Larmes du Cambodge*. Il a tourné sur les lieux du drame, mêlant témoignages et images d'archives. C'est lui qui, près de vingt ans plus tard, apprend l'assassinat du jeune couple à la vieille mère de Ly Sitha. « *Je ne comprends pas* », répète-t-elle, brisée de chagrin. A Tuol Sleng, le réalisateur filme une incroyable scène entre Heng Nath, l'un des sept survivants du centre, et Houy, un ancien gardien. Le premier, qui a peint des scènes de torture, aujourd'hui exposées dans ce qui est devenu un Musée du génocide, prend le second à témoin : « *Dis-le que je n'ai rien inventé.* » « *Il est temps*, explique Rithy Panh, *d'affronter notre histoire, de dire la vérité, de rendre à nos morts courage et dignité.* » Son film est un hommage bouleversant à la mémoire collective d'un peuple meurtri.

Avant *Bophana*, France 3 propose un autre regard sur le Cambodge. *A l'ombre d'Angkor*, de Pierre Oscar Levy et Barbara Spitzer, invite à une découverte originale du célèbre site khmer. Leur caméra voyage entre les visages de pierres et ceux des hommes et souligne la filiation culturelle et religieuse entre l'Angkor des ancêtres et celle d'aujourd'hui. Un monde de temples, de légendes et de génies. Angkor, cité vivante, lieu de culte et d'éternité, où le peuple « *ouvre les yeux* » des objets pour leur donner une âme.

*Jean-Pierre Langellier*

★ « L'Ombre d'Angkor », France 3, vendredi 4 avril à 23 h 20.
★ « Bophana, une tragédie cambodgienne », samedi 5 à 22 h 30.

**JEUDI 3 AVRIL**

## TF 1

[illegible]

**LES CORDIER, JUGE ET FLIC**
Le crime d'à côté. Série de Paul Planchon, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier (100 min). 656777
*Un coup de feu éclate chez le voisin de palier du juge Cordier. Il s'y rend et se retrouve pris en otage...*

[illegible]

**UNE OMBRE DANS LA NUIT**
Téléfilm de Kevin Connor, avec Veronica Hamel, (95 min). 3429609
*Une femme professeur est harcelée par l'un de ses étudiants.*

0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : Louis Schweitzer, président de Renault (30 min). 2029
0.30 Attachez vos ceintures. Série (rediff.).

1.20 et 3.15, 4.25 TF 1 nuit. 1.35 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. 3.25 et 4.35, 5.15 Histoires naturelles (rediff.). 5.05 Musique (10 min).

## France 2

20.55

**▶ ENVOYÉ SPÉCIAL**
Magazine. Les robots-médecins ; Algérie, urgences ; Drogue : le retour à la vie ; Post-scriptum : La Grande Menace (125 min). 7431715

23.00 Expression directe. Magazine. Unapl.

23.10

**TARATATA**
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Invités : Tribal Jam, Dona Lewis, Gala, Nada Surf, N'mel (85 min). 8392884

0.35 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Magazine Courrier international (70 min). 1428029

2.35 Frontières pillages. Documentaire. Colombie Equateur. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Sentier d'ombres. Documentaire. 4.10 Les Z'amours (rediff.). 4.40 Pyramide (rediff.). 5.15 Chip et Charly. Touristes à gogo (30 min).

## France 3

20.50

**UN PONT TROP LOIN ■**
Film de Richard Attenborough, avec Dirk Bogarde, James Caan (1975, 175 min). 98984169
*Superproduction historique à la prestigieuse distribution.*

23.45 Journal, Météo.

0.20

**▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**
Magazine. Les noires : Dominique Manotti (*Sombre sentier*), Fred Vargas (*Un peu plus loin sur la droite*) ; George Perec, à propos de *Perec-rinations*, Julio Llamazares (*Scènes de cinéma muet*) et Vladimir Nabokov (*L'Enchanteur*) ; Sépia ; Prière d'insérer ; Home Vidéo (55 min). 5071278

1.15 Saga-Cités. Magazine. Rap aux 4 000 (rediff.). 1.40 Espace francophone. Magazine. La francophonie en fête. 2.15 Musique graffiti. Magazine. *Confidences pour piano "de Bach à Bartok". Intermezzo-adagio en la mineur (Toccata pour orgue)*. 2.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Le retour (55 min).

## Arte

20.40

**SOIRÉE THÉMATIQUE : GDANSK-DANTZIG**
Destin millénaire d'une ville sur la Baltique. Proposée Dagmar Fambach et Geri Nasarski.

20.45 Gdansk, de jour comme de nuit. Documentaire (55 min). 5330970
*Appelée jusqu'en 1945 Dantzig, la ville de Gdansk, citée pour la première fois dans les chroniques en 997, fête cette année son millénaire.*
21.40 Au revoir, à demain ■ Film de Janusz Morgenstern, avec Roman Polanski, Teresa Tuszynska (1960, N., v.o., 85 min). 4014319
23.05 La Cité de la révolte. Documentaire de Malgorzata Bucka (45 min). 198203
23.50 Dans le tourbillon de l'Histoire. Documentaire de Barbara Sieroslawski (45 min). 5571203
0.35 Agenda du millénaire.
0.40 Grzegorz-Turnau : Chansons. 8e Festival Polonika de chansons polonaises à Bonn.
1.10 Leni. Téléfilm de Leo Hiemer, avec Hannes Thanheiser, Johanna Thanheiser (1993, v.o., rediff., 85 min). 9313510
2.35 Rira bien. Court métrage de Robert Harders (1994, rediff., 15 min). 3855094

## M 6

20.45

**SANS PARDON**
Teléfilm O de Bob Misiorowski, avec Thomas Ian Griffith (105 min). 381951
*Un inspecteur de police de Chicago assiste, impuissant, à l'assassinat de son frère. La piste des tueurs le conduit jusqu'à Varsovie...*

22.30

**LE SOUS-SOL DE LA PEUR ■**
Film O de Wes Craven, avec Brandon Adams (1991, 105 min). 5609763
*Un conte de terreur (avec effets habituels) et une leçon antiraciste.*

0.15 Deux flics à Miami. Série O. [1 et 2/2]. Le retour du fils prodigue.

1.55 Best of trash. Sélection de clips. 2.55 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.50 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.15 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 5.00 Mister Biz. Magazine (rediff.). 5.25 Fan de. Magazine (rediff.). 5.50 Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (30 min).

## Canal +

20.35

**L'ECHAPPÉE BELLE**
Film d'Etienne Dhaene, avec Jean-Marc Barr, Anémone (1996, 80 min). 691680
*Le directeur d'une société décide de séduire la fille d'un juge, pour obtenir la garde de ses enfants.*

21.55 Flash d'information.

22.05

**USUAL SUSPECTS ■ ■**
Film de Bryan Singer, avec Stephen Baldwin (1995, v.o., 100 min). 1810048
*A New York, cinq hommes suspectés d'avoir détourné un camion d'armes sont arrêtés et soumis à une séance d'identification dans des locaux de la police.*

23.45 Piranha. Film de Scott Levy (1995, 89 min). 8677116
1.15 Le Vent du Wyoming ■ Film d'André Forcier (1994, 95 min). 7735013
2.50 Surprises (10 min).

## Radio

### France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Les noms des rues.
21.32 Fiction. Bacon, le ring de la douleur, de Pierre Charras.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Brunel (*Transparence du roman*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la cathédrale de Laon, par le Choeur du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Un requiem allemand, de Brahms, Ruth Ziesak, soprano, Gerald Finley, baryton.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Murail, Knussen.
23.07 Histoire de disques. Le Barbier de Séville.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Anton Stepanovich Arensky.

22.30 Les Soirées... (Suite). Quatuor nº 14 La Jeune Fille et la Mort, de Schubert, par le Quatuor Hagen ; Kreisleriana op. 16, de R. Schumann, Radu Lupu, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



### TV 5

20.00 Coup de torchon ■ ■ ■ Film de Bertrand Tavernier (1981, 120 min) 34735338
22.00 Météo des cinq continents.
22.05 Journal (France 2).
22.40 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 2/4/97).
0.00 Courants d'art. Magazine.

### Planète

20.35 Sur la plage de Belfast.
21.15 Karamoja : Une tragédie ougandaise.
22.05 Le Combat pour les arbres.
23.00 La Vie secrète des machines. [13/18]. Le bureau.
23.25 Vertical. [6/6]. La bonne formule.

### Animaux

20.30 Beauté sauvage. Les animaux de l'extrême.
21.00 Monde sauvage. La savane africaine.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Histoire de Kiwi.
23.00 Beauté sauvage. L'Asie.
23.30 L'Oasis des glaces.
0.00 Monde sauvage. Cobra, alligators, pythons et cie.
0.30 Aventure animale.

### Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première.
21.00 Sur les ailes de la danse (Swing Time) ■ ■ Film de George Stevens (1936, N., v.o., 100 min) 15583067
22.40 Le J.T.S. Magazine.
23.10 André Prévin dirige William Walton. Concert enregistré au Royal Festival Hall de Londres en 1982 (95 min). 32045338

### France Supervision

20.30 Flash Gordon ■ Film de Michael Hodges (1980, 150 min) 58233845
23.00 Grand large. Magazine.
23.25 Europa Jazz Festival du Mans. Concert donné par l'Orchestre national de Jazz (60 min). 22404357
0.25 Dance Machine. Concert enregistré au palais omnisports de Paris-Bercy (90 min). 30025826

### Ciné Cinéfil

20.30 Rencontres ■ Film de Philippe Agostini (1961, N., 100 min) 8414796
22.10 La Blonde de mes rêves (My Favorite Blonde) ■ Film de Sidney Lanfield (1942, N., v.o., 80 min) 44974338

### Ciné Cinémas

20.30 Le Rendez-vous de Hongkong ■ Film d'Edward Dmytryk (1955, 95 min) 8413067
22.05 Le Général de l'armée morte ■ Film de Luciano Tovoli (1982, 100 min) 80094883
23.45 Harem ■ ■ Film d'Arthur Joffé (1985, 115 min) 87510951

### Série Club

20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Enquête sur mesure.
21.35 La Florentine.
22.30 Le Choix de... Tay Garnett. Trafic à Hongkong.
23.00 Flash. Le maître des miroirs.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Interrogatoires.
0.40 Les Dames de cœur. Une aïeule à pedigree (60 min).

### Canal Jimmy

20.35 Les Tricheurs ■ Film de Marcel Carné (1958, N., 120 min) 31157628
22.35 Le Feu de minuit (Midnight Heat) ■ Film de John Nicolella (1992, v.o., 90 min) 10251864
0.05 Souvenir. A bout portant : Michel Delpech.
0.45 Absolutely Fabulous.

### Disney Channel

19.00 Petite fleur. Les économies de papa.
19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
23.00 Transsibérie. [2/6]. Chiens d'hiver.
23.30 Thunder Alley (30 min).

### Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.30 Téva interview. Invitée : Mireille Darc.
20.55 La Barbare ■ Film de Mireille Darc (1987, 95 min) 503885574
22.30 Murphy Brown. La leçon d'opportunisme.
23.00 Téva vie pratique. Magazine.
0.00 Téva spectacle (90 min).

### Eurosport

18.00 et 21.30 Football.
20.00 Basket-ball. Euroligue : quarts de finale (match d'appui) : Istanbul-Villeurbanne.

### Voyage

19.55 et 23.25 Les clés du luxe. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

### Muzzik

19.40 Dietrich Fischer-Dieskau chante Schumann. Concert enregistré à l'Opéra de Nuremberg en 1991 (80 min). 4676970
21.00 Mahler ■ Film de Ken Russell (1974, 115 min) 8593154
22.55 Solo Tango. Programmes de la chaîne de télévision argentine Tango Solo.
23.50 Piano Legends. De Burill Crohn.
0.50 Mozart en tournée : Londres. Concert enregistré au Great Hall du Hampton Court Palace (55 min). 2079384
1.45 Intermezzo. Opéra en deux actes de R. Strauss, enregistré au festival d'opéra de Glyndenbourne (155 min). 39542471

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

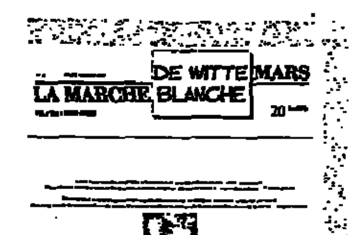
# « La Marche blanche », journal probe et candide

## Les parents des victimes font paraître un mensuel pour redonner de la voix à ceux qui, à l'occasion de l'affaire Dutroux, ont manifesté, en Belgique, contre l'incompétence de la justice et l'impuissance de l'Etat

**LE 20 OCTOBRE 1996,** près de 300 000 personnes défilaient dans les rues de Bruxelles, à l'appel des parents des victimes de pédophiles assassins. L'affaire Dutroux et les erreurs, négligences et manifestations d'incompétence de la justice et de la police avaient provoqué dans la population une vague de révolte et de colère contre un Etat ayant failli à une de ses missions essentielles : la protection des citoyens, notamment des plus faibles, les enfants.

Le mensuel *La Marche blanche*, dont le numéro zéro vient de sortir, fait partie des tentatives pour donner une suite et une structure à un mouvement spontané de sympathie à l'égard des familles frappées par le malheur. Tiré à 80 000 exemplaires sur 16 pages, bilingue français et flamand, ce journal est l'organe d'expression de ces familles – Russo, Lejeune, Marchal, Benaïssa – dont l'aura et l'autorité sont devenues immenses dans un pays déboussolé, qui doute de ses élites et de ses institutions.

L'éditorial de ce numéro zéro est signé conjointement par Gino et Carine Russo, les parents de la petite Mélissa, assassinée par Marc Dutroux, et par deux journalistes qui les aident dans la rédaction de ce mensuel, Michel Lefèvre et François-Luc Montulet. La tonalité en est très éloignée du populisme sécuritaire que l'on aurait pu craindre dans pareille circonstance : *« Le blanc est devenu pour des centaines de milliers de Belges le symbole de la protection de l'innocence et de la volonté commune de donner un avenir à nos enfants. Quand un père de famille perd son emploi, c'est aussi une hypothèque sur l'avenir de ses enfants. C'est pourquoi il est de notre devoir d'être aux côtés des travailleurs menacés »*, écrivent-ils.




Pour l'instant, les « parents », comme on les appelle couramment, n'ont pas cédé aux sirènes de ceux qui les pressent d'entrer en politique, voire de créer un « parti blanc », comme le suggère M. Vander Elst, de Vilvorde, dont le mensuel publie le témoignage.

Ce nouveau journal sera-t-il à la hauteur des attentes de ceux pour qui la marche d'octobre a été la révélation que les citoyens pouvaient faire valoir leur point de vue en dehors des structures sclérosées qui corsètent la vie publique belge ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Pour l'instant, *La Marche blanche*, malgré le succès du numéro zéro, dû à un phénomène de curiosité et qui ne peut masquer l'amateurisme de la publication, fait plutôt penser à un sympathique bulletin d'association qu'à l'organe d'un puissant mouvement populaire. De plus, le bilinguisme de principe, qui marque la volonté de rassembler le nord et le sud du pays dans un même mouvement, a comme inconvénient de réduire de moitié la substance d'un journal déjà mince.

***Luc Rosenzweig***

### DANS LA PRESSE

**LCI**
*Pierre-Luc Séguillon*
■ Chaque rechute de popularité du président de la République ou du premier ministre relance les coutumières spéculations sur un éventuel remaniement ministériel ou une possible anticipation des élections législatives. Et il est vrai qu'au sommet de l'Etat, si rien de tel n'est décidé, on s'interroge de nouveau. Provoquer une législative anticipée supposerait que le pouvoir trouve une autre justification que seulement politicienne. C'est peu probable. Dès que l'équipe gouvernementale se sera attelée à l'élaboration du budget 98, il sera plus délicat de la modifier. Reste le remaniement d'ici l'été. La supposition n'est pas absurde. L'énervement public de Jaques Chirac à l'encontre de certains ministres donne crédit à cette hypothèse.

**LIBÉRATION**
*Jean-Michel Helvig*
■ Une addition d'intérêts particuliers ne fait pas toujours l'intérêt général. Les professions de santé sont les plus portées à entretenir la confusion entre ce qu'elles défendent pour elles-mêmes et ce qu'elles préconisent pour la collectivité. Il arrive certes que la revendication catégorielle et l'impératif de santé publique coïncident au point d'emporter l'adhésion de l'opinion, mais, hormis les infirmières à l'aube des années 90, on a quand même du mal à en trouver des exemples convaincants. A vrai dire, ce n'est pas de telle ou telle corporation médicale, si méritante soit-elle, que l'on attend qu'elle exprime l'intérêt collectif. C'est la fonction éminente de ceux qui sont démocratiquement appelés à gouverner. Or, à cet égard, c'est le grand vide depuis les premières agitations hospitalières, relayées par la fièvre des futurs médecins.

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*
■ En décidant de lancer les travaux pour construire une nouvelle implantation juive à Jérusalem-Est, dans la partie musulmane, annexée en 1967, de la ville, Benyamin Nétanyahou a déclencé un nouveau cycle de tensions et d'affrontements. Il ne pouvait pas ignorer ce qui allait malheureusement se produire. Le premier ministre israélien sait mieux que personne que la question du statut de Jérusalem constitue le sujet le plus épineux de tout le dossier du Proche Orient. En donnant le feu vert à une nouvelle implantation, Benyamin Nétanyahou marquait de la façon la plus explicite son refus absolu de partager la souveraineté israélienne sur la ville de tous les symboles. Le résultat ne pouvait être qu'un blocage immédiat du processus de paix et qu'un regain instantané de violences. Il ne peut y avoir de paix durable dans la région – donc de sécurité pour Israël – que si un compromis honorable est proposé à Yasser Arafat. Ce n'est aujourd'hui pas le cas.

**THE WALL STREET JOURNAL**
■ Les résultats économiques de la Grande-Bretagne pendant les dernières dix-huit années de pouvoir conservateur ont été meilleurs que ceux de tous les principaux pays européens et, dans bien des cas, que ceux du monde développé. La croissance économique a été bonne, les impôts ont baissé, et le chômage a beaucoup diminué. La question qui intrigue beaucoup d'obervateurs de la politique britannique est donc de savoir pouquoi presque tous les spécialistes ainsi que les sondages d'opinion prévoient une défaite massive des conservateurs lors des élections générales du 1er mai.

## EN VUE

■ Les habitants de Saint-Jean-d'Ormont, dans les Vosges, où, le 30 novembre 1996, un sanglier radioactif a été abattu, font circuler une pétition dans laquelle ils se plaignent d'avoir été mal informés. **Christian Demange**, le maire (DVD), trouvant le texte *« idiot et déplacé »* – les pétitionnaires demandent au préfet *« d'être pris pour des adultes responsables »* –, a refusé de le signer. Il a, de surcroît, jugé *« qu'il arrivait trop tard »*. Déjà, au début de l'affaire, M. Demange, qui détenait des cuissots radioactifs dans son congélateur – et en détient peut-être encore –, avait déclaré qu'il n'y avait *« pas de quoi s'affoler »*.

■ **Augusto Rey Moreno**, maire de Cambre, en Galice (Espagne), ayant appris l'existence dans sa ville d'un frère et d'une soeur vivant ensemble avec leur enfant, fruit de l'inceste, et celle d'un trio de veufs homosexuels, a proposé à son conseil municipal de voter une résolution permettant aux *« ménages à trois »*, quatre ou plus, homosexuels ou incestueux, de figurer sur le *« registre des unions libres »* de la mairie. *« Les couples consanguins pourront s'inscrire aussi »*, a ajouté M. Rey Moreno.

■ **Les enfants de Cuba** ont pris l'habitude de louer leurs jouets à leurs camarades moins fortunés. Les tarifs varient de 2 pesos à 20 pesos, (de 10 cents à un dollar, soit de 55 centimes à 5,5 francs environ). *Granma*, l'organe du parti communiste cubain, s'en indigne dans un article intitulé *« la pureté ne se loue pas »*. Selon le quotidien, cette application précoce des lois du marché s'explique du fait que, depuis la dépénalisation de la détention de dollars, en 1993, de nombreuses inégalités sociales sont apparues dans le pays.

**VENDREDI 4 AVRIL**

## TF 1

16.35 L'Homme qui tombe à pic. Série. PS je t'aime.
17.30 Melrose Place. Feuilleton. Point de rupture.
18.25 Papa revient demain. Série. Révolution culturelle.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.35 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

**20.45**

**POUR LA VIE**
Divertissement présenté par Valérie Pascale et Fabrice (130 min). 767075
*Plusieurs innovations : l'émission est maintenant en direct et ce sont les téléspectateurs qui votent pour les couples en compétition.*

**22.55**

**SANS AUCUN DOUTE**
Magazine. Invité : Philippe Bouvard. Thèmes : Faire construire sa maison ; La grande arnaque des syndics de copropriété. (110 min). 513159
*Faire construire sa maison, un rêve pour la plupart des français qui peut parfois devenir un cauchemar...*
0.45 Attachez vos ceintures. Série. Vanille fraise.

1.30 et 2.20, 3.15, 4.15 TF 1 nuit. 1.40 et 3.25, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.35 Les Défis de l'océan. Documentaire. La vie en saturation (rediff.). 5.00 Musique. Concert (55 min).

## France 2

16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.55 Hartley, coeurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

**20.55**

**QUAI N° 1**
Le cahier de Jeanne.
Téléfilm de Marc Angelo, avec Sophie Duez, Olivier Marchal (90 min). 283443
*Le commissaire Marie est chargée d'escorter un avocat extradé du Mexique, dont le retour ne contente pas tout le monde.*

**22.30**

**BOUILLON DE CULTURE**
Magazine. S'engager jusqu'au bout. Invités : Isabelle Huppert et Charles Berling, etc. (70 min). 1393742
23.40 Journal, Bourse, Météo.
23.55 Plateau.
0.00 Les Larmes amères de Petra von Kant ■ ■. Film de Rainer Werner Fassbinder (1972, v.o., 125 min). 8148655

2.35 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.35 Urti. Documentaire. L'art dans les capitales : Budapest la jeune. 5.10 Les Z'amours (rediff.). 5.40 Pyramide (rediff., 20 min).

## France 3

18.50 et 0.45 Un livre, un jour. *Trois mille modèles réduits ferroviaires*, de Clive Lämming.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

**20.50**

**THALASSA**
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Chasseur de corail (60 min). 7378538
*Azilah, l'« oubliée » en arabe, est une ville marocaine sortie de l'ombre grâce à son corail, le « morjane », pierre-animal qui porterait bonheur.*

**21.50**

**FAUT PAS RÊVER**
Magazine. Invité : Tom Novembre. Cap-Vert : la route pavée ; France : le chant de Sylvanès ; Suisse : les Klaüse de la Saint-Sylvestre (65 min). 3210617
22.55 Journal, Météo.
23.20 L'Ombre d'Angkor. Documentaire (55 min). 2088075
● Lire page 30.
0.15 Libre court. Un dimanche sans ailes d'Anthony Souter (15 min). 3541292

0.30 Vivre avec... Sidamag. (rediff.). 0.55 Musique graffiti. 1.00 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (35 min).

## La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. 1963.

## Arte

19.00 Tracks. Magazine.
19.30 7 1/2. Les gros et les autres.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 18704
20.25 Contre l'oubli. Jalej Maalej, prisonnier d'opinion tunisien.
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LE BLANC À LUNETTES**
Téléfilm d'Edouard Niermans, avec Laurent Grévill, Catherine Mouchet (1993, 85 min). 523568
*Une peinture de l'Afrique Noire dans les années 50, où les histoires d'amour prennent le pas sur l'intrigue policière. Rediffusion d'un des six téléfilms de la collection « Simenon des Tropiques ».*

**22.10**

**▶ GRAND FORMAT : LA FRONTIÈRE DE NOS RÊVES**
Christo et Anani Y.
Documentaire de Gueorgui Balabanov (1996, 70 min). 6026075
*Destins opposés de deux frères bulgares, Anani et Christo Yavachev, qui vivent séparés depuis que ce dernier a fui le régime communiste en 1956.*
23.20 Onibaba, les tueuses ■ Film de Shindo Kaneto, avec Nobuko Otawa (1964, N., v.o., 100 min). 3042452
1.00 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. L'année polaire : l'Antarctique (rediff.).
1.10 Nada ■ Film de Claude Chabrol, avec Fabio Testi (1973, rediff., 110 min). 1206619

## M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. [1/2] Raven.
19.00 Loïs et Clark. Série. Question sans réponse.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Soirées de stars.
20.35 Capital 6. Magazine.

**20.45**

**LA FOLIE DU DOUTE**
Téléfilm O de Bill Corcoran, avec Corbin Bernsen, Amanda Pays (105 min). 706839
*Une jeune femme qui souffre d'une grave dépression post-natale est soupçonnée du kidnapping de son bébé.*

**22.30**

**LE CAMÉLÉON**
Le Chat et la Souris.
Série (55 min). 39655
*Un nouveau héros non violent qui utilise son intelligence exceptionnelle pour aider les déshérités.*
23.25 Une mort à petites doses. Téléfilm O de Sondra Locke, avec Richard Thomas (100 min). 4252549

1.05 Rallye de Tunisie. 1.30 Best of groove. 2.10 Jazz 6. 3.10 Fréquenstar. Eddy Mitchell. 3.45 Movida opus 3. 4.40 E = M 6. 5.05 Fan de (25 min).

## Canal +

17.25 Le Journal du cinéma.
17.50 Drôles de monstres. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Dominique Farrugia, Pierre-François Martin Laval ; Eels.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

**20.35**

**MORTELLE CAVALE**
Téléfilm de Whitney Ransick, avec Treat Williams, Seymour Cassel (85 min). 671687
*Deux frères ennemis en quête d'un magot caché par leur père.*
22.00 Caméra insolite. Les routiers de l'extrême.
22.55 Flash d'information.

**23.00**

**LÉGENDES D'AUTOMNE ■**
Film d'Edward Zwick, avec Brad Pitt (1994, 128 min). 9828100
1.10 La Ruée des Vikings ■ ■ Film de Mario Bava (1961, 85 min). 6714834
2.35 Pour l'amour de l'Inde. (rediff., 60 min). 9168969
3.35 Golden Boy ■ Film de Jean-Pierre Vergne (1995, 90 min). 5053327
5.05 La Vérité sur Bébé Donge ■ ■ Film d'Henri Decoin (1951, N., 114 min). 2064969

## Radio

### France-Culture

20.30 Radio archives. Jurgis Baltrusaïtis. 1.
21.32 Black and Blue. Peter Erskine, le musicien. Peter Erskine, le livre.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné le 2 mars, au Konzerthaus de Berlin, par le Choeur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Robin Gritton.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Hommage à Jean Martinon.

0.00 Jazz-club. En direct de la Villa, à Paris. Le quartette de Raul Coltrane, saxophone. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Claudio Abbado, chef d'orchestre.
22.30 Les Soirées... (Suite). Symphonie n° 8 « Des Mille », de Mahler, par le Tölzer Knabenchor, le Choeur philharmonique de Prague, le Choeur de la Radio et l'Orchestre philharmonique de Berlin.

## TV 5

20.00 Médecins de nuit. Hélène.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 3/4/97)
23.50 Ça cartonne.

## Planète

20.35 Science légale : coupable ou innocent ?
21.50 Un gorille père de famille.
22.45 Katia et Marielle Labecque.
23.45 Derrière les murs du palais. [3/4].
0.15 Welfare, l'aide sociale. [2/2].
1.25 Sur la plage de Belfast (40 min).

## Animaux

20.30 Témoin oculaire.
21.00 Monde sauvage. Survivre ou mourir.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Monde perdu d'un preux chevalier.
23.00 Tout pour le toutou.
0.00 Monde sauvage. L'oiseau Dieu.
0.30 Flipper le dauphin.
1.00 Kitum. La grotte aux éléphants (60 min).

## Paris Première

20.00 et 23.40 La Semaine 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Ici Londres. Magazine.
21.55 La Semaine du J.T.S.
22.25 La Légende de Roméo et Juliette. Ballet de Jean-Claude Gallotta.
0.35 Philippe Léotard. De Nils Tavernier (30 min).

## France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Dick Rivers, Jean Leloup, Vero Sego, Metal Sound.
21.40 Les Deux Marches, de Mozart. Concert interprété par le Concerto Polacco et l'Orchestre symphonique de la radio nationale polonaise (90 min). 85094704
23.10 Des religions et des hommes. Jésus et les évangiles.

## Ciné Cinéfil

20.30 Child of Manhattan ■ Film d'Edward Buzzell (1933, N., v.o., 70 min) 82782278
21.40 Adam et Evelyne ■ Film de Harold French (1949, N., 90 min) 8593487
23.10 Le Chevalier sans armure ■ ■ Film de Jacques Feyder (1937, N., v.o., 105 min) 19283839

## Ciné Cinémas

21.00 La Relève ■ Film de Clint Eastwood (1990, 115 min) 16747549
22.55 L'embrouille est dans le sac Film de John Landis (1990, v.o., 110 min) 3848520

## Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. Une star déchue.
21.35 et 1.30 La Florentine.
22.30 Le Choix de... John Rich. Un homme suffit dans un ménage.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Du bois vermoulu.

## Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Pauvre Apollon.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. Hole in the Pocket (v.o.)
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Le visiteur (v.o.)
22.45 Seinfeld. Quel cinéma !
23.10 The Ed Sullivan Show.
23.45 La Semaine sur Jimmy.
23.55 New York Police Blues. La nouvelle (v.o.)
0.45 Spin City.

## Disney Channel

19.00 Petite fleur. L'amour c'est pas toujours.
19.30 et 23.30 Dinosaures.
20.10 Juste pour rire.
21.00 Imogène est de retour.
22.30 Sport Académie.
23.00 La Rédac.
0.00 Opération Mozart.
0.30 Zorro. Le passage secret de Zorro (30 min).

## Téva

20.25 Téva mode.
20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Politique ; La réussite.
22.30 Murphy Brown. Menace de mort.
23.00 Coups de griffes. Daniel Hechter.
0.00 La Chauve-souris (80 min).

## Eurosport

17.30 Freeride. Magazine.
18.00 Football.
20.00 Sports fun.
21.00 Ski alpin. Sur les traces d'Alphand.
22.00 Boxe.
23.00 Jump the Bus ! Magazine.
0.00 Water-polo (90 min).

## Voyage

19.00 Rough Guide.
19.55 et 23.25 Mémoire de palaces. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

## Muzzik

20.20 Quatuor Razumovski n° 3. Concert enregistré à la Grande Bibliothèque royale, à Edimbourg (40 min). 9370452
21.00 Carmen McRae. Concert enregistré à Tokyo en 1986 (85 min). 1245162
22.25 Jazz Voices. Concert enregistré au festival de jazz de Montreux en 1995 (60 min). 6892162
23.25 Man No Run. De Claire Denis.
0.25 Symphonie en ré majeur K504 Prague, de Mozart. Concert (30 min). 61853
0.55 Symphonie en mi bémol majeur K543, de Mozart. Concert (35 min). 3030650
1.30 Chick Corea et Gary Burton. Concert (60 min). 5573582

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

### LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

21.35 Rends la monnaie, papa ! Film de Howard Deutch (1994, 115 min). Avec Macaulay Culkin, Ted Danson. *Comédie.*

### RTL 9

22.45 Laura ou les ombres de l'été. Film de David Hamilton (1979, 90 min). Avec James Mitchell. *Erotique.*
0.45 Normandie-Niemen. Film de Jean Dréville (1959, N., 115 min). Avec Pierre Trabaud. *Aventures.*
2.40 Tonnerre. Film de Larry Ludman (1983, 80 min). Avec Mark Gregory. *Aventures.*

### TSR

22.15 La Prise de Beverly Hills. Film de Sidney J. Furie (1991, 90 min). Avec Ken Wahl, Matt Frewer, Harley Jane Kozak. *Policier.*
0.00 Avril enchanté. Film de Mike Newell (1992, 90 min). Avec Josie Lawrence, Miranda Richardson, Joan Plowright. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

**Le Monde**
VENDREDI 4 AVRIL 1997

# A la niche ! *par Pierre Georges*

**LES FOOTBALLEURS** sont des artistes. Pas tous les soirs, certes. Car le récital offert, mercredi au Parc des Princes, par l'équipe de France face à la Suède, ressembla plus à une corvée de ballon qu'à une symphonie. On y vit même un arbitre, pris d'émulation, offrir un penalty imaginaire à une équipe sans imagination. Un véritable artiste n'eût point accepté le cadeau. Il se serait fait un point d'honneur, ou de sportivité, de signaler à l'arbitre qu'il y avait maldonne. Comme un joueur anglais le fit, la semaine dernière. Youri Djorkaeff ne l'a pas fait. Il a tiré son non-penalty. Il a marqué. Il a levé le poing triomphalement. Petit triomphe !

Les footballeurs sont des artistes. Et, à ce titre, leur cas provoque un grand souci, fiscal, dans les plus hautes sphères. Au point que l'affaire est venue, devant le Conseil des ministres. Que faire, mais que faire pour enrayer la fuite des maillots ? Car c'est une réalité. Depuis l'arrêt Bosman, les meilleurs des nôtres émigrent en masse, volent et voguent vers des cieux plus cléments, fiscalement, et des clubs mieux-disants, en termes salariaux. Ils bâtissent des châteaux, bien réels, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne, au Portugal. Voire, pour les vieilles tiges, au Japon, pays du football levant, où la préretraite est nettement plus confortable.

Donc c'est un fait, et nul n'y trouvera à redire s'agissant d'artistes professionnels, l'élite française émigre massivement. Elle va jouer au football là où est l'argent du football. Dans les clubs en or massif. Ou n'y pas jouer d'ailleurs, certains de ces émigrés y faisant notoirement banquette, mais à des tarifs défiant toute concurrence. A 300 000 ou 400 000 francs mensuels, nets d'impôts, la condition de remplaçant n'est pas définitivement tragique ! Du moins à court terme.

L'hémorragie est dorée, mais sévère. Donc, elle devient préoccupante. Et pour les clubs français, qui ne peuvent s'aligner sur le grand marché. Et pour la qualité du jeu pratiqué dans le championnat national. Et pour l'équipe de France des Français de l'étranger. Et pour l'amour-propre national. Et pour la cause, commune, *« nationale »*,de la Coupe du monde.

Donc, il fallait agir. Mais comment ? Augmenter les salaires ? Impossible ou presque. Bien des clubs français vivent à la limite extrême de leurs moyens et de leurs recettes. Seule solution, alors, baisser les impôts. Bâtir d'urgence une bonne petite niche fiscale. S'aligner sur les us et coutumes du football européen. A paraphraser un slogan publicitaire : *« Reviens, Léon, on a la même fiscalité à la maison »*, on se propose d'aligner les footballeurs sur le statut fiscal des artistes, interprètes et mannequins *(lire ci-dessous).*

La cause du football étant devenue ce qu'elle est, une affaire d'Etat, pourquoi pas ? Certes, cela va un peu contre la volonté récemment affichée du gouvernement de réduire les inégalités et privilèges fiscaux. Mais quoi ! On ne fait pas de recette sans casser les principes ! Et puis, ce n'est tout de même pas à un journaliste auquel, paraît-il, on propose aujourd'hui de garder sa niche fiscale des 30 %, au bénéfice de l'âge et de l'acquit, quand les débutants en seront privés, de faire la fine bouche. Ou le malin. Le journalisme à deux vitesses fiscales, il fallait l'inventer ! Ah ! la France a bien de la chance, ou du malheur, qu'aucun grand club-journal européen ne veuille de nous !

# Des données fiscales personnelles pourraient être communiquées aux organismes sociaux

## Le projet de loi suscite l'inquiétude de plusieurs associations

**UN DISCRET ARTICLE** du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), approuvé par le conseil des ministres du 2 avril, met en place un début d'interconnexion entre deux fichiers informatiques des administrations, grâce au numéro national d'identification plus connu sous le nom de « numéro de Sécurité sociale ». Rédigé à la demande du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ce texte prévoit que l'administration fiscale peut désormais communiquer les données dont elle dispose, sur la situation fiscale et les revenus des personnes, aux organismes gérant la Sécurité sociale, dont la caisse d'allocations familiales, et aux caisses de retraite complémentaire.

Cette mesure aurait plusieurs objectifs, selon le ministère, qui ont en commun de *« simplifier les relations entre l'administration et les usagers »*, en remplaçant la procédure déclarative actuelle, *« par des échanges directs »* entre services publics. D'abord s'assurer que les dégrèvements de cotisations sociales sur certaines prestations, accordées sous conditions de ressources, sont bien effectués . Mais aussi lutter contre certaines fraudes. La personne qui sollicite, par exemple, une pension, ou l'allocation du RMI, doit en effet, pour l'instant, fournir l'avis de non-imposition rédigé par les services fiscaux. Dans le système proposé les organismes sociaux vérifiraient sur le fichier informatique de l'administration fiscales, que les personnes sollicitant une aide y ont bien droit.

Ce texte est conforme aux orientations du rapport sur *« les fraudes et les pratiques abusives »* que les députés Charles de Courson (UDF, Marne) et Gérard Léonard (RPR, Meuthe-et-Moselle) avaient remis au premier ministre en mai 1995.

M. De Courson proposait d'introduire l'obligation alimentaire dans le dispositif du RMI ; pour ce faire, il proposait que les services fiscaux communiquent les informations nécessaires aux organismes instructeurs des dossiers, ce qui avait déclenché une intense polémique.

L'article 32 du DDOEF aurait été accepté sans difficulté par le Conseil d'Etat. Mais il a suscité les *« réserves »* de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Celle-ci, le 26 mars, a mis en garde contre le risque d'une interconnexion *« en des périodes dans lesquelles les principes démocratiques ne seraient plus respectés ou garantis »*.

### SENS UNIQUE

Le ministère du travail et des affaires sociales précise qu'il n'y aura pas d'*« interconnexion »*, la transmission des données ne pouvant se faire que de l'administration fiscale vers les organismes sociaux et non dans l'autre. Mais le fait que cette transmission passe par l'intermédiaire du numéro dit de « sécurité sociale » inquiète.

Karl Crochart, représentant de l'Association des informaticiens de langue française, a indiqué, mercredi 2 avril, au cours d'une conférence de presse, que ce numéro comprend des données sur le sexe, l'année de naissance, le mois et lieu de naissance, ainsi que le numéro d'enregistrement dans la commune. Jean Weber, représentant de la Ligue des droits de l'Homme, a jugé que le recours à ce numéro *« identifiant le plus puissant, le plus large possible »*, peut devenir *« un outil d'oppression » dans une société non démocratique*. Jean Erceau, de l'Association française des sciences et technologies de l'information et des systèmes, a estimé que l'autorisation d'utiliser le numéro de sécurité sociale est *« le premier pion d'une révision à la baisse »* de la loi de 1978 sur l'informatique et les libertés. En effet, deux conseillers d'Etat ont proposé d'affaiblir les pouvoirs de la CNIL, dans un rapport, remis le 17 octobre 1996 au garde des sceaux, Jacques Toubon : ils recommandaient l'assouplissement des conditions d'utilisation du numéro de sécurité sociale, aujourd'hui strictement encadré, justement, pour éviter des interconnexions entre fichiers.

*Rafaële Rivais*

# Réserves du Conseil d'Etat sur le projet de nouveau statut des sportifs

**CERTAINS SPORTIFS,** à commencer par les footballeurs professionnels, pourront-ils bénéficier d'un statut dérogatoire au code du travail leur assurant de meilleures rémunérations ? Le gouvernement le souhaite puisqu'il a inscrit une mesure en ce sens dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) que le conseil des ministres a examiné mercredi 2 avril (*Le Monde* du 2 avril). Mais il n'est pas sûr que le projet voie le jour, car il pourrait buter sur un problème de constitutionnalité.

Le communiqué officiel du conseil des ministres est assez elliptique sur le détail du projet : *« Il est proposé de rapprocher*, indique-t-il, *le régime social des rémunérations versées par les clubs français aux sportifs professionnels de celui de nos partenaires européens. Ce rapprochement, permis par la création d'un droit d'image dont la rémunération suivra un régime plus favorable que les salaires, favorisera le maintien en France de nos meilleurs joueurs. »*

Il faudra donc attendre le décret d'application pour connaître le dispositif, mais, dès à présent, on en connaît les grandes lignes. Une partie de la rémunération des joueurs, jusqu'à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale – soit 55 000 francs par mois –, sera soumise aux cotisations sociales. Au-delà, le complément pourra être versé par des « sociétés d'image », non assujetties aux charges sociales. Les footballeurs ne seront pas les seuls sportifs qui pourront accéder à ce système, copié sur le statut des artistes.

Lorsque ce projet avait été dévoilé, il avait fait l'objet d'une critique : pourquoi le gouvernement, qui affiche son ambition de simplifier l'impôt sur le revenu et de supprimer tous les abattements particuliers à certaines professions – *même si dans le cas de journalistes*, il a fait sensiblement machine arrière *(lire page 29)* –, s'empresse-t-il aussitôt après de créer un nouveau système dérogatoire ?

### « RUPTURE D'ÉGALITÉ »

Or c'est précisément cette faille qu'a relevée le Conseil d'Etat. Dans son avis, qui est secret, mais dont *Les Echos* du 3 avril révèlent les conclusions, il relève que *« les justifications avancées »* ne sont pas *« manifestement susceptibles »* d'éviter une *« rupture d'égalité devant les charges communes »*. Le Conseil d'Etat a donc recommandé que cette disposition soit disjointe du reste du DDOEF.

Le gouvernement n'est évidemment pas contraint de suivre cet avis, et c'est la raison pour laquelle la disposition sera transmise en l'état au Parlement. La question est cependant posée : s'il est saisi, le Conseil constitutionnel n'annulera-t-il pas cette mesure ?

*Laurent Mauduit*

## BOURSE

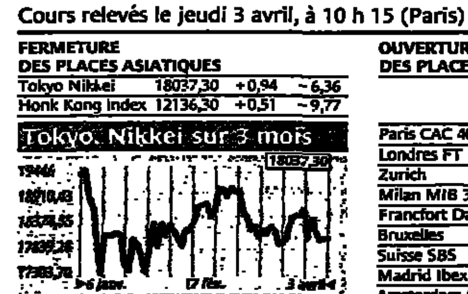
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 3 avril, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 18037,30 | +0,94 | –6,36 |
| Honk Kong index | 12136,30 | +0,51 | –9,77 |

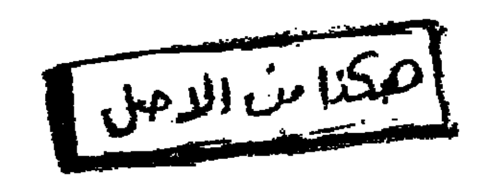
**Tokyo: Nikkei sur 3 mois**




**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 02/04 | Var. en % 01/04 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2530,28 | –2 | +9,27 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | 2152,83 | –2,89 | +14,88 |
| Milan MIB 30 | — | — | –3,35 |
| Francfort Dax 30 | 3303,30 | +0,22 | +14,35 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | 1710,28 | –2,79 | +11,90 |
| Madrid Ibex 35 | 465,14 | +0,04 | +4,57 |
| Amsterdam CBS | — | — | +10,51 |

Tirage du *Monde* daté jeudi 3 avril 1997 : 476 981 exemplaires



s pourraient
mes sociaux




**LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE**
« Dora Bruder »
de Patrick Modiano
page II



**ANTONIO TABUCCHI**
page IV



**Le Monde des LIVRES**

VENDREDI 4 AVRIL 1997





**POLÉMIQUE AUTOUR D'AUBRAC**
page VI

**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
« Sous l'Occupation »,
de Jean Grenier,
et « Journal et lettres de prison, 1941-42 »,
de Boris Vildé
page VI


# Les fantômes de Soupault

*Centenaire de la naissance de l'un des trois mousquetaires du surréalisme. Mémoires inédits*

Jean-Luc Douin

Pour l'état civil, c'est bien en 1897 qu'il est né, dans une famille issue d'une bourgeoisie pour laquelle il n'a que mépris, et dont il veut s'évader le plus vite possible. Au collège Fénelon, *« construit pour mater la gaieté »*, il refuse d'apprendre par cœur les *Fables* de La Fontaine *(« Je ne suis pas un chien savant »)* et les règles de la conjugaison grecque *(« Et pourquoi pas donner la papatte ? »)*. D'instinct rebelle, voué à un irrépressible dégoût de l'existence, il désigne le 28 juin 1917 comme jour véritable de sa naissance. Ce jour-là, dans une librairie du boulevard Raspail, en face de l'hôpital où il soignait l'une de ses nombreuses bronchites, il trouve un exemplaire des *Chants de Maldoror* : *« Ce fut un éblouissement. »* Qu'il fait partager illico à ses complices, André Breton et Louis Aragon.

La dévotion de Soupault, turbulent gamin rimbaldien *« à la figure de frangipane »*, pour Isidore Ducasse, comte de Lautréamont, dont il veut être *« l'humble pédicure »*, se mue en culte, pour lequel il enrôle tous ses meilleurs amis, les crapauds, les parapluies, les machines à coudre. Déjà fasciné par Apollinaire, Cendrars, Reverdy, le scribouillard du ministère des transports avoue, à cette *« révélation »*, avoir oublié son propre nom, et donné sa vie à celui qui la lui transfigura à jamais. Depuis qu'il a lu *Maldoror* ce 28 juin, dit-il, *« personne ne* [l'a] *reconnu »*. Il n'est plus lui-même.

Ce jour-là, il était couché sur un lit d'hôpital. Quand il n'erre pas, éperdu, le long des quais de la Seine, sans but et sans espoir, doutant *« de tous et de tout »*, Soupault niche volontiers sous l'édredon, refuge des noirs horizons, repaire des voyages dans l'inconscient. *« Philippe Soupault dans son lit –* écrira-t-il en 1921 *– né un lundi / baptisé un mardi / marié un mercredi / malade un jeudi / agonisant un vendredi / mort un samedi / enterré un dimanche / c'est la vie de Philippe Soupault. »* C'est encore dans un lit, encore dans un lit d'hôpital, alors que la neige tombe, qu'il se met à composer son premier poème : *« Je ne sais pourquoi une phrase tourna dans ma tête. Elle faisait un bruit d'insecte. Elle insistait. Quelle sale mouche ! Cela dura deux jours. Je pris un crayon et je l'écrivis. Alors quelque chose que je ne reconnus pas éclata. Une série de phrases irrésistibles coulaient de mon crayon comme des gouttes de sueur. »* Le touche-à-tout prolifique sera de tous les coups. Dans une chambre de l'Hôtel des Grands Hommes, place du Panthéon, il rédige avec André Breton *Les Champs magnétiques*. Au Studio des Ursulines, il découvre les charmes ténébreux du cinéma, *« nouvel œil »*, musée lyrique imaginaire pour Vigo, Charlot, Garbo. Pour son ami Man Ray, qui le décrit comme un *« poète au regard pétillant »* ressemblant à *« un écolier malicieux, prêt à quelque espièglerie »*, il pose, en référence au dernier vers de l'un de ses poèmes : *« J'irai me promener nu et la canne à la main. »*

Poésie, théâtre, romans, autobiographies, essais sur la peinture, critiques, scénarios, reportages : Philippe Soupault écrit *« à tour de bras »* et *« à perdre haleine »*. Or celui qui fut l'un des trois mousquetaires du surréalisme, moderniste d'emblée alors que ses compères sont encore dans les rets de Mallarmé et de Paul-Jean Toulet, considéré par André Breton comme *« le seul à laisser le poème comme il vient, à le tirer à l'abri de tout repentir »*, initiateur de l'écriture automatique, apôtre du Douanier Rousseau, directeur de revues, Philippe Soupault l'insoumis est aujourd'hui mésestimé. Effacé, celui qui fut Philippe Dada, l'un des principaux pitres agitateurs de la vie artistique du début du siècle, qui jouait à cache-cache avec Tzara à une exposition de collages de Max Ernst pendant qu'Aragon miaulait et que Breton croquait des allumettes ; qui se suspendit à un lustre de la Closerie des Lilas lors du banquet Saint-Pol Roux, renversant du pied plats et bouteilles sur les tables ; qui rentrait chez un fleuriste pour acheter des tranches de saucisson *(« Bien sec, s'il vous plaît »)*, se prosternait dans la rue devant une passante en lui demandant *« un acte gratuit »*. Evanoui au point qu'Aragon écrivit en 1968 dans *Les Lettres françaises* : *« Qui se souvient de ce poète appelé Philippe Soupault qui a tout fait pour se faire oublier comme d'autres se font pardonner ? »*

Certes il était né en marge. Plus enclin à braver les interdits du groupe qu'à gérer une opportune discipline, il est excommunié (en même temps qu'Artaud) parce qu'il avait osé flirter avec la prose et proclamer son hostilité à l'embrigadement politique du groupe. Philippe Soupault, qui se définit lui-même comme du *« cresson de pissotière »*, ne s'est jamais pris au sérieux ; il s'escrime à ne pas laisser de traces. L'une des richesses du personnage est cette frénésie à s'effacer. *« Je suis un esprit qui ne peut se satisfaire que de sa perte qui le rapproche enfin de l'infini »*, clame-t-il à trente ans. D'où son mystère. Maurice Blanchot :



MAN RAY 1921 © ADAGP, PARIS 1997

**Philippe Soupault par Man Ray (1921)**

*« Nous tenons pour anormal l'écrivain qui disparaît oublié et content de l'être. »* Astronome d'une galaxie de créateurs, Soupault est-il lui-même une étoile filante ? Pourquoi a-t-il choisi d'intituler son autobiographie *Mémoires de l'oubli* (quatre tomes, dont le dernier, inédit, paraît cette semaine avec des hommages à William Blake, Paolo Uccello, James Joyce, des récits de voyages dans l'Union soviétique de Staline, l'Allemagne de Hitler, les Etats-Unis de la prohibition) ? Le secret de cet homme *« maigre comme un clou et pâle comme une affiche »* est dans ses textes. L'œuvre de Soupault, ce voyageur sans bagages, est hantée. Par des nègres et des fantômes.

*« On recherche un homme nommé Philippe Soupault / bien trop grand pour son âge (...) insaisissable intouchable telle une flamme rouge/ à peine une ombre / un reflet à la poursuite de la lumière... »* Pour Soupault, auteur de *« fictions feintes »*, maudit d'appartenir à *« la race de ceux qui ne peuvent qu'abandonner »*, Soupault n'existe pas. *« Le sort a voulu que je sois un fantôme »*, écrit-il. Le mot revient sans cesse dans ses poèmes *(« les fantômes de l'aurore » ; « les petits fantômes quotidiens », « Et toi Philippe / frère des fantômes / fuis les fumées et les filles »)*, dans ses romans, dans ses facéties.

Signant ses premiers textes Philippe Verneuil (du nom de sa première femme) ou Léon Dancongnée (du nom de sa mère), fasciné par les musiciens de jazz, Soupault intitule ses souvenirs d'enfance *Histoire d'un Blanc (« Je suis cet homme dont on dit qu'il est noir comme la porcelaine »)*. Il se réincarne avec volupté dans l'autre, l'étranger, l'exclu, l'habitant d'un monde inaccessible : celui auquel s'identifie Rimbaud (dans « Mauvais sang ») : *« Je suis une bête, un nègre. »* Cannibale de la vie, subversif irréductible et nomade, le nègre est le héros de quatre de ses fictions : *Voyage d'Horace Pirouelle, Mort de Nick Carter, Le Nègre* et *Le Grand Homme*. Clin d'oeil dans le tome IV inédit de ses *Mémoires de l'oubli*, ce quiproquo lors d'une soirée mondaine à l'ambassade de l'URSS : *« Un des invités était un jeune Africain. Une jolie jeune femme, très élégante, demanda à son amie Elsa Triolet : "Qui est ce nègre ?" Elsa Triolet crut comprendre : "De qui est* Le Nègre *?", et elle répondit : "Philippe Soupault." »*

**MÉMOIRES DE L'OUBLI (1927-1933)**
de Philippe Soupault.
Ed. Lachenal et Ritter,
208 p., 120 F.

**CHRONOLOGIE**
**La vie et l'œuvre de Philippe Soupault**
de Lydie Lachenal.
Ed. Lachenal et Ritter,
200 p., 88 F.

**L'ÉCHEC ET SON DOUBLE**
**Philippe Soupault romancier**
de Myriam Boucharenc.
Ed. Honoré Champion,
408 p., 375 F.

# La nature singulière de l'Eglise

*Où un médiéviste italien prouve que le pape n'a qu'un corps*

**LE CORPS DU PAPE**
**(Il Corpo del papa)**
d'Agostino Paravicini Bagliani.
Traduit de l'italien
par Catherine Dalarun Mitrovitsa,
Seuil, 400 p, 195 F.

Philippe-Jean Catinchi

Venu à Pérouse solliciter en juillet 1216 une audience du pape Innocent III, le prédicateur Jacques de Vitry découvre la dépouille du terrible pontife. Au lendemain de son décès, le cadavre est abandonné, quasi nu et en état de décomposition avancée. La méditation du prélat français sur la vanité du monde, écho de la sentence des couronnements pontificaux *(pater sancte, sic transit gloria mundi)*, est au cœur du formidable essai de l'historien italien Agostino Paravicini Bagliani. Connu des lecteurs français par une remarquable étude sur *La Cour des papes au XIIIe siècle* (1), le médiéviste tente ici une approche du corps comparable à celle d'Ernst Kantorowicz (2). Aux sources de la prise de conscience de la continuité dynastique des monarchies médiévales, le grand historien avait établi qu'aux yeux des canonistes des XIe et XIIe siècles la dignité ne meurt jamais. Aussi le souverain a-t-il deux corps : l'un, physique et matériel, destiné à périr ; l'autre, institutionnel, qui fonde la transmission du pouvoir royal.

La leçon ne vaut pas cependant pour le souverain pontife, et c'est la raison pour laquelle Paravicini Bagliani a voulu interroger la contradiction apparente entre le corps matériel du pape, abandonné à un dénuement paradoxal, et l'institution immortelle dont il est fugitivement l'incarnation.

La réflexion s'amorce dès l'époque de la réforme grégorienne. Dès 1049, dans l'une de ses lettres qui condamne le saccage des biens personnels du pape perpétré sitôt son trépas, le théologien Pierre Damien dissocie pour la première fois clairement la personne physique du pontife et la pérennité de l'Eglise. C'est encore lui qui souligne en 1064 le paradoxe de *« la brièveté de la vie des papes »*. Au terme d'un opuscule brillant et audacieux, Pierre Damien établit que si aucun des successeurs de Pierre n'a pu égaler la durée de son pontificat (vingt-cinq ans), c'est parce que la fonction du *« vicaire du Christ »* – formule jusque-là réservée à l'empereur – est incomparable, unique, et cette brièveté un *« mystère »* destiné à inculquer *« au genre humain, depuis son sommet, la crainte de la mort, afin que soit méprisée la gloire de la vie temporelle »*. *« Moment de terreur »* inévitable, souhaitable même, puisqu'il est le plus fort et le plus solennel des avertissements, la mort du pape concerne chacun et sa portée universelle impose un rituel propre.

L'historien italien retrouve les étapes d'un cérémonial funéraire qui distingue trois espaces : la chambre – où l'on prépare la dépouille –, la chapelle – lieu d'exposition et de visite – et l'église – où sont célébrées les obsèques solennelles. Ces usages, de plus en plus codifiés, accompagnent les progrès d'une prise de conscience : celle de la pérennité de la papauté sous l'autorité du Christ, *« pontife éternel »*. L'Eglise s'incarne dans la figure du pape et, en cas de vacance du Saint-Siège, dans le collège des cardinaux qui désigne son successeur.


**Lire la suite page V**


(1) Hachette, « La Vie quotidienne », 1995.
(2) *Les Deux Corps du roi*, Gallimard 1989.

le feuilleton

de Pierre Lepape

# La disparition



*Contre les gardiens de l'oubli, Patrick Modiano se veut un gardien de la mémoire. Il fait exister ce que l'amnésie volontaire voudrait effacer*

**DORA BRUDER**
de Patrick Modiano.
Gallimard, 150 p., 95 F.

« *Hier ist kein Warum* » : Ici, il n'y a pas de pourquoi. Primo Levi raconte qu'un gardien SS, dès son arrivée à Auschwitz, lui enseigna ainsi la loi du camp. Il n'y a pas davantage de « pourquoi » pensable, rappelle Claude Lanzmann, l'auteur de *Shoah*, à la destruction de six millions de juifs. Il y a des explications multiples, sociologiques, économiques, psychanalytiques, religieuses qui, séparément ou croisées, ne suffisent jamais à déduire le *fait* de l'extermination. La raison bute. *Il arrive même qu'elle se fasse une raison de son* incapacité à comprendre : elle affirme alors que le génocide est aberration pure, anomalie historique, instant de démence unique dans le déroulement explicable du temps. Ce qui a entre autres avantages celui de débarrasser les bourreaux et leurs complices du poids de leur responsabilité. Entre les deux écueils, la rationalisation et l'irrationalisation, la voie est étroite.

*Les Temps Modernes*, la revue fondée par Sartre et que dirige aujourd'hui Lanzmann, s'efforce de l'emprunter en analysant le succès remporté partout dans le monde – et notamment en Allemagne – par le (mauvais) livre de Daniel Goldhagen, *Les Bourreaux volontaires de Hitler* (1). On y rappelle la formule de Raul Hilberg qui résume de manière terrible la logique historique de l'antisémitisme occidental : « *Les missionnaires de la Chrétienté avaient dit : vous n'avez pas le droit de vivre parmi nous en tant que Juifs. Les chefs séculiers qui suivirent avaient proclamé : Vous n'avez pas le droit de vivre parmi nous. Les Nazis allemands à la fin décrétèrent : Vous n'avez pas le droit de vivre* (2). » Lanzmann y souligne aussi que la compassion et l'anathème, si largement pratiqués aujourd'hui, ne sont peut-être encore qu'une ruse de l'histoire pour brouiller les pistes et les enfouir sous l'émotion.

Mais comment écrire sur l'extermination en faisant l'économie de la colère et de la pitié, ces mauvaises conseillères ? C'est la question qui hante toute l'œuvre de Georges Perec, ce mur fragile de signes édifié autour de l'absence. Perec, en 1963, écrivait, à propos de Robert Antelme : « *Dans tous les cas, monotone ou spectaculaire, l'horreur anesthésiait. Les témoignages étaient inefficaces ; l'hébétude, la stupeur ou la colère devenaient les modes normaux de lecture. Mais ce n'était pas cela qu'il s'agissait d'atteindre. Nul ne désirait, en écrivant, susciter la pitié, la tendresse ou la révolte. Il s'agissait de faire comprendre ce que l'on ne pouvait pas comprendre : il s'agissait d'exprimer ce qui était inexprimable.* » Ce « programme » d'écriture est aussi celui de Patrick Modiano.

On a trop écrit sur le charme des livres de Modiano, sur sa trop fameuse « petite musique », sur son art du flou et du trompe-l'œil et sur les fausses perspectives savamment tracées par ses errances et ses déambulations. Non que ces qualités ornementales et rêveuses, ces délicieux et troublants entrelacs de la fiction soient négligeables, mais parce qu'ils sont l'expression manifeste, l'effet de surface d'un projet beaucoup plus ambitieux : dire l'absence, la rendre présente. Il est nécessaire d'inverser les termes du « cas Modiano ». Il n'a pas choisi pour époque privilégiée de nombre de ses livres la période de l'occupation allemande – qu'il n'a pas connue – en raison du caractère trouble, ambigu, romanesque de ces temps mêlés. C'est au contraire à cause du trou noir creusé par ce morceau d'histoire que tout, ensuite, devient mystérieux, incomplet, irréel, inexplicable, absurde, insaisissable, fictif. Comme si une pièce de la machine avait disparu et que le monde continuait à tourner, de travers, en s'efforçant de l'oublier.

Dans certains de ses romans, Modiano décrit ce monde d'*après*. Ses mensonges qui en sont à peine, faute de vérité ; sa mémoire toujours trompeuse, son identité trouée, sa morale à géométrie variable. Il peut même entrer de l'humour et de l'indulgence dans ce tableau : un amnésique n'est jamais complètement responsable de ses actes, et il est permis de sourire de certains de ses comportements. Plus à plaindre qu'à blâmer. Dans d'autres, *La Place de l'étoile, La Ronde de nuit, Les Boulevards de ceinture*, mais aussi dans *Emmanuel Berl, interrogatoire* ou dans le scénario et les dialogues de *Lacombe Lucien*, Modiano retourne au centre du mystère, au cœur même de ce qu'on pourrait appeler, avec beaucoup de légèreté, son obsession et qui est sa raison d'être écrivain : à ces années qui précédèrent immédiatement sa naissance en 1945.

Jamais il ne l'a fait de manière aussi explicite que dans *Dora Bruder* ; sans doute parce qu'il ose se défaire des maquillages de la fiction. *Dora Bruder* est le récit d'une enquête ; Modiano s'y revendique pour ce qu'il est : un gardien de la mémoire. « *Si je n'étais pas là pour l'écrire, il n'y aurait plus aucune trace de cette inconnue* », dit-il d'une jeune femme dont l'identité reste incertaine mais dont il sait qu'elle fut raflée le 18 février 1942 et internée aux Tourelles. Elle était une ombre ; elle devient, par lui, une trace, une inscription, le début d'une présence.

Pour réussir, le gardien de la mémoire se doit de vaincre un colosse collectif : les gardiens de l'oubli. *Dora Bruder* est aussi le récit, parfois hallucinant, d'un combat inégal : celui d'un homme seul, d'un écrivain, contre la bureaucratie de l'amnésie. Il y eut, bien sûr, les policiers des Questions juives qui détruisirent leurs fichiers et les procès-verbaux de leurs interpellations au cours des rafles ou lors des arrestations individuelles, dans la rue. Il y eut ceux qui ne se souvenaient de rien ou qui n'avaient rien vu, rien su et qui désiraient qu'après la mort de l'homme la vie continue, comme si de rien n'était. Mais il y a encore, aujourd'hui, une cohorte de sentinelles chargées d'interdire l'accès de la mémoire à ceux qui la cherchent enfouie dans la poussière des documents et des registres, enfermée dans des caves dont les clefs semblent inaccessibles ou égarées.

Par bribes, morceau après morceau, Modiano leur a arraché des fragments d'existence d'une jeune fille. Elle s'appelle Dora Bruder. Elle est née dans le douzième arrondissement de Paris le 25 février 1926. Modiano a fait sa connaissance il y a huit ans par une petite annonce de *Paris-Soir* datée du 31 décembre 1941 : « *On recherche une jeune fille, Dora Bruder, 15 ans, 1,55 m, visage ovale, yeux gris-marron, manteau sport gris, pull-over bordeaux, jupe et chapeau bleu marine, chaussures sport marron.* » Dora avait fait une fugue ; ses parents s'inquiétaient. Ils étaient allés signaler la disparition de leur enfant à la police. Le dernier jour de 1941, des étrangers, des juifs pouvaient encore demander à la police française de les aider à retrouver leur fille. Mais Ernest Bruder, le père, est arrêté, sans motif connu, le 19 mars 1942 ; Dora le sera le 19 juin. Tous deux se retrouveront à Drancy avant d'être expédiés à Auschwitz le 18 septembre de la même année. Cécile, la mère partira pour le camp de la mort cinq mois après son mari et sa fille. Personne n'en reviendra.

Une histoire simple, comme il en existe des milliers d'autres. Une histoire française, avec des fonctionnaires français pleins de zèle qui, au contraire de l'écrivain, ne recherchent les jeunes filles que pour mieux les faire disparaître. Modiano leur voie cet effacement : Dora Bruder désormais existe. la petite fugueuse parisienne du 41, boulevard d'Ornano, l'interne de l'institution Saint-Cœur-de-Marie du 62, rue Picpus ont une vie et des secrets que « *les bourreaux, les autorités dites d'occupation, le Dépôt, les casernes, les camps, l'Histoire, le temps – tout ce qui vous souille et vous détruit – n'auront pas pu lui voler* ». Mais ce sentiment d'une dérisoire et essentielle victoire accompagne celui d'une insurmontable défaite : « *Oui, malheureusement, je venais trop tard.* » Même si des lecteurs répondent à l'appel de Modiano et lui permettent d'ajouter quelques touches au portrait de Dora Bruder, il ne s'agira encore que de « *signaux de phare dont je doute malheureusement qu'ils puissent éclairer la nuit. Mais j'espère toujours* ». Pour combler les trous, Modiano offre à Dora Bruder des fragments de sa propre jeunesse, en mesurant la distance infinie qui les sépare.

De ces disparitions, tout désormais porte la marque, comme si l'absence, d'être refoulée, oubliée, était devenue notre mode d'être ; comme si l'on ne pouvait plus marcher dans les rues sans avoir l'impression de le faire sur les traces de quelqu'un. L'urbanisation elle-même devient une opération de nettoyage de la mémoire. Il y a dans *Dora Bruder* des pages simples et magnifiques sur le Paris d'aujourd'hui qui essaie d'effacer jusqu'aux dernières traces du Paris d'hier pour gommer de son paysage jusqu'à l'écho des voix de ces enfants aux noms polonais « *et qui étaient si parisiens qu'ils se confondaient avec les façades des immeubles* ». Qu'on n'aille plus après ce beau et grand livre entonner la rengaine de Modiano le nostalgique, de Modiano l'illusionniste de l'incertitude. C'est un écrivain d'aujourd'hui qui tente l'impossible et l'indispensable : tenir le lien avec l'horreur de notre proche origine. « *Beaucoup d'amis que je n'ai pas connus ont disparu en 1945, l'année de ma naissance. Ils avaient épuisé toutes les peines pour nous permettre de n'éprouver que de petits chagrins.* »

(1) Le Seuil. Voir l'article de Nicolas Weil dans *Le Monde des livres* du 17 janvier 1997. *Les Temps modernes* consacre cinq articles remarquables à ce livre qui entend « corriger » l'« *excès d'attention accordé aux chambres à gaz* ». Ils sont signés de Raul Hilberg, Claude Lanzmann, Pierre Bouretz, Liliane Kandel et Pierre-Yves Gaudard (n° 592, février-mars 1997).

(2) Paru en 1988 chez Fayard, l'ouvrage fondamental de Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, a été réédité en deux volumes dans « Folio Histoire » en 1992 (nos 38-39).

version originale

# Vietnam d'hier et de demain

*Ecrivains de l'après-guerre, sociologues et historiens s'interrogent sur leur pays, appelé le « petit dragon »*

Trân Quang Khai, au lendemain d'une victoire, en 1285, contre « *les barbares* » (1) – en l'occurrence les Mongols – écrivit : « *Cette terre antique dure à jamais.* » A l'image de celle du grand dragon chinois, l'histoire du petit dragon vietnamien est écrite par de grands capitaines, souvent fins lettrés, ainsi que l'illustre si bien la fresque historique consacrée par Yveline Féray à l'un des plus célèbres d'entre eux, Nguyên Trai, stratège et poète du début du XVe siècle (2).

Mais, contrairement à celle de l'empire du Milieu, la stratégie vietnamienne est dictée par la résistance, sans parler de la survie. Si le Vietnam a « marché » vers le Sud, aux XVIIe et XVIIIe siècles, assimilant au passage le royaume hindouïste du Champa puis la partie orientale de l'empire khmer, ce fut à la fois affaire d'espace vital et de résistance à l'ensemble chinois. En outre, les grandes victoires du XXe siècle, celles de 1954 et de 1975 contre des « barbares », venus cette fois d'Occident, n'ont guère eu le rayonnement attendu, sur place comme au-delà des frontières. Des circonstances politiques défavorables ne suffisent peut-être pas à expliquer une lacune : à quand une biographie du général Vo Nguyên Giap, le capitaine de l'épopée vietnamienne au XXe siècle ?

Que « *la terre antique dure à jamais* » mérite quelques références, la plus précieuse étant encore un panorama relativement complet des écrits vietnamiens depuis l'an 939, date de l'indépendance vis-à-vis de la Chine. La publication de *Mille ans de littérature vietnamienne* répond à un tel souci (3). Ces victoires cruciales, qui contribuent à la forte identité vietnamienne, sont cependant rarement suivies de lendemains qui chantent. Pour en revenir à Nguyên Trai, ce dernier ne fait jamais que son métier de grand mandarin de cour quand, les hordes chinoises ayant été une nouvelle fois défaites, il ose estimer que « *les quatre mers sont calmes à jamais, partout souffle le vent du renouveau* ». L'eau après le feu : avec la « paix », les Vietnamiens, même éparpillés, se retrouvent alors entre eux et affichent, pour le moins, une certaine morosité. Entre deux tragédies, le Vietnam serait-il, au-delà d'un petit monde, un monde petit ? Voilà ce que racontait il y a quelques années déjà, dans *Le Cœur du Tigre*, Nguyên Huy Thiêp, incontestable chef de file d'une nouvelle *génération d'écrivains* (4). Quatre nouvelles brèves et dépouillées pour mettre en scène un malaise face au manque de générosité et à la grossièreté qui écornent une société pourtant si polie jusque dans ses hameaux. Nguyên Khac Truong brosse, pour sa part, un tableau assez noir des *rivalités et mesquineries si pesantes*, dans la vie quotidienne, d'un village situé en lisière du delta du Fleuve rouge : dans *Des fantômes et des hommes* (5), le malaise viêtnamien n'est pas que le produit d'une gestion par d'anciens combattants marxistes.

L'univers décrit par Truong ne *fait guère place au rêve et au romantisme*. Petite corruption, appétits sournois, règlements de vieux comptes familiaux. Quelque chose dérange une fois que les canons se sont tus et que la « *tragédie humaine* » décrite par Bao Ninh (6) laisse place à la mauvaise administration et aux égoïsmes. Que reste-t-il de la mélancolie si vivante des chansons populaires, y compris contemporaines ? Les Vietnamiens seraient-ils un peuple de bernés, appelé sans cesse à se méfier de ses maîtres, petits et grands, oscillant entre l'asservissement et la révolte ? La réalité est plus complexe.

L'auteur le plus prolifique de la nouvelle génération d'écrivains vietnamiens est une femme, Duong Thu Huong, qui se garde d'espérer, comme si l'espoir était un piège. Ses héros sont les victimes des systèmes qui font appel aux instincts les plus bas de l'âme humaine. La défense, très vietnamienne, de la morale n'enlève rien à la modernité de son œuvre (7). La société vietnamienne de cette fin de siècle est de moins en moins le succédané des ravages provoqués par trois décennies de combats. Puisque les circonstances le veulent, est donc venu le temps des hommes, après celui des héros, des traîtres et des victimes. Le genre le plus prisé, dans la littérature moderne vietnamienne, semble être la nouvelle, ou le court récit, qui associe générations, clans *et itinéraires, y compris, parmi ces* derniers, ceux des exilés (8). Cette riche moisson de fin de siècle, de plus en plus celle de la « paix », situe bien une société qui demeure en marge d'une Asie du Sud-Est partagée entre des cultures venues d'ailleurs et le consumérisme de ses nouveaux riches du moment. *Le Vietnam est un appendice* extrême-oriental, géographiquement et culturellement. Les paris sont sans doute ouverts sur ce qu'il fera, au siècle prochain, de son indépendance dans l'unité. Le foisonnement littéraire actuel serait, cependant, plutôt prometteur.

L'apport, tout nouveau dans *l'histoire d'un pays tenté par le repli* sur lui-même, que représente une communauté d'outre-mer de deux millions de personnes est plus ambigu. Avant la vague des *boat people* de la fin des années 70, le cœur d'une faible diaspora vietnamienne était, bien entendu, la France, ancienne « métropole » et, entre autres vocations, centre d'études et de recherches encore bien vivant. En témoignerait, s'il le fallait, la récente et monumentale contribution de Ngo Van à l'histoire du mouvement nationaliste *de l'entre-deux-guerres* et pendant la deuxième guerre mondiale (9). Les témoignages autobiographiques de la nonne bouddhiste dissidente Chân Không ou de Pedro Nguyên Long (10) offrent, pour leur part, une approche de l'histoire bien différente de celle des « annales » du communisme.

*A travers les itinéraires* d'une famille bourgeoise de Haïphong broyée par la guerre et qui se retrouve pour une photo de famille à Los Angeles en 1992, Nguyên Long, dit Carlo, raconte un demi-siècle de tragédies vécu à ras de terre.

« *Certains écrivains de la diaspora vietnamienne* (...) *savent qu'ils ont tout perdu – définitivement* (...) *Ils écrivent en vietnamien, ils n'écrivent plus la vie vietnamienne, ils écrivent leur vie, une certaine mort* », juge Phan Huy Duong (11). *La Part d'exil* (12) risque de ressembler à une peau de chagrin même si les Viêt Kiêu, ou Vietnamiens d'outre-mer, reprennent plus souvent le chemin du Vietnam pour raisons d'affaires, de tourisme ou de visites de famille. Ils apprennent, cependant, avec nostalgie, à se passer du Vietnam qui poursuit son chemin, un peu en solitaire, sans encore trop céder à l'air du temps. Ses écrivains sont là pour en témoigner.

**Jean-Claude Pomonti**

(1) Cité dans *Aigrettes sur la rizière, chants et poèmes classiques du Vietnam*, textes choisis, présentés et traduits du vietnamien par Lê Thanh Khôi. Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 209 p., 87 F.

(2) *L'imposant Dix mille printemps* d'Yveline Féray vient d'être réédité en deux tomes par Picquier, 1 124 p., 138 F.

(3) De Nguyên Khac Viên et Huu Ngoc (Picquier, 411 p., 149 F.)

(4) Ed. de l'Aube, 103 p., 78 F. Thiêp est également l'auteur d'*Un général à la retraite*, Ed de l'Aube, 165 p., 80 F., et de *Les démons vivent parmi nous*, pièce de théâtre, l'Aube, 95 p.. Ces œuvres ont été traduites par Kim Lefevre.

(5) Traduction de Phan Thê Hong, éd. de l'Aube, 382 p., 149 F.

(6) Dans *Le Chagrin de la guerre*, traduction de Phan Huy Duong, Picquier, 250 p., 150 F.

(7) Outre *Au-delà des illusions*, roman traduit en français par Phan Huy Duong, Picquier, 289 p., 139 F (voir « *Le Monde des livres* » du 4 octobre 1996), Duong Thu Huong est également l'auteur de *Histoire d'amour racontée avant l'aube* (éd. de l'Aube) et, aux éditions Des femmes, de *Les Paradis aveugles* et de *Roman sans titre*.

(8) Phan Huy Duong, qui vit à Paris, a écrit un recueil de nouvelles, *Un amour métèque*, L'Harmattan, 186 p., et traduit deux volumes de récits, *Terre des Ephémères* et *En traversant le fleuve*, Picquier (voir Le Monde du 22 mars 1996). Kim Lefevre a traduit les récits de Phan Thi Vang Anh, âgée seulement de vingt-neuf ans et résidant dans le Sud, sous le titre *Quand on est jeune*, Picquier, 126 p., 98 F. De l'université de Hanoï vient un autre recueil, *Le héros qui pissait dans son froc*, de Vu Bao et autres nouvellistes, éd. de l'Aube, 84 p., 69 F.

(9) *Vietnam, 1920-1945, révolution et contre-révolution sous la domination coloniale*, éd. L'Insomniaque, 445 p., 60 F.

(10) *La Force de l'amour*, de Sœur Chân Không, éd. La Table ronde, 362 p., 125 F. *La Montagne des parfums*, de Pedro Nguyên Long et Georges Walter, Robert Laffont/Phébus, 459 p., 139 F.

(11) Dans *En traversant le fleuve*, op. cit.

(12) Titre d'un recueil de textes – dont certains émouvants –, réunis et traduits par Lê Huu Khoa, publications de l'université de Provence.



338
315 +

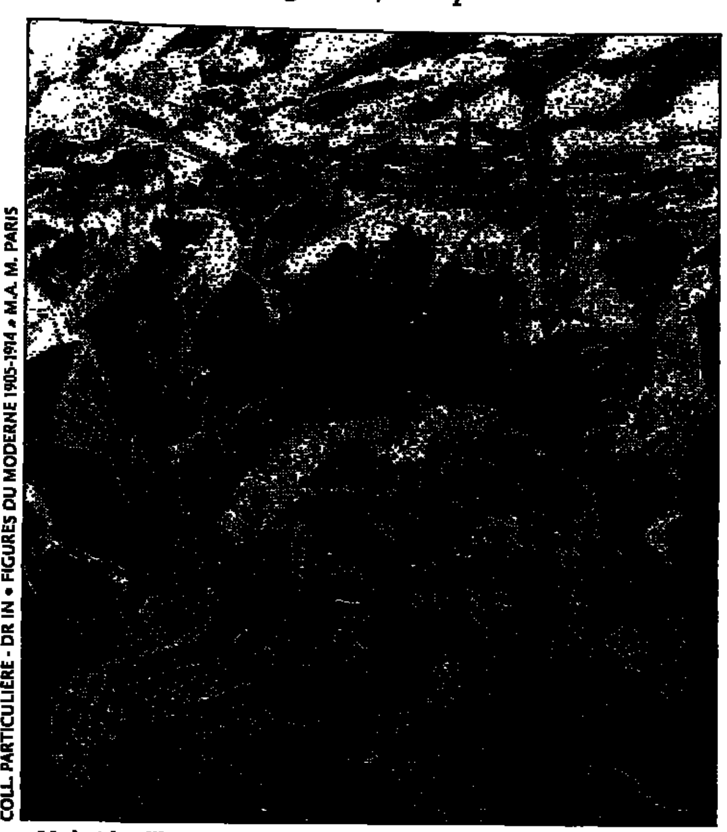
# L'apocalypse selon Jabberwocky

*Antoine Volodine s'est inventé un monde à lui, une langue, un style, une structure imaginaire, la « poésie de roman »*

**NUIT BLANCHE EN BALKHYRIE**
d'Antoine Volodine.
Gallimard, 190 p., 90 F.

Que reste-t-il une fois le roman de Volodine refermé ? Quelque chose qui ne ressemble pas à la mémoire d'un roman. C'est-à-dire peu d'histoires, peu de noms, peu de rapports psychologiques, quelques situations tout au plus. Certes. Mais une langue, un style, un ton, un élan, une structure imaginaire, un rythme. Est-ce dire que *Nuit blanche en Balkhyrie* n'est pas un roman, ou que c'est un roman inaccompli ? Evidemment pas. Antoine Volodine a inventé une narration qui lui est propre. *Comme certains* dramaturges le font.

Ibsen écrivait ainsi. *Peer Gynt*, c'est un peu cela. Le spectateur de *Peer Gynt* accepte, sans rechigner, l'imaginaire capricieux d'Ibsen, ses changements de tonalité, du pathétique au grotesque, du réalisme au symbolique, de l'allégorique au mélodrame. Il entre dans un monde. C'est ce que propose Antoine Volodine depuis plusieurs années, dans chacun de ses livres, reliés entre eux par des lois originales (1).



COLL. PARTICULIÈRE - DR IN « FIGURES DU MODERNE 1905-1914 » M.A.M. PARIS

« Moi et la ville », de Ludwig Meidner (1913)

L'onirisme est fort bien admis dans le théâtre et le cinéma, dans la poésie également. Dans le roman, moins. C'est que Volodine écrit ce qu'on pourrait appeler, sur les traces de Cocteau ou de Pasolini, avec lesquels il n'a en commun précisément que ce tempérament foncièrement poétique, de « *la poésie de roman* ». C'est-à-dire une littérature narrative où tout serait libre, parce que seulement porté par la rigueur implicite d'un système visionnaire.

Les noms ? Inventés, avec des consonances qui peuvent être parfois familières, mais forgées selon le modèle de Lewis Carroll dans son poème de *Jabberwocky*, si délicieusement traduit par Henri Parisot : « *Il était grilheure. Les slictueux toves gyraient sur l'alloinde... Prends garde au Jabberwock mon fils...* »

Les lieux ? Imaginaires. Le temps ? Indifféremment vers l'avant et vers l'arrière. Et, çà et là, des détails, médicaux, politiques suffisamment forts et précis pour que le lecteur ne s'égare pas. Buñuel aussi savait construire ainsi ses films. Vers la fin de son roman, le narrateur (qui est aussi un personnage, car l'action est indifféremment écrite à la troisième et à la première personne) dit : « *L'accélération de l'histoire nous obligeait à aller très vite et comme dans un rêve. Je narre cela à l'imparfait car l'action, quelle qu'en eût été la réalité, s'ancrait dans ma mémoire sous la forme d'une succession de moments oniriquement répétitifs et semblables.* » Ce n'est pas une pétition de principe, ce n'est pas une déclaration d'intention. Le roman est en effet écrit selon ce procédé, ici décrit.

Le narrateur, Breughel, est un écrivain à succès qui vient d'être laminé par une guerre, l'invasion de son pays, la Balkhyrie (« *Dans le langage qui ici sert de langage, j'ai dû l'expliquer déjà, on baptise Balkhyrie tout ce qui s'étend au-delà des murs du camp* »), et l'installation d'un régime totalitaire par le tyran Kirghyl. Breughel est devenu, après un traitement psychiatrique qui lui a enlevé la faculté de rire et le sens du temps, *l'écrivain officiel du régime*. Il a été dans un camp de concentration et semble être en charge de fous. Il est lié à Molly, jeune femme qui elle-même va être défigurée et détruite. Et il s'éprend d'une responsable du camp, Tariana.

Breughel souffre d'une sorte de maladie de la dissociation (hébéphrénie) et l'on s'aperçoit rapidement que la plupart des autres personnages ont la même maladie. L'invasion de la Balkhyrie n'est pas achevée. Elle s'accomplit progressivement, avec la complicité idéologique de plusieurs autorités, dont le narrateur. Une révolution mondiale a eu lieu, la guerre a dévasté le monde, mais menace de recommencer. Un cirque, une ménagerie en liberté, un bestiaire délirant envahissent ces pages de boue et de sang.

La narration est entrecoupée de deux ébauches de livret d'opéra, que Breughel est en train d'écrire et qui résume, avec un humour noir, la situation psychologique et politique. Des films, des photographies, de même sont évoqués.

Fable sur le totalitarisme, oui, mais aussi réflexion habile et troublante sur les limites de l'imagination. La lecture est, par un effet de contraste, émouvante : le narrateur n'ayant pas tous ses moyens intellectuels, il y a une froideur très crue, une curieuse médicalisation des sentiments et en même temps des résurgences de sensibilité. Un univers de science-fiction, mais d'une science-fiction profonde, stylée, à la Kôbô Abé.

**René de Ceccatty**

(1) Antoine Volodine a déjà publié huit romans : quatre chez Denoël, dans la collection que dirigeait Elisabeth Gille, « Présence du futur », et quatre chez Minuit.

# Ecume vitale

*Hervé Hamon, dans la mer, a puisé un art de voir, de vivre. Une sagesse qu'il offre sans partage*

**BESOIN DE MER**
d'Hervé Hamon.
Seuil, 282 p, 110 F.

Sans être vraiment sûr qu'il s'agisse d'une jouissance fœtale, Hervé Hamon aime sa mer, et s'est piqué de nous expliquer pourquoi. A certains, la démarche paraîtra superflue, soit qu'ils n'aient que faire de ce spectacle fluide qu'ils jugent angoissant, soit qu'ils savent déjà l'envoutement de ces abysses, sa splendeur et sa rudesse. Natif de Saint-Brieuc, ancien gamin du Trégor, nostalgique des baignades, des mares à crevettes, des eaux impures des bords de plage où flottent des carapaces d'araignées défuntes, Hervé Hamon n'est pas de « *ces imbéciles heureux qui sont nés quelque part* ». Il s'avoue rebelle au charme du biniou, pas vraiment yachtman, plutôt porté sur le panache hugolien d'un Bombard, naufragé volontaire, que par les exploits médiatiques des navigateurs qui se lancent à la poursuite de leur nombril, confondant la gravité de leur personnage égocentrique et la gravitation universelle. Breton oui, mais à la mode Louis Guilloux, c'est-à-dire d'abord républicain et internationaliste, de ceux pour qui embarquer à plusieurs signifie avoir confiance dans les autres. Et qui sourient au profane : la mer est à tout le monde.

Déclaration d'amour, homélie, confession d'un provincial qui dénonce l'assassinat des rivages sans chauvinisme, heureux de suivre la houle d'Ouessant à Terre-Neuve, de vanter les icebergs du Groenland autant que l'île de Batz, plantée sur un champ de goémon, de faire dériver sa chambre avec vue flottante vers la Crète, la Guadeloupe, le Japon, *Besoin de mer* est un livre de philosophe. Une ode à la solitude modeste, invisible. Une exhortation, par vagues déferlantes, à la sagesse.

Hervé Hamon insiste, tient son cap : être « *marin* », ce n'est pas un arsenal de techniques, c'est un regard. Une impatience. La fièvre du voyageur à courir nez au vent vers la grève pour redécouvrir la mer au détour d'une route de Paimpol. Manière de voir le monde hors carcans, sans nasses ni blocus. Permission de sortir du port : l'homme a besoin d'échappées, de partir pour mieux revenir, de jeter des filets dans l'eau pour pêcher son art de vivre. Ici, la balade proposée est universelle. Hamon, chercheur d'or noir « *qui a la sagesse de ne pas épaissir le prodige* », goûte l'aventure au bout du monde dans le sillage d'un Francisco Coloane.

C'est un autoportrait de tout le monde qu'il brandit au promeneur du quai. Il s'agit bien ici de gourmandise, au gré des flots, une frénésie à partager les plaisirs de l'existence. Quelques têtes couronnées traversent cet existentiel dîner de gala: un Yves Montand pensionnaire de la Colombe d'Or de Saint-Paul-de-Vence mais fasciné par les issues de secours ; un éminent socialiste qui prouve, un jour de congrès du parti à Pornic, qu'il n'aimait pas seulement les ortolans.

C'est néanmoins lorsqu'il professe l'anonyme aspiration à «*rester léger* », lorsqu'il prend le risque de nous fourrer le nez dans son bric-à-brac personnel, qu'Hervé Hamon nous fait prendre, boussole en main, la poudre d'escampette. Lorsqu'il parle d'« *aimer* », non sans crainte de mêler frivolité et absolu. Et qu'il égrène ses cultes, pas seulement le carrousel d'écume qui enveloppe le phare de la Vieille face à l'île de Sein, mais aussi «*les cuisines de l'abbaye de Fontevrault, les dialogues d'Ed McBain, la vigueur de Maria-Joao Pires dans les sonates de Mozart, l'humour de ma "blonde", Fra Angelico, les temples japonais, les merles moqueurs* ». Léger, rester léger... « *J'échangerais volontiers, de temps à autre, une minute de Peter Handke contre une minute de Fred Astaire, l'amuseur, le bourreau d'amusement.* »

**J.-L. D.**

# Médiocrités

*Une description complaisante du milieu littéraire par le président de l'académie Goncourt*

**LE BAR DE L'ESCADRILLE**
de François Nourissier.
Grasset, 410 p., 135 F.

Comment écrire le roman d'une classe sociale médiocre et prétentieuse, d'un milieu éditorial dévoyé, englué dans les combines, intellectuellement rassis ? François Nourissier, avec *Le Bar de l'Escadrille*, a pris le parti de la plongée dans ledit milieu, bâtissant un gros livre (quatre cents pages) où il fait alterner les voix pour évoquer le parcours d'un éditeur, Jos Fornerod, le temps de sa splendeur et le moment de sa chute (certains trouveront sans doute des clés), les grenouillages des auteurs, les ambitions démesurées et déçues, les réussites ambiguës. On a tant lu, depuis quelques semaines, que ce texte était une réussite magistrale qu'on ose à peine avouer combien on le trouve ennuyeux.

Un homme aussi avisé que Nourissier ne pouvait pas ignorer que la description complaisante de la médiocrité allait produire un roman pesant. Ce très fin lecteur (on le voit quand il écrit des articles autrement que pour des raisons tactiques), bon connaisseur d'Aragon (auquel il fait, dans ce livre, quelques clins d'oeil), grand manitou du milieu qu'il décrit, a-t-il voulu mesurer son pouvoir et constater que la critique était bien ce qu'il en dit – « *Inflation en tout genre. Manque de perspectives. La trompette au lieu de pipeau. Le langage de la haute couture pour vanter la salopette d'Uniprix* » ?

En ce cas, il a été comblé et doit en rire encore. Il les a vus se traîner à ses pieds, ceux qu'il a fait élire dans tel ou tel jury, ceux qui espèrent être récompensés, ceux qui se disent qu'il faut, quoi qu'on pense, ménager Nourissier. Etrange unanimité dans les louanges : comme il décrit bien l'édition, quel brio dans les portraits, et, surtout, quel styliste ! On sait qu'il est souvent absurde de faire des citations et qu'on peut, en isolant une phrase, ridiculiser le meilleur livre. Mais, tout de même, voici un exemple de ce « grand style » : « *Où sont passés l'aigu du jour, son gros ventre plein de viscères, le soleil, le chaud ? Quelles Bermudes, quel trou noir les ont aspirés ? Bientôt, je ne traverserai plus que d'interminables franges de la nuit, des aubes pleines de chiffres, des soirs hantés d'anciens visages, poursuivant le sommeil, essayant de le prendre au piège de l'immobilité, du vide, comme autrefois je croyais mériter les jolies proies en chassant de ma tête les imaginations lascives, de mon langage les mots orduriers, afin qu'elles tombassent, mes petites chrétiennes, dans le pur, le purissime amour qui me faisait les paumes moites, le ventre dur. Ah ! Où en sommes-nous ?* »

**TEST GRANDEUR NATURE ?**

Où en sommes-nous, en effet ? Il est logique que certains aiment cela, il est normal qu'une vieille droite aujourd'hui revenue aime lire que « *les jeunes femmes très coucheuses possèdent souvent cette peau sans artifice, ces mouvements impérieux empruntés à la supposée virilité des hommes* », ou bien qu'« *Antoine (...) était un grand queuteur sentimental qui buvait des coups pour se donner du courage, et qui labourait ses livres comme un bœuf* », ou encore que Simone de Beauvoir « *s'est soudain décomposée devant la première mauvaise surprise d'une vie privilégiée : le vieillissement* ». Mais on voit mal comment ces propos peuvent n'être contestés par personne. Sauf à constater que le combat idéologique et littéraire s'est effacé devant la stratégie sociale, que toute conviction est à proscrire, surtout lorsqu'on parle du président de l'académie Goncourt. Si Nourissier a voulu faire un test grandeur nature, il est réussi. On aimerait lui demander de ne pas recommencer et de revenir plutôt du côté de *Bratislava* ou de *Roman volé*.

**Josyane Savigneau**

# L'inquiétante émotion d'Antonio Tabucchi

*Impossible d'enfermer l'écrivain italien dans un genre littéraire défini : théâtre, poésie, fantaisies, roman. Au gré de ses interrogations, la figure de Fernando Pessoa en arrière-fond, il joue de ses différents registres*

**LA TÊTE PERDUE DE DAMASCENO MONTEIRO (La Testa perduta di Damasceno Monteiro),**
d' Antonio Tabucchi.
Traduit de l'italien
par Bernard Comment,
Christian Bourgois, 246 p., 120 F.

Sur sa carte de visite, Antonio Tabucchi n'inscrit jamais « écrivain » au-dessous de son nom. Sa profession, s'il doit en mentionner une, consiste à enseigner la littérature portugaise à l'université de Pise. Quant à écrire des livres, c'est un plaisir et seulement cela, mais un plaisir impérieux, catégorique, auquel ne résisterait aucune manœuvre de contournement. L'inverse d'un loisir, en somme. Guidé par ce « passe-temps » vorace, il est devenu l'une des figures centrales de la littérature italienne, l'auteur de plusieurs ouvrages qui refusent de se laisser enfermer dans les placards bien cadenassés de tel ou tel genre littéraire. Les livres d'Antonio Tabucchi sont comme celui qui les a pensés, sceptiques, doucement ironiques et réfractaires à toute quiétude.

Rien ne pourrait moins lui convenir que les formes immobiles ou les enclos littéraires tracés au cordeau. De *Piazza d'Italia*, son premier livre à *La Tête perdue de Damasceno Monteiro*, celui qui vient de paraître en France, son œuvre prend des contours variés, jouant avec humour de plusieurs modes narratifs (1). Il y a des nouvelles, du théâtre, des fantaisies, des rêves et des fictions que leur auteur ne veut pas appeler « romans », afin de ne pas les affubler d'une étiquette que le XX[e] siècle a vidée de son sens originel. « *Ce que l'on appelle aujourd'hui roman est devenu une catégorie-poubelle où l'on peut lancer n'importe quoi*, juge-t-il : *un peu de théâtre, un peu de poésie, du journal intime, même.* »

Pour définir *Requiem*, il aimait assez le terme « *une hallucination* » et pour *Pereira prétend* celui de « *longue confession* ». Si *La Tête perdue de Damasceno Monteiro* n'a pas trouvé de sous-titre sur mesure, c'est que Tabucchi n'en a pas déniché de convenable, après avoir hésité entre « *une émotion* », « *une enquête* » et « *un agacement* ». De toute façon, dans « définir », il y a « finir », et les livres d'Antonio Tabucchi se terminent plus souvent par des questions que par des réponses. Installé dans le salon de son appartement florentin, au-dessus d'un petit jardin que le printemps a passé au vert, Antonio Tabucchi affirme son goût pour « *la littérature qui inquiète, qui trouble la conscience et ne donne pas de réponse* ». A cinquante ans passés, il dit même, souriant entre deux bouffées de cigarette : « *Je déteste les réponses.* »

Peut-être est-ce là l'origine du lien puissant qui l'unit à Fernando Pessoa, le grand poète portugais dont l'œuvre est hérissée de doute et d'interrogations. Pessoa, il l'a « rencontré » par hasard lorsqu'il avait vingt ans, dans un train qui le ramenait de Paris vers sa Toscane natale. A l'époque, Tabucchi s'était donné un an pour étudier la littérature en France. Avant de rentrer chez lui, dans cette famille de fermiers qui lui fit une enfance « *heureuse* », il avait pêché *Bureau de tabac* sur l'éventaire d'un bouquiniste. Il s'agissait de la première traduction française de ce texte dont l'auteur était mort en 1935.

« *La poésie que j'avais fréquentée jusque-là était surtout lyrique et intimiste. Or voilà que je découvre ce long poème où se mêlent du lyrisme, mais aussi une incroyable ironie, du théâtre, de la philosophie. C'est un univers culturel inconnu qui s'ouvrait devant moi. Je me suis dit que je voulais apprendre la langue de Pessoa.* » Des années plus tard, l'écrivain entreprendra de traduire en italien l'œuvre complète du poète avec sa femme, Maria José de Lancastre. Aujourd'hui, Tabucchi préfère fréquenter Pessoa d'un peu plus loin, « *à cause de l'inquiétude parfois excessive que ce monsieur communique* ». Chez lui, un seul portrait du poète semble veiller sur la bibliothèque, simple silhouette esquissée en manteau sombre.



G. B. CARDINREA

Un goût pour « la littérature qui inquiète, qui trouble la conscience et ne donne pas de réponse »

Mais par la force de cette rencontre, le Portugal est devenu sa seconde patrie. Un lieu, dit-il, « *qui a pénétré la partie la plus intime de moi-même* ». Et quelle région plus intime que la langue, pour un écrivain ? *Requiem* a été écrit en portugais, sans que Tabucchi se sente capable de traduire lui-même son texte dans sa langue maternelle. « *C'était impossible*, explique-t-il. *Comme transplanter des yeux noirs à un enfant né avec des yeux bleus.* » Plusieurs de ses livres ont pour cadre le Portugal, où le romancier vit lui-même une partie de l'année. Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir avec l'Italie des relations « *dialectiques* », où l'amour côtoie de près l'exaspération.

*La Tête perdue de Damasceno Monteiro*, c'est à Lisbonne qu'il a commencé de l'écrire, ou plutôt que le livre s'est brusquement imposé à lui. Rien ne le prédisposait à se plonger dans cette histoire et il avait même un autre roman bien avancé sur sa table de travail, lorsqu'il découvrit un fait divers relaté par un journal portugais. Tabucchi croit à l'inspiration ou du moins à une forme d'élection par quelque puissance invisible. « *Vous êtes dans le bus ou dans le métro*, explique-t-il, *et voilà qu'une histoire vous tombe sur la tête à la manière d'un petit ballon venu de l'espace qui vous a choisi, vous, comme une sorte d'antenne.* »

Une semaine après, « *sans savoir pourquoi* », il s'était lancé dans *La Tête perdue*. Au centre du livre, gît le cadavre d'un homme retrouvé sans tête dans un terrain vague près de Porto. Firmino, reporter dans un journal à sensation de Lisbonne, est chargé de mener une enquête qui le conduira jusqu'à la brutalité sanguinaire d'un sergent du commissariat de la Guarda nacional. L'émotion ressentie par Antonio Tabucchi à la lecture du fait divers qui lui a inspiré ce roman se rattache à son amitié pour Antonio Cassese, le juriste florentin à qui il a dédié son livre. « *Nous avions eu plusieurs conversations à propos d'une enquête qu'il a menée sur les traitements inhumains et dégradants dans les lieux de détention de cette Europe que nous appelons aimablement civilisée* », se souvient-il.

A partir de cette intrigue policière à l'envers, Tabucchi bâtit un faux roman noir plein d'humour et de secrets, de demi-confidences et de raisons cachées. Autour du cadavre décapité rôdent des « *voix* » sans visage et des justiciers qui se servent beaucoup de leur tête : Firmino, qui s'intéresse surtout à la littérature, et l'avocat Loton – parce qu'il ressemble à l'acteur Charles Laughton –, humaniste raffiné, sarcastique et désespéré. L'énigme du roman, qui repose avant tout sur une identité inconnue, semble être métaphorique du véritable mystère de la nature humaine. Et la littérature, pour laquelle les justiciers manifestent un si fort penchant, la meilleure arme pour trouver le fin mot de l'histoire.

**Raphaëlle Rérolle**

(1) Toutes les traductions françaises d'Antonio Tabucchi sont parues chez Christian Bourgois, sauf *Les Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa*, publié par Le Seuil.

**★ Une très saisissante biographie par l'image de Fernando Pessoa, élaborée par Maria José de Lancastre et précédée d'un texte d'Antonio Tabucchi intitulé « Une malle pleine de gens » (extrait d'un recueil du même titre paru chez Christian Bourgois en 1992 et traduit de l'italien par Jean-Baptiste Para), vient de paraître en format de poche aux éditions Hazan. Traduction des légendes et des textes de Fernando Pessoa par Pierre Léglise-Costa.**

# Chalamov inédit

*Second « Cahier » des souvenirs de l'auteur de « Kolyma », sur les années porteuses d'un fugitif espoir*

**LES ANNÉES VINGT**
de Varlam Chalamov.
Traduit du russe
par Christiane Loré,
éd. Verdier, 192 p., 98 F.

En 1962, lorsque Varlam Chalamov écrit, un peu en désordre et à la demande d'un éditeur, les deux textes réunis par Verdier sous le titre *Les Années vingt*, il a déjà connu le fond du désespoir, la limite de l'inhumain. On ne relira jamais assez ses admirables *Récits de Kolyma*, œuvre littéraire majeure et témoignage essentiel de la barbarie du XX[e] siècle. A lui seul, le destin de Chalamov est édifiant : arrêté une première fois en 1929, il purge trois années de peine dans l'Oural avant d'être envoyé pour quatorze ans dans les camps soviétiques de Kolyma, les plus cruels du Goulag sibérien, dont on ne revenait pas. Chalamov, lui, en est revenu. Mais quand il rentre à Moscou en 1954, après une absence de dix-sept ans, c'est pour se faire chasser par sa femme et par sa fille, qui l'accuse d'être « *un ennemi du peuple* ». Et pour mourir à soixante-quinze ans, en 1982, après quelques années de répit, dans l'asile psychiatrique où on l'avait entraîné de force. Aveugle, sourd, impassible, il avait repris instinctivement les habitudes apprises en Kolyma, cachant sa nourriture sous son oreiller.

Au cours de cette vie embarquée au fin fond de l'horreur qu'il appelait « *l'expérience souterraine* », Chalamov a connu, peut-être en tout et pour tout, cinq années convenables : de son arrivée à Moscou, en 1924, à sa première arrestation en 1929. Cinq années porteuses d'espoir d'un monde nouveau, de fièvre post-révolutionnaire, d'ébullition politique et culturelle. Il y revient avec une simplicité immédiate, jouant le jeu d'une évocation non rétrospective, faisant abstraction du destin à venir, malgré quelques digressions vers les années ultérieures, conscient de participer « *à une immense bataille perdue d'avance pour changer véritablement la vie* ».

La première partie des « cahiers » de Chalamov, également publiés par Verdier (*Tout ou rien*, Verdier, 1995), est un manifeste de l'œuvre d'art contre tout didactisme, rendu caduc par une civilisation n'ayant édifié que ses propres débris. « Le Cahier II » que sont ces *Années vingt*, rédigé sans construction préalable, au fur et à mesure que les souvenirs reviennent, fait apparaître pêle-mêle et sans y consacrer d'analyse véritable les rêves de la « *culture prolétarienne* », les relations de l'intelligentsia et du pouvoir bolchevik, les nombreux mouvements artistiques révolutionnaires – théâtre des « Blouses bleues », constructivisme, LEF (Front gauche de l'art), fondé autour de Maïakovski, Pasternak ou Eisenstein –, véritable « *chaudron en ébullition* » vécu dans l'enthousiasme des querelles artistiques.

**« NOUS VOULIONS VIVRE »**

Si ces *Années vingt* tendent à l'énumération et ne présentent pas, en soi, un intérêt littéraire majeur, le plus saisissant est la manière dont peut prend place dans le destin de Varlam Chalamov non seulement cette fugitive période heureuse, mais le fait même de son évocation rétrospective. « *Qui eût pu dire, dans les années vingt, quelles seraient les épreuves réservées à chacun. Avec mon ami, j'ai arpenté plus d'une nuit les rues tortueuses de Moscou, m'efforçant de comprendre le temps et d'y trouver ma place. Car nous ne voulions pas seulement faire de la poésie, nous voulions agir, nous voulions vivre.* » Ainsi finissent *Les Années vingt*, souvenirs timides d'un appel formulé « *contre tout espoir* », selon les termes de son amie Nadejda Mandelstam, et déjà écrasés par le destin.

**Marion Van Renterghem**

# Femmes amoureuses

*William Goyen croque sur le vif le portrait de six créatures dignes de Lawrence. Impitoyable*

**SIX FEMMES (Six Women)**
de William Goyen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Patrice Repusseau,
Actes Sud, 112 p., 58 F.

Quelques années avant sa mort, en 1983, William Goyen était de passage à Paris. Son roman *Le Grand Réparateur* (Rivages, 1990) venait de sortir à New York, et l'homme ironisait sur son sort : « *Aux Etats-Unis, je reste le plus connu des auteurs inconnus.* » Il parlait néanmoins des Mémoires qu'il projetait d'écrire et où il livrerait une « *série de visions* ». « *On y trouvera un portrait de la veuve de D. H. Lawrence, Frieda, que je côtoyais à Taos, au Nouveau-Mexique : j'y habitais une maison au-dessous d'un grand rocher, devant laquelle s'étendait le désert...* » (1)

Que le petit cercle des amateurs de Goyen se réjouisse. Si les Mémoires n'ont pas vu le jour, voici, en revanche, cette saisissante « vision » de Frieda Lawrence – baronne bavaroise née von Richthofen, campée ici jusque sur son lit de mort – suivie de cinq autres : Dorothy Brett, riche héritière et peintre qui fut, de tous les amis anglais de Lawrence, la seule à le suivre en Amérique ; Mabel Dodge Luhan qui tint un célèbre salon sur la Cinquième Avenue ; Millicent Rogers, ancien modèle de *Vogue* qui vivait également à Taos ; l'écrivain américain Katherine Anne Porter, chez qui Goyen décrit une soirée mondaine désopilante à force de superficialité ; Margo Jones, enfin, qui mit notamment en scène plusieurs pièces de Tennessee Williams, et que ce dernier surnommait « *la tornade du Texas* ».

Une galerie de portraits qui, en hommage à Lawrence, aurait pu s'appeler *Femmes amoureuses*, tant la passion est le point commun de ces six personnages. Passion pour l'auteur de *Lady Chatterley* – Frieda, Dorothy Brett, Mabel Dodge Luhan furent toutes trois amoureuses de l'écrivain –, pour les Indiens du *pueblo*, pour l'exotisme et l'érotisme, pour l'art, la mode ou le théâtre, pour la nature encore sauvage du Nouveau-Mexique, pour les nuits entières passées à « *boire de la vodka à la bouteille, à fumer et à peindre de folles "images" tapageuses en écoutant* Daphnis et Chloé *et* L'Oiseau de feu ». Bref, pour le luxe de pouvoir « *courir à sa perte* » en pensant "*quelle importance !*" »

Il y a quelque chose d'âpre et de cru chez chacune de ces créatures. Goyen pratique une manière de croquer sur le vif, « *directe et sans ambage* », qui n'épargne rien à ses modèles. Témoin, cette impitoyable description de Brett à la fin de sa vie : « *Je (la) trouvai hérissée d'excroissances cornues et de longs poils ; toute flétrie, elle dégageait cette singulière odeur qui accompagne la sénilité – une odeur aigre, légèrement nauséabonde, et son haleine exhalait un relent rance de nature sexuelle ; qui saurait décrire l'odeur des grands vieillards ? (...) Sur sa poitrine, les énormes seins aplatis ressemblaient à des bouées dégonflées. Sa jovialité et sa franche bouffonnerie lui revenaient par à-coups. Elle parlait de son horreur de la décrépitude.* » Mais cet art du portrait-vérité n'empêche pas la tendresse pour ces femmes qui, en leur temps, surent « *aller leur chemin hors des sentiers battus* ». De ces tableaux qui s'emboîtent et se répondent se dégage peu à peu l'esprit d'un lieu (Taos, le refuge de Lawrence, n'était pas encore ce « *piège à touristes encombré de colliers et de poteries* ») et d'une petite communauté avant-gardiste, aussi excentrique qu'attachante, symbole de ces années que l'on disait folles.

**Florence Noiville**

(1) *La Quinzaine littéraire*, 1[er] novembre 1974.

# L'enfer des Flandres

*Sebastian Faulks évoque les atrocités de la guerre de 14-18, les tranchées, l'hécatombe des soldats anglais*

**LES CHEMINS DE FEU (Birdsong)**
de Sebastian Faulks.
Traduit de l'anglais
par Martine Leroy-Battistelli,
Denoël, 278 p., 140 F.

Sebastian Faulks avait déjà publié quatre romans lorsque ces *Chemins de feu*, qui s'étaient assez bien vendus (14 000 exemplaires), ont pulvérisé des records de ventes au moment de leur passage en poche : 400 000 depuis la sortie en Angleterre, en 1993.

Parce qu'il aime la France, parce qu'il y a des amis, parce qu'il parle bien notre langue, il avait déjà situé un de ses romans (*The Girl at The Lion d'Or*) en France, en 1936, et avait dû à cette occasion faire des recherches sur l'époque de la guerre de 1914-1918. Sidéré de voir à quel point toute cette époque était méconnue, occultée, il est frappé non seulement, dit-il, par « *le nombre de morts – plus d'un million d'Anglais – mais la façon dont ils sont morts* ». En 1988, il assiste en tant que journaliste aux cérémonies de commémoration en Flandres. Un ancien combattant très âgé lui dit : « *C'est ici que mon meilleur ami a littéralement explosé à côté de moi. J'ai mis les morceaux dans un sac, aucun n'était plus gros qu'un gigot d'agneau, et j'ai fait un trou dans la terre. J'avais mis une croix, mais je n'ai jamais pu retrouver l'endroit.* » Et comme dans un film, ils passent alors devant une pierre tombale qui porte le nom de cet homme : quelqu'un avait retrouvé la tombe de fortune et donné à la dépouille une sépulture convenable. Sebastian Faulks ressent comme une urgence le besoin de raconter cela, de faire revivre cette époque. Il poursuit ses recherches, parcourt les petits musées où il déniche des lettres, des journaux intimes, des photos, des cartes postales, des télégrammes de condoléances... Il découvre qu'à côté de la guerre des tranchées, il y a eu une autre guerre, souterraine, à partir de 1916, dans des tunnels sous le *no man's land* où on envoyait les hommes – des mineurs de profession ou les ouvriers qui ont creusé la Central Line du métro de Londres – poser des mines. L'enfer dans l'enfer. Il s'interroge : comment peut-on supporter ? Comment peut-on survivre ? Il possède alors le sujet de son roman, et il envoie son héros, un très jeune homme que la vie a déjà fait mûrir un peu vite, dans une famille d'industriels du textile, à Amiens, en 1910. Stephen tombe amoureux de la femme de son patron. Classique, façon *Diable au Corps*, mais avec une charge érotique très forte. Ces scènes d'amour sont un préalable aux scènes de guerre : que vaut le corps ? De quoi est-il fait ? A quoi sert-il ? Quand est-il inutile ? La tension monte. Contexte social difficile. Grèves. La femme nourrit les grévistes et l'avoue à son mari en même temps qu'elle lui dit sa passion pour Stephen. Les amants n'ont plus qu'à partir, ensemble. Mais elle l'abandonnera.

**PEUR PRIMITIVE**

1916. La guerre. La veille de la bataille de la Somme. Tellement difficile à décrire que Sebastian Faulks s'arrêtera une douzaine de fois. 60 000 tués anglais, le premier jour. Certains soldats sont là depuis dix-huit mois sans qu'il se passe rien. Les officiers méprisent la base. La base ignore les officiers. Et puis, la discipline et l'ennui vont céder la place à la peur primitive, élémentaire, et à l'épuisement. En six ans, Stephen a changé, il est encore plus solitaire, fermé. Autour, la claustration, la violence, qui se répète jusqu'à l'écœurement, corps déchiquetés, membres épars. Dans les années 70, sa petite-fille Elizabeth part à la recherche des souvenirs de Stephen. Sans doute la partie la moins convaincante du livre. Peut-être parce que le reste est tellement brûlant.

**Martine Silber**

# Erasme cisalpin ou le souffle de l'hérésie

*Contrairement aux Espagnols, les Italiens radicalisèrent le discours de l'humaniste au point de l'élever au côté de Luther au rang de maître de la Réforme. Un constat qu'établit avec force érudition Silvana Seidel Menchi*

**ÉRASME HÉRÉTIQUE**
**Réforme et Inquisition dans l'Italie du XVIe siècle**
**(Erasmo in Italia 1520-1580)**
de Silvana Seidel Menchi.
Traduit de l'italien par Pierre-Antoine Fabre,
Gallimard/Le Seuil, coll. « Hautes Etudes », 448 p., 190 F.

Erasme hérétique ? Le diagnostic a de quoi surprendre puisqu'en 1535, soit un an avant la mort de l'humaniste, le pape Paul III lui avait offert le chapeau de cardinal. Erasme luthérien ? Sûrement pas, aux dires de Luther lui-même, tels qu'ils sont rapportés dans ses *Propos de table* : « *Par mon testament, j'interdirai à mes fils la lecture des* Colloques. *Sous un masque de piété, Erasme y bafoue la religion et se moque du christianisme. Lucien est moins dangereux que lui.* » Pourtant, pour nombre de chrétiens du XVIe siècle, Luther et Erasme étaient plus frères qu'ennemis et tenus l'un et l'autre comme les prophètes d'une profonde réforme de l'Eglise catholique.

C'est ce que montre, avec une érudition étourdissante, Silvana Seidel Menchi dans un grand livre, tout entier écrit pour répondre à cette question : comment les Italiens du XVIe siècle lisaient-ils Erasme ? L'entreprise suppose, tout d'abord, que distance soit prise par rapport à la vision classique d'un Erasme irénique et œcuménique, tentant désespérément de concilier l'orthodoxie romaine et les propositions luthériennes. Contre cette lecture rétrospective et anachronique, Silvana Seidel Menchi souligne que « *l'image qui circulait au XVIe siècle était bien différente. Cet Erasme-là empestait l'hérésie* ». La plasticité même de son œuvre, son refus d'une théologie systématique et d'une ecclésiologie rigide, l'ouvraient aux interprétations multiples. En Italie, celles-ci construisirent un Erasme luthérien, revendiqué comme l'un des deux maîtres de la dissidence religieuse.

Ce constat marque un premier écart entre l'ouvrage de Silvana Seidel Menchi et le chef-d'œuvre de Marcel Bataillon, *Erasme et l'Espagne* (1). Aux lectures des lettrés espagnols qui rencontrent en Erasme une « *philosophie empreinte de modération, de* pieta *éclairée et de prudence adroite* », les érasmiens italiens opposent un usage plus radical de ses œuvres, mises au service d'une « Réforme italienne » qui, pour n'avoir pas les traits de la Réforme allemande, n'en est pas moins une expérience partagée transformant les croyances et les conduites de ceux qui en font la règle de leur existence.

Suivre la pénétration d'Erasme dans le monde italien est donc « *capter un mouvement de réforme en amont de l'instauration d'une organisation ecclésiastique, d'une discipline doctrinale et d'un système dogmatique* ». Une source permet d'atteindre au plus près ce que les lecteurs des livres d'Erasme ou les auditeurs des prêches inspirés par lui faisaient de la parole reçue : les déclarations des accusés, des témoins et des juges devant les tribunaux de l'Inquisition. Marcel Bataillon n'avait pas ignoré ces procès, loin de là, mais Silvana Seidel Menchi en fait le fondement même de son ouvrage, mobilisant tous les fonds disponibles dans les diverses régions d'Italie, élargissant l'enquête au-delà des milieux lettrés, cherchant dans les dépositions moins l'expression des idées religieuses que la trace des comportements où s'incarne au quotidien l'adhésion à l'enseignement du Christ.

A partir de cette impressionnante série documentaire, elle établit une chronologie et une sociologie de cet érasmisme réformateur et luthérien, qui survit à la rupture entre les deux hommes à propos de la question du libre arbitre. Les décennies 1520 et 1530 sont le moment essentiel de l'enthousiasme transalpin pour Erasme, dont les œuvres s'accordent mieux que celles de Luther avec les deux traits qui caractérisent les réformateurs italiens : d'une part, la forte empreinte de la tradition humaniste et philologique, qui assure le succès perpétué des *Colloques*, des *Adages* ou de manuels comme le *De conscribendis epistolis* ou le *De duplici copia verbum ac rerum* (2) ; d'autre part, la réticence devant toute discipline d'Eglise, qu'elle soit catholique ou réformée, et l'attachement à la liberté intellectuelle et spirituelle.

Après le mi-siècle, la pénétration des propositions d'Erasme devient plus difficile – et plus risquée. En 1559, l'*Index* de Paul IV condamne l'ensemble de ses œuvres, et la machine inquisitoriale renforce la persécution de tous ceux qui les publient, les commentent ou les lisent. En ces temps de répression, où les défenseurs d'Erasme restés fidèles à Rome sont contraints de se taire, le discrédit est jeté sur ses traductions et ses éditions, et aucune nouvelle publication de ses œuvres ne sort des presses italiennes.

Parmi ceux qui demeurent à l'écoute des leçons érasmiennes, souvent au prix de grandes souffrances et de leur vie même, les maîtres d'école et les notaires sont les plus nombreux. Les uns et les autres ont joué un rôle essentiel dans la diffusion du mouvement réformateur : les premiers par leur familiarité avec les textes pédagogiques d'Erasme, les seconds du fait de leur engagement aux côtés des notables citadins contre les prétentions des évêques ou des inquisiteurs. Après 1560, ils deviennent les cibles privilégiées de la répression. Mais plus surprenante est la réception d'Erasme par tout un monde d'artisans, de boutiquiers, de soldats, qui ont rencontré ses livres grâce aux prédications, aux lectures à haute voix, aux discussions menées sur les places publiques, dans les échoppes et les auberges. Pour ces milieux populaires, dont Armando Petrucci a décrit l'entrée dans la culture écrite aux XVe et XVIe siècles, l'œuvre d'Erasme permet d'accéder aux humanités en même temps qu'elle est un guide pour une vie conforme à l'Evangile.

Roger Chartier

Les idées théologiques d'Erasme sont ainsi converties en comportements pratiques. Silvana Seidel Menchi en fait à plusieurs reprises la convaincante démonstration. La liberté évangélique se manifeste dans le cours ordinaire de l'existence, par l'indifférence aux proscriptions et prescriptions alimentaires, le refus des obligations liturgiques, ou le rejet ironique du culte des saints, des indulgences et de la confession auriculaire. La théorie de la prédestination par la grâce devient certitude intérieure du salut – et d'un salut universel dont aucun homme n'est exclu. La philogamie d'Erasme, défenseur de l'éminence du lien conjugal contre le primat de la virginité ou de l'abstinence, fait de la famille le lieu premier de la sociabilité spirituelle. Détachées de leur contexte, comme le voulait la technique même des « *lieux communs* » exposée dans le *De duplici copia* et utilisée ans les *Adages* et les *Colloques* (3), les formules érasmiennes acquièrent la radicalité et la force de commandements impératifs et de normes de vie.

Savant, rigoureux, ce livre est aussi un livre sensible. Ses héros sont des malheureux qui, parce qu'ils étaient fidèles à une manière de vivre la religion du Christ, ont vu leurs existences brisées après d'insoutenables douleurs. Au terme de l'enquête, cette souffrance infligée et endurée devient pour Silvana Seidel Menchi le critère fondamental pour identifier un milieu qui échappe à toutes les désignations.

Faut-il qualifier les érasmiens italiens de « *philoprotestants* », d'« *hétérodoxes* », de « *dissidents* », d'« *hérétiques* » ? Le vocabulaire est infirme devant les paroles et les pratiques de ceux qui, en lisant Erasme, ont pensé qu'était possible, nécessaire, urgente une transformation de la vie chrétienne en ce monde. Entre leur conscience et le regard des inquisiteurs il n'est pas de désaccord. Ce sont bien les mêmes comportements, les mêmes aspirations que les uns proclament et que les autres pourchassent. C'est dans la répression même que se construit la communauté d'appartenance des réformateurs italiens, martyrisés et défaits.

(1) A lire dans la magnifique réédition due à Daniel Devoto et Charles Amiel en trois volumes, qui donnent le texte revu de l'édition de 1937, les additions faites par l'auteur aux différentes éditions espagnoles du livre et un ensemble de ses essais sur ce même thème (Droz, 1991).
(2) Des extraits des œuvres principales d'Erasme sont facilement accessibles dans l'anthologie établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager (Laffont, « Bouquins », 1992).
(3) Sur la technique intellectuelle des « *lieux communs* », lire les deux beaux livres de Francis Goyet (*Le Sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, éd. Honoré Champion, 1996) et d'Ann Moss (*Printed Commonplace-Books and the Structuring of Renaissance Thought*, Clarendon Press, 1996).

## L'astrologie sous le ciel voilé du Grand Siècle

**LIRE ET ÉCRIRE L'AVENIR**
**L'astrologie dans la France du Grand Siècle (1610-1715)**
d'Hervé Drévillon,
Ed. Champ Vallon, 288 p., 160 F.

Lecture des signes du ciel, l'astrologie est un art aux savoirs analogiques et aux pouvoirs prophétiques : dans l'ancienne France, tout destin est représenté comme prisonnier des indices qui l'annoncent. Hervé Drévillon souligne les pouvoirs des astrologues sur les peurs de lendemains calamiteux. Pouvoirs éditoriaux surtout, puisque la littérature astrologique est aussi variée que les procédés de divination. Cependant, le Grand Siècle enregistre une évolution sensible du propos astrologique et de sa perception. Culture de plus en plus partagée, l'astrologie semble perdre son statut d'art sacré du « grand parler » pour se voir moquée, mise à distance par les élites lettrées.

L'auteur développe l'exemple des éditions successives du *Grand calendrier et compost des bergers* (Troyes, 1489). Sans cesse réédité, ce monument de la culture astrologique rentre ainsi dans le corpus de la littérature de colportage, sorte de guide pratique à l'usage des « *bons chrétiens* ». Ce destin mercantile s'accompagne d'un discrédit, tant lettré que politique. Les agents de la monarchie soupçonnent de lèse-majesté cette « *science vaine et incertaine* », lorsque les commentaires sur l'éclipse solaire de 1654 insistent sur la vacance du pouvoir monarchique. Mais, paradoxalement, c'est ce discrédit qui donne un avenir à cet « *art de l'avenir* », l'astrologie offrant refuge à tous les radicalismes, politique, anti-philosophique, mystique, scientifique : elle devient la langue codée et parfois poétique de tous ceux qui, martyrs, illuminés, apprentis sorciers, invoquent la fin cataclysmique d'un monde trop vieux.

**Antoine de Baecque**

## La royauté achéménide déchiffrée

**LES INSCRIPTIONS DE LA PERSE ACHÉMÉNIDE**
Présenté, annoté et traduit du vieux perse, de l'élamite, du babylonien et de l'araméen par Pierre Lecoq.
Gallimard, coll. « L'Aube des peuples », 336 p., 160 F.

Pour ceux qu'aurait effrayés la somme érudite de Pierre Briant sur l'*Histoire de l'empire perse* (1), ou qui, au contraire, voudraient en savoir plus, Pierre Lecoq offre un livre précieux à plus d'un titre. D'abord parce qu'il donne en traduction toutes les inscriptions royales achéménides connues à ce jour, y compris les variantes présentées par les textes multilingues (beaucoup existent en plusieurs versions).

Chacun a ainsi accès à ces textes d'apparat, révélateurs de l'idéologie royale et témoins d'une vision officielle de l'histoire dynastique. Ensuite parce qu'il accompagne sa traduction d'une belle introduction, aussi claire que savante, où il fait le point non seulement sur les questions linguistiques (avec de très beaux chapitres sur le déchiffrement des cunéiformes, commencé dès le début du XIXe siècle, et le cunéiforme vieux perse) mais aussi sur les palais achéménides (Pasargades, Persépolis, Suse), l'avènement de Darius Ier, les tombeaux royaux de Naqs-e Rostam ou les peuples de l'empire.

Avec une érudition sûre et jamais ennuyeuse, une vivacité et une concision modèles, Pierre Lecoq brosse ainsi par petites touches un tableau précis de ce vaste empire, préparant l'esprit du lecteur à saisir l'intérêt capital des inscriptions royales.

**M. Sar.**

(1) Fayard, 1996. Lire « Le Monde des livres » du 5 juillet 1996.

# Aux origines du mythe

*Afin d'héroïser leur passé, les Grecs, selon Claude Calame, mêlerent récit épique et Histoire*

**MYTHE ET HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE.**
**La création symbolique d'une colonie**
de Claude Calame.
Ed. Payot Lausanne, 192 p., 149 F.

Les modernes sont-ils les inventeurs de la catégorie du mythe ? Certes ils empruntent le mot au grec mais, selon Claude Calame, en en détournant le sens et la fonction. Car le *muthos* grec n'apparaît pas aux antipodes du discours historique, fiction intemporelle que l'historien exploite dans son analyse des représentations mais dont il rejette l'historicité pure. A travers les énoncés narratifs de la fondation de Cyrène (Libye) par les Grecs, l'auteur montre que toutes les catégories (modernes) du récit participent en définitive à la reconstruction fictionnelle des temps les plus anciens (l'archéologie au sens grec) d'une cité parmi les plus glorieuses. Cette réaction à « *la grisaille épistémologique* » que l'auteur attribue à « *l'infiltration perfide dans les sciences humaines de l'idéologie néolibérale* » se voudrait une « *tentative d'anthropologie critique de la culture grecque antique* ».

Après un long préambule théorique sur les structures du discours ou « *les illusions de la mythologie* », Claude Calame s'attaque donc aux textes, épique de Pindare (trois récits différents), historique d'Hérodote, poétique de Callimaque et d'Apollonios de Rhodes, qui tous contribuent à fonder cette « *archéologie* » de Cyrène. Des *muthoi* divers et contradictoires des auteurs, nul besoin de conclure à l'impuissance de l'historien, car « *le passé construit par la narration l'est toujours en fonction d'un présent* ». Et les *muthoi* développés par Pindare constituent autant de fictions rendant compte des réalités cyrénéennes : la colonisation grecque, la fondation d'une cité au centre d'un territoire voué à l'élevage plus qu'à l'agriculture, la cohabitation avec les indigènes, l'héroïsation du fondateur dont le tombeau se dresse sur l'agora. Le récit « historique » d'Hérodote n'a pas d'autre fonction quand bien même, pour la chronologie, il « *tente de combler les incertitudes laissées par les récits de Pindare* », donnant du même coup l'illusion de l'historicité. Pourtant, l'intervention insistante de l'oracle de Delphes devrait nous mettre en garde contre une « Histoire » déjà récusée par l'historien local Ménéclès de Barcè (IIe siècle avant J.-C.). Non que Delphes n'ait pas joué un rôle réel important dans la politique coloniale des cités archaïques, mais les interventions versifiées de l'oracle chez Hérodote visent aussi à réinsérer dans le récit en prose quelque chose de la tradition épique d'un Pindare, plus attrayante pour le lecteur et plus valorisante pour l'auteur.

Le retour au poétique chez les auteurs hellénistiques, Callimaque et Apollonios de Rhodes, montre en tout cas qu'il est vain d'imaginer une rationalisation progressive et continue du *muthos* au *logos*, du récit fictionnel au discours historique, car leurs versions s'inscrivent à leur tour dans les nécessités du temps présent, qui conditionnent leur formulation. Ni mythe (au sens moderne) ni histoire, les récits des origines de Cyrène répondent en définitive au besoin d'héroïsation du passé dont aucune cité ne peut faire l'économie. A une fonction pédagogique et édifiante aussi dont Homère reste le maître et le modèle.

**Maurice Sartre**

★ **Signalons la réédition de *Thésée et l'imaginaire athénien. Légende et culte en Grèce antique*, paru en 1990, ou comment s'est construit le mythe politique fondateur athénien (Payot Lausanne, 492p., 189F) – mais pourquoi faut-il que le jargon obscurcisse un exposé par ailleurs essentiel ? – et une nouveauté, *L'Eros dans la Grèce antique* (Belin, 256 p., 150 F).**

## La construction des apparences au Moyen Age

**PARADES ET PARURES**
**L'invention du corps de mode à la fin du Moyen Age**
d'Odile Blanc.
Gallimard, coll. « Le temps des images », 248 p., 180 F.

La fin du XIVe siècle marque un moment capital de l'histoire du corps vêtu. Moins par les progrès techniques, notables – de nouveaux procédés de teinture autorisent désormais des couleurs franches –, que par la redéfinition des emplois vestimentaires. L'enquête d'Odile Blanc est centrée sur la France des Valois, en pleine guerre de Cent Ans : le pourpoint dit la pertinence du regard sur le monde des guerriers. La rutilance nouvelle du costume modifie la silhouette, restructurant les volumes, superposant les étoffes, dévoilant les jambes et soulignant les articulations, dessinant au plus près un corps qui n'est pas encore dévoilé, mais au contraire, par la fourrure ou la plume, lu comme un avatar zoologique.

Moins soucieux de dire l'ordre social d'origine que l'état des fortunes, le corps de mode semblait, vu par les clercs, unanimement décrié. L'enquête iconographique de l'historienne rétablit la dimension réelle de cet engouement pour les prolongations improbables du corps humain : manches démesurées, pans déchiquetés, fentes et découpes qui récusent l'étanchéité de la clôture entre corps vêtus et monde extérieur. Ces jeux nobles sur la transgression des limites renforcent le contrôle de l'homme sur la sociabilité, d'où naîtra bientôt la figure du courtisan. L'acte de parure et le sens de la parade intègrent pour quatre siècles les stratégies masculines du pouvoir. Malgré le discours parfois redondant face à l'image et le didactisme quelquefois terne, un apport passionnant sur les origines de la mode, aux accents très contemporains.

**Ph.-J. C.**

## La nature singulière de l'Eglise

**Suite de la page 1**

Car s'il renaît en apôtre grâce à son élection, le pape perd à sa mort cette nature extraordinaire. Idéalement dépouillé par son statut exceptionnel de sa propre chair, le pontife défunt peut déjouer encore les lois communes et sa sépulture devenir lieu de dévotion, voire de miracle, son corps matériel cède cependant devant sa figure institutionnelle, assimilée aux deux natures du Christ. L'abandon et la nudité de sa dépouille donnent d'autres leçons.

Puisque Dieu décrète la mort du pape « *offerte pour le salut des nations* », il n'y a pas de remède à la brièveté de son règne. Croyance populaire qui conjugue prémonitions et signes annonciateurs, comme les signes magiques concernent chacun jusqu'au Saint-Père. Ces signes magiques concernent aussi directement le Saint-Père. Les papyrus trempés dans l'huile de cierge qu'on lui présente, qu'il baise dévotement et conserve, les cendres qu'il distribue pour rappeler l'humaine condition transitoire, la mèche d'étoupe empruntée au rituel impérial qui flambe en un instant, réduisant l'orgueil du pouvoir à sa vanité...

Tous ces indices de caducité, cette rhétorique de l'abaissement, ne doivent pas masquer l'autre dimension d'une ritualisation qui confère à l'Eglise la toute-puissance détournée : l'*ordo imperii*.

La pensée de Pierre Damien fut cependant débattue et, si l'exemple du Christ, « *soustrait à la vie au milieu de son âge* », permet d'éviter que le pontife ne s'enorgueillisse de sa propre félicité, il est une subjectivité de la durée qui permet à la droiture et à la piété d'espérer la seule longévité qui vaille : un « temps vivant », c'est-à-dire fécond malgré sa brièveté. Cet argument pour une réforme personnelle et une conduite irréprochable justifierait presque l'obsédante question de la santé du pape et du temps de sa mission.

Personne privée, le pontife doit penser à la mort ; personne publique, il se doit de guider et de « *sauver les autres* », selon Roger Bacon. L'énergie et la longévité du pape sont lues comme les prémices de la prospérité de la société qu'il gouverne. Ainsi pensent, à la cour pontificale, théologiens et médecins – qui sortent alors de l'anonymat des sources. La mobilité des papes, leur souci d'éviter la contagion comme leur goût des bains attestent une sensibilité au bien-être du corps tout à fait neuve. Désormais, les questions d'hygiène et de santé, autant que les troubles politiques, poussent à promouvoir une « culture de la villégiature », même si cette aspiration toute moderne à prolonger la vie est trop inédite pour être facilement admise.

« Mystère » universel, la mort du pape est une leçon, pas une rupture ; le corps singulier de l'Eglise y précise sa nature, d'une ostensible pérennité. Scrupuleuse et érudite, l'admirable étude de Paravicini Bagliani complète magistralement l'approche dynastique d'Ernst Kantorowicz.

**Philippe-Jean Catinchi**

# Lucie et Raymond Aubrac, héros salis ou agents doubles ?

*Dans un livre qui provoqua une polémique avant même sa sortie, Gérard Chauvy, tout en contestant la validité du « testament » de Klaus Barbie, sème le doute sur l'attitude des époux Aubrac en 1943. L'ancien chef de la résistance s'explique*

**AUBRAC**
**Lyon 1943**
de Gérard Chauvy.
Avec une préface de René Fallas,
Albin Michel, 457 p., 130 F.

Il est des livres qui, dans leur refus affiché de tirer des conclusions sur l'homme dont ils passent la biographie au peigne fin, placent leur lecteur dans l'alternative cruelle d'innocenter un traître ou de salir un héros. Tel est le cas de cet ouvrage dont le titre, *Aubrac*, claque comme celui d'un libelle. Tout en prétendant ne pas reprendre à son compte la prétendue « révélation » de Klaus Barbie, selon laquelle Raymond Aubrac, l'un des chef de la Résistance de Zone Sud, aurait été « retourné » dès mars 1943, et serait passé au service des Allemands, ces pages entretiennent le doute comme à plaisir.

Certes, Gérard Chauvy, journaliste, auteur d'une *Histoire secrète de l'occupation* (Payot, 1991), l'écrit noir sur blanc : *« Aujourd'hui, aucune pièce d'archives ne permet de valider l'accusation de trahison proférée par Klaus Barbie à l'encontre de Raymond Aubrac. » « Mais*, ajoute-t-il, *on constate que des récits parfois fantaisistes ont été formulés. »* Gérard Chauvy, traque l'inconséquence, les erreurs de dates et les incohérences des nombreux récits et dépositions d'un couple désormais célèbre. Des contradictions qui portent sur cette période-clef de 1943, laquelle voit les forces de résistance affronter à la fois les aléas d'un pénible processus d'unification, et la traque impitoyable d'une police allemande devenue toute-puissante dans la zone sud, occupée depuis novembre 1942. C'est cette chasse qui aboutit d'ailleurs, le 21 juin 1943, à l'arrestation du représentant du général de Gaulle, Jean Moulin, lors du tristement célèbre « rendez-vous de Caluire », où Aubrac lui-même tombe entre les mains de la Gestapo de Lyon.

Se contenter de porter le doute, se satisfaire d'une *« mise au point »*, n'est-ce pas cependant trop ou trop peu dans une affaire aussi grave ? Au public d'apprécier, puisque l'auteur d'*Aubrac* n'hésite pas à lui livrer en pâture le fameux « testament » de Klaus Barbie, dont l'existence avait été divulgué à la mort de celui-ci, à l'automne 1991, et qui est ici publié *in extenso* dans les annexes. C'est ce Mémoire, remis le 4 juillet 1990 par Mᵉ Vergès au juge Hamy, qui met en cause Raymond et Lucie Aubrac. Dans ce document rédigé plus de quarante ans après les faits, Barbie soutient entre autre que cette dernière l'aurait informé par téléphone du lieu et de l'heure du rendez-vous de Caluire.

Sur la valeur à la fois historique et démonstrative de cette pièce, qui occupe, qu'on le veuille ou non, le centre du livre, on ne pourra qu'être réservé, et Chauvy dit l'être, lui aussi : *« De fait*, tient-il à préciser, *ce document tardif, qui a été rédigé par Mᵉ Vergès, doit sans doute plus à l'avocat de Barbie qu'à l'officier nazi lui-même. Il ne peut donc être placé sur le même plan que les archives d'époque ni avoir la même valeur historique. »* On pourrait en outre émettre des doutes sur les compétences en matière d'érudition historique d'un Mᵉ Vergès qui orchestrait, il y a tout juste un an, une campagne de soutien à l'écrit pro-négationniste de Roger Garaudy...

Cela dit, Gérard Chauvy cherche à fonder son travail de vérification sur d'autres sources. Par exemple, sur un rapport du 27 mai 1943, bien connu des spécialistes, émanant du chef de la Gestapo, Kaltenbrunner. Un rapport dans lequel celui-ci, sur la bases d'informations que Barbie dit dans son Mémoire lui avoir fourni, se montre extrêmement bien renseigné sur l'Armée secrète. Il y est fait allusion à un énigmatique *« agent »* spécial infiltré à un *« poste important »*, *« en qualité d'ancien officier français »*. D'autres sources allemandes, et notamment les rapports intermédiaires rédigés à Lyon qui, à l'époque, permirent à Kaltenbrunner de réaliser sa synthèse, seraient bien utiles pour comprendre enfin dans le détail les événements du printemps et de l'été 1943. Mais elles demeurent à découvrir, si elles n'ont pas été détruites dans le bombardement où disparurent les archives de la Gestapo en 1945.

Quoi qu'il en soit, au travers du livre – avec près de deux cents pages d'annexes, dont la plus grande partie est constituée de documents, rapports, procès-verbaux d'époque –, on entrevoit la possibilité de retracer un jour une histoire plus précise de ce que fut cette armée de l'ombre, peuplée de personnages parfois équivoques. Comme l'agent double – avéré celui-là – Lucien Doussot, ou Jean Biche, membre d'un réseau proche de l'Intelligence Service : le réseau Nilo. Ce dernier témoignage permet à Gérard Chauvy d'avancer l'hypothèse que la spectaculaire évasion du 21 octobre 1943 avait été organisée pour Jean Biche et non pour Raymond Aubrac. Version bien différente de celle que donnent de cette évasion les époux Aubrac.

Au-delà des détails à rectifier, on se prend à souhaiter qu'une histoire de la Résistance remplace une légende qui n'a que trop servi *post factum* de réservoir à mythes politiques – nuisibles, en définitive, à la mémoire de l'héroïsme dont les soldats de l'armée de l'ombre surent faire preuve. Le livre de Gérard Chauvy, en portant le doute sur l'un des survivants, aujourd'hui les plus médiatisés, de cette résistance, y a-t-il contribué ? Il est permis d'en douter.

**N. W.**

**L'ouvrage de Gérard Chauvy intitulé *Aubrac, Lyon 1943*, qui paraît aujourd'hui, vous met en cause en insinuant que vous avez pu être retourné par la Gestapo avec votre femme Lucie Aubrac. Quelle est votre première réaction à sa lecture ?**

**Raymond Aubrac :** « Le livre m'inspire une réflexion d'ordre général. Sous l'Occupation, il existe une lutte permanente entre les résistants et les services de répression. C'est une lutte inégale à bien des points de vue. L'un d'eux vaut d'être souligné : que ce soient la Gestapo ou la police française, ces services possèdent des dossiers, des archives. Ils ont constitué leur histoire. Ils ont tout cela sous la main tandis que les résistants n'ont que leur mémoire. Ils sont réduits à leurs souvenirs, sujets à des variations, parfois des erreurs.

**– Quels sont les éléments du livre qui retiennent principalement votre attention ?**

– Les accusations portées ne sont pas nouvelles. Elles reposent sur un texte de Klaus Barbie qui a dirigé une section de la Gestapo à Lyon. Il faut savoir que Barbie a quitté la France en 1944 et qu'il a été en fuite jusqu'en 1983. Durant toutes ces années, il a fait d'innombrables déclarations à la presse. Et jamais le nom d'Aubrac n'apparaît. Et puis, lorsqu'il tombe entre les mains de la justice française en 1983, il choisit Jacques Vergès comme avocat et, après son procès, écrit un document de 63 pages dans lequel il nous met en accusation. Voilà la pièce centrale du livre de Chauvy : le « testament de Barbie ». Tout son livre a pour objectif d'essayer d'accréditer et de propager ce texte.

**– Avez-vous discuté de ces documents avec l'auteur du livre ?**

– Non. Gérard Chauvy ne s'est pas comporté en historien mais, au mieux, comme un journaliste qui cherche un scoop. Il n'a pas critiqué les documents et il n'a interrogé personne. Il y a pourtant Serge Ravanel. Nous avons été arrêtés ensemble à Lyon et avons été en cellule ensemble. Il y a Maurice Kriegel-Valrimont qui a assisté à mon interrogatoire avec les Allemands en mars 1943.

En réalité, Chauvy ne formule aucune accusation. Il déclare dans sa conclusion qu'il n'a trouvé aucune preuve. Alors, à quoi joue-t-il ? Est-ce une attaque contre la Résistance en général ? J'ai tendance à le croire. Il se fait un peu le porte-parole de ceux qui expliquent que les résistants sont des menteurs qui inventent une belle histoire.

**– Vous avez été arrêté deux fois en 1943. Gérard Chauvy évoque l'hypothèse de votre « retournement » par les Allemands lors de votre première arrestation.**

– Le « testament de Barbie » explique que, du 10 au 14 mai, je suis chez Barbie pour mettre au point un jeu d'agent double. Il fonde son accusation sur mon erreur quant à la date de ma libération. Je déclare à plusieurs reprises que c'est le 14, au lieu du 10 mai 1943. Chauvy insiste lourdement là-dessus. Il y a quelque chose de subtil et de vicieux dans ce livre.

Durant ma détention, je reste en permanence avec Ravanel et Kriegel-Valrimont. Nous sommes entendus brièvement par la police allemande. Pour elle, je suis François Vallet. Barbie n'a donc aucune raison de demander ma mise en liberté provisoire. Je suis libéré le 10 mai. Je dis tantôt le 12, tantôt le 13, le 14. Après la guerre, je n'en sais plus rien. Je n'ai pas eu une vie de père tranquille, les pieds dans mes pantoufles.

**– Gérard Chauvy traite aussi de votre arrestation avec Jean Moulin, à Caluire, en juin 1943. Il pointe une contradiction concernant votre identité entre votre procès-verbal devant les services secrets gaullistes à Londres, puis la sécurité militaire à Alger.**

– Il y a une chose sur laquelle il faut être clair. Nous avions trois identités durant cette période. D'abord, l'identité d'origine. Dans mon cas, Raymond Samuel, identité qui n'a été percée ni par la police française ni par la Gestapo. Ensuite, l'identité d'emprunt avec les faux papiers. Je me suis d'abord appelé François Vallet puis Claude Ermelin. Enfin, il y a le pseudo. Le pseudo n'est pas une identité, il change assez souvent. Je me suis appelé Balmont, puis Aubrac.

Quand je dis qu'on n'a pas percé mon identité, je pense constamment à Raymond Samuel. J'ai ce souci essentiel parce que cette identité met en péril ma femme, qui continue d'enseigner sous le nom de Samuel, mes parents, d'autres personnes et que je suis juif. Ils ne l'ont jamais découvert ! C'est d'ailleurs paradoxal...

**– Quand ils vous arrêtent à Caluire, les Allemands apprennent que vous êtes Aubrac, donc quelqu'un d'important dans la Résistance. Quelle est leur réaction ?**

– Ils tapent de plus en plus fort. Pour moi, il n'y a qu'un mystère dans ce qui m'est arrivé : pourquoi m'ont-ils gardé à Lyon ? Cela, je n'en sais rien. Je n'ai aucune réponse à vous proposer.

**– Gérard Chauvy semble douter des démarches de votre femme auprès des Allemands sous le nom de Mˡˡᵉ de Barbentane pour obtenir son mariage avec vous.**

– Mais Lucie a opéré avec une filière facile à retrouver. Pierre Farelle, qui fabriquait nos faux papiers, a présenté à ma femme une avocate, Jacqueline Metzger. Cette dernière lui a donné un contact avec un officier allemand qui lui a fait connaître un officier de la Gestapo. Ces personnes sont toujours vivantes. Chauvy aurait pu les rencontrer.

Je crois que les historiens vont être obligés de prendre une position. »

**Propos recueillis par Laurent Greilsamer et Nicolas Weill**

---

la chronique de Roger-Pol Droit

# Apprivoiser la mort tout seul

**SOUS L'OCCUPATION**
de Jean Grenier.
Edition établie par Claire Paulhan,
annotée par Claire Paulhan
et Gisèle Sapiro,
éd. Claire Paulhan
(85, rue de Reuilly, 75012 Paris).
424 p., 200 F.

**JOURNAL ET LETTRES DE PRISON, 1941-1942**
de Boris Vildé.
Introduction
de Dominique Veillon,
postface de François Bédarida,
éd. Allia, 176 p., 120 F.

Le savoir vivre, en temps de guerre, est extrêmement variable. Parce que chacun devient entièrement ce qu'il était déjà. On peut s'inventer de nouveaux rôles, mais non changer la trame de l'être. Aussi la plupart des textes issus de ces paroxysmes sonnent-ils vrai, quelles que soient leurs dissemblances. *Sous l'Occupation*, le journal de Jean Grenier, par exemple, est plus qu'une mine de renseignements. L'écrivain a pris le parti de noter chaque jour les propos de ceux qu'ils rencontrent – que ce soit Gide ou un paysan, Giono ou un inconnu croisé dans le train. Ces poussières de mots happés au hasard, cette succession de gestes reflétés comme par un miroir au bord de la route renferment bon nombre d'indications plus ou moins insolites sur Malraux, Cocteau, Paulhan, Drieu, Camus, Léautaud et quelques autres. Surtout, elles parlent de Jean Grenier. Non pas qu'il occupe la scène et s'appesantisse sur lui-même. Au contraire, il s'applique à maintenir effacement de soi et distance ironique au cœur des années troubles, des tensions et des combats. Grenier s'étourdit de petits faits au ras des jours, décrit les mœurs de la France sous Vichy comme celles de contrées lointaines. Il s'installe dans un rôle de Persan, afin de conserver son univers dans l'incohérence de l'époque. La publication de ce document important inaugure l'activité éditoriale de Claire Paulhan, collaboratrice du « Monde des livres ». La masse d'informations que le livre rassemble passionnera évidemment tous ceux qui sont attentifs à ces années cruciales. Finalement, une attitude spirituelle envers la tourmente est perceptible chez Grenier : plutôt le brouhaha que le silence, plutôt mille notations tenues à distance qu'une méditation sur soi.

Avec Boris Vildé, c'est l'inverse. On découvre que les héros n'ont pas nécessairement l'esprit emporté. C'est à tort qu'on leur prête systématiquement fougue bravache et volonté crispée. Dans la France occupée par les nazis, parmi les résistants qui prirent sans hésiter le risque de sacrifier leur existence pour que soit préservée et puisse renaître la liberté, la plupart n'étaient ni casse-cou ni têtes brûlées. L'idée d'être des héros ne les occupait pas. Ils n'auraient su qu'en faire, elle les aurait empêchés d'agir. Accomplir ce qui était nécessaire, assurer les planques, acheminer les mots d'ordre, effectuer heure par heure les trajets indispensables, effacer les traces... voilà qui suffisait. Nul n'avait pour souci majeur de prendre la pose pour se regarder entrer dans l'histoire. Il arrivait parfois, les derniers jours, en prison, avant le peloton d'exécution, qu'ils pensent à leur nom sur les monuments et aux futurs discours que d'autres feraient à la jeunesse. Alors ils laissaient quelques feuilles sobres, afin qu'on sache qu'ils avaient été conscients et calmes, qu'ils mouraient sans rancœur mais non sans orgueil. Voyez Jacques Decour ou Jean Cavaillès. Voyez aussi Boris Vildé, dont on réédite le journal de prison, et les dernières lettres.

Vildé feint d'être sans émotion, préférant les rôles sobres aux coups d'éclat. En fait, c'est un torrent sous la glace. Un funambule mystique se masque sous l'apparence lisse. Sa trajectoire le laisse deviner : une naissance à Saint-Pétersbourg en 1908, l'Estonie après 1917, un lycée à Tartu, une jeunesse de poète, un travail en usine, des frasques et des lettres, un exil en Lettonie, l'Allemagne en 1930, puis Paris en 1932. Boris Vildé apprend le français, épouse une femme qui le parle, étudie pour le Musée de l'homme les civilisations arctiques, s'initie au finnois, continue l'apprentissage du japonais, songe à s'attaquer au chinois. Les langues évidemment le fascinent. Dans sa cellule de Fresnes, en huit semaines, il maîtrise les premiers rudiments du grec ancien. Il est fusillé alors qu'il commençait à se mettre au sanskrit. Par amour de l'Inde, certes, mais aussi pour le plaisir. Pour savoir avant de mourir, simplement. Socrate avait fait cette réponse, déjà, quand on lui demanda pourquoi donc, si peu de temps avant de boire la ciguë, il avait entamé l'apprentissage de la lyre. Chez Boris Vildé, il y a de cette grandeur-là, qui tient le fait de mourir pour une évidence toute proche, à regarder sans un battement de cils.

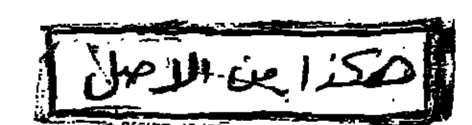
En lisant ce journal extraordinaire sans savoir qui en est l'auteur, on ne devinerait guère qu'il s'évada en juin 40 d'un camp de prisonnier dans le Jura, fit trois cents kilomètres à pied avec une blessure au genou, et imprima dès le mois d'août un premier tract antinazi. Quelques semaines après la débâcle, Vildé fonde avec Anatole Lewitzky, anthropologue, et Yvonne Oddon, bibliothécaire, le réseau du Musée de l'homme. Se joindront à eux par la suite, entre autres, Jean Cassou, rédacteur du journal *Résistance*, qu'ils éditent à partir du 15 décembre 1940, Pierre Brossolette, qui prendra la tête du réseau après l'arrestation de Vildé, ainsi que Germaine Tillion, qui continue aujourd'hui à donner l'exemple. Le 26 mars 1941, Vildé est arrêté par la Gestapo place Pigalle alors que Simone Martin-Chauffier allait lui remettre de faux papiers. Transféré à Fresnes le 16 juin de la même année, il est fusillé au mont Valérien le 23 février 1942, avec six autres, dont Maurice-Léon Nordmann. Entre ces deux dates, sur une soixantaine de feuilles, il transcrit ses pensées. Rien d'anecdotique, pas de rapport explicite aux événements de l'heure, pas même à la domination nazie et à la lutte des résistants. Le texte ne nomme pas la guerre : il est cerné par son chaos. Au cœur du tumulte, il tente de dire à mots réduits que mourir libre peut advenir partout, même dans les fers.

*Une cellule à Fresnes, de l'été 41 à l'hiver 42. Boris Vildé, résistant, attend d'être fusillé. Il médite de façon singulièrement joyeuse, sereinement provocante. Silence au creux de la guerre*

Car son auteur fait du chemin vers la lumière, ces mois-là, presque sans voir le jour. *« C'est dans la cellule solitaire que l'homme donne toute sa mesure »* écrit-il au début. Et il le montre, en faisant de cette « chambre noire » un instrument de transformation de soi. Car une fois seul, coupé de presque tout, sachant clairement qu'il n'y a pas d'issue autre que la mort, Vildé se sent de mieux en mieux. Il ne regrette rien. Il voit sa vie, comprend comment il s'était blindé contre les émotions, constitué en monstre d'indifférence, en joueur aventureux et en sage froid, et comment Irène, son nouvel amour, a tout changé. *« Un beau jour le magnifique édifice de ton indifférence a craqué. Ça a commencé avec ta femme. D'abord tu ne te rendais pas compte du danger, ensuite tu as voulu revenir en arrière, mais il était trop tard, la brèche était trop large. Pourtant tu as lutté des années encore avant d'accepter la défaite. Et c'est seulement tout récemment que tu as compris que cette défaite était une victoire. »* L'écriture de Vildé, parfaitement sobre, contient quelques images fulgurantes. Les sociétés sont des *« associations temporaires de loups »*, les expériences mystiques des tentatives pour *« se cramponner au ciel »*. Mais le plus important, à l'évidence, est cette découverte sans phrases de la mort proche, où il sait désormais être seul et en même temps ne plus l'être.

Les combats se poursuivent, ils tueront longtemps encore. Mais pour Vildé la guerre est déjà presque éteinte. Ne restent que les rêves, nombreux, chaque nuit. Mais ils sont légers. Heureusement il y a du papier. Ceux qu'à travers le temps rejoignent ces mots sereins tracés par des doigts gourds peuvent se dire qu'il y a certes le courage des armes et la dure froideur des luttes, mais que d'autres conflits, dans l'âme, ne sont pas moins terribles et grands. Sans médaille, sans monument, sans véritable héros, ces guerres entre vie et mort, pour surmonter la peur et se surmonter soi-même sont peut-être plus essentielles. Elles ont d'étranges raffinements, avant de laisser place à la saveur rèche d'un bonheur sans nom.





# François Jullien, une pensée de biais

*A l'oblique, le philosophe et sinologue s'insinue entre pensées chinoise et occidentale sur la conception des effets. Une occasion toute trouvée pour dégager les principes de sa démarche... avec une brillante efficacité*

**TRAITÉ DE L'EFFICACITÉ**
de François Jullien.
Grasset, 234 p., 129 F.

Avec ce *Traité de l'efficacité*, François Jullien, philosophe et sinologue, poursuit sa longue marche de biais à travers les sites incertains qu'il affectionne. En quelque dix ans, il a visité la propension et la fadeur, l'immanence, le détour et l'accès, séjourné chez Mencius pour comparer sa morale à la pensée des Lumières. Quel voyageur est-ce là qui se fait ouvrir tant de parages et si mouvants ? Chinois ou philosophe ? Un amphibie, peut-être.

Le traité ne lui offre pas seulement une nouvelle occasion de relever les traits les plus singuliers, respectivement chinois et européens, de la notion d'efficacité, et de ranger celle-ci auprès des précédentes dans sa collection de merveilles. L'étude de l'effet lui permet aussi de dégager le principe de la démarche dont se soutiennent et les prospections antérieures et celle-ci. N'attendez pourtant pas un *Discours de la méthode*. Un crabe s'avise d'expliquer l'avantage qu'il y a d'avancer de travers. Le sage qui croit être efficace en ne pensant que par enchaînements limpides et droites raisons, ou le stratège auquel il suffit d'optimiser le rapport de forces dans l'affrontement final pour se juger à l'abri de la défaite – ceux-là s'impatienteront de la manière oblique dont procède le subtil animal. Il persévère : claudiquez encore un peu avec moi dans le no man's land entre pensée chinoise et théorie européenne au sujet des effets... Et pourquoi donc, à quelle fin ? demande-t-on. Est-ce que vous venez d'administrer à l'Occident une fois de plus quelque leçon de stratégie dérobée aux classiques chinois ?

Mais non, Jullien serait bien assez content s'il parvenait à *« décaler »*, dit-il, à déplacer un peu la *« cale »* qui bloque notre idée d'efficacité, à faire bouger le lourd appareil des moyens et des fins, de subjectif et d'objectif, de volonté et de passivité, qui grippe la conception occidentale de l'efficacité. Et cet effet de décalage, comment pense-t-il l'obtenir ? Par sa manière latérale d'approcher le symptôme plutôt que d'en définir et discuter les caractères. L'efficience d'un crabe, après tout, n'est pas due à la force broyeuse de ses pinces, mais d'abord à sa marche, biaise et stochastique. Il y a chez les Chinois, pour penser l'efficience, d'*« autres ressources éventuelles d'intelligibilité »* : alors pourquoi n'en pas tirer parti ? *« Question de commodité »*, ajoute le subtil. Ou d'efficacité, justement.

Pas davantage donc qu'un stratège chinois, Jullien ici *« ne projette ni ne construit rien. Il ne "délibère" pas non plus ni n'a "à choisir" (entre des moyens qui seraient également possibles). Ce qui suppose qu'il n'y ait même pas de "fin" pour lui, dressée à distance et sur un mode idéal »*. L'idéal d'une fin à atteindre qui guide la volonté et si possible lui inspire les moyens propres à transformer la situation actuelle comme il convient – cette représentation occidentale de la performativité semble inconnue des classiques chinois de la guerre, de la politique, de la diplomatie, *a fortiori* de l'art de penser.

Les traités nous présentent un sage, un courtisan, un stratège dont tout l'art consiste plutôt à *« ne cesser de tirer parti de la situation au fur et à mesure de son développement »*. Cet empirisme pratique que nous jugeons à courte vue, le *Laozi* le baptise *« agir-non-agir »*. Quand l'Occidental ne peut manquer d'affronter une situation et de la réduire par contrainte afin de la modifier, le Chinois de Jullien l'accompagne, l'épouse, « assiste » ce qui en elle advient naturellement. Le premier cherche à légitimer les moyens par la fin et celle-ci par une raison dernière ; le souci du fondement est si étranger à la manière du second que tout le secret de l'efficience se réduit à « exploiter » la situation : c'est elle qui fait tout, il n'est que d'y puiser. Elle est un fonds, elle appelle des manières de paysans et de marchands, indifférents au *Grund*, intéressés au profit, plutôt que d'architectes.

**François Jullien.**
Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, François Jullien, après plusieurs séjours en Extrême-Orient, s'est intéressé à la philosophie chinoise et aux comparaisons que l'on peut établir entre elle et la pensée occidentale. Président du Collège international de philosophie, il est directeur de l'UFR de langues et civilisations de l'Asie orientale de l'université Paris-VII. En 1996, François Jullien publiait un essai intitulé *Fonder la morale* (Grasset), dans lequel il imaginait un dialogue entre un philosophe des Lumières et Mencius, un disciple de Confucius. On pourra lire dans *Le Monde* du 29 octobre 1996 un entretien avec François Jullien.

DR

Au demeurant, s'amuse Jullien, nous les Européens tenons la théorie si pure à l'écart de la pratique que l'une ne parviendrait jamais à influer sur l'autre si on ne l'aidait pas d'un coup de pouce : talent, *virtù*, prudence, hasard, le moment oportun, l'audace de tous ces « je ne sais quoi », sont chargés de mettre en contact la pensée avec la situation alors que la théorie échoue à les fonder, et pour cette raison même. Etrange efficience acquise au prix du *« frôlement d'un dehors »* qui procure à la pensée le vertige exquis de son inefficacité. La pensée chinoise, quant à elle, *« n'a jamais pensé une véritable extériorité (...) : elle ne connaît donc pas l'extase de cette rencontre »*. Si autre il y a en Chine, partenaire, adversaire, il est, au même titre que l'agent, un élément de la situation, un aspect de l'efficience potentielle qui sommeille en celle-ci.

C'est une évidence pour les Chinois qu'il y a une propension dans la situation, qu'on en est enveloppé et qu'elle est en train de dérouler ses résultats. La situation consiste en ce déroulement. Et tout effet possible est dû à cette effectuation immanente : effet sans cause, volontaire ou non, moment plutôt d'une effectivité permanente. Jullien suggère de le nommer l'*« effect »* pour le soustraire à la doctrine causaliste. Il cite le bon Mencius : *« On a beau avoir en main le sarcloir et la houe, mieux vaut attendre le moment de la maturation. »* Les plantes poussent, les eaux tombent, les choses ont un cours. Vous serez efficace en épousant ce cours et son rythme avant qu'il ne se détermine trop, avant la maturité. En amont, l'eau qui sort de la source n'a pas encore pris la forme que le défilé impose à sa chute. Et l'eau qui stagne en bas a plus de potentiel, étale, qu'à courir dans son lit de rivière, etc. L'efficacité commence par épouser la situation en son état potentiel le plus ouvert. N'attendez pas que l'ennemi se soit barricadé pour l'assaillir, attaquez-le sur ses arrières alors qu'il n'a pas fini de se former. Rien n'est plus contraire à l'efficience qu'un siège ou qu'une bataille rangée. De même le courtisan mettra son art à exploiter le flou, l'indécision, qui reste dans la tête du prince sans jamais heurter de front ce qu'il croit avoir décidé. Que fait d'autre un penseur avec ce qu'il tente de penser, un acteur avec ce qu'il essaie de jouer ? On tourne autour de la chose, on s'en fait oublier, on la laisse advenir. La fleur de l'interprétation, écrivait Zeami, qui inventa le théâtre nô, a pour absolu *« shioretaru »*, l'évanescence.

Nulle mystique en tout cela, soutient Jullien, le *Laozi* est apprécié comme un livre de recettes, pour son art dans la description des effets. Un effet s'exerce à plein, y lit-on, quand il advient, et le vide est ce qui l'aide à advenir, voilà tout. Le pinceau touche à la perfection de la pulpe qu'il représente, quand son délié laisse passer le plein du fruit. Le plein dépend du vide pour advenir. En épousant la situation dans son amont le moins saturé, la pensée se confond avec une configuration encore imperceptible, elle disparaît en elle et délivre en silence son potentiel d'*effects*. Il est donc permis de distinguer dans l'univers chinois des *« niveaux d'avènement du réel »*, le concret ou l'accompli qui est la *« terre »*, le *« linéament »* ou le discret du *« ciel »*, le cours sans fin qui fait passer les choses du latent à l'actuel, ce qui se nomme la *« voie »*. Et la Voie est parfaite qui a en elle l'amont et l'aval, tout l'ouvert et tout le fermé, le discret et le concret, le yin et le yang : on la nomme alors le *« naturel »*. La métaphysique chinoise n'a pas de prétention, on le voit, à dresser une ontologie. Sous des dehors pour nous vagabonds et subtils, elle s'essaie plutôt à classer et rassembler les recettes de l'efficacité. La pensée ici stratégise tout ce qui est, tout ce qui advient, en toute situation. Elle ne demande pas pourquoi les choses sont comme elles sont, elle s'enroule et s'enveloppe dans leur manière d'être, pour laisser celle-ci se développer pleinement. Pas gardienne de l'être, jardinière de l'étant.

La jubilation menue, immense, incessante, qu'on éprouve à rendre service à l'efficience de la Voie, à répéter combien il est aisé d'aider le passage à passer, quoi qu'il arrive – François Jullien excelle à baigner son lecteur dans la jouvence de ces tautologies. Ici et là pourtant, l'impatience perce, et dans les dernières pages éclate la révolte : on n'en peut plus à la fin de vos évidences et de vos conformations, crie-t-il aux sagaces stratèges, on veut des passions, de la dépense en pure perte, du vrai autre qui ne soit pas adversaire-partenaire dans vos manipulations ! On ne veut pas gagner du tout, on n'a rien à faire de l'efficacité ! Très bien, très bien, entend-on Jullien le sage répondre à ce Jullien fou, dans ce cas *« l'essai serait à réécrire à l'envers »*, il deviendrait une apologie du contre-effet, de la non-tolérance au réel, bref un éloge de la résistance, se dit-il... Pirouette pour finir ? Oui et non. Le philosophe-et-sinologue (ou l'inverse) a tant de savoir à dispenser et de talent à dépenser, il a un tel plaisir à surprendre, une intelligence si anxieuse et si pénétrante des amphibologies, que je le crois bien capable d'écrire demain d'un trait l'antitraité qu'appelle son brillant « Traité des effets ».

*Jean-François Lyotard*

**★ Signalons la réédition en poche de deux ouvrages de François Jullien : *Le Détour et l'Accès, stratégies du sens en Chine, en Grèce* (collection « Biblio ») et *Procès ou création, une introduction à la pensée chinoise* (collection « Biblio »).**

# Malaquais dérange

*Récit d'une drôle de guerre où les drames et les hontes mènent au racisme ordinaire*

**JOURNAL DE GUERRE
suivi de JOURNAL
DU MÉTÈQUE**
de Jean Malaquais.
Phébus, 333 p., 135 F

Le 18 juin 1940. *« Estafettes. Ordres. Contrordres. Milliers et milliers d'hommes déboussolés... cavalcade en rond, n'importe où, n'importe comment. »* L'ennemi est annoncé, mais personne, dans la troupe, ne connaît *« le maniement exact »* des armes, et voilà *« l'absurde, le minable de cette "résistance" »*. Ce n'est pas grave. Ceux qui arrivent ne sont pas des Allemands qui avancent, mais des Français qui reculent. Et Malaquais le métèque peut dormir chez une habitante du coin.

Le 26 septembre 1942, *« frontière espagnole »*.

Entre ces dates, une évasion du groupe de prisonniers en marche vers un camp ; pour échapper à la Gestapo et à la police de Vichy, de périlleux cache-cache avec Galina Yurkevitch, la compagne ; l'accueil de Giono, l'hébergeur de juifs ; l'arrivée à Marseille et, Gide aidant, la fuite pour ne pas *« fertiliser de nos cendres les sillons du Troisième Reich. Adieu Marianne, mon amour, ma catin »*. Entre ces dates, le Journal d'une drôle de guerre et celui d'un *« juif polaque »* qui engueule la France à la mesure de l'amour qu'il lui voue. De cette France-là qui, *« en défrancisant les naturalisés de fraîche date »* – Maurras se réjouit que les Français *« commencent à être chez eux »* –, s'accommode, voire se satisfait, de la défaite avant de devenir, avec bénédiction officielle, un exemple de résistance quasi générale, Malaquais porte témoignage avec d'autant plus de force que sa lucidité le protège de la haine. Il y a là une réplique admirable aux sinistres *Décombres* de Rebatet. Comme chez le fasciste, nous trouvons dans ces pages une description fidèle de la débandade d'une armée abandonnée, l'évocation de l'impéritie des chefs militaires ou civils, des petits riens qui traduisent les lâchetés ou les héroïsmes, la solidarité ou le plus fréquent *« Chacun pour soi, camarade ! »*, et cette folie qui conduit les hommes à être fascinés par la guerre. Mais Malaquais ne prend pas cette folie à son compte. Il n'est pas le chroniqueur heureux d'être témoin et acteur au milieu de ce maelström, et, pas plus qu'il ne geint d'être victime, si sa plume pique aux endroits sensibles de la franchouillardise, il n'embouche la trompette du faiseur de morale. Présente de page en page et à résonance d'actualité, il laisse au lecteur de tirer lui-même la leçon des drames et hontes où conduisent la haine et le racisme ordinaires.

### L'AMITIÉ MALGRÉ TOUT

Quand elles ne sont pas trafiquées par la propagande, les images du passé éclairent le présent et peuvent épargner leur retour dans l'avenir. C'est le premier intérêt de cet ouvrage, qui en a d'autres. Qu'il craigne que d'être le nègre de Pétain ne suffise pas à Berl pour éviter les conséquences de son nom, qu'il comprenne très tôt que Staline façonne son rideau de fer ou qu'il fustige les *« assoiffés du coup de pied au cul »* ne saurait conduire le traqué à oublier qu'il y a une vie en marge des persécutions. La guerre, mais aussi les amitiés, les livres qui repoussent le désespoir, un concert de Casals, les *« perles de Jules Renard »*, l'ennui qui naît des *« bondieuseries iambiques de Claudel »*, des scènes de rue, Breton, Max Ernst, Bellmer... la vie quoi, malgré tout. Et puis, non négligeable, le style, nerveux par l'occurrence, efficace par sa simplicité, séduisant par son rythme. Un Journal d'exception peut aussi être œuvre littéraire.

**Pierre-Robert Leclercq**

# La logique symbolique du résistant

*Rigoureux dans sa pensée, inflexible dans son action. Tel était Jean Cavaillès, philosophe des mathématiques engagé dans la lutte contre l'occupant nazi*

*« La volonté et l'entendement sont une seule et même chose. »* Cette phrase de Spinoza me paraît faite pour Jean Cavaillès, philosophe, logicien et combattant, fusillé par les nazis en 1944 pour son action à la tête du réseau qu'il avait fondé. Rigoureux dans sa pensée, inflexible dans son action. Tout cela, chez Cavaillès, marchait au même pas.

Seuls quelques-uns, proches de la fin ordinaire d'une vie humaine, subsistent encore parmi ceux qui l'ont connu et aimé. Pour ma part, je n'oublierai jamais ces jours de l'année 1937 où je l'ai vu et écouté pour la première fois. Il achevait la rédaction de ses thèses et, depuis Amiens où il était professeur, il était venu à l'Ecole normale nous initier à la logique symbolique et à la philosophie des mathématiques. Les plus anciens d'entre nous avaient déjà suivi son enseignement, à cette même école où, à la rentrée de 1935, Maurice Merleau-Ponty lui avait succédé dans les fonctions d'agrégé-répétiteur (« caïman », dans le jargon local). Sa réputation était de nature à intimider les plus jeunes. Et pourtant, je le revois encore, ces jours-là, arpentant familièrement la salle entre tables et tableau noir, à la fois concentré et ouvert, attentif à ce qu'il pensait, attentif à nos regards. Il exposait les choses en toute précision, sans concession aucune : il fallait le suivre. Mais il ne se tenait pas en retrait, comme le possesseur privilégié d'un monde de rigueur aux inaccessibles secrets. Sa rigueur était gaie, et sa sévérité accueillante. A l'écouter, on sentait vivre une telle passion pour le travail de la pensée qu'on ne pouvait faire autrement que se rendre digne de la partager, ou du moins de s'y essayer. Cavaillès y aidait par ses exigences mêmes. Cependant, je ne l'ai jamais entendu prononcer une parole de rejet. Un sourire éclairait toujours ses reproches : *« Ne crois-tu pas que ce que tu dis là reste bien confus ? »* et, tout bête qu'on était, on se sentait en confiance comme si la sévérité de sa parole atténuait la distance qui nous séparait.

En ce temps-là, les circonstances étaient menaçantes, mais encore paisibles. A suivre Cavaillès, nous ne risquions pas nos vies ; rien d'autre que notre capacité à le comprendre. Pourtant, à lire le livre émouvant que M^me^ Gabrielle Ferrières, sa sœur, lui a consacré, on découvre que ses compagnons dans la lutte contre l'occupant nazi ont dû éprouver envers le chef de guerre le même sentiment de respect et de confiance que nous à l'égard du penseur (1). Cavaillès a affronté tous les risques qu'il jugeait nécessaires. Jamais il n'a accepté d'être tenu en retrait ; jamais il n'a donné un ordre qu'il n'eût été capable d'exécuter. Et, lorsque l'action qu'il avait décidée était particulièrement dangereuse, il n'hésitait pas à l'accomplir lui-même pour y entraîner ceux qu'il dirigeait. Cavaillès était admirable ; mais il ne faisait rien pour le paraître. Il réalisait avec simplicité ce qu'il jugeait juste d'entreprendre, dans l'ordre de la pensée, dans celui de l'action ; fidèle jusqu'à la passion aux exigences de la chose même, la mathématique, la philosophie, le combat.

Reconnaître cette unité, travailler pour qu'elle porte ses fruits, s'efforcer de vouloir ce qui est nécessaire et y persévérer sans faiblesse, cela, mesuré à l'aune de l'individu, est toujours risqué. Il faut décider de prendre ce risque. Cavaillès l'a décidé. Philosophe des mathématiques, c'est avec une sobre rigueur qu'il en a accompagné et éclairé l'essor créateur, demeurant toujours fidèle aux exigences de leur contenu théorique (ainsi qu'en témoignent ses deux thèses soutenues en 1938 : *Remarques sur la formation de la théorie abstraite des ensembles* et *Axiomatique et formalisme*). Soldat de la Résistance, c'est avec une inflexibilité lucide qu'il a accompli jusqu'à la mort ce qu'il jugeait nécessaire d'entreprendre. Et, de même que le philosophe s'efface comme sujet devant l'exigence d'avoir à penser et à dire le vrai, de même l'individu, fidèle à la tâche du combat nécessaire et risqué, s'efface et se sacrifie.

*Jean-Toussaint Desanti*

(1) *Jean Cavaillès : un philosophe dans la guerre*, de Gabrielle Ferrières, éd. Calligrammes (18 rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 226 p., 120 F.

# L'Age d'homme « avec » les Serbes

*L'essai du romancier Yves Laplace fait rebondir la polémique sur les engagements de l'éditeur suisse*

A la faveur de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, les prestigieuses éditions L'Age d'homme – basées à Lausanne et dirigées par l'éditeur d'origine serbe Vladimir Dimitrijevic –, seraient-elles devenues, comme d'aucuns l'affirmaient déjà en 1994 (1), *« une machine de propagande »* au service du nationalisme serbe ? La polémique, jusqu'à présent, n'avait guère franchi les frontières suisses. *L'Hebdo*, notamment, s'en était fait l'écho, dans ses éditions du 18 mai 1995, écrivant de M. Dimitrijevic qu'il était *« de plus en plus difficile de tracer une ligne de démarcation entre son travail d'éditeur et ses activités politiques »* et publiant, dans le même article, la réaction indignée de trente-deux auteurs solidaires de leur éditeur. Mais la discussion pourrait rebondir aujourd'hui, avec la publication d'un court essai du romancier Yves Laplace, intitulé *L'Age d'homme en Bosnie. Petit guide d'une nausée suisse* (2), qui reprend et actualise un texte paru en mai 1996 dans la revue *Le Messager européen* (Gallimard).

Il n'est pour lui évidemment pas question de mettre en cause l'exceptionnel travail de « passeur » entrepris, depuis 1966, par Vladimir Dimitrijevic – lequel, à vingt ans, se sauva de Yougoslavie avec le passeport d'un touriste étranger, et devint, selon un de ses anciens auteurs, cet *« éditeur supérieurement doué »* à qui l'on doit, entre autres, la découverte d'un remarquable domaine slave (Witkiewicz, Boulgakov, Vassili Grossman...), la publication du *Journal* d'Amiel, de celui de Léon Bloy, des œuvres complètes de Laforgue, mais aussi de John Cowper Powys ou d'Ivy Compton-Burnett. Il n'est pas non plus question d'entamer le *« procès »* de L'Age d'homme, écrit Yves Laplace, qui assure *« exécrer toute censure,* a fortiori *tout tribunal de la "correction politique" »*. Ni même de conduire une « enquête », au sens journalistique du terme (on regrettera au passage qu'une certaine pompe littéraire l'emporte çà et là sur les faits, et nuise parfois à la précision du discours).

De quoi s'agit-il, alors ? *« D'une réflexion d'écrivain,* répond Yves Laplace. *Réflexion polémique certes mais conforme à ce que je sais de la vérité. »* Réflexion ironique : *« Je m'inspire du livre de Jean Paulhan,* Guide d'un petit voyage en Suisse, *que je ne prétends pas égaler mais que je garde en ligne de mire. »* Son propos principal : dénoncer la *« trahison »* d'un éditeur de qualité, *« dépositaire d'une certaine forme d'autorité littéraire »*, qui *« abuse de sa raison sociale en faisant l'amalgame entre des options politiques individuelles et sa politique éditoriale »*.

Parmi les ouvrages incriminés par l'auteur, quelques pamphlets jugés *« d'extrême droite »* tels que le livre de Jan Marejko et Eric Werner *De la misère intellectuelle et morale en Suisse romande* (1981), certains écrits *« étranges »* de Vladimir Volkoff, dont son roman *La Crevasse* (1996, en coédition avec Fallois), les discours politiques de Slobodan Milosevic (*Les Années décisives,* 1990), et surtout un volume collectif, signé notamment de Patrick Besson, Jean Dutourd, Jérôme Leroy, Gabriel Matzneff, Thierry Séchan et Vladimir Volkoff, intitulé *Avec les Serbes* (1996). On y trouve, par exemple, un entretien de Patrick Besson avec Radovan Karadzic – qualifié ailleurs de *« héros »* – qui réserve quelques surprises. Ainsi, à la question *« Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la guerre ? »*, le « poète » Karadzic, inculpé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, propose cette réponse : *« Dans mon équipe, je n'ai que des vieux amis. C'est agréable de travailler avec de vieux amis. Il y a aussi la musique. J'ai renoncé à beaucoup de choses : l'écriture, la lecture, les soirées culturelles. Mais quand je me déplace d'un point à l'autre du front (...), j'écoute sans arrêt de la musique classique. Je me suis fait installer une chaîne stéréo dans ma voiture blindée et j'écoute beaucoup Mozart. Mozart est mon préféré (...) »*

Face à ces infléchissements éditoriaux, certains auteurs, comme le romancier et essayiste Etienne Barilier, fidèle de la maison pendant vingt ans, ont préféré prendre leurs distances. *« S'il est vrai que L'Age d'homme a publié et publie des centaines d'ouvrages qui n'ont rien à voir avec la cause serbe, il n'en est pas moins vrai que ses publications partisanes ont changé son visage »*, écrit Etienne Barilier (*L'Hebdo* du 8 juin 1995). *« L'impact de ces publications-là dépasse de loin, dans les conditions actuelles, celui des traductions de Shakespeare ou des œuvres complètes d'Amiel. Mais, surtout, une maison d'édition comme un individu se définissent par leurs engagements sur les questions essentielles, non par la richesse ou la diversité de leur catalogue ou de leurs actes. »*

S'interrogeant sur l'attitude des auteurs qui n'ont pas fait ce choix, sur le rôle de M. Dimitrijevic dans l'affaire des otages suisses (*Le Monde* du 9 mai 1995), mais aussi, plus largement, sur l'attitude de la Suisse pendant le conflit, comme sur l'usage de certains mots (sang, pureté, ethnie, nation...), Yves Laplace n'en répète pas moins son attachement à la liberté d'expression, et réaffirme que sa prise de position lui semble *« nécessaire au débat littéraire, pas seulement politique »*.

Aux yeux de Vladimir Dimitrijevic, ce débat-là n'a pas lieu d'être. Le patron de L'Age d'homme, qui juge cette querelle *« sale et stupide »*, accuse Yves Laplace de *« faire sa promotion sur le dos des autres »*. *« Je suis éditeur,* dit-il, *lui cherche à se faire connaître. Moi, je n'ai pas besoin de ça. »*

Fl. N.

(1) Voir l'article de Frédéric Martel dans la revue *Le Messager européen* de novembre 1994.

(2) Editions d'en bas. BP 304-1000 Lausanne 17 (Suisse). Distribution : Editions Entente, 12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris. Ce volume inaugure une nouvelle collection, « Carton rouge », vouée à l'expression critique et aux débats d'idées.

# Artur London : un nouvel « Aveu »

La parution du livre de Karel Bartosek, *Les Aveux des archives* (Seuil), a provoqué, à la fin de l'année dernière, une vigoureuse polémique (*voir « Le Monde des livres » du 8 novembre 1996*). C'est cette polémique qui entraîne aujourd'hui la publication par Gallimard d'un manuscrit rédigé par Artur London en prison, et conservé jusqu'alors par Lise London, la veuve d'Artur London, mort en 1986 (1). A partir des documents du comité central du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), Karel Bartosek dressait dans son livre un portrait sans fard d'Artur London. Arrêté en janvier 1951, torturé puis jugé au cours du procès, à Prague, intenté à un soi-disant « Centre de conspiration contre l'Etat dirigé par Slansky » Artur London fut condamné à perpétuité en novembre 1952 et finalement libéré en 1956. En 1968, il publie son témoignage, *L'Aveu*, avec le retentissement que l'on sait.

La parution de *L'Aveu*, en 1968, et plus encore la sortie du film de Costa-Gavras, avaient laissé d'Artur London l'image d'une victime du totalitarisme, fidèle néanmoins à l'idéal communiste. Or c'est cette image que, sans nier les souffrances endurées par Artur London, Karel Bartosek vise à entailler. En révélant par exemple l'existence d'un long manuscrit-confession de trois cent quatre-vingt-dix-sept pages rédigé par le même London en tchèque en 1955, et destiné au PCT, lequel donnerait de la personnalité de London l'image d'un communiste plus « orthodoxe » que prévu.

A ce texte, Lise London a opposé un document, lui aussi jusqu'à présent inconnu des historiens, écrit sur du papier extrêmement fin et que son mari lui aurait transmis clandestinement, en février et en mai 1954, depuis la prison de Ruzyn, dans un paquet de papier à cigarette de marque Riz-la-+. Ce texte, adressé visait à informer le parti français du caractère fabriqué des procès de Prague. Il décrit pour la première fois, dans des pages très émouvantes, les tortures subies. Ce texte présente-t-il un London plus « authentique » que celui de la confession de 1955 ? Quoi qu'il en soit, pour juger sur pièces, un certain nombre d'historiens, dont Marc Lazar dans nos colonnes (*Le Monde* du 21 novembre 1996), avaient demandé la publication de ce témoignage brut. Voilà chose faite.

Pour Karel Bartosek, pourtant, cette pièce nouvelle n'infirme nullement ses *Aveux des archives*, dans lesquels il met, par exemple, en lumière le rôle joué par Artur London dans la capture de l'espion Noel Field, en 1949, prétexte des grands procès staliniens de la fin des années 40 et des années 50. *« Je constate,* dit-il, *que, par deux fois, Artur London se vante d'avoir "démasqué" Field, et d'avoir été le premier à avoir attiré l'attention sur lui. La publication de ce manuscrit, dont la date demeure à mon avis à établir, ne fait que confirmer mes propres conclusions, et il n'y a rien de nature à ébranler mes thèses. Sur la torture, tout avait été dit. »* La polémique, on le voit, n'est pas close.

N. W.

(1) Artur London, *Aux sources de* L'Aveu, « Témoins », Gallimard, présenté par Lise London, avec un avertissement de Pierre Nora, 105 p., 90 F.

## A L'ETRANGER

# Grande-Bretagne : vive les libraires !

Près de cent librairies nouvelles, agrandies ou transformées vont voir le jour cette année et en particulier le magasin-phare de la chaîne Waterstone qui va occuper plus de 250 mètres carrés dans la rue commerçante Sauchiehall, à Glasgow. Pourtant, après la fin du Net Book Agreement qui autorise toutes les formes de rabais, on s'attendait au pire. Or, à la fin de 1996, on constatait une augmentation des bénéfices des libraires de l'ordre de 20 % d'une façon générale. La chaîne Ottakar annonce l'ouverture d'une vingtaine de boutiques, John Menzie, le roi des magasins de gare a en perspective une vingtaine de nouveaux points de vente, Dillon est en train d'en négocier une dizaine... Les nouvelles librairies s'inspirent de l'exemple américain de Barnes & Noble : des espaces clairs, aérés où on peut lire tranquillement, avec ici ou là, un endroit pour boire son café, des ordinateurs connectés à Internet, un coin pour les enfants et surtout une nouvelle conception de l'accueil (ou plutôt l'ancienne remise au goût du jour) : compétence, gentillesse, serviabilité, enthousiasme et curiosité. Exemples à suivre ?

● **ESPAGNE : Livres en surplus.** Avec quelque 53 000 ouvrages par an, la production éditoriale espagnole (la cinquième à l'échelon mondial et la troisième pour l'union européenne) ne peut pas être totalement absorbée. Que faire des livres non vendus ? Peu de livres trouvent le chemin des prisons, des couvents ou des œuvres caritatives, certains partent pour l'Amérique latine (où ils sont vendus à prix réduits), mais le plus souvent, ils sont comme partout, soldés ou simplement détruits. Tout dépend bien entendu des retours des libraires (un livre mis en vente le lundi est parfois renvoyé dès le lendemain) et des mouvements de stock.

● **ARGENTINE : Nouvelle biographie de Jorge Luis Borges.** On fêtera en 1999, le centenaire de la naissance de l'écrivain argentin et rééditions et hommages se succèdent déjà. L'écrivain et journaliste Alejandro Vaccaro vient de lui consacrer un livre, intitulé *Georgie*, le surnom que lui avait donné ses amis américains et a été chargé de préparer une exposition pour la Bibliothèque nationale de Buenos Aires que l'auteur de *L'Aleph* a dirigée à partir de la fin du péronisme.

## AGENDA

● **LE 4 AVRIL. PIAGET. A Paris,** le Centre culturel suisse organise un hommage à Jean Piaget sous le titre « Piaget post-scriptum ». A 18 h 30, le comédien Pierre Banderet donnera une lecture, puis à 20 heures se déroulera une table ronde avec des spécialistes, animée par Ruth Scheps. (Rens. : 38, rue des Francs-Bourgeois, 75003 ; tél. : 01-42-71-38-38.)

● **LE 4 AVRIL. ARAGON. A Bobigny,** le Conseil général organise une table ronde sur Aragon qui inaugure les manifestations autour du centenaire de la naissance de l'écrivain ; avec Julia Kristeva, Pierre Daix, Nedim Gürsel, Roland Leroy, Jean d'Ormesson, François Taillandier ; animée par notre collaboratrice Josyane Savigneau (Hôtel du département, 124, rue Carnot, Bobigny, tél. : 01-43-93-75-18)

● **DU 4 AU 6 AVRIL. GOODMAN. A Nancy,** à l'occasion de l'attribution du titre de docteur *honoris causa* au philosophe Nelson Goodman, un colloque est organisé autour de son oeuvre, en sa présence. (Rens. : université de Provence, département de philosophie, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence).

● **DU 4 AU 6 AVRIL. SALON. A Villeneuve-sur-Lot,** le Salon du livre du Sud rend hommage à la Catalogne. (Tél. : 05-53-70-19-38.)

## L'EDITION FRANÇAISE

● **Etrangères chez Belfond.** Une nouvelle collection de littérature étrangère a été créée chez Belfond. Sous le titre « Etrangères », elle comportera des ouvrages d'auteurs étrangers féminins destinés à un large public. De jeunes romancières américaines qui s'imposent aujourd'hui sur les listes de best-sellers aux Etats-Unis figureront parmi les auteurs de la collection. Premiers titres parus : *Mauvaise mère*, d'A. M. Homes, et *Le Poids de l'eau*, d'Anita Shreve.

● **FNAC Junior.** Une nouvelle enseigne de la FNAC destinée aux enfants de moins de douze ans, Fnac Junior, sera créée à la fin de l'année sous la direction d'Anémone Bérès. Auparavant directeur du livre à la FNAC, celle-ci a été remplacée à ce poste par Pierre-Antoine Dupuy en novembre 1996.

● **Nouveau juré.** Anne Freyer, éditeur de littérature étrangère aux éditions du Seuil, a été élue membre du Prix du meilleur livre étranger, en remplacement du traducteur du Suédois Carl-Gustav Bjurström, démissionnaire. Le jury, qui comporte 14 membres, est composé notamment d'Ivan Nabokov, Maurice Nadeau, Claude Durand, Viviane Forrester, Christine Jordis et André Bay.

● **Scission SGDL/SCAM.** La Société des gens de lettres (SGDL) et la Société civile des auteurs multimédia (SCAM), jusqu'ici imbriquées, se sont administrativement, juridiquement et financièrement séparées, tout en gardant des activités communes. La SGDL, fondée en 1838, dirigée par Martine Segonds-Bauer et dont la fonction est de défendre les droits des écrivains, redéfinit ses perspectives en élargissant la notion d'écrivain notamment à celle de scénariste et créateur de CD-ROM. Le but de la SCAM est de percevoir et de répartir certains droits audiovisuels.

● **Prix littéraires.** Le Prix du meilleur livre étranger a été attribué, pour la catégorie roman, au Portugais Antonio Lobo Antunes pour *Le Manuel des inquisiteurs*, et pour la catégorie essai à Mark Kharitonov pour *Un mode d'existence* (Fayard) ; le Prix Méditerranée étranger à l'écrivain Besnik Mustafaj, ambassadeur d'Albanie en France, pour son recueil de nouvelles *Les Tambours de papier* (Actes Sud).

## Rectificatif

● Dans la note qui suivait l'article sur le livre d'Alain Etchegoyen *Des libertés sous influence* (« Le Monde des livres » du 28 mars), l'ouvrage du même auteur qui y était mentionné a pour titre exact *Eloge de la féminité ou La Nature de Sophie* (Arléa).